

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



**RAPPORT ANNUEL
2016**

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	7
CARTE DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC	9
LE MOT DU GOUVERNEUR	11
L'ANNEE 2016 EN BREF	13
I. EVOLUTIONS ECONOMIQUES ET MONETAIRES	15
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	17
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC	17
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or	21
1.3. Marchés des matières premières	24
2. SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE LA CEMAC	27
2.1. Croissance économique	27
2.2. Prix et compétitivité	32
2.3. Finances publiques et dette extérieure	35
2.4. Secteur extérieur	39
2.5. Secteur monétaire	42
3. INTEGRATION REGIONALE	51
3.1. Surveillance multilatérale	51
II. MISSIONS ET GOUVERNANCE	55
1. MISSIONS	57
1.1. Politique monétaire	57
1.2. Emission monétaire	62
1.3. Gestion des réserves de change	63
1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement	65
1.5. Stabilité financière	66
2. GOUVERNANCE	83
2.1. Organes de décision	83
2.2. Organes de contrôle	87
2.3. Autres organes	88
III. GESTION ET COOPERATION	91
1. ACTIVITES ET PROJETS DE LA BEAC	93
1.1. Recherche	93
1.2. Gestion des ressources humaines	94
1.3. Audit et Contrôle	95
1.4. Informatique et télécommunications	96

1.5. Affaires juridiques et contrats96
1.6. Investissement et patrimoine97
1.7. Planification stratégique et budget97
1.8. Communication98
2. COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE101
2.1. Coopération régionale101
2.2. Coopération internationale105
3. COMPTES DE LA BEAC109
3.1. Bilan109
3.2. Compte de résultat113
3.3. Rapport des commissaires aux comptes115
ANNEXES117
Sommaire des annexes118
A1. ORGANES STATUTAIRES DE DECISION ET DE CONTROLE AU 31 DECEMBRE 2016119
A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC AU 31 DECEMBRE 2016131
A3. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES132
A4. CONTACTS DE LA BEAC134

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers23
Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays aux prix courants du marché de 2011 à 201628
Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2011 à 201630
Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2011 à 201632
Tableau 5 : Opérations Financières des Etats de la CEMAC37
Tableau 6 : Balance des paiements des Etats de la CEMAC de 2014 à 201641
Tableau 7 : Situation Monétaire résumée43
Tableau 8 : Évolution de la masse monétaire43
Tableau 9 : Évolution des composantes de la masse monétaire44
Tableau 10 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire45
Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC45
Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC46
Tableau 13 : Évolution des engagements officiels extérieurs46
Tableau 14 : Évolution de la position extérieure nette des banques47
Tableau 15 : Évolution du crédit intérieur47
Tableau 16 : Évolution des créances nettes sur les États par composante48
Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux49
Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité50
Tableau 19 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC53
Tableau 20 : Objectifs monétaires et de crédit au 31 décembre 201658
Tableau 21 : Grille de rémunération des placements publics à la BEAC59
Tableau 22 : Situation des avances statutaires par pays au 31 décembre 201660
Tableau 23 : Comparaison des taux d'intérêts interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro62
Tableau 24 : Evolution des transactions sur les Systèmes et Moyens de Paiement65
Tableau 25 : CEMAC - Evolution de la situation bilancielle67
Tableau 26 : CEMAC - Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposants68
Tableau 27 : CEMAC - Evolution des dépôts de la clientèle par type de comptes68
Tableau 28 : CEMAC - Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaires69
Tableau 29 : CEMAC - Evolution des opérations avec la BEAC71
Tableau 30 : CEMAC - Evolution des opérations avec les correspondants associés71
Tableau 31 : CEMAC - Evolution des opérations avec les correspondants non-associés72
Tableau 32 : CEMAC - Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles73

Tableau 33 : CEMAC - Évolution du nombre d'avis conformes entre décembre 2012 et juin 2016	74
Tableau 34 : CEMAC - Évolution du nombre d'avis conformes par catégorie et par pays au 30 juin 2016	74
Tableau 35 : CEMAC - Évolution de la situation bilancielle	75
Tableau 36 : CEMAC - Évolution de quelques indicateurs statistiques du secteur au 30 juin 2016	76
Tableau 37 : CEMAC - Évolution du taux débiteur moyen	76
Tableau 38 : CEMAC - Évolution du taux créditeur moyen	77
Tableau 39 : CEMAC - Comparaison activité EMF-Banque en juin 2016	77
Tableau 40 : Obligations cotées à la BVMAC au 31 décembre 2016	80
Tableau 41 : Obligations cotées à la DSX au 30 décembre 2016	81
Tableau 42 : Transactions globales par action à la DSX en 2016	81
Tableau 43 : Evolution des effectifs du personnel de la Banque pour l'année 2016	94
Tableau 44 : Evolution du bilan de la Banque Centrale	112
Tableau 45 : Evolution des produits	113
Tableau 46 : Evolution des charges	114
Tableau 47 : Compte de résultat de l'exercice 2016	115

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international	18
Graphique 2 : Indice des cours des matières premières exportées par la CEMAC	24
Graphique 3 : Répartition du PIB de la CEMAC	28
Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier	29
Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC	29
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle	33
Graphique 7 : Evolution de la compétitivité de la CEMAC de 1993 à 2016	34
Graphique 8 : Evolution du TCER de la CEMAC de 1993 à 2016	35
Graphique 9 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, hors dons	38
Graphique 10 : Taux d'endettement public extérieur	39

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABCA	: Association des Banques Centrales Africaines
ACCG	: Agent des Clauses et Conditions Générales
AES	: Agent d'Encadrement Supérieur
AIR	: African Institute for Remittances
APE	: Accord de Partenariat Economique
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIT	: Bureau International du Travail
BTA	: Bon du Trésor Assimilable
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CAF	: Coût-Assurance-Fret
CAMCCUL	: Cameroon Cooperative Credit Union League
CCA	: Crédit Communautaire d'Afrique
CCP	: Centre des Chèques Postaux
CEA	: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIP	: Centrale des Incidents de Paiements
CNC	: Conseil National du Crédit
COBAC	: Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CPM	: Comité de Politique Monétaire
CSCA	: Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
CSF-AC	: Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale
DGCG	: Direction Générale du Contrôle Général
DSX	: Douala Stock Exchange
EMF	: Etablissement de Microfinance
EONIA	: Euro OverNight Index Average
EURIBOR	: Euro Interbank Offered Rate
FED	: Réserve Fédérale Américaine
FMI	: Fonds monétaire international
GRAINE	: Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés
ICAE	: Indicateur Composite des Activités Economiques
IMA	: Investment Management
IPPTE	: Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés

MUCODEC	: Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OICV	: Organisation Internationale des Commissions des Valeurs
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OTA	: Obligation du Trésor Assimilable
PCMA	: Programme de Coopération Monétaire de l'Afrique
PI	: Portefeuille d'Investissement
PT	: Portefeuille de Trading
RCA	: République Centrafricaine
SDM	: Salle des Marchés
SYGMA	: Système de Gros Montants Automatisé
SYSCOBEAC	: Système Comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale
SYSTAC	: Système de Télécompensation en Afrique Centrale
TCER	: Taux de Change Effectif Réel
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	: Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TIPP	: Taux d'Intérêt des Prises en Pension
TISPP	: Taux d'Intérêt sur Placements Publics
TP	: Taux de Pénalité
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UGRIF	: Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières

LE MOT DU GOUVERNEUR



Monsieur le Gouverneur de la BEAC

Au cours de l'année 2016, les pays de la CEMAC ont continué de faire face au double choc pétrolier et sécuritaire ayant fortement déprimé les fondamentaux économiques de la Sous-région depuis le second trimestre 2014. En conséquence, il a été enregistré une croissance de - 0,1 %, contre 1,7 % en 2015, et un ralentissement des pressions sur les prix, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle à 1,1 %, contre 2,5 % en 2015.

Face à un environnement international caractérisé notamment par (i) des turbulences sur les marchés financiers, (ii) le ralentissement de l'activité dans les économies avancées et dans les pays émergents, et (iii) la poursuite du repli des prix des produits de base, les finances publiques des Etats de la CEMAC ont enregistré un creusement de leur déficit budgétaire, base engagements, hors dons, à 6,1 % du PIB, contre 4,1 % du PIB en 2015, et dans la même veine, le déficit des transactions courantes s'est accentué à 15,6 % du PIB en 2016 contre 13,4 % du PIB en 2015.

Dans ce contexte de morosité, la Banque Centrale a enregistré une chute drastique de ses réserves brutes en mois d'importations de biens et services, à 2,2 mois, contre 3,9 mois en 2015, et incidemment une détérioration du taux de couverture extérieure de la monnaie, revenu de 77,1 % en décembre 2015, à 59,1 % en décembre 2016.

C'est pour cette raison que, malgré la détérioration des comptes macroéconomique, afin de soutenir l'activité économique, le Comité de Politique Monétaire a poursuivi sa politique accommodante. Enfin, au niveau de sa gestion interne, la Banque Centrale a poursuivi le renforcement de son équilibre financier.

L'année 2016 a aussi été marquée, au plan institutionnel, par la fin de mandat du Gouvernement sortant de la Banque Centrale et l'arrivée, à partir de janvier 2017, d'un nouveau Gouvernement. Je rends hommage ici à mon prédécesseur et aux autres membres du Gouvernement qui l'ont accompagné, pour le travail accompli à la tête de notre Institution. L'avènement de la nouvelle équipe dont j'ai la charge, pour un mandat de sept (07) ans, a été précédé d'un Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC, le 23 décembre 2016 à Yaoundé, Sommet auquel ont pris part la Directrice Générale du Fonds monétaire international et le Ministre français de l'Economie et des Finances.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a sharp, downward-pointing stroke on the right.

ABBAS MAHAMAT TOLLI

L'ANNEE 2016 EN BREF

Au cours de l'année 2016, l'économie mondiale a été caractérisée par un ralentissement de la croissance globale, en liaison avec (i) la baisse de l'activité dans les économies avancées et les pays émergents d'Asie, (ii) le fléchissement des prix des produits de base, en particulier le pétrole, et (iii) les turbulences sur les marchés financiers internationaux. Ainsi, le taux de croissance mondiale est ressorti à 3,2 % en 2016, contre 3,4 % en 2015. En relation avec cette évolution, la progression du volume des échanges de biens et services s'est repliée de 2,8 % en 2015 à 2,4 % en 2016.

Sur le front des prix, l'inflation a légèrement évolué à la hausse au niveau mondial, malgré la poursuite du repli des prix des produits de base. De manière particulière, le taux d'inflation s'est accru de 1,0 % en 2016 pour les pays avancés, contre 0,7 % en 2015. Pour les pays émergents et en développement, la hausse des prix est revenue de 4,7 % en 2015, à 4,3 % en 2016.

Dans ce contexte, la plupart des banques centrales ont maintenu l'orientation accommodante de leur politique monétaire, à l'exception de la Federal Reserve qui a poursuivi le resserrement progressif de sa politique monétaire entamé en fin 2015.

Dans la CEMAC, la situation économique a été caractérisée en 2016 par un taux de croissance du PIB réel en recul, à - 0,1 % (- 5,7 % pour le secteur pétrolier et + 1,6 % pour le secteur non pétrolier), contre + 1,7 % en 2015. Le taux d'inflation en moyenne annuelle s'est ralenti à 1,1 %, contre 2,5 % une année plus tôt. Quant au déficit budgétaire, base engagements, hors dons, il s'est creusé à 6,1 % du PIB, contre 4,1 % en 2015. Le déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, s'est aggravé passant de 13,4 % du PIB en 2015, à 15,6 % du PIB en 2016, sous l'effet notamment de la forte chute de l'excédent de la balance commerciale, revenu de 1 398,7 milliards en 2015, à 220,4 milliards un an plus tard.

En cohérence avec les évolutions ci-dessus, les grandes tendances des agrégats monétaires se sont déclinées comme suit :

- progression du crédit intérieur de 7,8 %, sous l'effet combiné de la hausse des concours bancaires au secteur privé (5,2 %) et du passage de la position nette créditrice des États vis-à-vis des institutions monétaires à une position nette débitrice ;
- repli sensible des avoirs extérieurs nets du système monétaire de 57,8 %, imputable au reflux simultané des avoirs extérieurs nets des établissements de crédit (- 39,1 milliards) et de la Banque Centrale (- 3 203,9 milliards). Les réserves officielles de change de la BEAC ont chuté en conséquence de 3 144,9 milliards, pour revenir à 3 093,4 milliards à fin décembre 2016 ;

- diminution des réserves brutes en mois d'importations de biens et services, revenues de 3,9 mois en 2015, à 2,2 mois en 2016, et détérioration du taux de couverture extérieure de la monnaie à 59,1 % contre 77,1 % en décembre 2015 ;
- accentuation du repli de la masse monétaire (M2) de 5,4 %, après 1,5 % en 2015, reflétant la chute des dépôts dans les banques (- 8,8 %) et de la circulation fiduciaire (- 6,1 %).

S'agissant du système bancaire de la CEMAC, qui comptait 52 banques au 31 décembre 2016, dont 14 banques au Cameroun, 4 banques en République Centrafricaine, 11 banques au Congo, 10 banques au Gabon, 5 banques en Guinée Equatoriale et 8 banques au Tchad, le volume d'activité s'est globalement caractérisé par une progression de 1,9 % du total agrégé des bilans.

En ce qui concerne le secteur de la microfinance de la Sous-région, il comptait 825 établissements de microfinance (EMF) ayant reçu l'avis conforme de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), dont un peu moins de 700 sont effectivement en activité. Les principaux agrégats de l'activité des EMF de la CEMAC sont ressortis comme suit :

- un total de bilan de 1 137 milliards, des crédits bruts de 514 milliards constitués principalement des crédits à court terme, des dépôts de la clientèle de 909 milliards, dont une majorité de dépôts à vue ;
- une mauvaise qualité du portefeuille de crédits, marqué par des créances en souffrance évaluées à 66 milliards, soit 13 % des crédits bruts ;
- un excédent de trésorerie de 467,3 milliards.

En relation avec un contexte international en proie à un ralentissement de la croissance économique mondiale et la poursuite de la chute des cours des matières premières, d'une part, et au regard de la conjoncture sous-régionale affectée par une décélération des activités suite aux contreperformances du secteur pétrolier, d'autre part, le Comité de Politique Monétaire a poursuivi une politique accommodante dans le but de soutenir l'activité économique. Ainsi, au cours de sa séance du 06 avril 2016, il a abaissé les coefficients des réserves obligatoires de 50 %, puis a adopté un nouveau mode de calcul de l'assiette des réserves obligatoires, lors de sa réunion extraordinaire du 23 novembre 2016.

Concernant sa gestion interne, la BEAC a poursuivi le renforcement de son équilibre financier, le bénéfice net avant affectation s'étant chiffré à 164,2 milliards en 2016, contre 160,8 milliards en 2015. En revanche, le total du bilan de la Banque Centrale est revenu à 7 073,7 milliards, après 9 389,7 milliards au 31 décembre 2015.

I. Evolutions Economiques et Monétaires



1. Environnement international

1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

Au cours de l'année 2016, l'économie mondiale a légèrement ralenti, en lien avec (i) la baisse de l'activité dans les pays avancés et les pays émergents d'Asie, (ii) le repli des prix des produits de base, en particulier le pétrole, et (iii) les turbulences sur les marchés financiers. Ainsi, le taux de croissance mondiale est revenu à 3,2 % en 2016, contre 3,4 % en 2015. En liaison avec cette évolution, le taux de croissance du volume des échanges de biens et services s'est replié de 2,8 % en 2015, à 2,4 % en 2016.

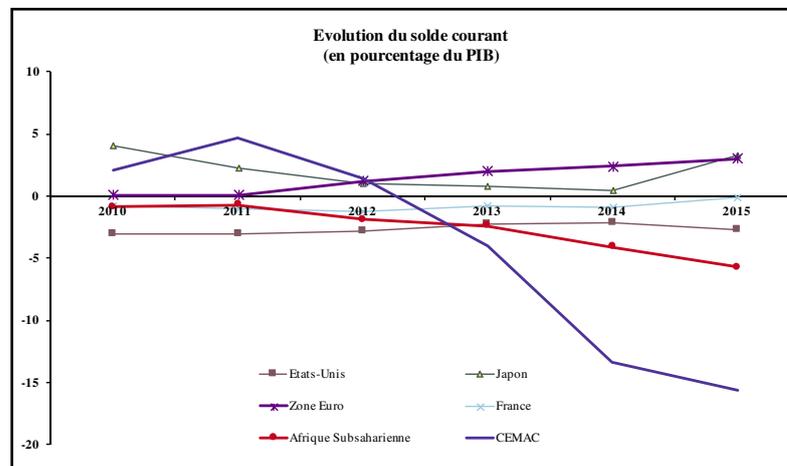
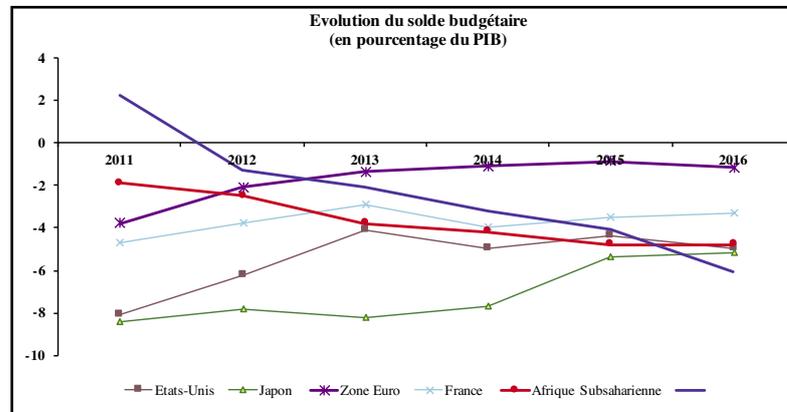
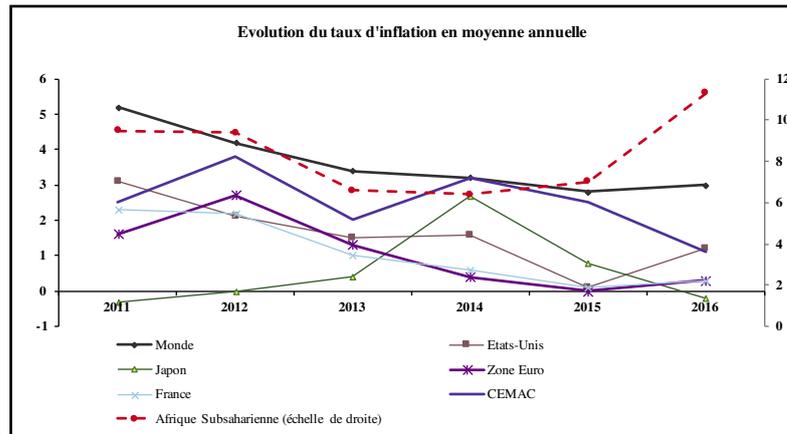
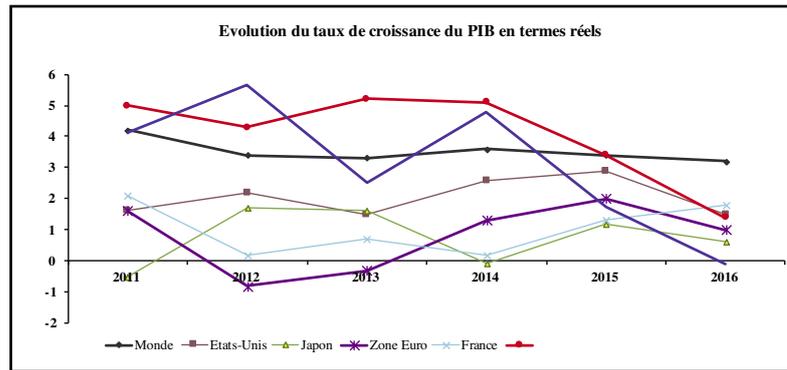
S'agissant des prix, l'inflation a évolué légèrement à la baisse au niveau mondial, en rapport avec la poursuite du recul des prix des produits de base. De manière particulière, le taux d'inflation s'est élevé à 1,0 % en 2016 pour les pays avancés, contre 0,7 % en 2015. Pour les pays émergents et en développement, la hausse des prix est revenue de 4,7 % en 2015, à 4,3 % en 2016.

En ce qui concerne la situation de l'emploi, d'après le Bureau International du Travail (BIT), le taux de chômage mondial s'est stabilisé à 5,8 % en 2016 pour la troisième année consécutive. Toutefois, le nombre de chômeurs s'est accru de quelques 2,3 millions de personnes dans le monde en 2016, pour atteindre 199,5 millions de la population active.

Au niveau de la politique monétaire, la plupart des banques centrales ont maintenu l'orientation accommodante de leur politique monétaire, dans un contexte d'inflation faible et de croissance modérée, à l'exception de la Réserve Fédérale Américaine qui a poursuivi le resserrement de sa politique monétaire entamé en fin d'année 2015.

Concernant la gestion des finances publiques, elle a été marquée par un repli des déficits financiers des administrations imputables aux mesures de redressement budgétaire mises en œuvre par les Etats.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale (FMI)

Le taux de croissance du PIB réel de l'ensemble des pays membres de l'**Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)** est revenu de 2,2 % en 2015, à 1,8 % en 2016, sous l'effet du ralentissement des activités économiques aux Etats-Unis et dans la Zone Euro, en dépit de la baisse des prix des produits de base et de l'amélioration continue de la situation sur le marché du travail. Le taux de chômage a sensiblement reculé, revenant de 6,8 % en 2015, à 6,3 % en 2016. Le déficit financier des administrations publiques s'est légèrement creusé, s'établissant à 3,1 % du PIB en 2016, contre 3,0 % du PIB en 2015, traduisant le ralentissement de l'assainissement budgétaire dans la plupart des pays, en particulier dans l'Union Européenne. De même, le solde déficitaire de la balance des opérations extérieures courantes s'est situé à 0,2 % du PIB en 2016, contre 0,1 % du PIB en 2015. Le taux d'inflation, mesuré à partir du déflateur du PIB, est passé de 1,3 % en 2015 à 1,4 % en 2016, en rapport avec le renchérissement des prix de l'énergie et des produits alimentaires.

Aux **Etats-Unis**, l'activité a ralenti en 2016 à 1,5 %, contre 2,9 % une année auparavant, en raison de la faiblesse des dépenses de consommation, ainsi que de la contraction de la demande extérieure induite par la vigueur du dollar. Le taux de chômage a reculé à 4,9 % en 2016, contre 5,3 % en 2015. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé à 5,0 % du PIB en 2016, contre 4,4 % du PIB en 2015. Par contre, le déficit de la balance courante s'est réduit à 2,5 % du PIB en 2016, contre 2,6 % du PIB en 2015. Au niveau des prix, l'inflation est remontée à 1,4 % en 2016, contre 0,7 % en 2015, en liaison

principalement avec la hausse du prix de l'essence.

Au Japon, la croissance économique a ralenti au cours de l'année 2016, en relation avec l'affaiblissement de la demande en provenance de la Chine et des autres pays asiatiques d'une part, et de l'atonie de la consommation privée, d'autre part. Le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 1,0 % en 2016, contre 1,1 % en 2015. Le taux de chômage est revenu à 3,1 % en 2016, après avoir atteint 3,2 % en 2015. Le déficit financier des administrations publiques s'est atténué, revenant à 5,2 % du PIB en 2016, contre 5,4 % du PIB en 2015, en rapport avec les mesures d'assainissement budgétaire. L'excédent de la balance courante s'est situé à 3,8 % du PIB en 2016, après 3,3 % du PIB en 2015. S'agissant des prix, l'atonie de la consommation privée a contribué à affaiblir les tensions inflationnistes, le taux d'inflation reculant à - 0,1 %, après 0,8 % en 2015.

Dans l'**Union Européenne**, le taux de croissance du PIB réel a régressé à 1,8 % en 2016, contre 2,3 % en 2015. Dans la Zone Euro en particulier, le taux de croissance de l'activité est revenu de 2,0 % en 2015, à 1,8 % en 2016, en raison du manque de dynamisme des investissements, dans un contexte d'incertitude sur l'intégration européenne suite au Brexit. Le taux de chômage s'est replié à 10,0 % en 2016, contre 11,0 % en 2015. Le déficit budgétaire s'est situé à 1,2 % du PIB en 2016, contre 0,9 % du PIB en 2015. L'excédent de la balance courante s'est consolidé, s'établissant à 3,5 % du PIB en 2016, contre 3,2 % du PIB en 2015. Le taux d'inflation est passé à 0,2 %, après 0,0 %

en 2015, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie.

En **Allemagne**, le PIB réel a progressé de 1,9 % en 2016, contre 1,5 % l'année précédente, à la faveur de l'accroissement de la consommation des ménages et des exportations. Le taux de chômage a reculé à 4,2 %, après 4,6 % en 2015. Le solde budgétaire des administrations publiques s'est situé à 0,5 % du PIB en 2016, contre 0,7 % du PIB en 2015. L'excédent de la balance courante s'est accru pour se situer à 8,3 % du PIB en 2016, après 8,4 % du PIB en 2015. Le taux d'inflation est resté stable à 0,4 % en 2016, comme en 2015.

En **France**, la croissance économique s'est légèrement repliée à 1,2 % en 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la vigueur des exportations, des dépenses des ménages et des investissements privés. Le taux de chômage est revenu à 10,0 % en 2016, après 10,2 % en 2015. Dans le même temps, le déficit public est resté stable à 2,0 % du PIB en 2016. Le compte extérieur courant est demeuré déficitaire en 2016, s'établissant à - 1,0 % du PIB, contre - 0,1 % en 2015. Le taux d'inflation s'est fixé à 0,3 % en 2016, contre 0,1 % en 2015.

Au **Royaume-Uni**, le rythme d'expansion de l'activité économique a ralenti en 2016, en dépit du dynamisme de la demande intérieure. Le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 1,8 % en 2016, contre 2,2 % en 2015. Le déficit budgétaire s'est replié, revenant de 4,3 % du PIB en 2015, à 3,3 % du PIB en 2016, tandis que celui du compte extérieur courant s'est infléchi à 4,4 % du PIB en 2016, après 5,4 % du PIB en 2015. L'inflation s'est maintenue à 0,7 %, comme en 2015, malgré la forte dépréciation de la livre sterling.

Dans les **économies émergentes**, l'activité économique s'est tassée en 2016, en raison principalement du ralen-

tissement en Chine et en Inde. Ainsi, en Chine, la croissance du PIB réel s'est ralentie en 2016, pour s'établir à 6,7 %, contre 6,9 % en 2015, en rapport avec la baisse de la production industrielle et le recul des exportations. Le déficit budgétaire s'est aggravé à 2,9 % du PIB en 2016, contre 2,4 % du PIB en 2015, en liaison avec les mesures de relance budgétaire. L'excédent de la balance courante est passé de 1,7 % du PIB en 2015, à 2,4 % du PIB en 2016. Le taux d'inflation est remonté à 2,0 % en 2016, après 1,4 % en 2015, consécutivement à la hausse des prix des denrées alimentaires et des services.

En **Inde**, le recul de la consommation, dû à la pénurie de liquidités et aux perturbations des paiements induites par le renouvellement de la gamme de billets de banque en circulation, a pesé sur l'activité économique en 2016. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel s'est décéléré à 7,1 % en 2016, après 7,6 % en 2015. Le déficit budgétaire a reculé à 6,7 % du PIB en 2016, contre 6,9 % en 2015. A l'inverse, le déficit du compte extérieur courant a reculé à 0,7 % du PIB en 2016, après 1,1 % du PIB en 2015. Le taux d'inflation est revenu à 4,5 % en 2016, contre 4,9 % un an plus tôt.

Au **Brésil**, l'économie est restée en récession en 2016, le PIB réel se contractant à - 3,6 %, après - 3,7 % en 2015, en raison (i) de la mise en œuvre des mesures d'ajustement budgétaire, (ii) du resserrement de la politique monétaire pour juguler l'inflation, et (iii) de la détérioration de la confiance des investisseurs liée à l'incertitude politique. Le déficit budgétaire a baissé, revenant de 9,7 % du PIB en 2015, à 8,9 % du PIB en 2016, du fait de la hausse des recettes fiscales. De même, le compte extérieur courant s'est fortement infléchi, se hissant à - 1,3 % du PIB en 2016, contre - 3,3 % du PIB un an plus tôt. Les tensions sur les prix sont restées fortes, en lien essentiellement

avec la dépréciation de la monnaie nationale par rapport au dollar américain. Le taux d'inflation est ainsi ressorti à 8,6 %.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance économique a ralenti en 2016, à 1,4 %, contre 3,4 % l'année précédente. Cette évolution est tributaire des contreperformances des deux grandes économies de la région (Afrique du Sud et Nigeria), dans un contexte caractérisé par le niveau bas du cours du pétrole. Le déficit budgétaire s'est aggravé, se creusant de 4,8 % du PIB en 2015, à 5,4 % du PIB en 2016, en liaison essentiellement avec la baisse des revenus publics tirés de l'exploitation des matières premières. En revanche, le déficit du compte extérieur courant s'est réduit, pour s'établir à 4,2 % du PIB en 2016, contre 5,9 % du PIB en 2015. Le taux d'inflation est remonté à 11,3 % en 2016, contre 5,9 % en 2015.

En **Afrique du Sud**, l'activité économique a cru moins rapidement qu'en 2015, en raison de la persistance des problèmes d'approvisionnement en électricité, du durcissement des conditions financières et de la détérioration de la confiance des consommateurs. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est revenu à 0,3 % en 2016, contre 1,3 % en 2015. Le déficit budgétaire s'est réduit à 3,8 % du PIB en 2016, contre 4,0 % en 2015. De même, le déficit du compte extérieur courant a diminué, pour se situer à 3,3 % du PIB en 2016, après 4,3 % en 2015. Les tensions sur les prix se sont exacerbées, le taux d'inflation s'élevant à 6,3 % en 2016, contre 4,6 % en 2015.

Au **Nigeria**, le taux de croissance du PIB s'est contracté de 1,6 % en 2016, contre une hausse de 2,7 % en 2015, en liaison avec la volatilité du taux de change, la chute des cours du pétrole brut et le climat d'insécurité imposé par la secte Boko Haram. Le déficit des finances publiques s'est établi à 4,7 % du PIB en 2016, contre 4,0 % du PIB en 2015. Le solde du compte extérieur courant est resté déficitaire de 0,7 % du PIB, après

3,1 % du PIB en 2015. Les tensions sur les prix se sont accentuées, le taux d'inflation s'élevant à 15,7 % en 2016, après 9,0 % en 2015, sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, le dynamisme de l'activité économique s'est poursuivi en 2016, en lien avec la vigueur de la demande intérieure et l'accroissement des activités dans le secteur tertiaire. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 6,8 % en 2016, contre 6,5 % un an plus tôt. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, s'est légèrement atténué à 6,3 % du PIB en 2016, après 6,6 % du PIB en 2015, traduisant l'accroissement des recettes publiques. De même, le déficit des transactions extérieures courantes est revenu de 6,8 % du PIB en 2015, à 5,5 % du PIB en 2016. En ce qui concerne les prix à la consommation, le taux d'inflation est ressorti à 0,3 % en 2016, contre 1,0 % l'année précédente, consécutivement à la baisse des prix des produits alimentaires dans la plupart des pays de l'Union.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

Les divergences d'orientations entre la politique de détente monétaire de la Banque Centrale Européenne (BCE) et celle de resserrement de la *Federal Reserve (Fed)* ont servi de fil conducteur aux évolutions des différents compartiments des marchés financiers en 2016. L'année a également été marquée par des événements sociopolitiques qui ont eu de fortes incidences sur les marchés financiers, notamment la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne (*Brexit*).

1.2.1. Marchés monétaires

Pour lutter contre la déflation dans la **Zone Euro**, la BCE a baissé ses principaux taux directeurs. Ainsi, son principal taux de refinancement, son taux de facilité

de dépôt et son taux de prêt marginal sont respectivement revenus de 0,05 %, - 0,3 % et 0,30 % en 2015, à 0,00 %, - 0,4 % et 0,25 % en 2016. Elle a en outre renforcé les opérations non-conventionnelles en augmentant à 80 milliards d'euros le montant de ses achats mensuels d'actifs, tout en élargissant la liste des actifs éligibles à des obligations émises par des entreprises non financières, d'une part, et en abaissant la qualité de rating, d'autre part. De plus, la BCE s'est autorisée à acheter des titres de maturités plus courtes à des taux inférieurs à son taux de rémunération des dépôts.

Quant au taux « EONIA¹ », qui rémunère les dépôts interbancaires au jour le jour, il est resté négatif toute l'année, illustrant la morosité du marché interbancaire européen et le faible coût de l'abondante liquidité mise à la disposition des banques par la BCE.

Aux **Etats-Unis**, le mouvement de normalisation de la politique monétaire entamé en 2015 s'est poursuivi à un rythme moindre que celui initialement anticipé, compte tenu de la conjoncture économique mondiale peu favorable. La FED n'a procédé qu'à un seul relèvement du taux des fonds fédéraux (*fed funds*) de 0,25 point, pour le porter dans la fourchette 0,50-0,75 %, en mars 2016.

Au **Royaume-Uni**, la Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu sa politique monétaire très accommodante menée depuis la crise financière de 2008. Elle a par ailleurs intensifié cette politique à partir du mois d'août 2016 pour contre-carrer les effets néfastes du *Brexit* et de la déflation. Ainsi, son principal taux d'intérêt a atteint son niveau le plus bas historique, à 0,25 %, contre 0,50 % un an auparavant. Elle a également procédé à des injections massives de liquidités dans l'économie.

Dans les **pays émergents**, la Chine a poursuivi une politique monétaire prudente, maintenant son taux directeur à 4,35 %, afin de limiter les turbulences de son système financier. Les banques centrales de Russie et du Brésil ont poursuivi leur politique monétaire accommodante dans le but de soutenir leur activité économique, par l'abaissement de leurs principaux taux directeurs de 11 à 10 % et de 14,25 à 13,75 %, respectivement.

De leur côté, les principales banques centrales **africaines au Sud du Sahara** ont durci leur politique monétaire afin de préserver le taux de change de leur monnaie et d'encourager les pays à davantage de rigueur dans la gestion des finances publiques.

1.2.2. Marchés obligataires

En 2016, les marchés obligataires se sont caractérisés par une évolution divergente des taux de rendement entre les Etats-Unis et la Zone Euro. En effet, tirant profit de la bonne tenue de l'économie américaine, les taux de rendement des Etats-Unis se sont tendus en fin d'année, après avoir fortement baissé entre janvier et septembre. Ainsi, le taux de rendement sur l'année du T-Note à 10 ans s'est tendu de 17,50 points de base, à 2,44 %. Dans la Zone Euro, les taux sont restés très faibles, atteignant des niveaux historiquement bas, en raison des craintes suscitées par le Brexit. En particulier, le taux souverain allemand à 10 ans est revenu de 0,60 % à fin 2015, à 0,20 % à fin 2016, et celui de l'OAT français de même maturité a baissé de 0,96 % à 0,68 %, sur la même période.

1.2.3. Marchés boursiers

Bien qu'ayant globalement évolué à la hausse en 2016, les marchés boursiers n'ont pas réitéré leurs fortes performances

¹ Euro OverNight Index Average

de 2015. L'indice européen EUROSTOXX 50 n'a progressé que de 0,7 %, contre 3,8 % en 2015. Au plan individuel, dans les économies développées, le CAC 40 a augmenté de 4,9 % en 2016, contre 8,5 % en 2015, et l'indice NIKKEI, de 0,4 %, contre 9,1 % en 2015. En revanche, la hausse a été plus forte aux Etats-Unis, où l'indice Dow Jones a bondi de 13,4 %, tandis que le Nasdaq s'est accru de 7,5 %.

1.2.4. Marchés des changes et de l'or

Le marché des changes a été marqué en 2016 par les conséquences du Brexit,

le renforcement du dollar et la chute de la livre sterling. Ainsi, la parité euro / dollar a perdu 2,9 % sur un an, alors que dans le même temps, la livre s'est dépréciée de 15,9 % par rapport à l'euro.

Concernant le marché de l'or, l'année 2016 a été caractérisée par une embellie des cours de l'once d'or (+ 8,1 %), en raison de son statut de valeur refuge dans un environnement mondial dominé par de nombreuses incertitudes, même si en fin d'année, le cours a ensuite régressé.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

	31/12/2015	31/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016	Variation déc 15 -déc. 16	
CHANGE	EUR/USD	1,0863	1,1380	1,1073	1,1228	1,0547	- 2,91 %
	EUR/GBP	0,7375	0,7925	0,8345	0,8656	0,8544	15,86 %
	EUR/CHF	1,0872	1,0944	1,0821	1,0912	1,0729	- 1,32 %
	EUR/JPY	130,69	128,11	114,27	113,88	123,04	- 5,85 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	603,845	576,412	592,393	584,215	621,937	3,00 %
TAUX (en %)	1 GBP en FCFA	889,409	827,632	785,972	757,806	767,668	- 13,69 %
	1 CHF en FCFA	603,328	599,337	606,160	601,089	611,369	1,33 %
	1 JPY en FCFA	5,019	5,120	5,740	5,760	5,331	6,22 %
	Taux refinancement (BCE)	0,05	0,05	0,00	0,00	0,00	- 5,00 pb
	Taux prêt marginal (BCE)	0,30	0,30	0,25	0,25	0,25	- 5,00 pb
	Fed Funds	0,25	0,50	0,50	0,50	0,50	25,00 pb
INDICES	EONIA	- 0,127	- 0,303	- 0,293	- 0,329	- 0,329	- 20,20 pb
	T-Notes 10 ans	2,270	1,795	1,471	1,595	2,445	17,50 pb
	Bund 10 ans	0,606	0,160	- 0,131	- 0,122	0,204	- 40,20 pb
	OAT 10 ans	0,963	0,480	0,181	0,183	0,681	- 28,20 pb
	DOW JONES	17425,03	17685,09	17929,99	18308,15	19762,60	13,42 %
	NASDAQ COMPOSITE	5007,41	4869,85	4842,67	5312,00	5383,12	7,50 %
	NIKKEI-225	19033,71	16758,67	15575,92	16449,84	19114,37	0,42 %
	CAC-40	4637,06	4385,06	4237,48	4448,26	4862,31	4,86 %
	DJ-EUROSTOXX 50	3267,52	3004,93	2864,74	3002,24	3290,52	0,70 %
	Or (\$/ once)	1060,00	1237,00	1320,75	1322,50	1145,90	8,10 %
Brent (\$/ baril)	37,28	39,60	49,71	50,19	56,82	52,41 %	

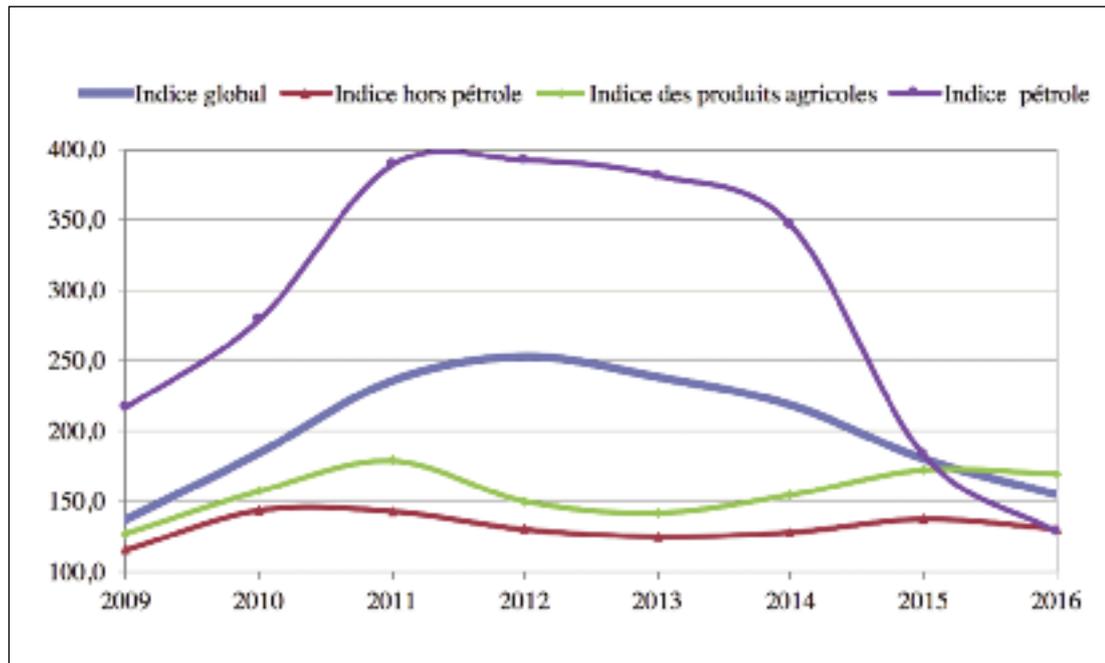
Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters

1.3. Marchés des matières premières

exportées par les pays de la CEMAC s'est replié de 14,7 %, après une baisse de 31,7 % un an auparavant.

En 2016, l'indice composite des cours en dollar US des matières premières

Graphique 2: Indice des cours en dollar US des principales matières premières exportées par la CEMAC



Source : BEAC

Les cours mondiaux du **cacao** et du **café robusta** se sont contractés en 2016 respectivement de 3,7 % à 1,6 dollar/kg, et 7,8 %, à 2,0 dollars/kg. Le recul des prix du cacao en 2016 est lié à une offre abondante de fèves au niveau mondial, en particulier en Afrique de l'Ouest. Pour sa part, le repli des cours observé sur le marché du **café robusta** est essentiellement attribuable aux conditions d'offre de ce produit.

Les cours du **sucre** ont sensiblement augmenté de 34,9 % en moyenne annuelle entre 2015 et 2016, s'établissant à 0,4 dollar/kg. Cette évolution est liée à la fin de la phase de surplus du cycle de

production mondiale de sucre.

Les prix du **coton** ont progressé de 5,0 % en moyenne annuelle sur la même période, pour s'établir à 1,6 dollar/kg. Cette hausse résulte principalement de l'amélioration de la demande mondiale de coton fibre.

Contrairement à l'année 2015, les cours du **caoutchouc naturel** se sont redressés en 2016, pour s'établir à 1,6 dollar/kg (+ 3,3 %), du fait des mauvaises conditions météorologiques en Thaïlande, premier producteur mondial, et de la reprise de la demande chinoise.

Sur le marché des **bois tropicaux**, les prix du sapelli en sciages se sont repliés en moyenne sur la période sous revue (- 11,1 %, à 586,2 dollars/m³), tandis que ceux de l'Okoumé en grumes ont reculé de 16,9 %, ressortant à 205,2 dollars/m³.

Le mouvement de reprise des cours du **pétrole brut** observé en début avril 2016 s'est maintenu jusqu'en fin d'année, soutenu par la décision de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), du 30 novembre 2016, de réduire sa production journalière de 1,2 million de barils. Cette évolution a été accentuée par l'accord du 12 décembre 2016 des producteurs extérieurs à l'OPEP de réduire à leur tour leur production de 0,6 million de barils par jour. Toutefois, en moyenne

annuelle, le prix du baril est revenu à 44,0 dollars US en 2016, contre 52,4 dollars US en 2015.

Le marché de l'**aluminium** a été marqué par une chute des cours de 3,7 %, à 1,60 dollar/kg en moyenne annuelle en 2016, en dépit de la reprise de la demande mondiale et de la baisse des exportations de la Chine.

Les cours du minerai de **manganèse** ont poursuivi leur tendance haussière en 2016. Le kilogramme de ce minerai s'est vendu en moyenne à 0,2 dollar/kg, en hausse de 16,5 %, en raison des problèmes logistiques observés chez divers producteurs et du redressement de la demande chinoise.

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

Au cours de l'année 2016, la conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été caractérisée par :

- un taux de croissance du PIB réel en recul à - 0,1 % (- 5,7 % pour le secteur pétrolier et + 1,6 % pour le secteur non pétrolier), contre +1,7 % en 2015 ;
- une atténuation des pressions sur les prix, le taux d'inflation en moyenne annuelle revenant à 1,1 %, contre 2,5 % en 2015 ;
- un creusement du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, à 6,1 % du PIB, contre 4,1 % en 2015 ;
- une aggravation du déficit des transactions courantes, dons officiels inclus, à 15,6 % du PIB en 2016 après 13,4 % en 2015.

2.1. Croissance économique

L'activité économique de la CEMAC a été marquée par un recul de la croissance, avec une évolution du PIB réel de - 0,1, % en 2016, après 1,7 % en 2015. Le secteur pétrolier a reculé de 5,7 %, contre - 0,3 % en 2015, tandis que dans le secteur non pétrolier, les activités ont cru de 1,6 %, contre 2,2 % en 2015.

La contribution à la croissance du secteur non pétrolier a été de 1,2 point en

2016, contre 1,7 point en 2015, tandis que le secteur pétrolier a obéré la croissance à hauteur de 1,3 point en 2016, contre 0,1 point en 2015.

En valeur nominale, le PIB de la CEMAC a reculé de 2,4 %, à 45 922,0 milliards. Par pays, le PIB a évolué comme suit :

- **Cameroun** : + 4,5 %, à 19 105,0 milliards, soit 41,6 % du PIB de la Communauté en 2016, contre 38,9 % en 2015 ;
- **République Centrafricaine** : + 6,6 %, à 1 014,2 milliards en 2016, représentant 2,2 % du PIB de la CEMAC, après 2,0 % en 2015 ;
- **Congo** : - 11,4 %, à 4 792,5 milliards, équivalant à 10,4 % du PIB de la Communauté en 2016, contre 11,5 % en 2015 ;
- **Gabon** : - 2,5 %, à 7 939,4 milliards, équivalant à 17,3 % du PIB en 2016 comme en 2015 ;
- **Guinée Equatoriale** : - 13,1 %, à 6 074,6 milliards, représentant 13,2 % du PIB de la CEMAC en 2016, contre 14,9 % en 2015 ;
- **Tchad** : - 3,8 %, à 6 996,2 milliards, comptant pour 15,2 % du PIB de la Communauté en 2016, contre 15,5 % en 2015.

**Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays
aux prix courants du marché de 2011 à 2016**

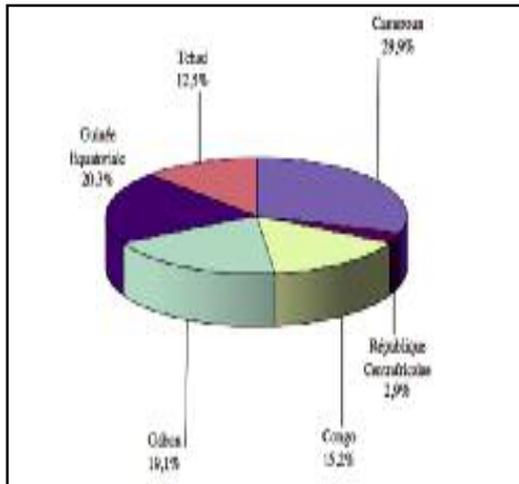
(En milliards de FCFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
PIB AUX PRIX COURANTS						
Cameroun	13 843,1	14 858,6	15 981,3	17 276,5	18 285,4	19 105,0
République Centrafricaine	1 345,4	1 469,4	822,5	899,7	951,5	1 014,2
Congo	7 062,0	7 064,4	7 031,8	7 244,6	5 412,1	4 792,5
Gabon	8 866,3	9 094,4	9 352,1	9 392,8	8 146,0	7 939,4
Guinée Equatoriale	9 415,9	10 424,0	9 797,4	9 802,8	6 991,2	6 074,6
Tchad	5 783,8	7 097,8	7 307,1	7 649,2	7 270,7	6 996,2
CEMAC	46 316,5	50 008,7	50 292,2	52 265,6	47 057,1	45 922,0
(Part relative en pourcentage)						
Cameroun	29,9	29,7	31,8	33,1	38,9	41,6
République Centrafricaine	2,9	2,9	1,6	1,7	2,0	2,2
Congo	15,2	14,1	14,0	13,9	11,5	10,4
Gabon	19,1	18,2	18,6	18,0	17,3	17,3
Guinée Equatoriale	20,3	20,8	19,5	18,8	14,9	13,2
Tchad	12,5	14,2	14,5	14,6	15,5	15,2
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

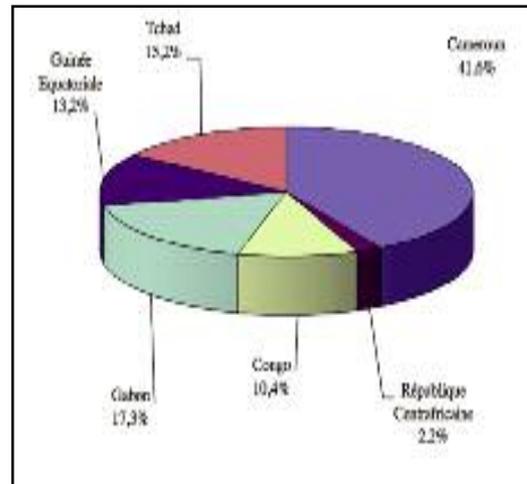
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2011 et 2016

Répartition du PIB de la CEMAC
en 2011



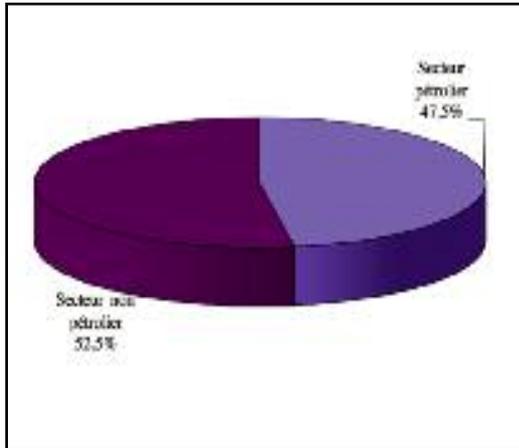
Répartition du PIB de la CEMAC
en 2016



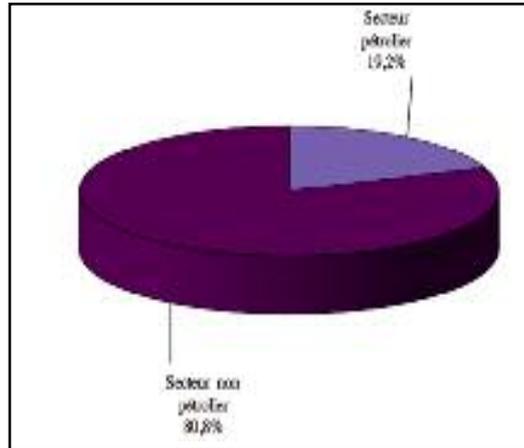
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 4 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC - secteurs pétrolier et non pétrolier

Répartition du PIB de la CEMAC :
secteur pétrolier et non pétrolier en 2011

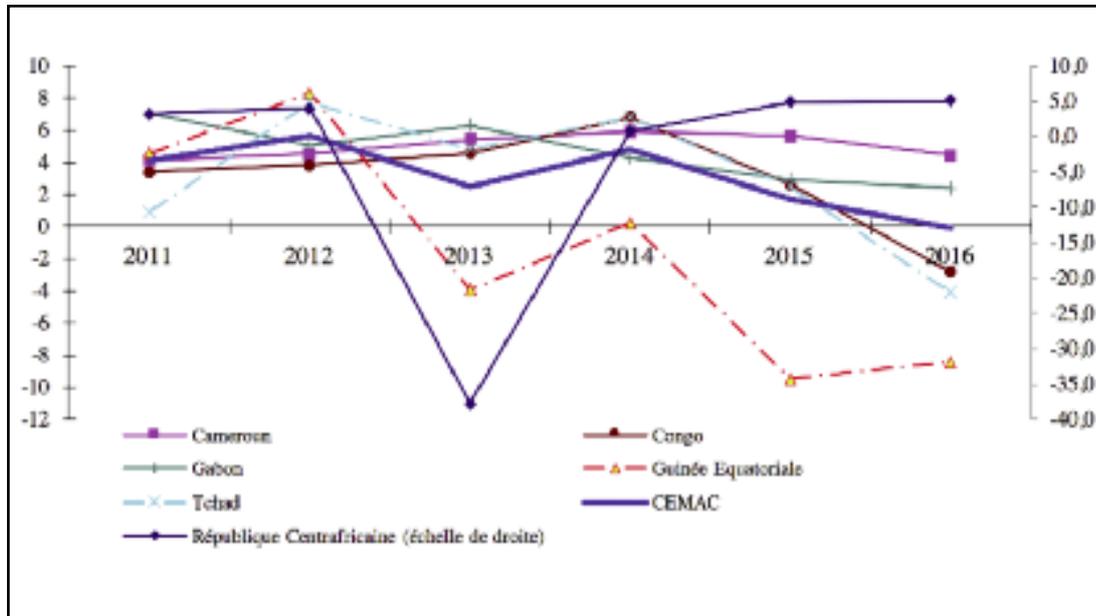


Répartition du PIB de la CEMAC :
secteur pétrolier et non pétrolier en 2016



Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC
(Variation annuelle en pourcentage)



Sources : Administrations nationales et BEAC

En termes réels, le PIB de la CEMAC a reculé de 0,1 % en 2016, contre une hausse de 1,7 % en 2015. S'agissant du PIB de chaque pays membre de la CEMAC, il a évolué en 2016 comme suit :

- **Cameroun** : + 4,5 %, contre 5,7 % en 2015 ;
- **République Centrafricaine** : + 5,1 %, après 4,9 % en 2015 ;
- **Congo** : - 2,8 %, contre + 2,6 % en 2015 ;
- **Gabon** : + 2,4 %, après 2,9 % un an auparavant ;

- Guinée Equatoriale : - 8,5 %, contre - 9,5 % en 2015 ;
- Tchad : - 4,1 %, contre 2,5 % en 2015.

L'activité économique dans la CEMAC en 2016 a été principalement tirée par la demande intérieure avec une contribution de + 2,0 points, contre - 7,3 points en 2015. Pour sa part, la demande extérieure nette a obéré la croissance de 2,1 points, après une contribution sensible de + 9,0 points en 2015.

Tableau 3 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2011 à 2016

	(En pourcentage)					
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Produit intérieur brut	4,1 %	5,7 %	2,5 %	4,8 %	1,7 %	- 0,1 %
Demande intérieure	6,5 %	5,0 %	4,6 %	11,5 %	- 7,3 %	2,0 %
Consommation	4,0 %	0,6 %	1,2 %	9,6 %	- 0,9 %	0,2 %
Publique (Etat)	0,8 %	5,1 %	2,5 %	- 1,4 %	- 1,1 %	0,3 %
Privée	3,2 %	- 4,6 %	- 1,2 %	11,0 %	0,2 %	- 0,1 %
Investissements bruts	2,5 %	4,5 %	3,4 %	1,9 %	- 6,4 %	1,8 %
Formation brute de capital fixe	2,8 %	4,3 %	3,3 %	1,9 %	- 6,2 %	1,7 %
Publique (Etat et Ad. publiques)	1,4 %	2,7 %	- 1,3 %	0,1 %	- 3,2 %	- 1,5 %
Privée (Entreprises et ménages)	1,5 %	1,7 %	4,6 %	1,8 %	- 3,0 %	3,2 %
Secteur pétrolier	0,1 %	0,9 %	2,3 %	0,5 %	- 1,3 %	2,6 %
Secteur non pétrolier	1,4 %	0,7 %	2,3 %	1,4 %	- 1,7 %	0,6 %
Variation des stocks	- 0,3 %	0,2 %	0,1 %	- 0,1 %	- 0,3 %	0,1 %
Demande extérieure nette	- 2,4 %	0,6 %	- 2,1 %	- 6,7 %	9,0 %	- 2,1 %
Exportations des biens et services non facteurs	- 2,4 %	- 0,9 %	- 1,0 %	0,5 %	0,4 %	- 1,6 %
Importations des biens et services non facteurs	0,0 %	1,5 %	- 1,1 %	- 7,2 %	8,6 %	- 0,4 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.1. Demande intérieure

En 2016, la **demande intérieure** a contribué à la croissance à hauteur de 2,0 points, du fait essentiellement de l'accroissement de la consommation publique conjuguée à la bonne tenue des investissements bruts, en particulier dans le secteur pétrolier.

La contribution de la **consommation globale** à la croissance a été de 0,2 point, reflétant l'effet net d'un apport positif de la consommation publique (0,3 % en 2016, contre - 1,1 % en 2015) et négatif de la consommation privée (- 0,1 % en 2016, contre 0,2 % en 2015). La bonne tenue de la consommation publique s'explique essentiellement par l'augmentation de 2,2 % des salaires et traitements des agents des Etats de la zone.

S'agissant des **investissements bruts**, leur contribution à la croissance a été positive en 2016, en relation avec le redressement des investissements pétroliers, particulièrement au Congo. Ainsi, les investissements bruts ont apporté 1,8 point à la croissance en 2016. Les contributions des investissements publics et privés ont respectivement été de - 1,5 point et + 3,2 points. L'apport de l'investissement du secteur pétrolier a été de 2,6 % en 2016 et celui du secteur non pétrolier de 0,6 %.

2.1.2. Demande extérieure nette

En 2016, la demande extérieure nette a grevé la croissance à hauteur de 2,1 points, après + 9,0 points en 2015, en lien avec, d'une part, la contribution négative des exportations (- 1,6 point, contre

+ 0,4 point en 2015), et d'autre part, un recul des importations de - 0,4, contre 8,6 points en 2016.

2.1.3. Offre

En 2016, le ralentissement de l'activité économique dans la CEMAC a été observé dans tous les secteurs, à l'exception du secteur tertiaire, qui a apporté 1,3 point, contre 0,9 point en 2015, en lien principalement avec la bonne tenue des branches des services marchands et non marchands. Le secteur secondaire a contribué négativement à hauteur de 1,0 point, contre -1,1 point en 2015. Dans le secteur primaire, la croissance est devenue négative en 2016, avec une participation de - 0,9 point, contre +1,3 point en 2015.

Le recul de la contribution du **secteur primaire** résulte de la décélération des activités des industries extractives, qui a obéré la croissance de 1,6 point, contre + 1,0 point en 2015. En revanche, l'appui supplémentaire de la branche agropastorale (+ 0,7 point en 2016, contre + 0,3 point en 2015) soutenue par des programmes publics, notamment les projets Agropoles au Cameroun et la Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés (projet GRAINE) au Gabon, n'a pas suffi à compenser cette évolution.

L'apport négatif du **secteur secondaire** découle de l'accentuation des difficultés dans la branche des BTP, suite aux tensions de trésorerie rencontrées par la quasi-totalité des Etats de la CEMAC, lesquelles ont entraîné l'ajustement à la baisse des dépenses en capital et occasionné des arriérés de paiement.

Tableau 4 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2011 à 2016

(En pourcentage)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Secteur primaire	- 1,1 %	0,7 %	- 2,1 %	1,4 %	1,3 %	- 0,9 %
Agriculture, élevage, chasse et pêche	- 0,1 %	0,9 %	- 0,1 %	0,5 %	0,3 %	0,7 %
Sylviculture	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Industries extractives	- 1,0 %	- 0,2 %	- 2,1 %	0,7 %	1,0 %	- 1,6 %
Secteur secondaire	1,9 %	1,5 %	0,7 %	0,3 %	- 1,1 %	- 1,0 %
Industries manufacturières	0,5 %	0,4 %	0,4 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %
Bâtiments et travaux publics	1,0 %	1,1 %	0,1 %	- 0,1 %	- 0,7 %	- 1,4 %
Autres	0,3 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	- 0,6 %	0,2 %
Secteur tertiaire	2,8 %	2,7 %	3,0 %	2,2 %	0,9 %	1,3 %
Services marchands	1,6 %	1,9 %	2,2 %	1,7 %	0,6 %	1,0 %
Services non marchands	1,2 %	0,8 %	0,8 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %
PIB aux coûts des facteurs	3,6 %	5,0 %	1,5 %	3,9 %	1,1 %	- 0,5 %
Droits et taxes à l'importation	0,5 %	0,7 %	1,0 %	0,9 %	0,6 %	0,4 %
PIB aux prix constants du marché	4,1 %	5,7 %	2,5 %	4,8 %	1,7 %	- 0,1 %
PIB du secteur pétrolier	- 0,8 %	- 0,6 %	- 1,9 %	0,8 %	0,1 %	- 1,3 %
PIB du secteur non pétrolier	5,0 %	6,3 %	4,4 %	4,0 %	1,7 %	1,2 %

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2. Prix et compétitivité

2.2.1. Prix

Le taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC s'est établi à 1,1 % en 2016, contre 2,5 % une année auparavant. De même, le taux d'inflation en glissement annuel est revenu à - 0,9 % en décembre 2016, contre + 1,9 % un an plus tôt.

Le recul des pressions inflationnistes en 2016 découle principalement de (i) la diminution des prix des produits alimentaires et des communications dans la quasi-totalité des pays, et (ii) l'amélioration progressive

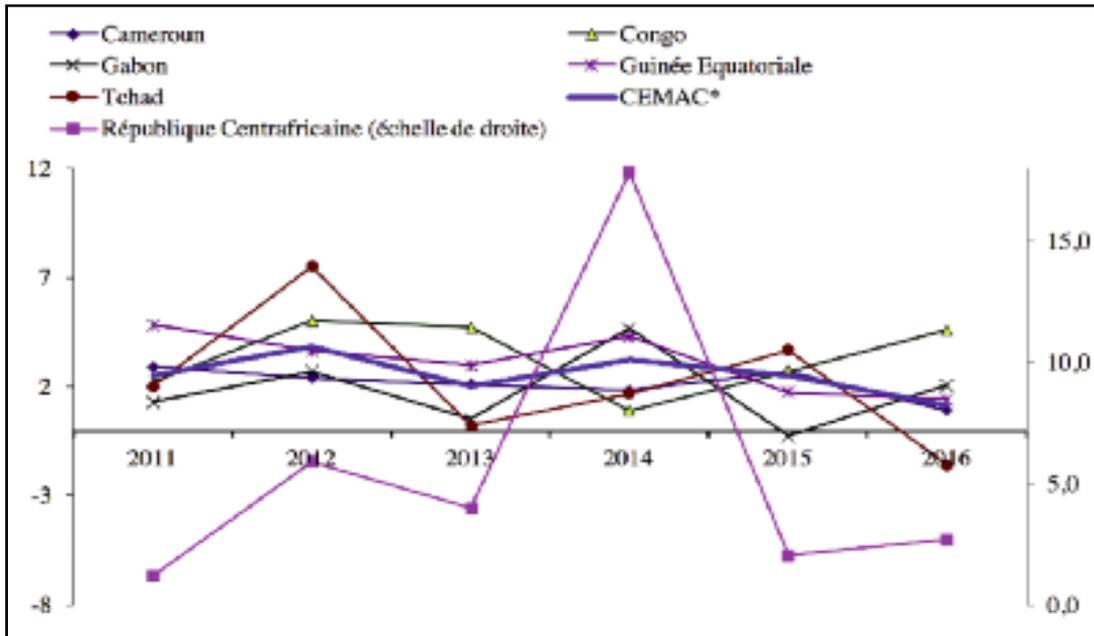
des conditions sécuritaires en République Centrafricaine.

En glissement annuel, la diminution de l'indice des prix à la consommation des ménages de la CEMAC est essentiellement imputable à l'évolution à la baisse des postes suivants : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (- 5,6 %), « boissons alcoolisées et tabac » (- 2,2 %) et « communications » (- 2,2 %). En revanche, les composantes suivantes ont permis d'atténuer cette baisse : « biens et services divers » (+ 5,1 %), « meubles, articles de ménage et entretien courant de la maison » (+ 3,5 %), « logement, eau, gaz, électricité et autres

combustibles » (+ 3,0 %), « transports » (+ 2,5 %), « enseignement » (+ 1,9 %), « loisirs et culture » (+ 1,4 %), « restaurants

et hôtels » (+ 1,2 %), « santé » (+ 0,7 %) et « articles d'habillement et chaussures » (+ 0,3 %).

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de 2011 à 2016
(Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation)



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2.2. Compétitivité

En 2016, la compétitivité des pays de la CEMAC, mesurée par l'évolution de l'indice du taux de change effectif réel (TCER), s'est améliorée avec un gain de positions concurrentielles.

Le TCER s'est accru de 0,7 % en 2016, après avoir reculé de 4,5 % en 2015. Cette évolution est la conséquence d'une réalisation des gains de positions compétitives sur le front des exportations (- 0,7 %)². Elle s'explique principalement

par un différentiel d'inflation favorable³ vis-à-vis des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC, malgré l'appréciation du FCFA par rapport aux principales devises des concurrents et partenaires commerciaux, en dehors du dollar américain. En effet, le taux d'inflation en moyenne annuelle est revenu à + 1,1 % dans la CEMAC, contre + 38,1 % en Argentine, + 1,7 % en République Démocratique du Congo, + 17,5 % au Ghana, + 15,4 % au Nigeria, + 9,0 % au Brésil, + 5,5 % en Inde, + 2,1 % en Belgique, et + 1,3 % aux Etats-Unis. Cette tendance

² La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitaliste, est entièrement off-shore (avec des effets de diffusion en grande partie limités uniquement aux ressources publiques qui en sont tirées et des marges de manœuvre faibles pour accroître la compétitivité de ce secteur). L'influence de l'exploitation pétrolière sur l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

³ Le différentiel d'inflation est dit favorable si la progression des prix est moins forte dans la CEMAC que dans les pays partenaires.

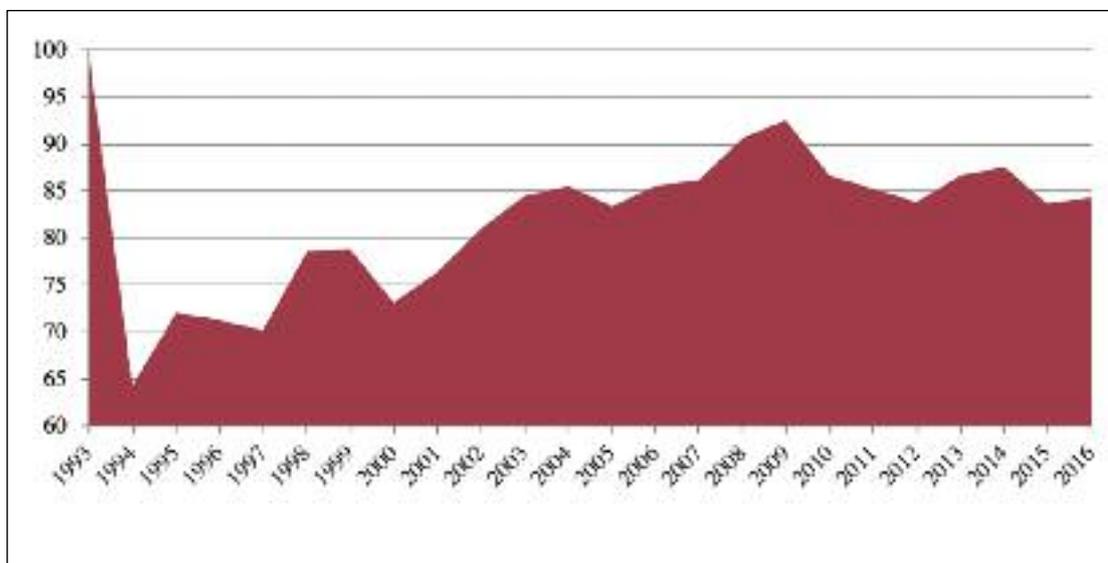
a néanmoins été atténuée par la dépréciation des monnaies des principaux concurrents ou fournisseurs par rapport au FCFA, tels que le pesos Argentin (- 37,1 %), le naira Nigerian (- 25,5 %), la livre sterling du Royaume-Uni (- 20,0 %), le rand Sud-africain (- 13,1 %), la roupie Indienne (- 4,4 %) et le real Brésilien (- 4,4 %).

En 2016, deux pays de la CEMAC sur six ont dégagé des gains de positions concurrentielles, évaluées notamment à - 2,9 % pour le Gabon et - 0,7 % pour le Tchad. Le Cameroun (+ 2,7 %), la République Centrafricaine (+ 2,0 %), le Congo (+ 6,8 %) et la Guinée Equatoriale (+ 1,4 %) ont plutôt enregistré des pertes de positions concurrentielles.

A partir de 1993, les marges cumulées de compétitivité de la Zone sont évaluées à 15,8 % en 2016, contre 28,0 % en 1995. Par pays, ces marges se présentent de la manière suivante : + 26,8 pour le Cameroun, contre + 33,1 % en 1995 ; + 9,2 % pour la République Centrafricaine, contre + 30,5 % en 1995 ; - 8,7 % pour le Congo, contre + 19,4 % en 1995 ; + 30,0 % pour le Gabon, contre + 24,8 % en 1995 ; - 67,0 % pour la Guinée Equatoriale, contre + 15,4 % en 1995 ; et + 22,8 % pour le Tchad, contre + 27,7 % en 1995.

En définitive, sur la base du TCER, la tendance à l'amélioration de la compétitivité des économies de la CEMAC observée depuis un an s'est poursuivie en 2016.

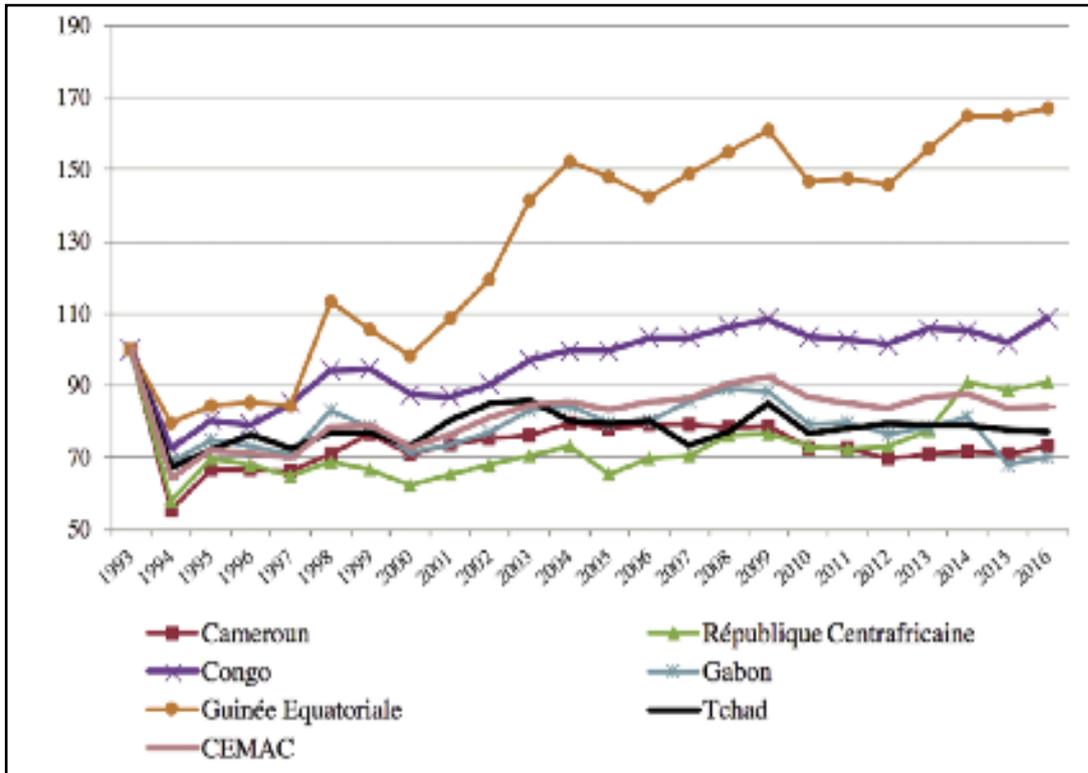
Graphique 7 : Evolution de la compétitivité de la CEMAC de 1993 à 2016
(Base 100 : 1993)



Source : BEAC

Graphique 8 : Evolution du TCER des pays de la CEMAC de 1993 à 2016

(Base 100 : année 1993)



Source : BEAC

2.3. Finances publiques et dette extérieure**2.3.1. Evolution des opérations financières des Etats**

Avec la poursuite de la chute des cours du pétrole brut sur les marchés internationaux, la situation des finances publiques a continué à se dégrader en 2016. Par conséquent, les opérations financières des Etats de la CEMAC se sont soldées par un creusement sensible du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, de 2 796,9 milliards à fin décembre 2016, soit - 6,1 % du PIB, contre un déficit de 1 917,1 milliards, soit - 4,1 % du PIB, un an auparavant.

Les tendances des finances publiques en termes de recettes et dépenses ont été les suivantes :

- un recul drastique des recettes budgétaires de 20,5 %, à 7 385,6 milliards, en raison principalement de l'affaiblissement des recettes pétrolières (- 37,7 %, à 2 274,4 milliards). Pour la première fois depuis 2013, les recettes non pétrolières ont reculé de 9,4 %, à 5 111,2 milliards, suite aux replis des recettes fiscales (- 9,0 %, à 4 566,4 milliards) et non fiscales (- 12,2 %, à 544,8 milliards).
- une baisse des dépenses budgétaires de 9,2 %, à 10 182,5 milliards, en rela-

tion avec le recul des dépenses en capital de 23,8 %, à 3 641,0 milliards. Quant aux dépenses courantes, entre 2015 et 2016, elles ont augmenté de 1,7 %, à 6 541,5 milliards, du fait principalement des dépenses de biens et services.

En 2016, tous les pays de la CEMAC ont enregistré un solde budgétaire, base engagements, hors dons, déficitaire : au Cameroun (- 6,3 % du PIB), en République Centrafricaine (- 4,5 % du PIB), au Congo (- 11,8 % du PIB), au Gabon (- 5,2 % du PIB), en Guinée Equatoriale (- 4,4 % du PIB) et au Tchad (- 4,2 % du PIB).

En 2016, la gestion des finances publiques s'est soldée par une détérioration du solde global (base engagements, hors

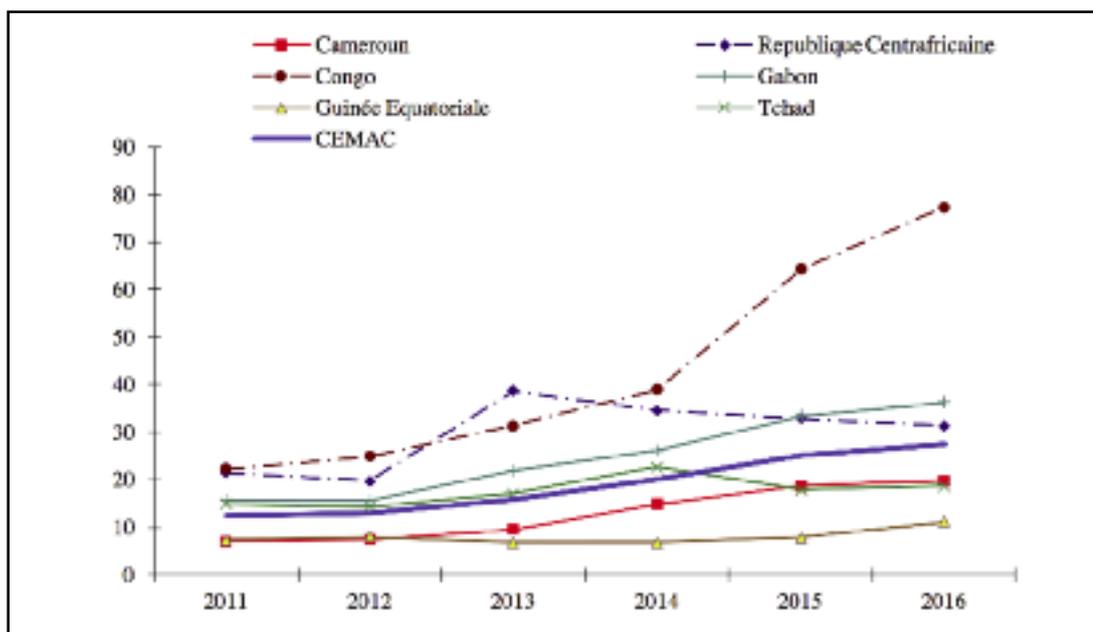
dons) à - 2 796,9 milliards (- 6,1 % du PIB), après un déficit de 1917,1 milliards (- 4,1 % du PIB) un an auparavant. En prenant en compte l'amortissement de la dette extérieure de 811,0 milliards, la réduction des arriérés de paiements de 217,2 milliards, le désengagement net vis-à-vis du système non-bancaire de 344,1 milliards et l'approvisionnement du compte de réserve à la Banque Centrale par le Gabon de 215,0 milliards, le besoin de financement global des Etats s'est établi à 4 190,7 milliards. Il a été couvert, d'une part, par des concours extérieurs comprenant 302,0 milliards de dons et 1 414,3 milliards de tirages sur prêts, 176,0 milliards d'allègement de la dette extérieure, et d'autre part, par des tirages intérieurs nets sur le système bancaire d'un montant de 2 255, 4 milliards.

Tableau 5 : Opérations Financières des Etats de la CEMAC de 2011 à 2016
(en milliards de Francs CFA)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Recettes totales	11 875,5	12 736,4	12 315,0	11 900,6	9 291,6	7 385,6
Recettes pétrolières	7 938,4	8 387,5	7 567,2	6 418,5	3 650,8	2 274,4
Recettes non pétrolières	3 937,0	4 348,8	4 747,8	5 482,1	5 640,8	5 111,2
Recettes fiscales	3 631,5	3 991,2	4 443,3	4 733,5	5 020,1	4 566,4
Recettes non fiscales	305,5	357,6	304,5	748,5	620,7	544,8
Dépenses totales	10 837,0	13 359,6	13 343,4	13 573,1	11 208,7	10 182,5
Dépenses courantes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Salaires et traitements	5 080,0	6 005,7	6 650,7	6 513,2	6 433,4	6 541,5
Biens et services	1 639,7	1 842,8	2 068,6	2 393,3	2 470,2	2 533,0
Transferts et subventions	1 431,2	1 878,4	2 227,3	1 925,3	1 802,3	1 899,0
Intérêts	1 804,6	2 067,4	2 044,6	1 881,5	1 771,5	1 469,6
Dettes extérieures	204,4	217,0	310,2	313,1	389,4	639,9
Dettes intérieures	150,1	169,1	252,7	219,9	259,9	441,0
Dettes intérieures	54,4	47,8	57,5	93,2	129,5	198,9
Dépenses en capital	5 757,0	7 353,9	6 692,7	7 059,9	4 775,3	3 641,0
Sur ressources locales	4 926,3	6 393,9	5 236,1	5 638,7	3 752,8	2 609,4
Sur ressources extérieures	830,6	960,0	1 456,6	1 421,2	1 022,6	1 031,6
Solde primaire	2 073,6	553,7	738,4	61,7	- 505,1	- 1 125,4
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	4,5	1,1	1,5	0,1	- 1,1	- 2,5
Solde budgétaire de base	1 869,2	336,8	428,2	- 251,3	- 894,5	- 1 765,3
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	4,0	0,7	0,9	- 0,5	- 1,9	- 3,8
Déficit global (base engagements hors dons)	1 038,5	- 623,2	- 1 028,4	- 1 672,5	- 1 917,1	- 2 796,9
Déficit global (base engagements dons compris)	1 292,8	- 344,6	- 828,1	- 1 349,4	- 1 677,9	- 2 494,9
Epargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	2 876,4	3 327,5	1 536,6	47,0	- 2 315,4	- 2 428,7
Solde budgétaire de référence	- 1 583,5	- 3 672,2	- 2 364,7	- 1 396,4	637,4	- 66,2
Variations des arriérés (baisse -)	- 357,4	- 305,9	- 557,0	- 475,3	- 289,0	- 217,2
Intérieurs (principal et intérêts)	- 334,6	- 252,2	- 563,1	- 473,6	- 376,3	- 366,3
Extérieurs (principal et intérêts)	- 22,9	- 53,7	6,1	- 1,7	87,3	149,1
Solde global (base trésorerie)	681,1	- 929,1	- 1 585,4	- 2 147,8	- 2 206,2	- 3 014,1
Financement total	- 681,1	929,1	1 585,4	2 147,8	2 206,2	3 014,1
Extérieur	868,2	906,4	1 730,6	1 986,5	2 008,6	1 081,3
Dons	254,3	278,6	200,3	323,1	239,2	302,0
Courants	52,7	54,8	41,2	87,2	41,8	121,2
Projets	201,7	223,8	159,0	235,9	197,4	180,8
Tirages	953,8	1 007,5	2 478,1	2 491,6	2 488,4	1 414,3
Prêts trésorerie et programmes	324,8	271,3	1 180,5	1 306,3	1 663,2	563,5
Prêts-projets	629,0	736,2	1 297,5	1 185,3	825,2	850,8
Amortissements de la dette extérieure	- 345,5	- 414,6	- 974,1	- 850,4	- 1 495,5	- 811,0
Allégements de la dette extérieure	29,2	60,4	66,4	47,6	776,6	176,0
Autres	- 23,6	- 25,5	- 40,0	- 25,4	0,0	0,0
Intérieur	- 1 549,2	22,7	- 145,2	161,3	197,5	1 932,9
Système bancaire	- 803,9	382,6	- 222,5	1 017,6	1 685,9	2 276,9
BEAC, opérations traditionnelles	- 270,8	415,1	- 905,9	1 253,6	1 366,4	1 587,1
BEAC, consolidation refinancement	1,3	1,4	2,6	0,7	0,2	1,6
FMI (net)	1,7	- 1,9	- 12,8	17,5	18,2	27,8
Fonds de Réserve	- 566,4	11,8	528,3	112,2	- 0,4	- 21,5
Banques commerciales, hors rachats...	30,2	- 43,8	165,4	- 366,4	301,5	681,9
Non bancaire	- 745,3	- 359,9	77,3	- 856,3	- 1 488,3	- 344,1
Gap résiduel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde budgétaire global (base engagements- hors dons)	2,2	- 1,2	- 2,0	- 3,2	- 4,1	- 6,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 9 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, hors dons
(en pourcentage du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.3.2. Dette publique extérieure

En 2016, l'encours de la dette publique extérieure des pays de la CEMAC est ressorti à 11 668,5 milliards, en hausse de 318,8 milliards par rapport à 2015. Il s'est légèrement accru de 25,0 % du PIB en 2015, à 27,6 % du PIB en 2016.

Au **Cameroun**, l'encours de la dette publique extérieure a progressé de 9,9 %, pour se situer à 3 766,9 milliards (19,7 % du PIB) en 2016, contre 3 426,8 milliards (18,7 % du PIB) en 2015, imputable principalement aux tirages nets effectués pour un montant de 453,0 milliards.

En **République Centrafricaine**, le stock de la dette publique extérieure à fin 2016 a progressé de 2,6 % par rapport à 2015, pour atteindre 234,2 milliards, correspondant à 31,3 % du PIB en 2016, contre 32,8 % du PIB en 2015.

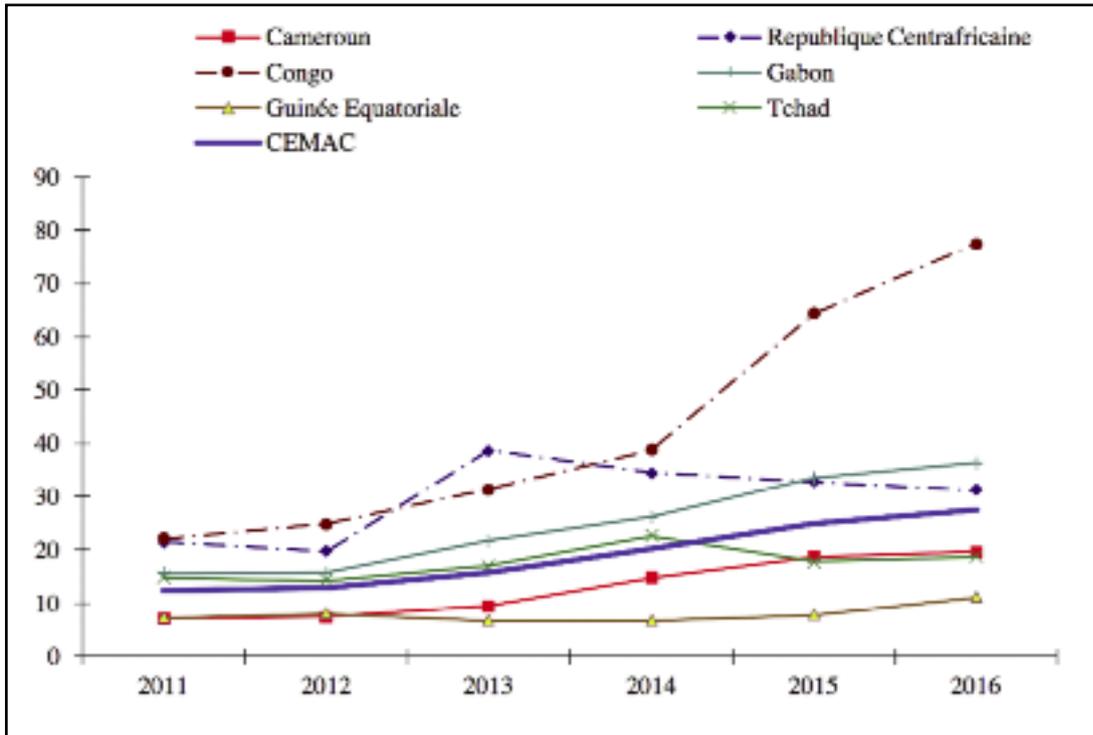
Au **Congo**, la dette publique extérieure s'est inscrite à la hausse de 1,1 %, pour se hisser à 3 138,6 milliards en 2016 (77,4 % du PIB), contre 3 121,3 milliards (64,3 % du PIB) en 2015.

Au **Gabon**, le stock de la dette publique extérieure s'est consolidé de 0,5 %, à 2 568,0 milliards, soit 36,3 % du PIB en 2016, contre 33,4 % PIB un an plus tôt.

En **Guinée Equatoriale**, l'encours de la dette publique extérieure a diminué de 37,3 %, revenant de 676,2 milliards (11,1 % du PIB) en 2015 à 544,4 milliards (7,8 % du PIB) en 2016.

Au **Tchad**, le stock de la dette publique a diminué de 1,0 %, pour se fixer à 1 284,1 milliards (18,7 % du PIB), contre 1 297,7 milliards (17,8 % du PIB) en 2015.

Graphique 10 : Taux d'endettement public extérieur
(en pourcentage du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

En 2016, la balance des paiements des pays membres de la CEMAC a été marquée par une aggravation du déficit des transactions courantes, à 15,6 % du PIB, après 13,4 % du PIB en 2015. En effet, l'excédent de la balance commerciale a fortement chuté, revenant de 1 398,7 milliards en 2015 à 220,4 milliards un an plus tard, en liaison avec la chute des revenus pétroliers. Le déficit structurel de la balance des services s'est aussi considérablement infléchi (- 12,9 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est établi à 3 775,0 milliards en 2016, après 2 490,5 milliards en 2015, du fait essentiellement de la hausse des entrées des capitaux à court terme et de l'augmentation des flux nets des réserves de change.

Au total, le *déficit global de la balance des paiements* s'est aggravé de 3 354,8 milliards en 2016, après 3 266,8 milliards en 2015. Il a été financé par une ponction sur les réserves officielles à hauteur de 3 029,7 milliards et par des financements exceptionnels de 325,1 milliards, dont 176 milliards au titre de l'allègement de la dette du Tchad.

Tous les pays de la CEMAC ont enregistré un déficit des transactions courantes en 2016. Ainsi, au **Cameroun**, le solde extérieur courant a été déficitaire et a atteint - 3,2 % du PIB, après - 3,3 % du PIB en 2015. En **République Centrafricaine**, il s'est fixé à - 1,5 % du PIB, contre - 6,7 % du PIB en 2015. Au **Congo**, il s'est accentué à - 82,8 % du PIB, après - 50,3 % du PIB en 2015. Au **Gabon**, il s'est creusé à - 6,5 % du PIB, contre - 0,5 % du PIB en 2015. En **Guinée Equa-**

toriale, il s'est contracté de - 12,2 % du PIB en 2015 à - 18,2 % en 2016. Enfin, au Tchad, il s'est établi à - 17,6 % du PIB, contre - 16,9 % un an auparavant.

Afin de faire face à l'amenuisement des ressources pétrolières induites concomitamment par la chute des cours du baril de pétrole brut et de leur production, les Etats de la CEMAC ont largement recouru au financement inté-

rieur, principalement auprès du système bancaire. En outre, le niveau de l'endettement extérieur de la Zone s'est accru pour se situer autour de 27,6 % du PIB en 2016, contre 25,0 en 2015. Le ratio du service de la dette extérieure sur les recettes budgétaires a atteint 23,5 % en 2016, après 17,2 % en 2015. Enfin, le service de la dette extérieure a représenté 14,6 % des exportations de biens et services en 2016, contre 10,9 % en 2015.

Tableau n° 6 : Balance des paiements des Etats de la CEMAC de 2011 à 2016

(en milliards de FCFA)

	Cameroun		Republique Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC								
	2014	2015	2016 (a)	2014	2015	2016 (a)	2014	2015	2016 (a)	2014	2015	2016 (a)	2014	2015	2016 (a)						
SOLDE DU COMPTE COURANT	- 631,3	- 605,8	- 605,1	- 51,6	- 64,0	- 14,9	337,8	- 2720,1	- 3966,1	698,7	- 41,2	- 512,4	- 459,3	- 1271,6	- 743,1	- 1572,9	- 1227,4	- 1230,7	- 2085,7	- 6289,0	- 7148,2
Solde du commerce extérieur	- 160,9	- 131,9	- 121,8	- 144,1	- 141,8	- 115,6	1712,8	- 655,9	- 1383,8	2761,3	1666,8	989,2	3537,9	1279,4	1220,0	- 452,9	- 259,0	- 291,7	8846,8	1398,7	220,4
Exportations	3305,5	3173,7	2710,0	48,6	50,7	61,6	4383,9	2767,0	4586,4	3309,3	2605,0	6250,8	3364,3	2458,3	1734,4	1321,5	1051,4	19293,0	13208,0	10895,1	
Importations	- 3466,4	- 3305,6	- 2831,8	- 192,7	- 192,5	- 177,2	- 2671,1	- 3422,9	- 3601,5	- 1825,1	- 1642,5	- 1615,8	2,4	2,0	2,0	- 2187,2	- 1580,5	- 1343,1	- 12446,2	- 11809,3	- 10474,7
Balance des services	- 310,2	- 403,0	- 333,2	- 57,0	- 52,7	- 41,2	- 1527,0	- 1959,9	- 1814,2	- 945,1	- 871,5	- 842,4	- 1674,4	- 1202,2	- 851,3	- 1220,6	- 1038,7	- 932,2	- 5734,3	- 5527,0	- 4814,5
Dont :																					
Fret et assurance	- 202,0	- 241,4	- 143,2	- 51,7	- 51,6	- 46,3	- 294,7	- 343,5	- 636,7	- 297,8	- 267,7	- 277,1	- 477,7	- 361,1	- 222,3	- 391,5	- 314,1	- 264,9	- 1715,3	- 1579,5	- 1590,6
Services officiels	8,8	10,5	25,8	45,8	50,7	53,0	- 2,4	- 2,5	- 2,2	- 34,6	- 34,5	- 35,2	- 9,2	41,2	42,0	39,7	40,4	39,7	48,0	105,7	123,1
Voyages et séjours	- 17,0	- 70,0	- 65,7	- 42,0	- 39,6	- 35,9	- 100,0	- 164,6	- 161,4	- 293,0	- 285,6	- 298,7	- 108,9	- 62,3	- 55,2	- 712,0	- 412,1	- 380,4	- 657,3	- 716,1	- 709,4
Autres services privés	- 54,3	- 40,3	- 38,3	- 7,2	- 10,1	- 9,7	- 1072,7	- 1308,0	- 875,8	- 280,4	- 257,1	- 203,0	- 1017,6	- 788,1	- 608,6	- 60,3	- 258,9	- 234,1	- 3144,2	- 2815,6	- 2115,8
Autres transports et autres assurances	- 45,7	- 61,8	- 111,8	- 2,0	- 2,1	- 2,2	- 57,3	- 140,2	- 138,0	- 39,3	- 26,5	- 28,3	- 61,0	- 31,9	- 7,2	- 122,0	- 179,8	- 211,4	- 265,5	- 521,4	- 821,7
Balance des revenus	- 337,5	- 258,3	- 377,0	0,3	0,4	6,4	132,0	- 21,3	- 688,2	- 873,7	- 591,7	- 412,3	- 2058,3	- 1075,0	- 851,8	- 35,5	- 37,8	- 40,2	- 3259,2	- 2125,7	- 2534,2
Rémunération des salariés	27,2	26,5	46,0	7,5	8,0	8,5	4,9	1,3	2,3	- 7,8	- 9,2	- 9,7	- 62,6	- 49,9	- 47,4	- 86,5	- 142,0	- 171,2	- 86,4	- 61,1	- 40,5
Revenus des investissements	- 364,7	- 284,8	- 423,0	- 7,2	- 7,6	- 2,0	127,1	- 22,6	- 690,5	- 865,9	- 582,5	- 402,6	- 1995,6	- 1025,1	- 804,4	- 24,7	- 44,3	- 112,0	- 3192,8	- 2094,6	- 2493,7
dont intérêt dette extérieure publique	- 67,0	- 53,0	- 131,0	- 3,2	- 3,3	- 3,6	- 15,0	- 16,1	- 20,8	- 93,9	- 128,1	- 132,2	- 16,0	- 15,1	- 41,5	- 24,7	- 44,3	- 112,0	- 219,9	- 259,9	- 441,0
dont intérêt dette extérieure privée	- 307,3	- 293,2	- 307,9	- 5,6	- 5,9	- 0,3	137,6	- 26,7	- 690,2	- 818,2	- 466,4	- 812,6	- 1984,2	- 1011,3	- 764,5	- 65,1	- 101,1	- 62,7	- 3042,7	- 1934,7	- 2138,1
Soide des transferts courants	177,4	187,4	226,9	149,3	130,1	135,4	20,1	- 84,0	- 79,9	- 243,8	- 244,8	- 246,9	- 264,6	- 273,8	- 260,0	222,5	250,1	204,6	61,0	- 35,0	- 19,9
Privé	123,0	144,8	162,1	55,8	62,9	70,7	1,7	- 94,6	- 90,5	- 143,1	- 145,2	- 147,3	- 201,2	- 171,0	- 162,2	220,6	223,5	121,9	56,7	20,4	- 45,3
Public	54,5	42,6	64,8	93,6	67,2	64,8	18,4	10,6	10,6	- 100,7	- 99,6	- 99,6	- 63,4	- 102,8	- 97,8	1,9	26,6	82,7	4,3	- 55,4	25,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	879,5	1179,3	- 212,9	95,9	47,9	36,9	- 39,1	1135,5	2885,3	- 368,5	- 95,2	124,8	426,0	253,2	216,2	2387,2	- 30,3	724,7	3381,0	2490,5	3775,0
Compte de capital	92,1	12,9	39,8	17,3	36,6	23,8	- 2,3	- 6,4	40,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	127,7	527,9	53,6	234,7	571,0	157,6
Publics (nets)	45,3	11,1	36,0	17,3	36,6	23,8	3,6	0,0	40,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	130,5	530,8	56,5	196,7	578,4	156,6
Privés (nets)	46,8	1,8	3,8	0,0	0,0	0,0	- 5,9	- 6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 2,8	- 2,9	- 2,9	38,0	- 7,5	0,9
Comptes d'opérations financières	787,4	1166,4	- 252,8	78,6	11,3	13,1	- 36,8	1141,9	2844,9	- 368,5	- 95,2	124,8	426,0	253,2	216,2	2259,5	- 558,2	671,1	3146,3	1919,5	3617,5
Investissements directs (nets)	364,2	377,5	369,9	4,3	3,2	4,1	1109,8	1688,8	2114,3	370,2	196,0	241,6	562,5	701,7	125,5	1398,6	153,8	345,6	3809,6	3121,0	3200,9
Investissements de portefeuille (nets)	- 31,5	416,5	- 38,5	0,0	0,0	0,0	- 0,8	- 0,8	- 0,8	0,0	0,0	0,0	- 12,1	- 1,4	0,0	4,3	0,0	0,0	- 40,1	414,3	- 39,3
Autres investissements nets	454,7	372,4	- 584,1	74,4	8,1	9,0	- 1145,8	- 546,1	731,4	- 738,7	- 291,2	- 116,7	- 124,3	- 447,1	90,8	856,7	- 712,0	325,5	- 623,2	- 1615,8	465,9
ERREURS ET OMISSIONS	- 219,3	- 172,3	459,0	- 3,4	- 9,7	- 19,1	- 103,7	157,3	105,3	- 444,3	- 136,5	- 419,3	- 553,2	172,2	- 184,8	- 835,6	162,0	1,3	- 1752,5	531,7	18,4
SOLDE GLOBAL	28,9	401,1	- 359,0	40,9	- 25,8	2,9	194,9	- 1427,3	- 975,5	- 444,3	- 136,5	- 419,3	- 586,5	- 846,1	- 711,7	- 21,4	- 1095,7	- 504,7	- 457,2	- 8266,8	- 3354,8
FINANCEMENT	- 28,9	- 401,1	359,0	- 40,9	25,8	- 2,9	- 194,9	1427,3	975,5	- 114,1	- 272,9	- 806,9	586,5	846,1	711,7	- 21,4	- 1095,7	- 504,7	457,2	3266,8	3354,8
Variation des réserves officielles (baisse +)	- 28,9	- 401,1	359,0	- 39,2	20,6	- 11,6	- 194,7	1327,6	880,1	114,1	272,9	806,9	586,5	846,1	711,7	- 6,6	389,2	447,7	411,3	2402,9	3029,7
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	- 1,8	5,2	8,7	- 0,3	99,7	95,4	19,9	52,4	164,0	0,0	0,0	0,0	28,0	706,6	57,0	45,9	863,9	325,1
Variation des amériés extérieurs (baisse -)	0,0	0,0	0,0	- 1,8	0,0	8,7	- 0,3	99,7	95,4	0,3	9,1	18,0	0,0	0,0	0,0	0,0	- 21,5	27,0	- 1,7	87,3	149,1
Allégements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	19,6	43,3	146,0	0,0	0,0	0,0	28,0	728,1	30,0	47,6	776,6	176,0

Sources : BEAC et Administrations nationales ; (a) Estimations BEAC

2.5. Secteur monétaire

L'évolution des agrégats monétaires de la CEMAC au cours de l'année 2016 a été influencée par plusieurs facteurs parmi lesquels (i) une décélération de la croissance économique ; (ii) une aggravation des tensions de trésorerie publique dans certains pays ; et (iii) une détérioration des comptes extérieurs en relation avec la persistance de la faiblesse des cours des matières premières.

Dans ce contexte, la situation monétaire de la Sous-région à fin décembre 2016, comparée à fin décembre 2015, a été caractérisée par une baisse de la masse monétaire induite par la forte chute des avoirs extérieurs nets. Elle a néanmoins été tempérée par la progression du crédit intérieur.

L'encours du crédit intérieur a en effet augmenté de 3 002,4 milliards, soit + 40,9 % par rapport à son niveau à fin décembre 2015, pour se situer à 10 139,7 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution est imputable à l'effet combiné de la hausse des concours bancaires au secteur privé (5,2 %) et du passage de la position nette créditrice des États à une position nette débitrice vis-à-vis des institutions monétaires.

La position nette des Gouvernements vis-à-vis du système monétaire s'est établie à 2 498,1 milliards au 31 décembre 2016, en hausse de 2 302,0 milliards par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement de la dette des États à l'égard des banques (+ 2 205,5 milliards), en liaison avec l'accroissement des émissions de titres publics dans la Zone.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont baissé de 3 243,0 milliards, soit - 57,2 % au terme des douze mois de l'année 2016, pour ressortir à 2 425,1 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution s'explique principalement par le reflux simultané de 39,1 milliards des avoirs extérieurs nets des établissements de crédit et de 3 203,9 milliards de la Banque Centrale. Les réserves officielles de change de la BEAC ont chuté de 3 144,9 milliards, pour revenir à 3 093,3 milliards à fin décembre 2016. Il en a découlé un taux de couverture extérieure de la monnaie de 59,1 %, contre 77,2 % en décembre 2015. Les réserves brutes de change en mois d'importations de biens et services sont revenues de 3,8 mois en 2015 à 2,2 mois en 2016. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en hausse de 59,0 milliards, s'établissant à 831,4 milliards.

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) a enregistré un repli de 5,6 % après - 1,3 % en 2015. Cette baisse s'est reflétée à travers le recul des dépôts dans les banques de 501,2 milliards (- 8,8 %) et de la circulation fiduciaire de 156,7 milliards (- 6,1 %).

De manière spécifique, les agrégats monétaires se sont comportés comme suit dans les pays de la CEMAC :

2.5.1. Masse monétaire

La contraction monétaire dans la sous-région en 2016 masque une évolution contrastée entre les pays. Si la masse monétaire s'est repliée au Congo, en Guinée Équatoriale, au Gabon et au Tchad, elle a connu une expansion au Cameroun et en République Centrafricaine.

Tableau 7 : Situation monétaire résumée de la CEMAC
Décembre 2014 - Décembre 2016

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Avoirs extérieurs nets	7 878 859	5 668 098	2 425 122	- 28,1	- 57,2
Crédit intérieur net	5 062 563	7 196 348	10 139 707	42,1	40,9
Créances nettes sur les Etats	- 1 798 114	- 345 733	2 205 483	80,8	737,9
dont PNG	- 1 514 923	196 129	2 498 149	112,9	1 173,7
Crédits à l'économie	6 860 677	7 542 081	7 934 224	9,9	5,2
Masse monétaire	11 395 139	11 250 235	10 615 589	- 1,3	- 5,6
Autres Postes Nets	1 546 283	1 614 211	1 949 240	4,4	20,8
Fonds propres	2 261 612	2 572 640	3 118 840	13,8	21,2
Divers	- 715 329	- 958 429	- 1 169 600	- 34,0	- 22,0

Source : BEAC

Tableau 8 : Evolution de la masse monétaire
Décembre 2014 - Décembre 2016

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	3 645 154	3 957 918	4 155 478	8,6	5,0
République Centrafricaine	245 684	257 082	273 685	4,6	6,5
Congo	2 624 912	2 330 125	1 971 832	- 11,2	- 15,4
Gabon	2 226 157	2 259 931	2 056 198	1,5	- 9,0
Guinée Equatoriale	1 577 778	1 407 204	1 181 613	- 10,8	- 16,0
Tchad	1 042 891	1 002 376	922 225	- 3,9	- 8,0
Ajustements intra-communautaires	32 563	35 599	54 558	9,3	53,3
CEMAC	11 395 139	11 250 235	10 615 589	- 1,3	- 5,6

Source : BEAC

En termes de contribution à l'évolution de la masse monétaire M2 de la CEMAC, celles du Congo, de la Guinée Équatoriale et du Gabon ont été de - 3,2 points, - 2,0 points et - 1,6 point respectivement. Le Cameroun a enregistré une contribution positive (+ 1,8 point), tandis que celles de la République Centrafricaine et du Tchad ont été marginales.

L'analyse de la structure de la masse monétaire entre décembre 2015 et décembre 2016 met en exergue un repli de la part relative de la monnaie scripturale, qui est revenue de 50,8 % à 49,1 %, et de celle de la monnaie fiduciaire, qui a perdu 0,1 point au profit de celle de la quasi-monnaie, qui a enregistré une progression de 1,8 point.

Tableau 9 : Evolution des composantes de la masse monétaire
(Décembre 2014 – Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
A - Disponibilités Monétaires	8 570 781	8 299 402	7 641 467	73,8	72,0
dont : Monnaie Fiduciaire	2 556 413	2 583 761	2 427 059	23,0	22,9
Monnaie Scripturale	6 014 368	5 715 641	5 214 408	50,8	49,1
B - Quasi-monnaie	2 824 358	2 950 833	2 974 122	26,2	28,0
Masse monétaire	11 395 139	11 250 235	10 615 589	100,0	100,0

Monnaie fiduciaire par pays

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	635 687	801 860	897 148	26,1	11,9
République Centrafricaine	138 107	134 630	143 559	- 2,5	6,6
Congo	667 363	622 121	511 404	- 6,8	- 17,8
Gabon	357 298	379 031	358 418	6,1	- 5,4
Guinée Equatoriale	280 402	222 433	174 846	- 20,7	- 21,4
Tchad	477 556	423 686	334 108	- 11,3	- 21,1
CEMAC	2 556 413	2 583 761	2 427 059	1,1	- 6,1

Monnaie scripturale par pays

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	1 697 078	1 734 241	1 773 180	2,2	2,2
République Centrafricaine	65 444	70 787	75 047	8,2	6,0
Congo	1 614 218	1 370 244	1 108 673	- 15,1	- 19,1
Gabon	1 051 484	1 086 340	980 456	3,3	- 9,7
Guinée Equatoriale	1 072 364	935 827	760 420	- 12,7	- 18,7
Tchad	488 573	488 481	478 577	0,0	- 2,0
Ajustements intracommunautaires	25 207	29 721	38 055	17,9	28,0
CEMAC	6 014 368	5 715 641	5 214 408	- 5,0	- 8,8

Quasi-monnaie par pays

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	1 312 389	1 421 817	1 485 150	8,3	4,5
République Centrafricaine	42 133	51 665	55 079	22,6	6,6
Congo	343 331	337 760	351 755	- 1,6	4,1
Gabon	817 375	794 560	717 324	- 2,8	- 9,7
Guinée Equatoriale	225 012	248 944	246 347	10,6	- 1,0
Tchad	76 762	90 209	109 540	17,5	21,4
Ajustements intracommunautaires	7 356	5 878	8 927	- 20,1	51,9
CEMAC	2 824 358	2 950 833	2 974 122	4,5	0,8

Source : BEAC

2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

ainsi revenue de 5 668,1 milliards à 2 425,1 milliards entre 2015 et 2016.

L'année 2016 a été marquée par une baisse continue et soutenue des avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC. La position extérieure nette du système monétaire de la CEMAC est

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire des pays de la CEMAC ont évolué comme indiqué dans le tableau 10 ci-dessous.

Tableau 10 : Evolution des avoirs Extérieurs Nets du système monétaire
(Décembre 2014 - Décembre 2016)⁽¹⁾

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	1 668 554	2 110 304	1 438 004	26,5	- 31,9
République Centrafricaine	51 698	42 225	62 960	- 18,3	49,1
Congo	2 738 141	1 545 728	461 445	- 43,5	- 70,1
Gabon	1 303 754	1 119 060	460 304	- 14,2	- 58,9
Guinée Equatoriale	1 629 105	854 095	162 716	- 47,6	- 80,9
Tchad	522 728	88 599	- 303 680	- 83,1	- 442,8
Services Centraux	321 821	505 615	725 843	57,1	43,6
Ajustements intracommunautaires	- 356 942	- 597 528	- 582 470	- 67,4	2,5
CEMAC	7 878 859	5 668 098	2 425 122	- 28,1	- 57,2

(1) () Avoirs Extérieurs (-) Engagements Extérieurs

Source : BEAC

Les **avoirs extérieurs nets de la BEAC** ont connu une forte chute. Ils se sont repliés de 58,6 %, après - 28,9 % en 2015, pour se situer à 2 261,9 milliards en décembre 2016. Cette contreperformance résulte essentiellement de la baisse

des avoirs extérieurs nets enregistrée dans tous les États de la CEMAC, excepté en République Centrafricaine. Les baisses les plus sensibles ont été observées au Tchad et en Guinée Équatoriale dont les soldes sont devenus négatifs.

Tableau 11: Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
(Décembre 2014 - Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	1 447 084	1 848 221	1 105 557	227,7	- 40,2
République Centrafricaine	47 595	26 975	46 943	- 43,3	74,0
Congo	2 571 653	1 273 517	393 419	- 50,5	- 69,1
Gabon	1 221 608	1 001 112	371 243	- 18,0	- 62,9
Guinée Equatoriale	1 546 025	699 888	- 11 777	- 54,7	- 101,7
Tchad	534 550	145 400	- 302 223	- 72,8	- 307,9
Services Centraux	321 821	505 615	725 843	57,1	43,6
CEMAC	7 690 333	5 465 905	2 261 989	- 28,9	- 58,6

Source : BEAC

Le repli des avoirs extérieurs nets de la BEAC a résulté simultanément de la baisse des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale et de la hausse des engagements officiels extérieurs.

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont enregistré une chute de 50,4 % entre 2015 et 2016. Cette situation s'explique principalement par(i)

la forte diminution des avoirs au Trésor français (- 64,8 %), et (ii) le recul des avoirs en devises gérés par la Salle des Marchés et des avoirs en DTS. Toutefois, l'ampleur de cette baisse a été quelque peu atténuée par la progression de la position de réserve au FMI et du solde du compte Encaisse-Or qui ont crû respectivement de 145,1 % et de 11,3 %.

Tableau 12 : Evolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC par composantes

(Décembre 2014 - Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Encaisse-Or	102 406	129 210	143 865	26,2	11,3
Compte d'opérations	4 974 364	3 288 317	1 155 952	- 33,9	- 64,8
Avoirs en DTS	178 399	200 057	189 567	12,1	- 5,2
Position de réserve au FMI	7 582	9 095	22 293	20,0	145,1
Autres avoirs en devises (1)	3 514 726	2 611 600	1 581 722	- 25,7	- 39,4
CEMAC	8 387 471	6 238 279	3 093 399	- 25,6	- 50,4

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

Quant aux engagements officiels extérieurs, ils ont augmenté de 7,6 % pour s'établir à 831,4 milliards en 2016. Cette évolution résulte de l'accroissement des

engagements extérieurs de la BEAC (+ 6,7 %) et des recours des États aux concours du FMI (+ 10,8 %) entre 2015 et 2016.

Tableau 13 : Evolution des engagements officiels extérieurs

(Décembre 2014 - Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	541 583	598 581	638 793	10,5	6,7
Recours aux crédits du FMI	155 555	173 793	192 617	11,7	10,8
TOTAL	697 138	772 374	831 410	10,8	7,6

(1) Y compris les engagements non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

La **position extérieure nette des banques** s'est repliée de 19,3 % pour se situer à 163,1 milliards en décembre 2016, contre 202,2 milliards douze mois plus tôt. Cette évolution résulte principa-

lement de la baisse observée au Congo (- 75,0 %) et au Gabon (- 24,5 %), malgré la hausse enregistrée dans les autres États membres de la CEMAC.

Tableau 14 : Evolution de la position extérieure nette des banques
(Décembre 2014 - Décembre 2016)¹

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Avoirs extérieurs bruts	673 041	735 487	755 283	9,3	2,7
Engagements extérieurs (2)	484 515	533 294	592 150	10,1	11,0
CEMAC (Solde net)	188 526	202 193	163 133	7,2	- 19,3
Cameroun	221 470	262 083	332 447	18,3	26,8
République Centrafricaine	4 103	15 250	16 017	271,7	5,0
Congo	166 488	272 211	68 026	63,5	- 75,0
Gabon	82 146	117 948	89 061	43,6	- 24,5
Guinée Equatoriale	83 080	154 207	174 493	85,6	13,2
Tchad	- 11 822	- 56 801	- 1 457	- 380,5	97,4
Ajustements intracommunautaires	- 356 939	- 562 705	- 515 454	- 57,6	8,4

(1) Avoirs extérieurs
Source : BEAC

(-) Engagements extérieurs

(2) Y compris la dette postale

2.5.3. Crédit intérieur

Dans la CEMAC, l'encours du crédit intérieur a augmenté de 2 943,3 milliards (+ 40,9 %), pour s'établir à 10 139,7 milliards en décembre 2016, consécutivement au passage de la position nette créditrice (- 345,7 milliards) des États vis-

à-vis du système monétaire à une position nette débitrice (2 205,5 milliards). Cette évolution résulte principalement de la forte hausse des effets publics (+ 136,8 % après 22,8 % en 2015) et des dettes des Trésors et des Postes envers les banques (+ 70,2 % après 5,0 % en 2015).

Tableau 15 : Evolution du crédit intérieur
(Décembre 2014 - Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Créances nettes sur les Etats	- 1 803 743	- 345 733	2 205 483	80,8	-
Crédits à l'économie	6 860 677	7 542 081	7 934 224	9,9	5,2
CEMAC	5 056 934	7 196 348	10 139 707	42,3	40,9
Cameroun	2 273 682	2 231 549	3 146 932	- 1,9	41,0
République Centrafricaine	247 361	267 743	263 345	8,2	- 1,6
Congo	53 348	997 880	1 744 317	1 770,5	74,8
Gabon	1 162 825	1 359 808	1 753 406	16,9	28,9
Guinée Equatoriale	353 997	933 152	1 374 555	163,6	47,3
Tchad	623 176	926 983	1 168 696	48,8	26,1
Ajustements intracommunautaires	342 545	479 233	688 456	39,9	43,7

Source : BEAC

Tableau 16 : Evolution des créances nettes sur les États par composante
(Décembre 2014 - Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Créances des Trésors et des Postes	4 312 407	3 868 907	2 361 732	- 10,3	- 39,0
Encaisse et Institut d'émission	2 870 658	2 443 974	987 016	- 14,9	- 59,6
Dépôts dans les banques	1 441 749	1 424 933	1 374 716	- 1,2	-3,5
Dettes des Trésors et des Postes	2 514 293	3 523 174	4 567 215	40,1	29,6
Envers la BEAC	1 277 744	2 214 087	2 446 104	73,3	10,5
Avances en comptes courants	1 193 877	2 130 220	2 360 435	78,4	10,8
Créances consolidées sur l'Etat (1)	83 867	83 867	85 669	0,0	2,1
Envers le FMI (2)	155 555	173 793	192 617	11,7	10,8
Envers les banques	1 076 050	1 130 350	1 923 550	5,0	70,2
Effets publics	339 149	416 317	985 774	22,8	136,8
Autres	736 901	714 033	937 776	- 3,1	31,3
Contrevaleur dette extérieure des CCP (Dette postale)	4 944	4 944	4 944	0,0	0,0
Position nette	- 1 798 114	- 345 733	2 205 483	80,8	-

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat.

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement Compensatoire et Fonds Fiduciaire)

Source : BEAC

En 2016, la situation des États de la CEMAC vis-à-vis du système monétaire s'est dégradée sauf en République Centrafricaine où les créances nettes sur l'Etat se sont repliées de 13,9 %. Les créances nettes du système monétaire

sur l'Etat ont crû de + 947,7 % au Gabon et de 65,0 % au Tchad. En revanche, la position nette créditrice est devenue débitrice au Cameroun, au Congo et en Guinée Équatoriale.

Tableau 17: Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux (1)
(Décembre 2014 - Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	- 203 385	- 610 940	115 021	- 200,4	-
République Centrafricaine	128 034	148 078	127 497	15,7	- 13,9
Congo	- 984 388	- 142 196	505 566	85,6	-
Gabon	- 228 260	55 765	584 267	124,4	947,7
Guinée Equatoriale	- 618 905	- 176 022	224 263	71,6	-
Tchad	71 378	323 971	534 552	353,9	65,0
Ajustements intracommunautaires	31 783	55 611	114 317	75,0	105,6
CEMAC	- 1 803 743	- 345 733	2 205 483	80,8	-

(1) (+) Créances sur les Etats

(-) Dettes envers les Etats

Source : BEAC

Les **concours bancaires à l'économie** dans la CEMAC ont connu un accroissement de 392,1 milliards (soit + 5,2 %) pour se situer à 7 934,2 milliards en 2016. L'essentiel des crédits octroyés sont à court terme (59,9 %). Cependant, il a été enregistré une progression de 12,4 % des crédits à moyen terme. Les crédits à l'économie ont profité principalement aux branches « *Transports, activités des auxiliaires de transports et télécommunications* » (17,8 %),

« *commerce de gros et de détail – restauration et hôtellerie* » (15,3 %), « *Bâtiment et travaux publics* » (14,7 %), « *production de services destinés à la collectivité, de services sociaux et de services personnels* » (10,3 %), et « *industries manufacturières* » (10,1 %). Les crédits à l'économie accordés à ces cinq branches ont représenté près de 70 % du total des crédits des banques à la clientèle non bancaire résidente.

Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité
(Décembre 2014 - Décembre 2016)

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Crédits à court terme	4 332 338	4 691 115	4 754 390	8,3	1,3
Crédits à moyen terme	2 375 196	2 667 873	2 999 696	12,3	12,4
Crédits à long terme	153 143	183 093	180 138	19,6	- 1,6
CEMAC	6 860 677	7 542 081	7 934 224	9,9	5,2
Cameroun	2 477 067	2 842 489	3 031 911	14,8	6,7
République Centrafricaine	119 327	119 665	135 848	0,3	13,5
Congo	1 037 736	1 140 076	1 238 751	9,9	8,7
Gabon	1 391 085	1 304 043	1 169 139	- 6,3	- 10,3
Guinée Equatoriale	972 902	1 109 174	1 150 292	14,0	3,7
Tchad	551 798	603 012	634 144	9,3	5,2
Ajustements intracommunautaires	310 762	423 622	574 139	36,3	35,5

Crédits à court terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	1 560 959	1 769 322	1 795 899	13,3	1,5
République Centrafricaine	84 587	82 028	79 574	- 3,0	- 3,0
Congo	515 484	529 229	554 518	2,7	4,8
Gabon	728 708	703 999	665 095	- 3,4	- 5,5
Guinée Equatoriale	823 804	956 994	987 393	16,2	3,2
Tchad	406 908	454 321	494 931	11,7	8,9
Ajustements intracommunautaires	211 888	195 222	176 980	- 7,9	- 9,3
CEMAC	4 332 338	4 691 115	4 754 390	8,3	1,3

Crédits à moyen terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	851 910	998 806	1 145 909	17,2	14,7
République Centrafricaine	32 699	26 304	53 819	- 19,6	104,6
Congo	503 921	586 853	662 113	16,5	12,8
Gabon	630 089	567 933	474 378	- 9,9	- 16,5
Guinée Equatoriale	132 232	137 954	147 745	4,3	7,1
Tchad	126 265	123 784	120 541	- 2,0	- 2,6
Ajustements intracommunautaires	98 080	226 239	395 191	130,7	74,7
CEMAC	2 375 196	2 667 873	2 999 696	12,3	12,4

Crédits à long terme

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	2014	2015	2016	2014-2015	2015-2016
Cameroun	64 198	74 361	90 103	15,8	21,2
République Centrafricaine	2 041	11 333	2 455	455,3	- 78,3
Congo	18 331	23 994	22 120	30,9	- 7,8
Gabon	32 288	32 111	29 666	- 0,5	- 7,6
Guinée Equatoriale	16 866	14 226	15 154	- 15,7	6,5
Tchad	18 625	24 907	18 672	33,7	- 25,0
Ajustements intracommunautaires	794	2 161	1 968	172,2	- 8,9
CEMAC	153 143	183 093	180 138	19,6	- 1,6

Source : BEAC

3. Intégration régionale

3.1. Surveillance multilatérale

L'exercice de la surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur quatre critères de convergence et sur un ensemble d'indicateurs de performance macroéconomique⁴ des économies des Etats membres.

3.1.1. Critères de convergence

Au 31 décembre 2016, le ratio **solde budgétaire de base sur le PIB nominal** a été déficitaire de 2,2 % en 2016, contre - 1,2 % un an auparavant, au niveau global de la Communauté. Seul, le Cameroun a respecté ce critère (+ 0,8 %). Les cinq autres pays ont enregistré les niveaux suivants : République Centrafricaine (- 1,5 %), Congo (- 5,3 %), Gabon (- 2,2 %), Guinée Equatoriale (- 7,4 %) et Tchad (- 3,3 %).

Concernant les deux critères complémentaires relatifs au solde budgétaire de base, il est ressorti que :

- **le solde budgétaire de base structurel**⁵ a été excédentaire de 4,7 % du PIB en 2015 est revenu à 3,2 % du PIB en 2016 pour la Communauté. Ce solde est ressorti positif pour le Congo (+ 7,9 %), le Gabon (+ 4,8 %), Guinée Equatoriale (+15,1%), et le Tchad (+ 3,7 %). Il a été négatif pour le Cameroun (- 2,8 %) et la République Centrafricaine (- 1,8 %) ;

- **le déficit budgétaire de base, hors pétrole** a légèrement baissé au niveau de la Communauté, revenant à 9,7 % du PIB contre 10,4 % du PIB hors pétrole en 2015. Par pays, il se présente de la manière suivante en pourcentage du PIB hors pétrole : au Cameroun (- 6,2 %), en République Centrafricaine (- 1,8 %), au Congo (- 23,7 %), au Gabon (- 7,6 %), en Guinée Équatoriale (- 18,8 %) et au Tchad (- 4,7 %).

Sur le front des prix, le **taux d'inflation annuel** moyen de la CEMAC s'est situé en dessous de la norme communautaire à 1,1 % en 2016, contre 2,5 % en 2015. A l'exception du Congo (+ 3,6 %) et de la République Centrafricaine (+ 3,8 %), tous les autres pays ont respecté ce critère avec des niveaux variant entre - 1,6 % pour le Tchad et + 2,1 % pour le Gabon.

L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal est resté en-dessous de 70 % au niveau communautaire, cependant un pays n'a pas observé ce critère. Ainsi, ce ratio s'est situé à 44,6 % du PIB en 2016 pour la Communauté, et pour les pays membres, il varie entre 29,7 % du PIB pour le Cameroun et 128,6 % du PIB pour le Congo. Il convient de souligner le risque croissant de surendettement pour certains pays dont le taux d'endettement croit considérablement ces dernières années alors qu'ils avaient bénéficié de l'IPPTE il y a moins de 10 ans.

⁴ Les données sur la surveillance multilatérale sont celles de la Commission de la CEMAC.

⁵ La méthode de calcul retenue pour ce critère est de substituer aux recettes pétrolières de l'année, une valeur lissée, calculée en appliquant un taux d'imposition tendanciel à la valeur des exportations potentielles. Par manque d'information, c'est la méthode des moyennes mobiles qui a été utilisée. Il s'agit de calculer la moyenne des cinq dernières années y compris l'année sous revue.

Concernant le critère relatif à la **non-accumulation des arriérés extérieurs et intérieurs sur la gestion courante** en 2016, sur la base des données à la disposition de la Commission de la CEMAC, ce critère n'a été respecté par aucun des six États membres.

3.1.2. Indicateurs de surveillance multilatérale

L'exercice de la surveillance multilatérale s'appuie également sur un ensemble d'indicateurs qui permettent de porter un diagnostic plus approfondi sur l'évolution économique et financière de la Communauté. Il s'agit du solde budgétaire primaire, du taux de couverture extérieure de la monnaie, du taux de pression fiscale, de la variation comparée de la masse salariale et des recettes de l'État, et du déficit du compte courant.

Le déficit budgétaire primaire de 3,4 % du PIB en 2015 s'est aggravé à 5,8 % du PIB en 2016 au niveau de la Communauté. Au niveau des États membres, le Cameroun (- 5,6 %), Centrafrique (- 4,2 %), le Congo (- 20,7 %), le Gabon (- 2,8 %), la Guinée Equatoriale (- 3,6 %) et le Tchad (- 2,0 %) ont enregistré tous un déficit budgétaire primaire en 2016.

Le taux de couverture extérieure de la monnaie à fin décembre 2016 s'est établi à 59,1 % contre 77,1 % à fin décembre 2015 pour la Communauté, bien au-delà de la norme communautaire de 20 %. Les pays ont affiché les niveaux suivants : Cameroun (73,6 % contre 86,8 % en 2015), République Centrafricaine (80,2 % contre 76,8 % en 2015), Congo (43,9 % contre 71,2 % en 2015), Gabon (55,7 % contre 75,5 % en 2015), Guinée Equatoriale (8,4 % contre 55,9% en 2015), et Tchad (5,3 % contre 32,5% en 2015).

S'agissant du **taux de pression fiscale** (recettes fiscales hors pétrole / PIB non pétrolier) a varié entre 4,4 % du PIB en Guinée Equatoriale et 13,4 % du PIB au Cameroun, mais demeure faible au regard de celui des autres communautés sous régionales.

Selon le nouveau dispositif de surveillance multilatérale qui entrera en vigueur à partir de janvier 2017, le critère du solde budgétaire de base sera remplacé par le solde budgétaire de référence. Les trois autres critères portant sur le taux d'inflation, le taux d'endettement et la non-accumulation des arriérés resteront inchangés.

Tableau 19 : Résultats d'exécution de la surveillance multilatérale dans la CEMAC

CRITERES DE CONVERGENCE	RESULTATS D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC AU 31 DECEMBRE 2016							Nombre de pays respectant le critère		
	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC	2016	2015	2014
1	Solde budgétaire de base sur PIB (norme ≥ 0)									
	- 3,8	- 1,8	- 14,9	- 2,3	- 4,5	- 2,3	- 4,5	0	3	3
	Solde budgétaire de base structurel rapporté au PIB nominal (norme > 0) ⁶									
	- 2,8	- 1,8	7,9	4,9	15,1	3,7	3,2			
	Solde budgétaire de base hors pétrole rapporté au PIB nominal (norme > 0) ⁶									
	- 6,2	- 1,8	- 23,7	- 7,6	- 18,8	- 4,7	- 9,7			
	Solde budgétaire primaire hors pétrole (% PIB hors pétrole)									
	- 1,4	- 1,2	- 23,0	- 5,1	- 17,9	- 3,0	- 8,4			
2	Taux d'inflation annuel moyen (Norme < 3 %)									
	0,9	3,8	3,6	2,1	1,4	- 1,6	1,1	4	5	3
3	Taux d'inflation sous-jacente) ¹ (Norme < 3 %)									
	29,7	48,7	128,6	36,6	41,1	36,6	44,6	5	5	6
4	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme ≤ 70 %)									
	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	4
	Arriérés de paiement intérieurs									
	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	4
	Arriérés de paiement extérieurs									
	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	0	0	4
Nombre de critères respectés par pays	2	1	0	2	2	2	2	2		
	3	2	1	3	2	2	2	2		
	4	1	4	3	2	3	2	2		

Sources : BEAC, Administrations nationales et Commission de la CEMAC

⁶ Indicateur complémentaire de convergence

II. Missions et Gouvernance



1. Missions

1.1. Politique monétaire

1.1.1. Elaboration de la politique monétaire

1.1.1.1. Orientation de la politique monétaire

En 2016, la politique monétaire de la BEAC a été conduite dans un environnement caractérisé :

- au plan externe, par un léger repli de l'activité économique mondiale, en liaison avec le ralentissement constaté dans les pays avancés et les pays émergents. Hormis la Fed, la plupart des Banques Centrales ont maintenu une orientation accommodante de leur politique monétaire ;
- au plan interne, par un ralentissement de l'activité économique dans la CEMAC, une atténuation des pressions inflationnistes, ainsi qu'une détérioration des finances publiques et du compte extérieur courant.

Sur la base de toutes ces évolutions d'une part, et tenant compte de la poursuite du ralentissement des économies observé depuis 2015 d'autre part, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a poursuivi une politique monétaire relativement souple.

1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

Dans ce contexte de forte dégradation des comptes macroéconomiques, en dépit des risques potentiels pesant sur la stabilité monétaire, et dans un souci de soutien de l'activité économique dans la sous-région, la BEAC a maintenu inchangé son Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) et augmenté son objectif de refinancement de 960 milliards en 2015 à 1 050 milliards en 2016.

a) Fixation des objectifs monétaires et de crédit

Au niveau quantitatif, les objectifs monétaires et de crédit ont fixés comme suit :

**Tableau 20 : Objectifs monétaires et de crédit
au 31 décembre 2016**

AGREGATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo ^a	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
Masse monétaire (Variations annuelles) Réalisations	5,3 %	6,5 %	- 15,4 %	- 8,2 %	- 16,0 %	- 7,8 %
Crédit à l'économie (Variations annuelles) Réalisations	4,5 %	13,6 %	8,7 %	- 10,1 %	3,7 %	5,2 %
Taux de couverture de la monétaire (en %) Réalisations	73,6 %	80,2 %	43,9 %	55,7 %	8,4 %	5,3 %
Objectifs de refinancement (en millions de FCFA)	200 000	50 000	180 000	80 000	240 000	300 000
Pointes d'utilisation de la période (en millions de FCFA)	192 854	5 145	22 500	80 000	147 500	225 764
Taux d'utilisation	96,4 %	10,3 %	12,5 %	100,0 %	61,5 %	75,3 %

Source : BEAC

b) Taux directeurs

Sur toute l'année 2016, les taux directeurs ont été maintenus inchangés et se présentent ainsi qu'il suit, au 31 décembre :

- le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) à 2,45 % ;
- le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) à 4,20 % ;
- le Taux Créditeur Minimum (TCM) à 2,45 % ;
- le taux des avances aux Trésors nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires à 2,45 % ;

- le taux des avances aux Trésors nationaux au-delà des plafonds statutaires à 10 % ;

- le Taux de Pénalité (TP) pour les établissements de crédit à 10 %.

Le CPM a également maintenu inchangé la grille de rémunération des placements publics qui s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Grille de rémunération des placements publics à la BEAC

Type de Taux	Valeur
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Fonds de réserve pour les Générations Futures (TISPP ₀)	0,40 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du Mécanisme de Stabilisation des recettes budgétaires(TISPP ₁)	0,05 %
Taux d'intérêt sur placements publics au titre des Dépôts spéciaux(TISPP ₂)	0,00 %

Source : BEAC

c) Réserves obligatoires

Au cours de l'année 2016, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques des pays de la CEMAC ont été réaménagés à deux reprises. Le premier réaménagement a consisté en la baisse de moitié des coefficients des réserves obligatoires, lors de la session extraordinaire du CPM tenue le 06 avril 2016. La deuxième modification, relative à l'exemption des banques du Tchad de la constitution des réserves obligatoires à la suite de la contraction des dépôts, est intervenue au cours de la session extraordinaire du CPM du 23 novembre 2016⁷. Ainsi, au 31 décembre 2016, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques implantées dans les pays de la CEMAC sont fixés de la manière suivante :

- Coefficient applicable aux dépôts à vue : 5,875 % (au lieu de 11,75 %) ;

- Coefficient applicable aux dépôts à terme : 4,625 % (au lieu de 9,25 %).

Le volume des réserves obligatoires a chuté de 58,2 %, revenant à 447,5 milliards, en liaison avec la réduction des coefficients y relatifs d'une part, et la contraction des dépôts bancaires d'autre part.

A l'inverse, le taux de rémunération des réserves obligatoires est resté inchangé à 0,05 %.

d) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

En 2016, les plafonds d'avances consenties par la BEAC aux Etats sont demeurés stables. Cependant, le montant global des tirages des Etats auprès de la Banque Centrale a sensiblement progressé, passant de 1 977 milliards à fin 2015 à 2 153,7 milliards à fin 2016.

⁷ Jusqu'à nouvel ordre, les banques de la République Centrafricaine et celles du Tchad sont exemptées de la constitution des réserves obligatoires.

**Tableau 22 : Situation des avances statutaires par pays
au 31 décembre 2016
(En milliards de FCFA)**

ETATS	AVANCES STATUTAIRES		
	Plafonds	Tirages	Taux d'utili- sation en %
CAMEROUN	576,9	231	40 %
RCA	18,5	18,5	100 %
CONGO	561,4	561,4	100 %
GABON	452,8	452,5	100 %
GUINEE EQ.	610,3	610,3	100 %
TCHAD	280	280	100 %
CEMAC	2 499,9	2 153,7	86 %

Source : BEAC

L'encours des crédits consolidés n'a pas évolué, s'établissant autour de 78 milliards en 2016, notamment en raison des périodes de différé d'amortissement. L'encours des avances exceptionnelles s'est stabilisé autour de 141 milliards en 2016.

Enfin, dans le cadre des mesures spéciales d'assistance aux pays confrontés à la crise économique et sécuritaire, le Comité Ministériel, réuni en sa session extraordinaire du 29 juillet 2016, a autorisé l'octroi par la BEAC d'une avance exceptionnelle d'un montant de 9,2 milliards à la République Centrafricaine.

1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

En 2016, l'activité du marché monétaire de la CEMAC a été marquée par l'expansion du volume moyen des liquidités injectées par la Banque Centrale, la poursuite du gel des ponctions de liquidités et le regain d'activité sur le compartiment interbancaire.

1.1.2.1. Interventions de la BEAC

a) Injections de liquidités

En corrélation avec l'augmentation des objectifs de refinancement des pays, l'encours moyen des avances de l'Institut d'Emission aux établissements de crédit a plus que doublé, s'élevant à 646,1 milliards au 31 décembre 2016, contre 280,8 milliards un an auparavant. Cette évolution s'explique principalement par la forte hausse des besoins de trésorerie du système bancaire, induite par la baisse des ressources, notamment les dépôts collectés.

L'encours des concours consentis par la Banque Centrale aux établissements de crédit sur le **Guichet A** du marché monétaire a fortement augmenté, s'élevant à 600 milliards au 31 décembre 2016, contre 246 milliards un an auparavant. Les avances accordées sur ce guichet sont effectuées à 96,2 % par le canal principal des interventions de la BEAC, en l'occurrence les appels d'offres positifs.

Entre décembre 2015 et décembre 2016, l'encours des tirages au titre **des appels d'offres positifs** a presque doublé, passant de 245,7 milliards en 2015, à 577 milliards en 2016. Comparativement au début de la période de référence, la répartition par pays de l'encours des tirages au titre des appels d'offres positifs se présente comme suit : **Cameroun** avec 192 milliards contre 94 milliards, **Congo** avec 22,5 milliards contre 6 milliards, **Gabon** avec 80 milliards contre 32,6 milliards, **Guinée Equatoriale** avec 40,4 milliards contre 90 milliards et **Tchad** avec 181,3 milliards contre 54,5 milliards.

Au cours de la période sous revue, l'encours des **prises en pension** a augmenté, s'établissant à 0,7 milliard au 31 décembre 2016, contre 0,3 milliard un an auparavant, avec des pointes à 8,8 milliards en mars 2016 et 7,6 milliards en juin 2016. Les banques du Gabon, du Tchad et dans une moindre mesure celles du Cameroun, ont eu recours à cette facilité pour faire l'appoint de leur trésorerie entre deux appels d'offres.

S'agissant des **interventions ponctuelles**, il a été procédé à l'octroi de concours exceptionnels au système bancaire à hauteur de 13,8 milliards au 31 décembre

2016, dont 8,5 milliards transformés en avance au taux de pénalité.

Le volume moyen des avances accordées par la BEAC sur le **Guichet B** (réservé au refinancement des crédits d'investissements productifs) s'est accru, passant de 34,8 milliards au 31 décembre 2015 à 46 milliards au 31 décembre 2016. La totalité de ces concours a été consentie à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

b) Ponctions de liquidités

Aucune ponction de liquidités n'a été effectuée par la Banque Centrale en 2016.

1.1.2.2. Marché interbancaire

Au cours de l'année 2016, le compartiment interbancaire a enregistré un regain relatif d'activités avec des transactions d'environ 30,4 milliards, contre 27 milliards un an auparavant. Ces opérations à caractère national et sous-régional ont été pratiquées avec des taux d'intérêt compris entre 2,5 % et 5,0 %, pour des durées allant d'un jour à un an.

Tableau 23 : Comparaison des taux d'intérêts interbancaires dans la CEMAC, l'UEMOA et la Zone Euro
(moyenne annuelle en %)

Taux en %	2012	2013	2014	2015	2016
TIMP CEMAC	2,66	4,42	5,00	4,12	5,00
TIMP UEMOA (au jour le jour)	3,96	3,83	3,23	3,65	5,16
TIMP UEMOA (à 3 mois)	4,80	5,27	5,04	4,33	4,14
EONIA ⁸ (au jour le jour)	0,07	0,091	0,094	- 0,108	- 0,329
EURIBOR (à 3 mois) ⁹	0,19	0,221	0,209	- 0,020	- 0,079

Sources : BEAC, et BDF.

1.2. Emission monétaire

1.2.1. Encaisses et Circulation Fiduciaire

Le niveau moyen des signes monétaires émis et non émis détenus par la Banque Centrale en 2016 s'élève à 7 510,4 milliards, contre 8 689,2 milliards en 2015.

En décembre 2016, le montant des billets et pièces en circulation hors des caisses de la Banque Centrale s'est situé à 2 882,3 milliards, contre 3 009,2 milliards au 31 décembre 2015. Une analyse par pays montre une hausse des billets et pièces en circulation au Cameroun (+ 11,9 %) et en République Centrafricaine (+ 4,8 %), contre une baisse dans les autres pays : Guinée Equatoriale (- 19,5 %), Tchad (- 15,9 %), Congo (- 15,1 %) et Gabon (- 3,4 %).

En 2016, le taux de couverture de la circulation fiduciaire par les encaisses s'est élevé à 271,8 % contre 304,5 % un an plus tôt.

Le montant des versements aux guichets de la Banque Centrale s'est élevé

à 5 268 milliards en 2016, contre 3 854 milliards en 2015. Dans le même temps, les prélèvements ont été de 5 164 milliards en 2016, contre 4 380 milliards en 2015.

1.2.2. Activités des salles de tri

Le volume global de billets triés a augmenté de 15,9 %, passant de 876 millions à 1,015 milliard de billets en 2016.

Les opérations de tri Etat ont généré 51 millions de billets déplacés en 2016, contre 53,8 millions de coupures en 2015.

Le volume des billets triés en qualité s'est établi à 964 millions de coupures en 2016, contre 822,2 millions en 2015. A l'issue du tri en qualité, 472 millions de billets valides ont été produits, contre 491 millions de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 49,0 % en 2016, contre 53,1 % en 2015.

En revanche, sur la même période, la valeur des billets triés en qualité est ressortie à 5,94 milliards en 2016, contre 5,77 milliards en 2015. A l'issue du tri en qualité, 3,83 milliards de billets valides

⁸ EONIA : Euro Overnight Index Average ou taux au jour le jour des échanges réalisés sur le marché interbancaire de la Zone Euro.

⁹ EURIBOR : Euro Interbank Offered Rate : moyenne arithmétique des taux auxquels les banques sont disposées à prêter de l'argent sur le marché interbancaire pour les échéances de un à douze mois.

ont été produits, contre 2,11 milliards de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 60,9 % en 2016, contre 60,6 % en 2015.

Au 31 décembre 2016, la valeur faciale des billets déplacés a été de 509 milliards, contre 552,6 milliards un an auparavant.

1.3. Gestion des réserves de change

En 2016, les résultats de la Salle des Marchés (SDM) ont progressé, en relation avec les cessions partielles du portefeuille titres.

1.3.1. Position de change

La SDM a démarré les activités de gestion du portefeuille titres de l'exercice 2016 avec une enveloppe de 2 511,95 milliards (3 829,45 millions EUR), pour se situer à fin décembre à 1 335,95 milliards (2 036,64 millions EUR). Cette baisse de 46,4 % est consécutive à la cession partielle des titres du portefeuille d'investissement au courant de l'année.

Au 31 décembre 2016, les avoirs gérés par la SDM ont représenté 57,6 % des avoirs extérieurs nets de la Banque (encaisse or incluse), contre 52,0 % un an auparavant.

1.3.2. Résultats de la Salle des Marchés

En 2016, le rendement financier intermédiaire et le rendement comptable des activités de la Salle des Marchés se sont établis à 15,0 %, contre 6,4 % un an plus tôt. Cette hausse s'explique par les plus-values réalisées lors des cessions exceptionnelles de titres du portefeuille d'investissement en juin, août et décembre 2016.

Les résultats nets sur titres ont représenté 99,6 % de la marge financière sur les opérations de placement en 2016. Ils ont enregistré une progression de 27,6 % et sont ressortis à 271,2 milliards. L'exercice 2016 a été marqué par les cessions partielles du portefeuille d'investissement, avec pour conséquence un volume plus élevé de produits nets sur titres. Ainsi, le montant nominal moyen mensuel en titres s'est situé à 1 879,5 milliards en 2016, contre 3 280,7 milliards en 2015.

Les intérêts sur les comptes à vue de la SDM et sur le compte principal à la Banque de France sont restés négatifs, mais en baisse, revenant à - 19,7 millions en 2016, contre - 26,5 millions un an auparavant.

S'agissant des opérations de change, la SDM a réalisé un résultat de change en forte baisse à 404 819 FCFA, contre 2,1 milliards un an plus tôt. Cette situation s'explique par la chute des prises de position pour compte propre.

Le solde des autres produits et charges s'est élevé à 1,1 milliard en 2016, contre 3,1 milliards en 2015. Les autres produits, d'une valeur totale de 1,3 milliard, ont été constitués des commissions perçues sur les transferts reçus en dollars US, autres que les tirages des Etats auprès du FMI. Les autres charges, d'une valeur totale de 248,4 millions, ont été constituées des frais SWIFT, de transactions, de gestion de comptes et des agios payés par la SDM.

Le résultat comptable et la marge financière se sont tous deux établis à 272,2 milliards pour l'exercice 2016, contre 217,7 milliards en 2015. Les pertes latentes se sont élevées à 41,9 millions. Le résultat financier s'est quant à lui situé à 272,2 milliards, contre 217,7 milliards un an plus tôt.

¹⁰ Calculé sur la base de la marge financière rapportée à la position de change moyenne nette.

1.3.3. Gestion des risques

En 2016, dans un contexte marqué, d'une part, par de faibles taux d'intérêt et des risques déflationnistes en Zone Euro, et d'autre part, par la remontée des taux aux Etats-Unis, l'enjeu stratégique pour la BEAC a été d'assurer la sécurité, la liquidité et la rentabilité de ses réserves de change. Au regard de ses activités, la SDM est exposée aux risques de crédit (incluant le risque pays), de marché et opérationnel. La gestion de ces risques a porté sur le suivi, l'analyse et la résolution de ces différentes problématiques.

a) Risque de crédit

Le suivi du risque de crédit s'appuie sur le risque de contrepartie et le risque émetteurs, selon les limites d'exposition fixées par le Comité de Stratégie et les textes de la Banque Centrale, notamment l'article 11 de ses statuts.

- **Risque de contrepartie**

En 2016, la SDM a respecté les restrictions en matière de rating minimal auprès des contreparties bancaires, aussi bien pour les opérations sur titres que pour les dépôts monétaires.

Les limites d'engagement par contrepartie ont été périodiquement ajustées et mises à jour en fonction du niveau de rating, des données financières de chacune des contreparties bancaires, et calculées en pourcentage de l'allocation du portefeuille monétaire. Concernant les utilisations, aucun dépassement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2016.

L'analyse des courbes CDS (Credit Default Swap) sur un an constitue un autre critère d'appréciation du risque de contrepartie. Elle renseigne sur la qualité de crédit des contreparties bancaires et sur la probabilité d'événement pouvant affecter leur solvabilité (probabilité de défaut).

- **Risque émetteurs**

Au 31 décembre 2016, 71,1 % des titres du Portefeuille d'Investissement étaient notés AA et 28,9 % présentaient un rating AAA. Les titres souverains, y compris ceux des agences gouvernementales nationales représentaient 75,5 % des expositions et les titres supranationaux, 24,5 %.

Le risque de défaut émetteur est également suivi à travers l'analyse de l'évolution des primes de CDS à un an. La tendance observée révèle une normalisation sur la période sous revue, sauf quelques tensions observées au dernier trimestre pour le risque souverain français. Globalement, en 2016, le risque de défaut sur un an des émissions souveraines détenues en portefeuille est resté faible.

b) Risque de marché

Au niveau de la SDM, l'évaluation du risque de marché repose sur la combinaison de trois indicateurs, donnant lieu à un encadrement par des limites définies par le Comité de Stratégie :

- le benchmark devises, pour l'allocation stratégique des réserves de change dans les différentes devises autorisées : EUR, USD, GBP et CHF;

- la durée cible, pour limiter la sensibilité du portefeuille titres au risque de taux ;

- le benchmark placement, pour fixer la liquidité des portefeuilles gérés par la SDM entre les dépôts monétaires, l'encaisse-or, les titres obligataires et la trésorerie.

Au 31 décembre 2016, tous les critères de gestion fixés ont été respectés.

c) Risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels à la SDM se base sur les référentiels validés et le code de déontologie, puis s'articule autour des principaux risques ci-après : le risque de fraude interne, le risque juridique, le risque lié aux procédures et à l'organisation, et le risque lié au système d'informations.

Sur l'année 2016, ces différents risques ont été recensés et gérés conformément aux procédures en vigueur.

1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement

En 2016, la place financière de la CEMAC comptait 69 participants au Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et 67 au Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), incluant les six Directions Nationales de la BEAC et cinq (05) Trésors nationaux (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad). Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la zone d'émission durant la période sous-revue.

L'évolution des transactions en 2016, en nombre et en valeur, sur SYGMA et SYSTAC s'est présentée comme suit :

Tableau 24 : Evolution des transactions sur les systèmes et moyens de paiement

	SYGMA		SYSTAC		Total	
	Nombre	Valeur (en milliards de F.CFA)	Nombre	Valeur (en milliards de F.CFA)	Nombre	Valeur (en milliards de F.CFA)
2015	189 406	86 739,71	6 876 946	12 342,02	7 066 352	99 081,73
2016	192 918	98 671,55	7 581 451	11 780,32	7 774 369	110 451,87
Variation (en %)	1,85	13,76	10,24	- 4,55	10,02	11,48

Source : BEAC

En 2016, les Directions Nationales de la BEAC ont émis 10 073 ordres, pour un montant de 4 720,8 milliards, et reçu 2 880 transferts, pour une valeur de 1 221,2 milliards. Aux Services Centraux de la BEAC, la valeur globale des transactions traitées en 2016 s'est élevée à 35,0 milliards pour les transferts émis et 7,7 milliards pour les transferts reçus.

S'agissant du secteur de la monnaie électronique, en décembre 2016, 17 banques au total étaient habilitées à exercer l'activité d'émission de monnaie électronique dans la CEMAC.

En ce qui concerne le dispositif de surveillance, la fonction surveillance des systèmes de paiement dans la CEMAC a démarré avec le contrôle permanent (sur pièces) qui se traduit par la collecte des rapports d'exploitation desdits systèmes auprès des assujettis.

En plus de la gestion opérationnelle des systèmes, la BEAC a engagé et poursuivi de nombreux chantiers en 2016, à savoir :

- les travaux de réalisation de la migration de SYGMA vers la nouvelle version du RTGS (*Real Time Gross Settlement*) ;
- la poursuite de la réalisation de la Centrale des Incidents de Paiement (CIP). Il s'agit de sécuriser les instruments de paiement et de restaurer la confiance des usagers dans le système bancaire.

1.5. Stabilité financière

Au cours de l'année 2016, la stabilité financière a été globalement préservée. Un travail d'identification des banques à caractère systémique a été effectué et les résultats soumis au Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-

AC). Par ailleurs, en vue de l'information régulière du grand public, le premier numéro de la Revue de la Stabilité Financière en Afrique Centrale a été produit.

1.5.1. Système bancaire et microfinance

1.5.1.1. Situation du système bancaire

Au 31 décembre 2016, le système bancaire de la CEMAC comptait 52 banques en activité. Elles étaient réparties de la manière suivante : 14 banques au Cameroun, 4 banques en République Centrafricaine, 11 banques au Congo, 10 banques au Gabon, 5 banques en Guinée Equatoriale et 8 banques au Tchad.

1.5.1.1.1. Situation bilancielle

a) Evolution des principaux agrégats

Le total agrégé des bilans bancaires s'est établi à 13 074,1 milliards. Il a progressé de 1,9 % par rapport au 31 décembre 2015. Cette évolution est perceptible dans l'ensemble des pays de la CEMAC, à l'exception du Congo et de la Guinée Équatoriale où il a été constaté une diminution de cet agrégat, respectivement de 31,5 % et de 82,0 % suite à une baisse considérable des dépôts de la clientèle et des emplois de trésorerie. Au Congo, ce sont principalement les dépôts des privés qui ont décliné, alors qu'en Guinée Équatoriale, ce sont aussi bien les dépôts publics que privés qui ont régressé.

Il a en revanche été observé une augmentation de l'activité des banques tchadiennes (+ 14,7 %), centrafricaines (+ 8,6 %) et camerounaises (+ 7,2 %), à hauteur respectivement de près de 152 milliards, 17 milliards et 333 milliards.

**Tableau 25 : Evolution de la situation bilancielle
(En millions de francs CFA)**

	31/12/2014	31/12/2015	31/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016
Dépôts de la clientèle	10 134 165	9 857 711	9 812 647	9 897 497	9 732 250	9 426 115
Crédits bruts	7 332 527	8 097 761	8 085 787	8 257 766	8 453 383	8 503 793
Créances en souffrance	849 098	1 016 165	1 170 718	1 304 605	1 316 134	1 267 407
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	504 220	593 486	641 994	668 904	683 210	716 844
Crédits nets	6 828 307	7 504 275	7 443 793	7 588 862	7 770 173	7 786 949
Capitaux permanents	1 267 742	1 392 259	1 430 443	1 425 307	1 444 073	1 478 180
Valeurs immobilisées	734 270	822 902	854 003	922 103	919 361	1 027 706
Autres postes nets	110 491	170 342	112 551	168 917	34 710	110 399
Excédent / déficit de trésorerie	3 950 251	3 076 585	3 057 911	2 981 046	2 520 001	2 200 017
TOTAL DU BILAN	12 549 801	12 823 779	12 774 939	11 491 721	13 048 356	13 074 116

Source : COBAC

b) Evolution des opérations avec la clientèle

• *Les ressources collectées*

Les **dépôts collectés** se sont élevés à 9 426,1 milliards (72,1 % du total du bilan). Ils ont néanmoins décliné de 432 milliards, soit - 4,4 % en variation annuelle. Cette tendance baissière a été observée dans l'ensemble de la CEMAC.

Les *ressources à vue* (y compris les comptes d'épargne sur livret) ont décliné par rapport à leur niveau de décembre 2015, pour revenir à 6 989,4 milliards (- 5,7 %), représentant 74,2 % des dépôts collectés, contre 75,2 % douze mois plus tôt.

Les *ressources à terme* collectées auprès de la clientèle (constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial notamment des bons de caisse) sont ressorties à 2 038

milliards, soit 21,6 % du total des dépôts, contre 20,7 % à fin décembre 2015. Elles ont baissé de 2,7 milliards par rapport au niveau atteint à la même date l'année précédente.

Les *dépôts des administrations publiques* ont chuté de 80 milliards, soit - 5,9 %, en comparaison avec leur niveau de décembre 2015. Ils se sont situés à 1 273 milliards, soit 13,5 % du total des dépôts, contre 13,7 % en décembre 2015.

Les dépôts des entreprises publiques se sont fixés à 538,7 milliards, soit 5,7 % des dépôts collectés, contre 5,5 % douze mois plus tôt. Ils ont reculé de 1,6 %, comparés à la situation de décembre 2015.

Les *dépôts du secteur privé* ont représenté 73,7 % du total des dépôts, contre 74,3 % douze mois plus tôt, s'établissant à 6 947,5 milliards, en baisse de 372 milliards comparés à leur niveau de décembre 2015.

**Tableau 26 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de déposant
(En millions de francs CFA)**

	31/12/2014	31/12/2015	31/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016
Dépôts publics	7 708 828	7 411 820	1 425 050	1 356 709	1 276 633	1 273 017
Dépôts des entreprises publiques	1 776 082	1 761 472	502 297	586 982	566 313	538 734
Dépôts privés	246 798	279 109	7 283 342	7 323 471	7 163 324	6 947 541
Dépôts des non-résidents	378 905	380 194	225 552	227 998	252 423	268 012
Dépôts non ventilés	23 552	25 116	376 402	402 337	473 556	398 812
TOTAL DES DEPOTS	10 134 165	9 857 711	9 812 647	9 897 497	9 732 250	9 426 115

Source : COBAC

**Tableau 27 : Evolution des dépôts de la clientèle par type de compte
(En millions de francs CFA)**

	31/12/2014	31/12/2015	31/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016
Comptes à vue	7 363 930	7 408 480	7 273 166	7 473 369	7 428 186	6 989 438
Comptes à terme	1 487 747	1 761 013	1 857 824	1 714 230	1 529 728	1 729 110
Comptes de dépôts à régime spécial	238 934	264 138	305 255	307 561	300 780	308 755
Autres comptes	353 149	400 406	348 626	372 157	437 064	370 045
Dettes rattachées	25 730	23 621	27 776	30 180	36 492	28 767
TOTAL DES DEPOTS	9 469 490	9 857 658	9 812 647	9 897 497	9 732 250	9 426 115

Source : COBAC

- **Les crédits distribués**

Les **crédits bruts à la clientèle** se sont situés à 8 503,8 milliards, en hausse de 406 milliards comparés à leur niveau de décembre 2015. Cette évolution a été observée dans tous les pays de la CEMAC.

Les crédits au secteur privé se sont élevés à 6 670,9 milliards, représentant 78,5 % du total des crédits bruts, contre 79,2 % douze mois plus tôt. Ils ont progressé de 254 milliards, soit 4,0 % par rapport à leur niveau de décembre 2015, tirés par tous les pays de la CEMAC.

Les crédits aux administrations publiques sont ressortis à 703,5 milliards, soit 8,3 % du total des crédits bruts,

contre 6,3 % en décembre 2015. Ils se sont accrus de 193 milliards comparés à leur niveau de décembre 2015.

Les crédits aux entreprises publiques se sont établis à 402,3 milliards, soit 4,7 % des crédits distribués, contre 4,6 % douze mois plus tôt, en augmentation de 29 milliards comparés à la situation de décembre 2015.

Enfin, les crédits aux non-résidents se sont fixés à 572,3 milliards, correspondant à 6,7 % du total des crédits bruts, contre 7,4 % au 31 décembre 2015. Ils ont régressé de 25 milliards comparativement à décembre 2015.

**Tableau 28 : Evolution des crédits bruts par type de bénéficiaire
(En millions de Francs CFA)**

	31/12/2014	31/12/2015	30/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016
Crédits à l'Etat	435 434	585 228	565 638	670 874	663 890	703 532
Crédits aux entreprises publiques	311 832	393 620	413 470	449 430	392 535	402 268
Crédits au secteur privé	5 705 653	6 026 194	6 449 506	6 491 665	6 713 899	6 670 879
Crédits aux non-résidents	562 801	596 872	498 465	486 948	522 645	572 349
Encours financier des opérations						
de crédit-bail	60 902	70 577	75 530	74 519	72 385	71 931
Autres créances (valeurs non imputées)	97 614	74 012	83 177	84 328	88 028	82 834
TOTAL CREDITS BRUTS	7 174 237	7 746 502	8 085 787	8 257 766	8 453 383	8 503 793

Source : COBAC

Les **créances en souffrance (créances impayées, créances immobilisées et, créances douteuses)** se sont élevées à 1 267,4 milliards, contre 1 016,2 milliards à fin décembre 2015. Elles ont représenté 14,9 % des crédits bruts, contre 12,5 % douze mois auparavant. Ainsi, la qualité apparente du portefeuille s'est dégradée, comparée à la situation qui prévalait en décembre 2015.

Parmi ces créances en souffrance, les **créances douteuses** ont correspondu à la part la plus importante, soit 65,5 % en 2016, contre 71,2 % un an plus tôt. Elles se sont établies à 830 milliards, contre 723 milliards l'année précédente à la même date, sous l'effet des déclassements de concours effectués sur recommandation des missions de vérification de la COBAC ou de celles des commissaires aux comptes, en application du règlement COBAC R-2014/01 relatif à la classification, à la comptabilisation et au provisionnement des créances des établissements de crédit.

D'une manière générale, les créances douteuses ont représenté 9,8 % des crédits bruts, contre 8,9 % douze mois auparavant.

Les **provisions pour dépréciation des comptes clientèle** ont augmenté de 20,8 % sur un an. Elles sont ressorties à 716,8 milliards. En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 7 786,9 milliards (59,6 % du total du bilan). Le taux de couverture des créances douteuses par les provisions s'est situé à 86,4 %, contre 82,0 % douze mois plus tôt.

La **couverture des crédits par les dépôts** s'est établie à 110,8 % (contre 121,7 % en décembre 2015). Les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 1 639 milliards, contre 2 353 milliards en décembre 2015.

Les banques de la CEMAC ont enregistré un **excédent de capitaux permanents** de 451 milliards par rapport aux valeurs immobilisées. À fin décembre 2015, il s'élevait à 569 milliards.

L'**excédent de trésorerie** s'est situé à 2 200,0 milliards (16,8 % du total du bilan). Il a baissé de 28,5 % par rapport à la situation observée douze mois plus tôt.

c) Evolution des opérations de trésorerie

Les ressources de trésorerie se sont élevées à 1 722 milliards en 2016, contre 1 138 milliards douze mois auparavant. Elles sont constituées de ressources à terme à concurrence de 75,5 % et de ressources à vue à hauteur de 24,3 %. Les contributions respectives étaient de 58,0 % et de 41,7 % en décembre 2015. Ces ressources ont augmenté dans tous les pays de la CEMAC.

Les emplois de trésorerie sont ressortis à 3 922 milliards, dont 25,8 % d'emplois à terme et 44,3 % d'emplois à vue (y compris l'encaisse). En décembre 2015, les emplois de trésorerie s'élevaient à 4 215 milliards, dont 34,7 % d'emplois à terme et 52,8 % d'emplois à vue.

Quant aux opérations avec la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), elles se sont caractérisées par un placement net des banques primaires de 285,7 milliards. Le solde de ces opérations a baissé de 76,9 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date, suite à une diminution considérable des placements à la BEAC et une très forte progression du recours au refinancement.

**Tableau 29 : CEMAC - Evolution des opérations avec la BEAC
(En millions de Francs CFA)**

	31/12/2014	31/12/2015	30/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016
+ BEAC Compte-courant débiteur	2 162 735	1 414 762	1 155 345	1 549 655	1 096 636	994 184
+ Placements à la BEAC	5 879	90 364	72 122	31 679	35 233	32 650
- BEAC Compte-courant créditeur	1 149	10 490	8 851	11 462	14 275	15 699
- Refinancement BEAC	80 031	259 217	308 900	314 279	413 594	725 401
SOLDE DES OPERATIONS						
AVEC LA BEAC	2 087 434	1 235 419	909 716	1 255 593	704 000	285 734

Source : COBAC

Les opérations avec les correspondants associés (autres établissements de crédit implantés dans la CEMAC ou correspondants extérieurs appartenant, dans les deux cas, au même réseau) se

sont traduites par un placement net intra-groupe de 123,8 milliards. Comparé au niveau atteint en décembre 2015, ce solde a régressé de 59,3 %.

**Tableau 30 : Evolution des opérations avec les correspondants associés
(En millions de francs CFA)**

	31/12/2014	31/12/2015	31/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016
+ Comptes à vue débiteurs	154 348	242 681	264 035	157 300	213 419	214 716
+ Prêts et comptes à terme	248 643	250 001	283 434	372 792	417 070	410 998
- Comptes à vue créditeurs	249 652	188 550	166 120	214 743	271 774	162 098
- Emprunts et comptes à terme	81 359	141 500	233 130	219 998	245 935	339 771
SOLDE CORRESPONDANTS						
ASSOCIES	71 980	304 132	148 219	95 351	112 780	123 845

Source : COBAC

Les opérations avec les correspondants non-associés (autres établissements de crédit implantés dans la CEMAC ou correspondants extérieurs n'appartenant pas au même réseau) ont dégagé une

créance nette pour les banques de la CEMAC de 182,3 milliards, soit un repli de 5 % par rapport au solde enregistré au 31 décembre 2015.

**Tableau 31 : Evolution des opérations avec les correspondants non-associés
(En millions de francs CFA)**

	31/12/2014	31/12/2015	31/03/2016	30/06/2016	30/09/2016	31/12/2016
+ Comptes à vue débiteurs	223 199	231 679	220 487	112 322	183 592	179 632
+ Prêts et comptes à terme	86 815	63 025	138 544	172 323	131 444	84 454
- Comptes à vue créditeurs	230 471	273 716	217 903	197456	195 156	239 076
- Emprunts et comptes à terme	123 254	213 311	190 181	210529	249 864	207 306
SOLDE CORRESPONDANTS						
NON-ASSOCIES	- 43 711	- 192 323	- 49 053	- 123 340	- 129 984	- 182 296

Source : COBAC

1.5.1.1.2. Situation au regard du dispositif prudentiel

Au plan prudentiel, d'après les états déclaratifs des 52 banques en activité dans la CEMAC au 31 décembre 2016 :

- **36 banques** sont en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du capital minimum (contre 34 banques l'année précédente à la même date) ;
- **44 banques**, en matière de solvabilité, ont extériorisé un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8 % (comme l'année précédente à la même date) ;
- **45 banques** ont respecté la limite globale de l'octuple des fonds propres nets pour la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres (contre 44 l'année précédente à la même date) et 37 banques se sont conformées à la limite individuelle de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire pour un montant maximum de 45 % de leurs fonds propres nets (contre 38 banques l'année

précédente à la même date) ;

- **38 banques** ont présenté un ratio de couverture des immobilisations par les ressources permanentes supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 37 l'année précédente à la même date) ;
- **40 banques** ont affiché un rapport de liquidité supérieur ou égal au minimum réglementaire de 100 %, contre 42 banques l'année précédente à la même date ;
- **41 banques** sont parvenues à financer à hauteur de 50 % au moins (seuil réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (comme l'année précédente à la même date) ;
- **41 banques** ont maintenu la somme des engagements sur leurs actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur leur personnel en-dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (le nombre de banques en conformité était de 35 l'année précédente à la même date).

Tableau 32 : Nombre de banques en conformité avec les normes prudentielles

Norme prudentielle	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Capital minimum	32	34	36
Couverture des risques	41	44	44
Plafond global des risques	42	44	45
Plafond individuel des risques	33	38	37
Couverture des immobilisations	38	37	38
Rapport de liquidité	44	42	40
Coefficient de transformation	40	40	41
Engagements sur les apparentés	40	35	41
Adéquation des fonds propres	24	23	25
Nombre total de banques	50	52	52

Source : COBAC

Au total, seulement 25 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 23 l'année précédente à la même date). La norme prudentielle respectée par le plus grand nombre d'établissements a été celle se rapportant au plafond global en matière de division des risques. La norme relative à la représentation du capital minimum a constitué celle à l'égard de laquelle il a été observé le plus grand nombre de banques en infraction. Cette situation est à mettre en rapport avec le rehaussement à 10 milliards, décidé en juin 2014, du capital social minimum à

disposer pour chaque banque dans la CEMAC.

1.5.1.2. Situation du secteur de la microfinance

En 2016, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 825 établissements de microfinance (EMF) ayant reçu l'avis conforme de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), dont un peu moins de 700 sont effectivement en activité. Le tableau ci-dessous en donne la répartition par pays du nombre d'avis conformes :

Tableau 33 : CEMAC - Evolution du nombre d'avis conformes entre décembre 2012 et Juin 2016 (En millions de Francs CFA)

Pays/années	2012	2013	2014	2015	Juin 2016
Cameroun	509	510	512	516	521
Centrafrique	24	24	24	24	24
Congo	64	64	64	67	67
Gabon	10	10	10	12	13
Guinée Equatoriale	-	1	2	3	3
Tchad	176	176	196	197	197
Total	783	785	808	819	825

Source : COBAC

La répartition par pays et par catégorie du nombre d'établissements ayant reçu

l'avis conforme de la COBAC à fin juin 2016 s'est présentée comme suit :

Tableau 34 : CEMAC - Evolution du nombre d'avis conformes par catégories et par pays au 30 juin 2016 (En millions de francs CFA)

CATEGORIES	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	TOTAL CEMAC
1^{ère} catégorie	468	21	55	4	1	193	742
- Indépendants	199	5	21	4	1	13	243
- Réseaux	269	16	34	-	-	180	499
2^{ème} Catégorie	49	3	10	8	2	4	76
3^{ème} Catégorie	4	-	2	1	-	-	7
TOTAL	521	24	67	13	3	197	825

Source : COBAC

Les principaux agrégats de l'activité des EMF de la CEMAC sont ressortis ainsi qu'il suit :

- un total de bilan de 1 136,9 milliards ;
- des crédits bruts de 513,8 milliards, constitués principalement des crédits à court terme ;
- des dépôts de la clientèle de 909,3 milliards, majoritairement composés de dépôts à vue ;
- une mauvaise qualité du portefeuille de crédits, caractérisée par des créances en souffrance évaluées à 66,5 milliards ;
- un excédent de trésorerie de 467,3 milliards.

1.5.1.2.1. Evolution de l'activité et taux d'intérêts pratiqués

i) Produits et services financiers offerts

Les produits et services financiers offerts ont porté principalement sur la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits. S'agissant des services financiers, ils ont essentiellement compris les opérations de transfert d'argent et de façon encore marginale, le change manuel.

Par ailleurs, dans leur majorité, les EMF sont de plus en plus attirés par les nombreuses opportunités qu'offrent les produits et services de monnaie électronique, notamment le *mobile banking*.

ii) Evolution de l'activité

Le total agrégé des bilans des EMF s'est établi à 1 136,8 milliards en 2016.

Les principaux agrégats bilanciaux des EMF à l'échelle de la CEMAC sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 35 : CEMAC - Évolution de la situation bilancielle des établissements de microfinance (En millions de francs CFA)

	31/12/2015	31/30/2016
Dépôts de la clientèle	862 208	909 348
Crédits bruts	480 705	513 812
Créances en souffrance	62 863	66 473
Provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle	53 517	63 160
Crédits nets	427 188	450 651
Capitaux permanents	107 580	111 904
Valeurs immobilisées	134 456	138 475
Excédent / Déficit de trésorerie	461 180	467 279
TOTAL BILAN	1 093 796	1 136 890

Source : COBAC

Les *dépôts collectés* se sont élevés à 909,3 milliards, soit 80 % du total du bilan.

Les *ressources à vue* se sont établies à 877 milliards, soit 96 % des dépôts collectés.

Les *ressources à terme* collectées auprès de la clientèle, constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial, sont ressorties à 27 milliards, soit 3 % du total des dépôts.

Les *crédits bruts* se sont fixés à 513,8 milliards.

Les *crédits nets* se sont situés à 450,7 milliards, représentant 40 % du total du bilan.

Les *créances en souffrance brutes* ont augmenté à 66,5 milliards, correspondant à environ 13 % des crédits bruts. Toutefois, il y a lieu de noter que les montants déclarés des créances en souffrance ne reflétaient pas leur niveau réel à l'échelle de la CEMAC du fait du non-

respect quasi généralisé des règles de comptabilisation et de déclassement des créances en souffrance.

Les provisions pour dépréciation des comptes se sont établies à 63,2 milliards.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est fixé à 95 %. Il convient de préciser que la mauvaise application des dispositions réglementaires, en termes de déclassement des créances en souffrance, a considérablement biaisé ces chiffres.

Tableau 36 : CEMAC - Évolution de quelques indicateurs statistiques du secteur de la microfinance au 30 juin 2016

Indicateurs d'activité	31/12/2015	30/06/2016	Variation
Nombre de clients et membres	1 758 076	1 758 494	0,0 %
Nombre d'agences et guichets	1 706	1 707	0,1 %
Nombre de comptes de dépôts	2 629 934	2 635 895	0,2 %

Source : COBAC.

iii) Taux d'intérêts pratiqués dans le secteur

Les taux d'intérêt pratiqués sur les opérations d'intermédiation financière sont restés assez élevés, en dépit de l'intensification de la concurrence.

Le taux débiteur a enregistré une augmentation moyenne de 20 points de base à l'échelle de la CEMAC, se fixant à 13,6 %.

Le taux créditeur dans la CEMAC s'est élevé en moyenne à 29 %.

Tableau 37 : CEMAC - Évolution du taux débiteur moyen

PAYS	31/12/2015	30/06/2016	Variation
Cameroun	11.3	11.6	0,3 %
République centrafricaine	16.6	16.6	0,0 %
Congo	13.7	13.5	- 0,2 %
Gabon	15.2	15.5	0,3 %
Guinée Équatoriale	-	-	-
Tchad	10.0	10.7	0,7 %
Moyenne CEMAC	13.4	13.6	0,2 %

Source : COBAC.

Tableau 38 : CEMAC - Évolution du taux créditeur moyen

PAYS			
	31/12/2015	30/06/2016	Variation
Cameroun	3.0	3.1	0,1 %
République centrafricaine	2.6	2.6	0,0 %
Congo	1.0	1.4	0,4 %
Gabon	3.1	3.3	0,2 %
Guinée Équatoriale	-	-	-
Tchad	3.0	4.0	1,0 %
Moyenne CEMAC	2.5	2.9	0,4 %

Source : COBAC.

Les taux pratiqués par les EMF, notamment débiteurs, ont largement dépassé ceux appliqués par les établissements de crédit de la Zone.

iv) Contribution à l'inclusion financière

Le système financier est resté dominé par le secteur bancaire comme le confirment les données résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 39 : CEMAC – Comparaison activité EMF-Banque en juin 2016 (En milliards de FCFA)

	Dépôts			Crédits bruts		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
EMF	892	862	909	490	481	514
Banques	10 134	8 107	9 944	7 332	9 857	8 599
EMF+Banques	11 026	8 969	10 853	7 822	10 338	9 113
Part EMF/Total	8 %	10 %	8 %	6 %	5 %	6 %

Source : COBAC

Ainsi, bien qu'en nette croissance, l'activité des EMF est encore marginale par rapport à celle des établissements

de crédit, et sa contribution à la croissance du secteur financier est restée faible.

1.5.1.2.2 Situation au regard du dispositif prudentiel

Sur le plan prudentiel, la situation des EMF reste marquée par le non-respect de plusieurs normes.

Les normes prudentielles les moins respectées par la majorité des établissements de microfinance de la CEMAC ont principalement porté sur (i) le fonds de solidarité, (ii) le ratio relatif à la couverture des crédits par les ressources disponibles, (iii) les limites des engagements en faveur des apparentés, et (iv) la norme individuelle de division des risques.

D'une manière globale, plusieurs établissements, du fait de fonds propres ou patrimoniaux nets négatifs ou insuffisants, n'ont pas systématiquement respecté les normes assises sur cet agrégat. De même, plusieurs EMF ont affiché une situation d'illiquidité préoccupante.

1.5.2. Marché Financier de la CEMAC

1.5.2.1. Marché des titres publics par adjudication

Au cours de l'année 2016, le marché des titres publics émis par adjudication organisé par la BEAC a enregistré un accroissement des montants levés par les Trésors publics de la CEMAC, du fait de la baisse des recettes budgétaires liée à la chute des prix du pétrole. Au total, cinq pays (Cameroun, République Centrafricaine, Gabon, Tchad et Guinée Équatoriale) sur six de la CEMAC ont émis des titres sur ce marché.

Le marché secondaire est demeuré atone, avec une contraction des achats-ventes de titres, en dépit de l'accroissement des opérations de nantissement des titres auprès de la Banque Centrale.

a) Marché primaire

Au total, 110 appels d'offres de Bons et Obligations du Trésor Assimilables (B/OTA) ont été lancés en 2016, contre 77 l'année précédente. Sur ces émissions, 103 ont permis de lever un montant global de 992,4 milliards, tandis que les 7 autres ont été déclarées infructueuses par les Trésors publics.

La valeur totale des émissions des Bons du Trésor Assimilables (BTA) s'est établie à 797,6 milliards, contre 430,1 milliards en 2015. Au cours de cette période, le Trésor public du Cameroun a levé 174,1 milliards, contre 19 milliards pour celui de la République Centrafricaine, 274,8 milliards pour le Gabon, 60 milliards pour la Guinée Equatoriale et 269,7 milliards pour le Tchad.

En 2016, les coûts des ressources mobilisées sur le compartiment des BTA, bien qu'ayant des évolutions assez erratiques, ont gardé une tendance haussière et sont passés pour l'essentiel au-dessus du TIAO. Ainsi, le taux d'intérêt moyen pondéré (TIMP) sur l'ensemble des BTA émis se présente comme suit, au 31 décembre :

- BTA à 13 semaines : le TIMP s'est situé à 2,07 % pour le Trésor du Cameroun, 3,89 % au Gabon et 3,75 % au Tchad ;
- BTA à 26 semaines : le TIMP s'est stabilisé à 2,32 % au Cameroun, 5,22 % en République Centrafricaine, 4,23 % au Gabon et 3,33 % au Tchad ;
- BTA à 52 semaines : le TIMP a atteint 2,48 % au Cameroun, 4,56 % au Gabon, 3 % en Guinée Equatoriale et 3,67 % au Tchad.

Sur le compartiment des OTA les Trésors du Gabon et du Tchad ont été les plus actifs. Avec 13 émissions, ils ont levé 194,6 milliards, soit 20,3 milliards pour le Gabon et 174,3 milliards pour le Tchad.

Globalement le prix des obligations est resté sous le pair. En effet, pour le Gabon, le prix moyen pondéré des OTA à 2 ans est de 97,75 %. Les OTA à 2, 3 et 4 ans du Tchad ont été vendues respectivement à 99,71 %, 100 % et 98 %.

S'agissant du remboursement au cours de la période sous revue, les Trésors publics ont honoré l'ensemble de leurs engagements envers les souscripteurs pour un montant total de 569,2 milliards réparti comme suit : 160,3 milliards par le Trésor public du Cameroun, 17,5 milliards par le Trésor public Centrafricain, 194,1 milliards par le Trésor du Gabon, 15 milliards par le Trésor de la Guinée Equatoriale et 182,2 milliards par le Trésor du Tchad.

Par ailleurs, des intérêts d'un montant global de 7,9 milliards ont été payés aux détenteurs des OTA. Pris par pays, le Cameroun a payé des intérêts à hauteur de 0,3 milliard, contre 3,9 milliards pour le Gabon et 3,5 milliards pour le Tchad.

b) Marché secondaire

Le marché secondaire des titres publics émis par adjudication est demeuré atone au cours de l'année 2016 avec seulement deux opérations d'achat/vente enregistrées. Ces transactions ont porté sur 2 085 BTA de valeur nominale, négociés à 2,085 milliards et cédés à 2,031 milliards.

L'encours total des titres publics nantis par la BEAC s'est hissé à des niveaux historiques à fin décembre 2016, en liaison avec les difficultés de financement des Etats. Suivant la nature des actifs, cet encours s'est réparti en 222 135 BTA et 32 800 700 OTA, d'une valeur totale de

550,1 milliards, et 21 420 000 Obligations du Trésor (OT), pour une valeur nominale de 208,3 milliards.

1.5.2.2. Marché boursier

a) Activités de la Bourse des Valeurs Mobilières d'Afrique Centrale (BVMAC)

Au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière et obligataire sur le marché de la BVMAC s'est située à 320,7 milliards, soit 0,7 % du PIB de la CEMAC, en progression de 19 % par rapport à 2015.

Sur le compartiment obligataire, le marché financier régional a enregistré deux nouvelles opérations d'appels publics à l'épargne. Il s'agit :

- de l'émission obligataire du Gabon « EOG 6,5 % net 2016-2021 », réalisée en juin 2016. D'un montant initial de 98 milliards, cette opération avait finalement permis à l'Etat Gabonais de lever 134 940,5 millions, soit une sursouscription à hauteur de 138 % ;

- du premier emprunt obligataire du Congo, effectué en décembre 2016, qui avait permis à l'Etat congolais de mobiliser 192 304 millions, assorti d'une maturité de 5 ans et d'un taux d'intérêt de 6,5 %. Cette opération a également connu une sursouscription d'environ 128,2 % car le montant initialement sollicité s'élevait à 150 milliards. L'admission en cote de cette ligne obligataire est prévue en 2017.

Le nombre de lignes obligataires conservées à la BVMAC est demeuré stable par rapport à l'année 2015, à huit valeurs, après l'arrivée à échéance, le 20 juillet 2016, de l'emprunt obligataire de l'Etat tchadien émis en 2011, au taux de 6 %. Au 30 décembre 2016, la capitalisation du compartiment obligataire s'est élevée à 314,9 milliards, en progression de 16,9 % par rapport à fin 2015. Il a toutefois été

relevé une nette dégradation de la liquidité du marché des titres de dette de la BVMAC, avec un volume de transactions revenant à 15 milliards au 30 décembre 2016, contre 22 milliards un an auparavant. Sur l'ensemble des valeurs cotées,

seules trois ont fait l'objet de transactions, en l'occurrence les emprunts obligataires de l'Etat gabonais EOG net 6 %, EOG net 6,5 % et BGFI holding.

Tableau 40 : Obligations cotées à la BVMAC au 31 décembre 2016

Libellés	Émetteur	Année d'émission	Nombre de titres émis	Nominal initial	Nominal à fin 2016	Date de jouissance	Maturité	Différé
Petro Gabon 6% 2010 -2017	Petro Gabon	2010	700 000	10 000	2 000	13/08/2010	7 ans	2 ans
BDEAC 5,5% net 2010-2017	BDEAC	2010	1 816 500	10 000	3 000	30/12/2010	7 ans	2 ans
CDK 5,25% 2012-2017	CDK	2012	160	50 000 000	100 000	06/01/2012	5 ans	Aucun
Etat du Tchad 6% net 2013-2018	Etat du Tchad	2013	3 195 245	10 000	4 000	25/11/2013	5 ans	Aucun
BHC 5% brut 2013-2020	BGFI Holding	2014	690 000	100 000	100 000	13/07/2013	7 ans	Aucun
Alios Fin. Gabon 6,25% 2014-2021	Alios Finance	2014	635 954	10 000	7 142,86	13/08/2014	7 ans	Aucun
Fagace 5,25% net 2014-2019	Gabon	2014	3 195 245	10 000	6 000	09/10/2014	5 ans	1 an
EOG 6% net 2015-2020	Etat du Tchad	2015	690 000	10 000	10 000	29/09/2015	5ans	1 an
EOG 6,50% net 2016-2021	Etat Gabonais	2016	635 954	10 000	10 000	09/06/2016	5 ans	1 an

Source : BVMAC

Sur le **compartiment des actions**, la cote officielle de la BVMAC comptait une seule valeur, celle de la société SIAT Gabon, qui a présenté au 30 décembre 2016 une capitalisation boursière de 5,7 milliards, en baisse de 1,7 % par rapport à fin 2015. Le prix moyen de cette valeur est resté stable par rapport à l'année précédente, à FCFA 28 500. Une seule transaction a été enregistrée sur ce titre en 2016, pour un montant de FCFA 199 500, contre 171 174 transactions d'une valeur globale de 4,9 milliards un an plus tôt.

b) Activités de la Douala Stock Exchange (DSX)

En 2016, les activités du marché boursier du Cameroun ont été principalement marquées par l'émission d'un nouvel emprunt obligataire de l'Etat du Cameroun,

intervenue en septembre 2016, pour un montant de 165 milliards avec une maturité de 5 ans (2016-2021) et un taux de 5,5 % net. Au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière et obligataire de la DSX s'est située à 331 milliards, soit environ 2 % du PIB du pays, en baisse de 21 % par rapport à l'année précédente.

Sur le **compartiment obligataire**, le nombre de titres de créances cotés sur la place boursière de Douala s'est établi à 5 à fin 2016, contre 6 en 2015, en raison du remboursement final du premier emprunt obligataire de l'Etat camerounais (EMCR 5,6 % net 2010-2015) arrivé à échéance en 2015.

Au 31 décembre 2016, la capitalisation obligataire s'est élevée à 182 milliards, contre 254,4 milliards un an auparavant. La liquidité du compartiment obligataire de

la DSX s'est sensiblement améliorée, avec un ratio de liquidité globale de 1,6 %, en hausse par rapport au niveau relevé à fin 2015 (0,018 %). Les transactions ont ainsi globalement progressé sur ce compartiment, atteignant une valeur cumulée de 2,9 milliards sur l'année 2016, contre 45,8

millions en 2015. Les obligations de l'Etat du Tchad (Etat tchadien 6 % net 2013-2018) et de l'Etat du Cameroun (Etat camerounais 2014-2019) ont été les titres les plus échangés sur le compartiment obligataire.

Tableau 41 : Obligations cotées à la DSX au 31 décembre 2016

Libellés	Émetteur	Montant émis (Mds F.cfa)	Année d'émission	Taux (en %)	Date de jouissance	Echéance	Maturité à l'émission
Etat Camerounais 2 5,9 % net 2013-2018	Etat du Cameroun	80,0	2013	5,90	29/12/2013	29/12/2018	5 ans
Etat du Tchad 6% net 2013-2018	Etat Tchadien	85,0	2013	6,00	25/11/2013	25/11/2018	7 ans
BDEAC 5,5 % net 2010-2017	BDEAC	30,0	2010	5,50	31/12/2010	31/12/2017	5 ans
FAGACE 5,25 % net 2014-2019	FAGACE	3,5108	2014	5,25	09/10/2014	09/10/2019	7 ans
Etat Camerounais 5,5 % net 2014-2019	Etat du Cameroun	150,0	2014	5,50	26/12/2014	26/12/2019	7 ans

Source : DSX

Le **marché des actions de la DSX** a enregistré trois valeurs en cote, SEMC, SAFACAM et SOCAPALM. Au 30 décembre 2016, la capitalisation de ces valeurs s'est située à 148,54 milliards, en baisse de 10,7 % par rapport au niveau à fin 2015.

Le montant global des échanges, chiffrés à 303,4 millions, a reculé de 13,8 % par rapport à l'année 2015. Le ratio de liquidité du marché des actions est resté stable, à 0,21 % au cours de la période sous-revue.

En 2016, l'action SOCAPALM a été la valeur la plus échangée sur le marché boursier de Douala, avec plus de 70 % du nombre de transactions pour une valeur globale de 169,8 millions. Les transactions sur l'action SAFACAM se sont situées à 59,8 millions, en baisse par rapport au niveau de 2015, où elles s'établissaient à 93 millions. Les transactions sur l'action SEMC ont atteint 73,4 millions, en progression par rapport à 2015, où elles étaient seulement de 28,7 millions.

Tableau 42 : Transactions globales par action à la DSX en 2016

Libellés de la valeur	Date d'entrée à la cote	Part du capital introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 30/12/2015	Cours de référence au 30/12/2016	Nombre de titres échangés	valeurs des transactions en F.cfa	valeurs des transactions en%
SEMC	30/06/2006	20	54 000	63 498	65 000	1 152	73 723 406	24 %
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	42 998	33 998	1 623	59 825 592	20 %
SOCAPALM	07/04/2009	20,3	39 891	22 000	20 500	8 019	169 817 694	56 %

Total 10 794 303 366 692 100 %

Source : DSX

2. Gouvernance

2.1. Organes de décision

2.1.1 Comité Ministériel

Le Comité Ministériel, composé de deux Ministres par Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune. En ce qui concerne les dispositions principales relatives au fonctionnement de la BEAC, le Comité Ministériel :

- décide de l'augmentation ou de la réduction du capital de la Banque ;
- donne son avis conforme sur les propositions de modification des statuts de la Banque soumises par le Conseil d'Administration ;
- ratifie les comptes annuels de la Banque approuvés par le Conseil et décide, sur proposition de celui-ci, de l'affectation des résultats ;
- statue, sur proposition du Conseil, sur la création et l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques ainsi que sur leur retrait et leur annulation.

Au cours de l'exercice 2016, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux suivants :

- 25 mars 2016 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 08 avril 2016 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 29 juillet 2016 à Malabo (réunion extraordinaire) ;

- 15 septembre 2016 à Bangui (réunion ordinaire) ;
- 28 septembre 2016 à Paris (réunion extraordinaire) ;
- 21 décembre 2016 à Yaoundé (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, les Ministres ont examiné les questions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC. A cet effet, ils ont relevé qu'au plan international, l'activité économique s'est légèrement consolidée à partir du troisième trimestre 2016, en rapport avec un redressement, quoique modeste, dans les pays émergents, et une accélération de la croissance dans la plupart des pays membres du G7.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats au niveau sous régional, les Ministres ont noté une décélération de la croissance économique, plus prononcée qu'initialement prévue, en liaison avec les effets dépressifs de la morosité du secteur pétrolier sur la demande intérieure et sur le secteur non pétrolier.

Le Comité Ministériel a :

- ratifié les comptes annuels de la Banque Centrale arrêtés au 31 décembre 2015, qui ont dégagé un résultat bénéficiaire de FCFA 160 795 077 437 ;
- adopté à l'unanimité, le projet de Règlement portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme en Afrique Centrale ;

- décidé à l'unanimité, sur proposition de l'Etat camerounais, de nommer **Monsieur Gabriel NGAKOUMDA** comme membre du Comité de Politique Monétaire en remplacement de **Monsieur Lazare BELA**, pour une période de quatre (4) ans renouvelable une fois ;
- décidé à l'unanimité, sur proposition de l'Etat congolais, de nommer **Madame Félicité Célestine OMPORO ENOUANY** comme membre du Comité de Politique Monétaire en remplacement de **Monsieur Roger GOSSAKI**, pour une période de quatre (4) ans renouvelable une fois, sous réserve qu'elle démissionne du Conseil d'administration de la Banque Congolaise de l'Habitat ;
- décidé à l'unanimité, sur proposition de l'Etat français, de nommer **Monsieur Christian MASSON** comme membre du Comité de Politique Monétaire en remplacement de **Monsieur Emmanuel ROCHER**, pour une période de quatre (4) ans renouvelable une fois ;
- proposé la nomination de Monsieur **ONDAYE EBAUH Cédric Jovial** au poste de Directeur Général de l'Exploitation ;
- approuvé le rapport d'activités 2015 de la COSUMAF adopté par son Collège lors de la session du 10 septembre 2016 ;
- approuvé le budget de la COSUMAF pour l'exercice 2017 arrêté à un montant de 1,378 milliard ;
- adopté le projet de Règlement portant manuel de procédures du Second cycle d'évaluations des Etats membres du GABAC.

Les changements intervenus au cours de l'année 2016 dans la composition du Comité Ministériel sont les suivants :

En ce qui concerne le Congo, **Monsieur Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances, du budget et du Portefeuille Public remplace **Monsieur Gilbert ONDONGO** qui occupe désormais le poste de Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Développement industriel et de la promotion du secteur privé en remplacement de **Monsieur Léon Raphaël MOKOKO**.

En République Centrafricaine, **Monsieur Henri-Marie DONDRA**, Ministre des Finances et du Budget remplace **Monsieur ABDALLA KADRE HASSANE**, tandis que **Monsieur Félix MOLOUA**, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, remplace **Madame Florence LIMBIO**.

En République Gabonaise, **Monsieur Mathias OTOUNGA OSSIBADJOUO**, Ministre du Budget et des Comptes publiques remplace **Monsieur Christian MAGNAGNA**.

Au Tchad, Monsieur **MBOGO NGABO SELI**, Ministre des Finances et du Budget remplace **Monsieur NGARLENAN DOCDJENGAR**, tandis que **Madame MARIAM MAHAMAT NOUR**, Ministre de l'Economie et de la Planification du développement, remplace **Monsieur AZIZ MAHAMAT SALEH**.

2.1.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux Administrateurs pour chaque Etat membre et de deux pour la France. Il est présidé par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale. Le Gouverneur rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement.

Au cours de la période sous revue, il a tenu trois séances ordinaires et quatre réunions extraordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 24 mars 2016 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 06 mai 2016 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 29 août 2016 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 14 septembre 2016 à Bangui (réunion ordinaire) ;
- 26 septembre 2016 à Yaoundé (réunion extraordinaire) ;
- 19 décembre 2016 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 20 décembre 2016 à Yaoundé (réunion extraordinaire).

Au cours de ces réunions, le Conseil a examiné l'environnement économique international et la situation économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2016 ont été les suivantes :

- approbation des comptes définitifs de la BEAC certifiés par les Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2015 ;
- autorisation, sur proposition du Gouvernement tchadien, du détachement de **Monsieur ANNOUR MAHAMAT HASSAN** auprès de la Banque Centrale pour y occuper les fonctions de Directeur National pour la République du Tchad ;

- approbation des termes du projet de Règlement portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme en Afrique Centrale ;

- délivrance d'un avis conforme sur la candidature de **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI** au poste de Gouverneur de la BEAC, sur présentation du Gouvernement de la République du Tchad, Etat attributaire dudit poste à compter du mois de janvier 2017 ;

- délivrance d'un avis conforme pour la nomination de **Monsieur EVOU MEKOU Dieudonné** au poste de Vice-Gouverneur de la BEAC, sur présentation du Gouvernement de la République du Cameroun ;

- délivrance d'un avis conforme pour la nomination de **Monsieur FEIMONAZOUI Bienvenu Marius Roosevelt** au poste de Directeur Général du Contrôle Général de la BEAC, sur présentation du Gouvernement de la République Centrafricaine ;

- délivrance d'un avis conforme pour la nomination de **Monsieur ONDAYE EBAUH Cédric Jovial** au poste de Directeur Général de l'Exploitation ;

- délivrance d'un avis conforme sur le projet de Règlement portant manuel de procédures du deuxième cycle d'évaluations mutuelles du GABAC ;

- délivrance d'un avis conforme sur le projet de Directive portant création, composition, attributions et fonctionnement du Comité de Coordination des politiques nationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la

prolifération dans chaque Etat de la CEMAC, dénommé « Comité de Coordination » ;

- adoption du budget de la Banque pour l'exercice 2017 en recettes et en dépenses à la somme de 271,48 milliards ;
- nomination, sur proposition du Gouverneur et après approbation du Gouvernement congolais, de **Monsieur Michel DZOMBALA** aux fonctions de Directeur National de la BEAC pour la République du Congo ;
- modification des dispositions des Statuts de la Banque relatives au fonctionnement du Gouvernement de la Banque Centrale, pour un renforcement de la collégialité ;
- maintien des dispositions actuelles des Statuts en ce qui concerne la composition du Conseil d'Administration.

Au cours de l'année 2016, la composition du Conseil d'Administration s'est modifiée comme suit :

Pour la République Centrafricaine, **Monsieur Bienvenu Gustave SEMNGAI** a remplacé **Monsieur Abdraman NDEKOMISSO** en qualité d'Administrateur titulaire.

Pour le Congo, **Messieurs Arnel Fridelin MBOULOUKOUÉ** et **Aymar Delmas EBIOU** ont remplacé respectivement **Messieurs Jean Raymond DIRAT** et **Jean Claude NGAMBOU** en qualité d'Administrateurs titulaire et suppléant.

Pour le Tchad, **Messieurs BECHIR DAYE** et **ADOUM SALEH MAHAMAT** ont remplacé respectivement **Messieurs NADJIBAYE KIMTO** et **LAGRE ABDELMADJID** en qualité d'Administrateurs titulaire et suppléant.

2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Durant l'année 2016 et conformément à l'article 6 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire a tenu quatre sessions ordinaires . Etant donné l'urgence des problématiques qui ont été soumises à cet organe, deux sessions extraordinaires ont également eu lieu pendant la période. Dans un contexte caractérisé, au plan international, par une consolidation de la croissance économique mondiale et la poursuite de la chute des cours des matières premières et, au plan sous-régional, par un ralentissement des activités suite aux contreperformances du secteur pétrolier, et dans une moindre mesure, la situation sécuritaire en République Centrafricaine, le CPM a poursuivi sa politique monétaire accommodante dans le but de soutenir l'activité économique.

Ainsi, le CPM a relevé au cours de sa séance du 21 mars 2016, l'objectif de refinancement de la République Centrafricaine de 40 à 50 milliards, et celui du Tchad de 200 à 300 milliards. Lors de la session extraordinaire du 06 avril 2016, il a décidé de réaménager les coefficients des réserves obligatoires en les abaissant de 50 %.

Enfin, au cours de la réunion extraordinaire du 23 novembre 2016, le CPM a adopté un nouveau mode de calcul de l'assiette et des coefficients des réserves obligatoires, et a décidé d'exempter toutes les banques implantées au Tchad de la constitution de ces réserves étant données les tensions de trésorerie auxquelles elles sont confrontées.

En outre, le Comité a pris connaissance, à chacune de ses sessions, de la situation des réserves de change de la Banque Centrale et a approuvé la stratégie de gestion de celles-ci.

2.1.4. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux (CMFN) reçoivent leurs attributions du Conseil d'Administration et du Comité de Politique Monétaire. A cet effet, ils traitent de tous les problèmes monétaires et de crédit dans les Etats membres. Ils procèdent ainsi, dans chaque pays, à l'examen des besoins généraux de financement de l'économie et déterminent les moyens propres à les satisfaire. Outre le Ministre des Finances, qui en assure la présidence, les CMFN sont composés, dans chaque Etat membre, des Ministres représentant le pays au Comité Ministériel ou leur Suppléant, des Administrateurs de la Banque représentant l'Etat concerné au Conseil d'Administration, des ressortissants de l'Etat membre au Comité de Politique Monétaire, d'une personnalité extérieure nommée par le Gouvernement de cet Etat en raison de sa qualification et de sa compétence en matière économique, monétaire et financière, du Gouverneur de la BEAC ou du Vice-Gouverneur, et deux Censeurs dont un Censeur français. Les Directeurs Nationaux en sont les rapporteurs.

Au cours de l'exercice 2016, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

Cameroun

- 16 mai 2016 à Yaoundé ;
- 04 juillet 2016 à Yaoundé ;
- 31 octobre 2016 à Yaoundé.

République Centrafricaine

- 14 mars 2016 à Bangui ;
- 07 septembre 2016 à Bangui ;
- 10 novembre 2016 à Bangui.

Congo

- 15 juillet 2016 à Brazzaville ;
- 03 novembre 2016 à Brazzaville.

Gabon

- 18 mars 2016 à Libreville ;
- 06 juillet 2016 à Libreville ;
- 02 novembre 2016 à Libreville.

Guinée Equatoriale

- 16 mars 2016 à Malabo ;
- 08 juillet 2016 à Malabo ;
- 07 novembre 2016 à Malabo.

Tchad

- 16 mars 2016 à N'Djamena ;
- 07 juillet 2016 à N'Djamena ;
- 09 novembre 2016 à N'Djamena.

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont, au cours de leurs réunions, examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats. Ils ont autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration et au Comité de Politique Monétaire. Enfin, ils ont entériné les décisions prises par le Gouverneur et les Directeurs Nationaux dans le cadre de leur délégation et subdélégation de pouvoirs respectives et conformément à leurs attributions définies par l'article 60 des statuts de la BEAC. Ils ont également pris connaissance des résultats de l'exercice de la surveillance multilatérale des Etats membres.

2.2. Organes de contrôle

2.2.1. Collège des censeurs

Le Collège des Censeurs s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2016 et a examiné les points relatifs au (i) respect des dispositions de la Convention du Compte d'Opérations, (ii) contrôle de l'exécution du budget 2015 et, (iii) aux projets de collectif budgétaire 2016 et de budget 2017.

2.2.2. Comité d'Audit

En 2016, le Comité d'Audit a tenu quatre réunions au cours desquelles il a examiné les principaux points suivants :

- arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- rapport annuel de l'audit interne pour 2015 ;
- suivi de la mise en œuvre des différentes recommandations des organes de contrôle interne et externe ;
- évolution du référentiel, des principes et des états comptables ;
- suivi du programme de travail de la Direction Générale du Contrôle Général.

2.2.3. Commissaires aux comptes

Au cours de l'exercice 2016, les cabinets Mazars Cameroun et KPMG Afrique Centrale ont examiné les comptes de la Banque Centrale clos au 31 décembre 2015 en tant que co-commissaires aux comptes de la BEAC, conformément à l'article 69 de ses Statuts. Ils ont déclaré les comptes de la Banque Centrale réguliers, sincères et reflétant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice. A cette occasion, les Commissaires aux comptes ont rencontré le Comité d'Audit de la Banque Centrale. Leur opinion, ainsi que les rapports sur le Compte d'Opérations et sur la Salle des Marchés au titre de l'exercice 2015, ont été présentés au Conseil d'Administration, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts de la Banque.

Les Commissaires aux comptes ont également procédé à une revue intérimaire des comptes de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2016. L'objectif de la revue intérimaire est d'alléger et d'orienter d'une

manière efficiente, les procédures d'examen et d'approbation des comptes de la Banque Centrale en fin d'exercice.

2.3. Autres organes

2.3.1. Conseils Nationaux de Crédit

Au cours de l'année 2016, les Conseils Nationaux de Crédit (CNC) ont tenu leurs réunions dans les pays comme suit :

Au **Cameroun**, le CNC a tenu une seule réunion, le 2 août 2016. Au cours de cette rencontre, ses membres ont examiné plusieurs points, notamment en rapport avec la stratégie de l'Etat pour le développement de l'accès au financement bancaire des PME et la mise en place de la plate-forme informatique intégrée de centralisation des informations financières (CIP-FIBANE-CASEMF).

S'agissant de la stratégie publique d'amélioration du financement des PME/PMI au Cameroun, le Conseil National du Crédit a recommandé une centralisation, auprès de la Banque Camerounaise des PME (BC-PME), de tous les financements à caractère public destinés à promouvoir les PME/PMI, ou destinés aux micro-projets.

Il convient de rappeler que la BC-PME est une banque à capitaux publics qui est effectivement entrée en activité en 2015. La création de cette banque vise à résoudre les difficultés d'accès au financement bancaire des PME/PMI au Cameroun.

Concernant la création de la plate-forme CIP-FIBANE-CASEMF, le CNC a autorisé le partage entre les déclarants de toutes les données et informations de la plate-forme, à l'exception de celles relatives aux ouvertures de compte. Le CNC s'est engagé à faire aboutir dans les meilleurs délais, le déploiement en cours de cet outil auprès de l'ensemble des établissements assujettis.

En **République Centrafricaine**, le Conseil National du Crédit a tenu deux réunions en sessions ordinaires, respectivement le 17 septembre et le 04 novembre 2016. Au cours de ces sessions, les membres du Conseil ont enjoint le système bancaire centrafricain à transmettre les informations permettant de calculer les Taux Effectifs Globaux (TEG) moyens et les seuils d'usure de la République Centrafricaine. De même, le Conseil a instruit le Secrétaire Général de prendre les mesures nécessaires pour la mise en place d'un établissement financier chargé du financement des entreprises par le crédit-bail et d'une institution dédiée au secteur agricole.

Par ailleurs, le Conseil a donné quitus à son Secrétariat Général d'instituer un comité technique chargé de réfléchir sur les modalités de la titrisation.

Au **Congo**, le Conseil National du Crédit a tenu trois sessions ordinaires en 2016. Au cours des sessions du 15 juillet et du 3 novembre 2016, le Conseil a particulièrement noté le recul de la liquidité bancaire, en liaison avec les effets négatifs du choc pétrolier qui affecte la sous-région depuis le second semestre 2014. Le CNC du Congo s'est félicité toutefois de la bonne situation financière et prudentielle des banques du Congo, en dépit du repli noté de la liquidité bancaire dans le pays.

Par ailleurs, le CNC a pris acte des conclusions du rapport de l'enquête sur l'inclusion financière au Congo en 2015, qui annonce notamment un taux d'inclusion financière de 26,4 % en 2015.

Au **Gabon**, au cours de ses sessions des 18 mars, 06 juillet et 02 novembre 2016, le Conseil National du Crédit a pris note de l'évolution de la situation économique et monétaire. Ainsi, il a relevé que la situation du système bancaire gabonais demeure satisfaisante, malgré un recul à 0,3 % du total agrégé de leurs bilans.

Par ailleurs, les membres du CNC ont examiné quatre demandes d'agrément de dirigeants des établissements de crédit et deux demandes d'agrément des établissements de microfinance et d'ouverture d'agence. Il a également examiné un dossier d'agrément de Commissaire aux comptes.

En **Guinée Equatoriale**, au cours de ses sessions des 16 mars, 08 juillet et 07 novembre 2016, le Conseil National du Crédit, après avoir pris connaissance de l'évolution des activités de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) de Guinée Equatoriale, a examiné et approuvé le budget 2017. Les membres du CNC ont également pris connaissance des résultats de l'étude sur le financement des PME par les banques en Guinée Equatoriale.

Dans le même temps, le CNC a pris acte des travaux engagés au Secrétariat Général en vue du calcul et du reporting des taux effectifs globaux (TEG) moyens et seuils d'usure nationaux à partir du premier semestre 2016. Ces travaux, réalisés en collaboration avec la BEAC et le Secrétariat Général de la COBAC, s'inscrivent dans la mise en application des dispositions des Règlements n°01 et 02/CEMAC/UMAC/CM relatifs au TEG et à la répression de l'usure dans la CEMAC. Le CNC a, à cet effet, recommandé aux banques équato-guinéennes de se conformer aux obligations en matière de calcul et de reporting des TEG des crédits distribués, mais aussi de respect des seuils d'usure en Guinée Equatoriale.

Au **Tchad**, le Conseil National du Crédit s'est réuni une seule fois en session ordinaire en 2016. Au cours de cette réunion, qui s'est tenue le 08 juillet 2016, les membres du CNC ont passé en revue les principales évolutions de la conjoncture internationale et domestique. A cet effet, ils ont relevé la baisse brutale et persistante des prix du pétrole et la dégradation des con-

ditions de sécurité aux frontières. Ils ont également constaté la chute des avoirs extérieurs nets ainsi que la progression des crédits à l'économie, et la baisse de la masse monétaire.

Par ailleurs, le Conseil a donné un avis favorable à l'ouverture des agences de la Société Générale Tchad (SGT) et United Bank of Africa (UBA) à Moussoro et dans un quartier de N'Djamena. De même, les membres du CNC ont pris acte de la décision de l'intégration d'un emprunt subordonné dans le passif de la Banque Commerciale du Chari (BCC). Enfin, le CNC a recommandé une étude urgente sur la révision de la cartographie bancaire du Tchad, par l'implantation de quatre agences de la BEAC.

2.3.2. Comité de Balance des Paiements

Dans le cadre formel de son appui aux Etats de la CEMAC en matière d'élaboration des balances des paiements, la BEAC a organisé, au titre de l'année 2016, un seul Comité National de la Balance des paiements en vue de la validation des statistiques des comptes extérieurs du Gabon, au titre des exercices 2010, 2011 et 2012.

2.3.3. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

L'année 2016 a été caractérisée par

la montée en régime des activités du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC). Ainsi, l'organe en charge de la conduite de la politique macroprudentielle dans la Sous-région, a tenu régulièrement ses deux réunions ordinaires de l'année sous la présidence de Monsieur **Lucas ABAGA NCHAMA**, Gouverneur de la BEAC, Président statutaire, en droite ligne de l'article 4 du Règlement N°04/CEMAC/UMAC/CM du 02 octobre 2012 portant création du CSF-AC. Dans le même élan institutionnel, le premier rapport annuel d'activités du Comité a été produit et soumis, pour validation, au Comité Ministériel de l'UMAC.

En outre, le CSF-AC a poursuivi l'approfondissement des activités répertoriées dans son plan d'actions 2015/2016, visant à développer le cadre d'analyse de la politique macroprudentielle. En particulier, il a pris connaissance des conclusions de deux études abordant, respectivement, la faisabilité d'une cartographie des risques et l'identification des instruments macroprudentiels.

La première étude a conclu à la faisabilité d'une cartographie des risques adaptée aux spécificités de notre zone. La deuxième étude a permis d'identifier les différentes catégories d'instruments prudentiels que le Comité pourra utiliser à ses propres fins.

Enfin, la Revue de la Stabilité Financière 2015 a été produite.

III. Gestion et Coopération



1. Activités et projets de la BEAC

1.1. Recherche

Au titre de l'année 2016, les activités de recherche menées à la BEAC ont couvert trois (03) volets à savoir : le renforcement de l'efficacité de la politique monétaire, le renforcement du dispositif d'analyse conjoncturelle et l'appui aux entités opérationnelles de la Banque dans la conception d'outils d'aide à la décision.

une étude sectorielle sur le mobile money dans la CEMAC ; ii) élaborer la première version du document cadre de la politique monétaire de la BEAC, en collaboration avec d'autres entités, et iii) lancer en décembre 2016, la première édition de la « lettre de la recherche », un support de diffusion qui a pour vocation de communiquer sur les activités de recherche menées au sein de la Banque Centrale.

1.1.1 Renforcement de l'efficacité de la politique monétaire

Dans le domaine du renforcement de l'efficacité de la politique monétaire, la BEAC a procédé à la validation de sept (07) articles, en vue de leur publication, et dont les titres sont les suivants :

- i) Estimation de l'output gap et inflation dans la CEMAC ;
- ii) Les déterminants de l'inflation ;
- iii) Estimation d'une fonction de réaction pour la BEAC dans un contexte de dominance budgétaire ;
- iv) Optimalité de la politique monétaire de la BEAC : une analyse contre-factuelle depuis 2001 ;
- v) Le choix du régime de change permet-il de limiter les mésalignements du taux de change ? L'exemple des pays d'Afrique Subsaharienne ;
- vi) La formation des habitudes de consommation dans la CEMAC ;
- vii) Pour un horizon optimal de la cible d'inflation dans la CEMAC.

Par ailleurs, la Direction de la Recherche a initié des travaux en vue de : i) réaliser

1.1.2 Renforcement du dispositif d'analyse conjoncturelle

En lien avec l'analyse conjoncturelle à la BEAC, la Direction de la Recherche a réalisé plusieurs actions en 2016, au nombre desquelles :

- *La mise en place de la Base de Données Economiques, Monétaires et Financières (BDEMF)* : démarré en 2008, le projet BDEMF a été sanctionné en 2016 par la finalisation de la phase d'implémentation informatique et la réception définitive de ladite solution. Des travaux de déploiement de la solution dans les six pays de la CEMAC ont débuté en novembre 2016 et leur achèvement est prévu en juillet 2017.
- *L'enquête sur les coûts et conditions du crédit bancaire* : les travaux méthodologiques d'élaboration du dispositif d'enquêtes sur les coûts et conditions du crédit bancaire dans la CEMAC ont été achevés. A cet effet, les questionnaires de collecte et le manuel de l'agent enquêteur ont été validés. Le déploiement effectif de cette enquête est prévu en 2017.
- *Les modèles de prévision et de simulation des effets de la politique monétaire* : les travaux de conception

du Modèle d'Equilibre Général Inter-temporel Stochastique (DSGE) et du Modèle de Projection Globale (GPM) entrepris en 2015 ont été sanctionnés en décembre 2016 par la réalisation des exercices de calibrage et de simulation. Ces travaux se poursuivront en 2017 par la révision des hypothèses et les exercices de prévision pour les besoins de la Banque Centrale, en vue de renforcer les outils actuellement utilisés.

1.1.3 Appui aux entités opérationnelles de la BEAC

La BEAC a développé un modèle de prévision des besoins en signes monétaires neufs à commander. Ce modèle a pour vocation d'une part, d'aider les ser-

vices de la Banque à moderniser le dispositif de gestion calendaire des stocks, et d'autre part, de prévoir les besoins en signes monétaires neufs selon les dénominations et par pays sur un horizon triennal.

1.2. Gestion des ressources humaines

Au 31 décembre 2016, l'ensemble du personnel de la BEAC s'élève à 2 533 agents, contre 2 431 l'année précédente. Cette évolution s'explique par le départ de 86 agents de la Banque Centrale, largement compensé par le recrutement de 188 nouveaux agents, en liaison avec l'accroissement des missions assignées à la Banque Centrale.

Tableau 43 : Evolution des effectifs du personnel de la Banque pour l'année 2016

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2016		
	31/12/2015	31/12/2016	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
Services Centraux	549	556	7	1,3	22,0	172	6,8
Bureau Extérieur de Paris	6	5	- 1	- 16,7	0,2	2	0,1
COBAC	66	72	6	9,1	2,8	54	2,1
Cameroun	589	624	35	5,9	24,6	44	1,7
République Centrafricaine	161	159	- 2	- 1,2	6,5	18	0,7
Congo	325	347	22	6,8	13,7	30	1,2
Gabon	290	297	7	2,4	11,7	31	1,2
Guinée Equatoriale	193	197	4	2,1	7,8	24	0,9
Tchad	257	276	19	7,4	10,9	26	1,0
Total	2 431	2 533	97	4,0	100	401	15,8

Source : BEAC/DRH

1.2.1 Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH)

Au cours de l'année 2016, les actions suivantes ont été entreprises dans le cadre du PDRH :

- formation des managers (Directeurs Nationaux, Directeurs Centraux, Directeurs d'Agence, Chefs de Département, Adjoints aux Directeurs Nationaux, Adjoints aux Directeurs Centraux) au nouveau processus de management de la performance, notamment la nouvelle méthodologie de l'entretien annuel d'évaluation ;
- élaboration d'un référentiel de compétences de toutes les fonctions recensées à la BEAC, en complément de la classification des fonctions ;
- finalisation des tests sur le Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) ;
- formation des utilisateurs finaux (Chefs de Service des Ressources Humaines de tous les Centres ainsi que leurs collaborateurs) ;
- chargement de l'ensemble des données du personnel de la BEAC dans l'environnement de production de l'application ;
- mise en place du site de secours à Libreville ;
- présentation du Statut du personnel au Conseil d'Administration.

1.2.2 Renforcement des capacités

En 2016, conformément à ses missions, la Direction de la Formation a poursuivi le renforcement des capacités et le développement des compétences des agents de la Banque Centrale, des cadres des administrations économiques et finan-

cières de la zone et des étudiants, à travers des activités de formation interne et externe. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération internationale avec les autres institutions, elle a participé :

- i) à la Réunion des Directeurs de Formation des Banques Centrales ayant le français en partage à Conakry (Guinée) ;
- ii) à la mise en place du programme de formation en microfinance ;
- iii) à l'élaboration du projet Institut des Techniques Bancaires (ITB) volet « banques centrales » en partenariat avec le Centre de Formation à la Profession Bancaire (CFPB) de Paris ;
- iv) aux activités du projet du Master en Banque et Finance du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), consistant en l'organisation des tests d'entrée pour les candidats de la CEMAC et la participation aux réunions des organes de décision.

En vue de renforcer leurs compétences managériales, un séminaire de quatre sessions sur le management des équipes et la conduite du changement a été organisé à Yaoundé, au bénéfice de 48 responsables dont les Directeurs Nationaux et Centraux, les Chefs de Département et les Adjoints aux Directeurs.

1.3. Audit et Contrôle

Au titre de l'année 2016, treize (13) missions d'audit sur les 16 prévues ont été effectuées, dont sept (07) au Siège, cinq (05) dans les Centres et une (01) mission d'audit informatique. Parallèlement, une mission non inscrite au plan d'audit 2016 a également été diligentée à la Direction Nationale de Bangui, le 07 Novembre 2016.

En dehors des missions d'audit proprement dites, la Direction Générale du

Contrôle Général (DGCG) a conduit deux (02) enquêtes spéciales contre cinq (05) l'année précédente.

Pour ce qui est de l'état d'avancement du projet SIRISBEAC (système d'information sur les Risques de la BEAC), en prélude au passage en production du dispositif de gestion des risques opérationnels, la DGCG a organisé, en novembre 2016, deux rencontres des organes de gouvernance du projet SIRISBEAC. Elle a procédé, par la même occasion, à la transmission des textes réglementaires y afférents au Gouverneur. L'entrée en production est fixée au 16 janvier 2017.

Enfin, un nouveau Directeur Général a été nommé à la tête de la Direction Générale du Contrôle Général par la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC tenue le 31 juillet 2016 à Malabo. De même, de nouveaux responsables ont été désignés à la tête des Départements de la DGCG, après avis conforme du Comité d'Audit.

1.4. Informatique et télécommunications

L'année 2016 a été ponctuée par divers mouvements dans la Direction, mais également du personnel. C'est ainsi qu'il a été observé deux changements à la tête de la Direction de l'Informatique et des Télécommunications, et les affectations de certains Cadres de la Direction. De nombreux projets entamés les années précédentes ont continué à être pilotés en vue de leur finalisation, notamment :

- le projet SIRH : Système d'Information des Ressources Humaines ;
- l'informatisation de la salle des marchés ;
- la reprise de l'Application de Gestion des Risques ;
- la finalisation et l'optimisation de SYSCOBEAC.

- la Base de Données Economiques, Monétaires et Financières (BDEMF).

1.5. Affaires juridiques et contrats

Le Département des Affaires Juridiques et des Contrats (DAJC) assure une fonction d'appui et de conseil à l'ensemble des entités de la BEAC. A ce titre, le DAJC a enregistré 1 233 saisines par courriers, télécopies ou messages électroniques des Directions et Centres de la BEAC ainsi que de certains Organismes internationaux et de divers partenaires.

Au plan de l'activité courante, le DAJC a été sollicité pour des avis et observations portant essentiellement sur des contrats et conventions, des projets de règlements et autres textes, des procédures de passation de marché, les problèmes du personnel, des saisies-attributions des créances et voies d'exécution diverses, ainsi que le suivi des contentieux et réclamations.

L'activité relative à l'examen des contrats a connu une légère croissance par rapport à l'année antérieure. Le DAJC a examiné 301 contrats et conventions en 2016, contre 253 en 2015.

Concernant les dossiers du personnel, le DAJC a été saisi de 30 nouveaux dossiers du personnel contre 29 en 2015. L'essentiel des dossiers a porté sur les procédures disciplinaires, les dossiers des créances sur les agents licenciés et retraités, les avis sur le solde de tout compte des agents appelés notamment à faire valoir leurs droits à la retraite.

A propos des saisies-attributions, l'activité est en net reflux depuis le règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM portant insaisissabilité des comptes et actifs financiers des établissements de crédit logés à la BEAC, adopté par le Comité Ministériel le 22 novembre 2012 et entré en vigueur définitivement le 03 janvier 2013, après son enregistrement auprès de la Com-

mission de la CEMAC et sa publication. Toutefois, le DAJC a continué d'assurer le suivi de 157 dossiers actifs de saisies-attributions antérieurs au Règlement précité pour des sommes estimées à 6 047 186 810 FCFA au total. Le DAJC a clôturé trois (03) affaires pendantes qui se sont dénouées par des versements aux comptes des établissements de crédit, suite à des mainlevées pour un montant total de 1 459 060 468 FCFA. Il en a résulté que 154 dossiers demeurent toujours en instance, au titre desquels des sommes estimées à 4 588 126 342 FCFA sont bloquées dans les livres de la BEAC.

En matière contentieuse, l'activité a consisté essentiellement au suivi dans les Etats membres et en France, des diverses procédures en instance contre la BEAC ou initiées par elle devant diverses juridictions dans le cadre des poursuites consécutives aux malversations et détournements au Bureau de la BEAC à Paris.

Outre ces activités courantes de l'année 2016, le DAJC a aussi mené les actions spécifiques suivantes :

- la participation aux réunions sur la révision des textes de la BEAC ;
- l'organisation aux Services Centraux et dans les Directions Nationales de séminaires sur la validation des procédures dans le cadre du projet d'amélioration du dispositif interne de la BEAC en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) ;
- l'organisation aux Services Centraux d'un atelier de formation des différents acteurs du projet LCB/FT des Services Centraux, des Directions nationales et de certains Centres.

1.6. Investissement et patrimoine

L'année 2016 a été marquée par la réception des travaux de construction du bâtiment de la Banque Centrale à Abéché, au Tchad, et la poursuite des travaux de construction du futur Centre de la Banque Centrale à Ebebiyin, en Guinée Equatoriale.

L'année a également été caractérisée par le lancement des travaux de construction du futur Centre de la Banque Centrale à Oyo au Congo, et du nouvel immeuble de la Direction Nationale de Bangui, en République Centrafricaine.

1.7. Planification stratégique et budget

En 2016, les activités du Département de la Planification Stratégique, du Budget et du Contrôle de Gestion (DPSBCG) ont porté sur la gestion classique du budget de la Banque Centrale et la poursuite de l'exécution du projet de réforme du système de gestion budgétaire (SYGESBEAC).

S'agissant de la gestion classique du budget, l'exercice 2016 s'est soldé par un excédent budgétaire de 199,4 milliards FCFA correspondant à la différence entre les recettes totales de 595,7 milliards FCFA et les dépenses totales de 396,3 milliards FCFA. Ce solde est en diminution de 20,48 % par rapport à celui réalisé en 2015.

Les taux de réalisation des recettes se sont établis à 104 %, contre 104,7 % pour les dépenses. Ces résultats s'expliquent, en matière de recettes, par des gains exceptionnels dégagés sur les trois cessions partielles du portefeuille d'investissement détenu par la Salle des Marchés de la Banque Centrale. S'agissant des dépenses, les réalisations enre-

gistrées sont été impactées principalement par une hausse des dépenses des organes de décision et de contrôle ainsi que par le niveau très élevé des charges non décaissables constatées, notamment des provisions constituées en fin d'exercice. En outre, la composante « dépenses d'investissement et d'équipement » affiche un taux de réalisation « record » de 83,4 %, du fait du volume significatif des fonds (132,9 milliards FCFA) mis à la disposition de la BDEAC au titre de la souscription à l'augmentation de son capital social et à l'ouverture d'un compte courant d'associé avec la BEAC.

En règle générale, les bonnes performances observées s'expliquent par les efforts consentis dans la maîtrise des dépenses de la Banque et par la gestion efficace du portefeuille d'investissements détenu par la Salle des Marchés.

Concernant la gestion du projet SYGESBEAC, le Cabinet PwC a poursuivi son assistance à la BEAC dans le cadre de la mise en œuvre d'un système informatique intermédiaire pour l'implémentation de la réforme budgétaire en cours. A cet effet, deux séminaires ateliers ont été organisés respectivement en juin et juillet 2016 en vue d'assurer la traduction du budget 2016 dans l'application SYGESBEAC. Un autre séminaire a été organisé en décembre pour la sensibilisation des nouvelles autorités de la Banque Centrale sur ce projet.

1.8. Communication

La communication institutionnelle de la Banque Centrale a pour but d'informer sur

la BEAC, ses missions et ses objectifs. Elle comporte un volet interne en direction du personnel et un volet externe destiné au grand public.

S'agissant du volet interne, en 2016, la Cellule de Communication a assuré la diffusion des communiqués de presse et des différentes notes d'information auprès du personnel. Dans la même optique, elle a conçu, élaboré et diffusé la revue de presse journalière intitulée « La Quotidienne ». Elle a poursuivi la compilation de la revue de presse mensuelle intitulée « Pressbook » et travaillé à la rédaction du journal d'entreprise, BEAC–Contacts, dont 6 numéros ont été produits en 2016. La Cellule de Communication a également initié un bulletin interne en ligne appelée « BEAC-Inside ».

Dans le cadre de la communication externe, outre l'organisation des conférences de presse à l'issue des réunions des organes de décision de la BEAC (Comité Ministériel, Conseil d'Administration, Comité de Politique Monétaire, etc.) la cellule de communication a assuré la couverture médiatique des événements ci-après :

- la visite de la Directrice générale du FMI, Madame Christine LAGARDE, les 08 et 09 janvier 2016 à Yaoundé ;
- la signature des actes relatifs à l'appui de la BEAC à la BDEAC pour le financement des projets de développement dans les États membres de la CEMAC, le 19 janvier 2016 ;
- la 23^{ème} conférence des Gouverneurs des banques centrales francophones, les 11 et 12 mai 2016 à Malabo ;

- la rencontre du Président de la COBAC avec les responsables des établissements de crédit et le lancement de la carte GIMAC, le 21 octobre 2016 à Douala.

A ces actions de communication s'ajoutent les interviews et autres reportages du Gouverneur organisés tout au long de l'année ou en marge de grands événements.

2. Coopération régionale et internationale

2.1. Coopération régionale

2.1.1. Conférence des Chefs d'Etat

La première session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC s'est tenue le 30 juillet 2016 à Malabo, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de la CEMAC. Cette session a été consacrée à l'examen d'une part, de la situation économique et financière des pays de la CEMAC, et d'autre part, de l'état des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne (UE) et les pays de la CEMAC.

Au regard de la détérioration de la situation macroéconomique sous-régionale, la Conférence a décidé de la mise en place d'un Programme de Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), dont les principaux axes sont la consolidation des finances publiques, l'amélioration du climat des affaires ainsi que le renforcement de l'intégration régionale, de l'efficacité de la politique monétaire et de la surveillance du système financier sous régional. Placé sous le leadership de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, Président de la République du Congo, le PREF-CEMAC s'appuiera sur un Comité de Pilotage (COPIL) comprenant les représentants des institutions communautaires (Commission de la CEMAC, BEAC, BDEAC, COBAC, COSUMAF, Cour des Comptes, GABAC) et des Etats membres de la CEMAC.

En ce qui concerne l'état des négociations de l'APE, la Conférence a rappelé l'importance d'examiner la proposition du texte juridique de l'Accord régional élaboré à partir de l'Accord d'étape du Cameroun. Elle a exhorté le Parrain des négociations, Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, à entreprendre les démarches nécessaires auprès des Autorités du Cameroun, de concert avec la partie européenne, en vue de poursuivre les négociations dans un esprit de solidarité entre les Etats. Les conclusions de ces négociations devraient permettre d'aboutir à un Accord régional complet, équilibré et équitable au plan commercial et financier, capable d'accompagner le développement de la région. A cet égard, la mise en place d'un mécanisme de compensation des pertes de recettes liées à l'ouverture des marchés d'Afrique Centrale, à travers l'absorption de l'Impact Fiscal Net (IFN), devra être inscrite parmi les priorités des négociations.

Au cours de cette conférence, Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC, a présenté le bilan de son mandat en évoquant l'exécution (i) de la feuille de route fixée par les Chefs d'Etat de la CEMAC, (ii) du Plan d'Actions de la BEAC et du FMI, (iii) du Plan de Réforme et de Modernisation de la BEAC à l'horizon 2014, et (iv) des mesures destinées à améliorer le fonctionnement de la COBAC et le financement des économies de la CEMAC. Le soutien financier de la BEAC ne pouvant suffire à lui seul pour satisfaire le financement des économies, il a invité les Etats de la CEMAC à poursuivre les réformes structurelles ainsi que

les efforts en matière d'ajustement budgétaire, en sollicitant le cas échéant un accompagnement du Fonds Monétaire International (FMI).

Par ailleurs, la Conférence a décidé d'attribuer aux Etats membres concernés, les postes à pourvoir ci-après au sein de la BEAC, suivant les procédures en vigueur : (i) Gouverneur : République du Tchad, à partir de janvier 2017, (ii) Vice-gouverneur : République du Cameroun, (iii) Secrétaire Général : République Gabonaise, (iv) Directeur Général du Contrôle Général : République Centrafricaine, (v) Directeur Général de l'Exploitation : République du Congo, et (vi) Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales : République de Guinée Equatoriale.

Pour ce qui est de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), la Conférence a décidé d'en attribuer la Présidence à la République de Guinée Equatoriale.

Sur invitation de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'est tenu le 23 décembre 2016 à Yaoundé. Cette rencontre, à laquelle ont également pris part Madame Christine LAGARDE, Directrice Générale du FMI et Monsieur Michel SAPIN, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Française, avait pour objectifs d'examiner la situation économique et monétaire des pays de la CEMAC et d'adopter des mesures visant à juguler les effets néfastes du double choc pétrolier et sécuritaire.

Au terme de leurs échanges les Chefs d'Etat ont décidé entre autres : (i) de geler les plafonds des avances statutaires de la BEAC au niveau fixé sur la base

des recettes budgétaires de l'exercice 2014, (ii) de renforcer la stabilité financière de la CEMAC par une surveillance accrue du système bancaire et une utilisation optimale des instruments de politique monétaire, (iii) d'engager la BEAC à proposer aux Etats des mesures visant à promouvoir la migration progressive vers le financement par les marchés de capitaux, en substitution des financements directs de la Banque Centrale, (iv) d'ouvrir et de conclure à brève échéance des négociations bilatérales avec le FMI, pour mieux structurer et accompagner les efforts d'ajustement des Etats, (v) de recourir à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux en vue d'obtenir un large accès aux financements concessionnels et non concessionnels nécessaires à l'équilibre extérieur et à la poursuite des projets de développement prioritaires, (vi) de confier au PREF-CEMAC le suivi des mesures prises, et (vii) de tenir régulièrement des rencontres ministérielles de suivi-évaluation des mesures de redressement et de leurs effets sur les économies de la CEMAC.

2.1.2. Commission de la CEMAC

La BEAC a participé, le 28 septembre 2016 à Paris, à un atelier sur le dispositif de surveillance multilatérale dans la CEMAC. Cet atelier, organisé à destination des Etats et des institutions de la Sous-région, a permis à la Commission de présenter les critères et les indicateurs du nouveau dispositif de surveillance multilatérale adoptés en janvier 2016 par le Conseil des Ministres de l'UEAC et de les discuter au regard des analyses de la Banque mondiale et du FMI, ainsi que des autres parties prenantes (Trésor français, Banque de France). Les principaux défis à relever pour une mise en œuvre efficace dudit dispositif, dont l'entrée en vigueur est prévue en janvier 2017, sont :

¹⁹ Multilateral Memorandum of Understanding

(i) le renforcement de l'appareil statistique de la Sous-région, (ii) la mise en œuvre du nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques devant permettre une meilleure comparabilité des données des finances publiques dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, (iii) la définition des modalités de constitution de l'épargne financière sur ressources pétrolières, (iv) la réforme du dispositif de cadrage macroéconomique, (v) le renforcement de l'efficacité des Cellules Nationales de Surveillance Multilatérale, et (vi) l'intensification de la communication sur l'exercice de la surveillance multilatérale.

2.1.3. BDEAC

Pour la réalisation de son plan stratégique, la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) a bénéficié de la BEAC, d'une augmentation de sa participation au capital, du relèvement de son plafond de refinancement et de l'ouverture d'un compte courant d'associé.

a) Augmentation de la participation de la BEAC au capital de la BDEAC

Dans le cadre du renforcement de ses capacités d'intervention, l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'institution de développement communautaire avait décidé, en juin 2014, de porter son capital de 210,46 milliards FCFA à 1 200 milliards FCFA. Cette décision s'est traduite par un relèvement de 78,85 milliards FCFA, à 401,16 milliards FCFA de la participation de la BEAC, faisant de cette dernière le principal actionnaire de la BDEAC.

Au 25 janvier 2016, l'Institut d'Emission a rempli ses obligations contractuelles en versant à la BDEAC la somme de 12,9 milliards FCFA, soit deux tiers de la fraction libérable du capital lui revenant.

b) Relèvement du plafond de refinancement de la BDEAC par la BEAC

Pour accroître le financement des projets d'investissements productifs dans la Sous-région, le Conseil d'Administration de la BEAC, réuni en session ordinaire le 21 décembre 2015, a décidé d'augmenter de 50 à 150 milliards FCFA le plafond de refinancement de la BDEAC dans les livres de la BEAC. Le Conseil a également autorisé une extension de ce refinancement aux projets du secteur public à hauteur de 50 % de son montant total.

Suite à ce relèvement, au 31 décembre 2016, l'encours net des prêts refinancés par la BEAC est ressorti à 67 milliards FCFA, avec une marge disponible de 82,98 milliards FCFA. Ces prêts ont été exclusivement distribués au secteur privé, à hauteur de 19,7 milliards FCFA au Cameroun, 11,4 milliards FCFA au Congo, 29,05 milliards FCFA au Gabon, et 22,8 milliards FCFA en Guinée Equatoriale.

c) Ouverture d'un compte courant d'associé en faveur de la BDEAC

En vue de permettre à la BDEAC de jouer pleinement son rôle dans le développement des pays de la Sous-région, le Conseil d'Administration de la BEAC a, en date du 21 décembre 2015, autorisé cette dernière à conclure avec la BDEAC une convention de compte courant d'associé, alimenté par des versements annuels de 80 milliards FCFA pendant 3 ans, soit un total de 240 milliards FCFA.

Pour l'année 2016, sur décision du Conseil d'Administration du 16 mai 2016, la BEAC a effectué des versements qui s'élèvent à 120 milliards FCFA, dont 80 milliards FCFA le 26 janvier 2016 et 40 milliards FCFA par anticipation.

2.1.4. Zone Franc

Les Ministres de l'Économie et des Finances, les Gouverneurs des Banques Centrales et les responsables des Institutions Régionales des États membres de la Zone Franc se sont réunis le 09 avril 2016 à Yaoundé, sous la présidence de Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre des Finances de la République du Cameroun, puis le 30 septembre 2016 à Paris, sous la présidence de Monsieur Michel SAPIN, Ministre de l'Économie et des Finances de la République Française.

Après avoir examiné l'état de la convergence nominale et réelle dans la Zone Franc en 2015, les Ministres se sont engagés d'une part, à poursuivre les réformes structurelles nécessaires à l'amélioration de la convergence économique nominale dans chaque sous-région, en accordant notamment la priorité à la viabilité des finances publiques, et d'autre part, à prendre les mesures urgentes et indispensables pour résorber les déséquilibres macroéconomiques et renforcer la stabilité financière de la Zone Franc.

2.1.5. Rencontres BEAC/BCEAO

La rencontre annuelle entre la BEAC et la BCEAO ne s'est pas tenue en 2016. Toutefois, les deux Gouverneurs se sont rencontrés en marge des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale qui se sont déroulées à Washington du 03 au 09 octobre 2016. Les échanges ont porté sur les avancées des projets d'interconnexion des systèmes de paiement et de rachats de billets de banque émis par les deux Instituts d'Émission.

2.1.6. Association des Banques Centrales Africaines

La 39^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques centrales Africaines (ABCA) s'est tenue le 19 août 2016 à Abuja, au Nigeria, sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC. Vingt-sept Banques Centrales membres et la Commission de l'Union Africaine (CUA) ont pris part à la rencontre.

Comme à l'accoutumée, la réunion du Conseil des Gouverneurs a été précédée par un Symposium qui s'est tenu le 18 août 2016, sur le thème « Abandon des politiques monétaires non conventionnelles : implications pour la politique monétaire et la stabilité financière en Afrique ». Ce Symposium a été officiellement ouvert par Son Excellence Monsieur Muhammadu BUHARI, Président de la République Fédérale du Nigeria.

À l'issue de ses délibérations, le Conseil des Gouverneurs a entre autres : (i) encouragé les sous-régions à intensifier les efforts afin d'améliorer les résultats de la convergence par rapport aux critères du Programme de Coopération Monétaire en Afrique, (ii) élu Monsieur Godwin I. EMEFIELE, Gouverneur de la Central Bank of Nigeria et Monsieur Lesetja KGANYOGO, Gouverneur de la South African Reserve Bank, en qualité de Président et de Vice-Président de l'ABCA pour l'exercice 2016-2017, et (iii) choisi comme thème du séminaire continental pour l'année 2017, « *Stratégie de communication crédible des banques centrales dans le cadre de la politique monétaire et de la stabilité financière* ».

2.1.7. AFRITAC-Centre

La BEAC a pris part à la 18^{ème} réunion du Comité d'Orientation du Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique Centrale (AFRITAC-Centre) qui s'est tenue le 23 mars 2016 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Cette réunion avait pour objet d'examiner les conclusions et les recommandations de l'évaluation indépendante des activités d'AFRITAC-Centre au cours de la phase II qui s'achèvera en octobre 2017, l'exécution du programme de travail de l'année 2015-2016, et le programme de travail 2016-2017.

Pour la période 2016-2017, AFRITAC-Centre prévoit d'accélérer le renforcement des capacités institutionnelles et humaines de ses Etats membres. Les activités prévues avec la BEAC concernent les conditions d'accès et d'émission sur le marché international des capitaux, l'évaluation et la gestion des risques d'un portefeuille de dette et la titrisation de la dette publique dans la CEMAC. La COBAC pourrait bénéficier d'un appui en vue de la révision du cadre réglementaire sur le risque de liquidité. Un séminaire sur la prévention du blanchiment et la lutte contre le financement du terrorisme est par ailleurs programmé.

2.1.8. Coopération BEAC / Central Bank of Nigeria

Les Gouverneurs de la BEAC et de la Central Bank of Nigeria se sont retrouvés le 17 août 2016 à Abuja, en marge de la 39^{ème} Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines. A cette occasion, les deux Gouverneurs ont procédé à la signature des protocoles d'échange d'informations et d'expériences notamment dans les domaines de la supervision des institutions financières, de la lutte contre le blanchiment des

capitaux et du financement du terrorisme, et de la surveillance des systèmes de paiement ainsi que du financement du développement et de l'inclusion financière.

2.1.11. Coopération BEAC / Bank Al Maghrib

Les Gouverneurs de la BEAC et de Bank Al Maghrib se sont retrouvés le 14 novembre 2016 à Rabat, au Maroc, dans le cadre de la traditionnelle rencontre annuelle entre les deux institutions. Ils ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des actions réalisées et des apports indéniables des échanges bilatéraux organisés au cours de la période 2014-2016.

Au titre de la période 2017-2018, les deux Gouverneurs ont convenu de renforcer et d'approfondir la coopération entre leurs deux institutions dans les domaines de la supervision bancaire, la surveillance macroprudentielle, la politique monétaire, des ressources humaines, de l'audit et de la gestion des risques et de la comptabilité. Suite à cette rencontre, une nouvelle version de la convention relative à la coopération en matière de contrôle bancaire, d'échange d'informations et de coopération générale a été signée.

2.2. Coopération internationale

2.2.1. Fonds Monétaire International

Madame Christine LAGARDE, Directrice Générale du FMI a effectué, du 7 au 9 janvier 2016, une visite de travail auprès des autorités du Cameroun et de la CEMAC. Cette visite a été ponctuée par l'organisation d'une table ronde avec les Ministres des Finances des pays membres de la CEMAC sur le thème « *Faiblesse persistante des cours*

du pétrole et gaps des infrastructures structurantes», suivie d'une séance de travail avec les Autorités de la BEAC.

Au cours de cette table ronde, la Directrice Générale du FMI a rappelé la nécessité d'un ajustement budgétaire pour les pays de la CEMAC confrontés à l'impact négatif de la baisse des cours du pétrole et à une crise sécuritaire due aux activités de la secte Boko-Haram. Pour sa part, le Gouverneur de la BEAC a insisté sur les différentes mesures prises par la Banque Centrale pour soutenir les Etats membres, dans un contexte de raréfaction des recettes pétrolières et d'épuisement accéléré de l'épargne publique.

La séance de travail entre la BEAC et le FMI a été l'occasion pour le Gouverneur de saluer l'appui du Fonds à la réalisation des actions de modernisation de la Banque. Il a vivement souhaité que l'assistance technique du FMI se poursuive en matière de réforme de la politique monétaire, d'approfondissement du secteur financier et de mise en place d'un cadre de surveillance macroprudentielle dans la Zone. En outre, il a plaidé en faveur d'une plus grande flexibilité dans les conditionnalités et d'un accès accru des pays de la CEMAC aux ressources générales du FMI.

Les services du FMI ont procédé à plusieurs missions de consultations au titre de l'article IV dans les pays de la CEMAC et avec les institutions sous régionales. Les discussions dans le cadre de ces consultations ont porté sur trois grands enjeux : (i) mettre en œuvre des politiques de stabilisation vigoureuses, (ii) assurer la stabilité et le développement du secteur financier, et (iii) renforcer les capacités opérationnelles des institutions régionales (BDEAC, BEAC, COBAC, Commission de la CEMAC, GABAC).

Il convient de préciser qu'en plus des missions au titre de l'article IV de ses statuts, le FMI a assisté certains pays

de la CEMAC dans les ajustements nécessaires au rééquilibrage des comptes macroéconomiques, gage de remboursement des prêts qui leurs ont été octroyés par l'institution pour résoudre des problèmes conjoncturels de balance des paiements. En effet, la République Centrafricaine et le Tchad ont bénéficié d'un accès aux ressources du FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) pour des montants respectifs de 25 millions DTS et 106,56 millions DTS.

Par ailleurs, le FMI a effectué une mission d'évaluation des sauvegardes du 29 mars au 05 avril 2016, à Yaoundé. Dans le cadre de ladite évaluation, les services du FMI ont relevé au niveau de la BEAC des avancées significatives. Toutefois, d'importants progrès restent à faire en ce qui concerne la réforme des Statuts de la Banque Centrale, l'adoption des normes internationales d'information financière (IFRS) et la mise en œuvre des recommandations des Commissaires aux comptes sur les contrôles internes.

Enfin, la BEAC a pris part, du 15 au 17 avril 2016, puis du 03 au 09 octobre 2016, aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale à Washington, en marge desquelles elle a rencontré certaines entités du FMI (Département Afrique, Département des Marchés Monétaires et des Capitaux, Département des Sauvegardes) et de la Banque mondiale, ainsi que les Gouverneurs de la Banque Centrale du Nigeria, de la BCEAO et la Banque Populaire de Chine.

2.2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement

La BEAC a pris part aux 51^{ème} Assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD), du 23 au 27 mai 2016 à Lusaka, en Zambie, lesquelles coïncidaient avec les 42^{ème} Assemblées du Conseil des gouverneurs du Fonds Africain de Développement (FAD).

Placées sous le thème « *Energie et Changement Climatique* », ces Assemblées ont porté en outre sur l'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration et sur l'approbation des politiques, des stratégies, des comptes 2015 et des programmes d'opérations de la BAD. Le programme de transformation de la BAD, consigné dans ses cinq grandes priorités (Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie - Nourrir l'Afrique - Industrialiser l'Afrique - Intégrer l'Afrique - Améliorer la qualité de vie des Africains), a figuré en bonne place dans les différents débats et prises d'engagement.

Les gouverneurs du FAD ont soutenu pleinement et sans réserve les cinq grandes priorités, tout en exprimant leur satisfaction devant les progrès accomplis pour les réaliser.

2.2.3. Banque des Règlements Internationaux

Le Gouverneur de la BEAC, M. Lucas ABAGA NCHAMA, a pris part le 25 juin 2016 à la table ronde des gouverneurs africains organisée par la Banque des Règlements Internationaux sur le thème « *Les défis de la chute des cours des matières premières pour les Banques centrales africaines* ».

Lors de sa communication, le Gouverneur a souligné que le double choc pétrolier et sécuritaire auquel font face les économies de la CEMAC a engendré de nouveaux défis pour la conduite des politiques monétaire et macroprudentielle. Dans un contexte marqué par une forte contraction des réserves de change, la BEAC a assoupli sa politique monétaire pour répondre aux risques pesant sur la croissance et les capacités financières des économies. Cependant, la politique monétaire à elle seule ne saurait suffire à stimuler la croissance en l'absence de

politiques structurelles de diversification économique et d'infrastructures suffisantes.

2.2.4. Banque Centrales Francophones

La BEAC a accueilli les 11 et 12 mai 2016 à Malabo, en Guinée Equatoriale, la 23^{ème} Conférence des Gouverneurs des Banques centrales des pays francophones placée sous le thème « *Les Banques centrales face aux chocs externes* ». Cette conférence a permis aux 16 banques centrales participantes des pays avancés (Belgique, Canada, France, Suisse), des pays émergents et en développement (Algérie, Burundi, Comores, République Démocratique du Congo, Egypte, Guinée, Liban, Maroc, Mauritanie, Tunisie, pays de l'UEMOA, pays de l'UMAC) de partager leurs expériences en matière de politiques monétaire et prudentielle ainsi que de communication, autour de trois sessions, sur les thèmes : (i) chocs réels/monétaires, incertitudes et réactions des banques centrales, (ii) chocs et prévention/protection financière pour accroître la résilience, et (iii) communication des Banques Centrales et réaction des agents.

Les différentes interventions et les échanges ont permis de relever que, plus que par le passé, les banques centrales sont confrontées à des chocs exogènes multiples et à des incertitudes diverses. Face à la complexité des crises récentes et leur impact sur les mécanismes de transmission de la politique monétaire, les réactions des Banques centrales ont été cohérentes et globalement à la hauteur des chocs et des conséquences qu'ils ont engendrés. Tout en restant fidèles à leurs missions fondamentales de maintien de la stabilité monétaire et de promotion de la stabilité financière, elles ont fait preuve de flexibilité dans l'adaptation de leurs outils et instruments d'intervention. Les différences dans les réactions des

banques centrales à des chocs similaires traduisent la nécessité pour la politique monétaire de tenir compte des spécificités de chaque pays ou région.

En évoquant l'expérience de la BEAC, le Gouverneur a relevé que la politique monétaire ne peut être le seul recours

face aux chocs exogènes. Au-delà des mesures macroprudentielles et des filets de sécurité qui doivent être renforcés, les autres politiques économiques doivent jouer leur rôle et être correctement articulées. Enfin, une communication efficace et maîtrisée peut jouer un rôle fondamental dans la réduction de l'incertitude.

3. Comptes de la BEAC

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Banque Centrale s'est établi à 7 073 725 011 316 FCFA contre 9 389 690 715 130 FCFA au 31 décembre 2015.

Le bénéfice net avant affectation s'est chiffré à 164 176 849 178 FCFA contre 160 795 077 437 FCFA réalisés au cours de l'exercice précédent, en progression de 2,1 %.

3.1. Bilan

3.1.1. Actif

- *Avoirs extérieurs à vue*

Les avoires extérieurs à vue sont constitués des avoires en Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets euro). Au 31 décembre 2016, ils se sont fixés à 1 260 375 514 991 FCFA, contre 3 371 466 868 294 FCFA, un an plus tôt.

Le Compte d'Opérations, principale composante des disponibilités extérieures à vue, est revenu à 1 155 952 863 446 FCFA, contre 3 288 316 771 203 FCFA un an auparavant, en recul de 64,8 %, essentiellement dû aux virements vers la Salle des Marchés.

Le solde du poste Correspondants Hors Zone d'Emission s'est établi à 9 582 929 418 FCFA au 31 décembre 2016, contre - 2 941 342 947 FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 12 524 272 365 FCFA.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque Centrale s'est inscrite à la hausse, à 94 839 722 127 FCFA au 31 décembre 2016, contre 86 091 440 038 FCFA un an plus tôt.

- *Autres avoires extérieurs*

Les autres avoires extérieurs comprennent les comptes chez les correspondants étrangers et les opérations sur le marché financier. Au 31 décembre 2016, le solde de cette rubrique a reflété uniquement les comptes courants chez les correspondants étrangers et s'est situé à 1 476 819 923 972 FCFA, contre 2 527 968 596 295 FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 41,6 %.

- *Encaisse-or*

Au 31 décembre 2016, le stock d'or de la Banque Centrale, exprimé en quantité, est resté inchangé à 201 865,827 onces. En revanche, la valeur de ce stock s'est appréciée à 143 865 264 893 FCFA contre 129 209 182 860 FCFA au 31 décembre 2015.

- *Fonds Monétaire International*

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoires en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 190 224 649 705 FCFA et 189 567 307 352 FCFA au 31 décembre 2016, contre 109 176 510 029 FCFA et 200 057 360 215 FCFA au 31 décembre 2015. La variation à la hausse de 22,8 % observée sur ce poste est liée aux ajustements de valeurs effectués mensuellement en 2016.

- Créances

Les créances sur les banques ont augmenté de 123,0 %, passant de 311 888 403 265 FCFA à fin 2015 à 695 448 898 979 FCFA un an plus tard. Les créances sur les Trésors nationaux ont quant à elles connu une variation à la hausse de 10,5 %, pour s'établir à 2 446 107 074 628 FCFA au 31 décembre 2016.

3.1.2. Passif

- Billets et pièces en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public, et de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses. Il est ressorti à 2 880 518 337 781 FCFA au 31 décembre 2016, contre 3 008 098 592 603 FCFA au 31 décembre 2015, soit une baisse de 4,2 %, en relation essentiellement avec l'évolution de l'activité économique.

- Trésors et Comptables Publics Nationaux

Les dépôts des Trésors et comptables publics nationaux correspondent à deux types de comptes :

- les comptes courants, non rémunérés à partir desquels les différents Trésors et comptables publics effectuent leurs opérations ;
- les comptes de dépôt qui sont des placements rémunérés. Ils se déclinent en trois produits : les dépôts spéciaux, dont la maturité est d'un mois ; les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, avec une maturité de six mois ; et les fonds de

réserves pour les générations futures, d'une maturité de cinq ans et dont les intérêts sont capitalisés.

Les comptes courants se sont situés à 373 948 970 046 FCFA au 31 décembre 2016, contre 771 867 191 158 FCFA au 31 décembre 2015.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 276 106 175 555 FCFA au 31 décembre 2016, contre 750 101 327 325 FCFA au 31 décembre 2015.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires a baissé de 31,2 %, revenant à 48 826 229 937 FCFA au 31 décembre 2016, contre 70 963 431 118 FCFA un an auparavant.

Le fonds de réserve pour les générations futures a diminué de 70,8 %, pour se fixer à 224 432 981 415 FCFA au 31 décembre 2016, contre 770 031 903 991 FCFA en décembre 2015.

- Comptes des banques et institutions financières

Cette rubrique regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit de la Zone et leurs placements à la Banque Centrale. La situation de ces comptes s'est établie à 1 544 406 381 413 FCFA au 31 décembre 2016, contre 2 683 904 593 089 FCFA au 31 décembre 2015, soit une diminution de 42,5 %.

- Autres Comptes courants

Les autres comptes courants concernent les comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, du fait de leur activité,

ne peuvent être classés dans l'une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste est ressortie à 168 929 310 043 FCFA au 31 décembre 2016, contre 149 763 145 823 FCFA au 31 décembre 2015.

- FMI – Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS a progressé de 452 490 106 309 Francs CFA au 31 décembre 2015 à 453 381 113 179 FCFA au 31 décembre 2016, soit une croissance de 0,2 % en relation avec les ajustements de valeur du DTS.

- Emprunts et dettes à long et moyen termes

Ce poste enregistre les emprunts contractés auprès de la Banque Mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC et du projet de renforcement des capacités des organismes sous-régionaux (UGRIF). L'encours de ce poste s'est élevé à 17 712 388 817 FCFA au 31 décembre 2016, contre 15 009 575 629 FCFA au 31 décembre 2015.

- Provisions

Ce poste comprend notamment les provisions pour risques et charges, les provisions pour indemnités de départ et les provisions pour pertes de change. Le montant des provisions s'est élevé à 52 461 159 248 FCFA au 31 décembre 2016, contre 12 788 139 005 FCFA au 31 décembre 2015, soit une augmentation de

310,2 %. L'évolution constatée en 2016 est consécutive notamment au :

- changement de méthodes comptables opéré sur la comptabilisation de la pension pour indemnités de départ ;
- changement d'estimation réalisé sur les dépenses de santé du personnel retraité.

- Réserves

Cette rubrique est constituée des réserves statutaires, des réserves des Etats membres, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers, des réserves de dévaluation/réévaluation et des réserves de variation des avoirs gérés par la Salle des Marchés. Le solde de ce poste s'est élevé à 672 960 424 295 FCFA au 31 décembre 2016, contre 402 083 441 244 FCFA au 31 décembre 2015.

- Capital, primes et fonds de dotation

Le capital souscrit en indivision entre les Etats membres est resté stable à 88 000 000 000 FCFA au 31 décembre 2016.

Les fonds de dotation, qui sont ressortis à 3 507 313 350 FCFA, correspondent à la valeur des terrains reçus des Etats membres à titre gracieux pour la construction d'édifices devant abriter les représentations de la BEAC.

Tableau 44 : Evolution du bilan de la Banque Centrale
(en francs CFA)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2016
Disponibilités Extérieures	5 899 435 464 589	2 737 195 438 963
Avoirs extérieurs à vue	3 371 466 868 294	1 260 375 514 991
Billets Etrangers	86 091 440 038	94 839 722 127
Correspondants Hors Zone d'Emission	- 2 941 342 947	9 582 929 418
Trésor français	3 288 316 771 203	1 155 952 863 446
<i>Compte d'Opérations</i>	3 288 316 771 202	1 155 952 863 446
<i>Compte Spécial de Nivellement</i>	1	0
Autres avoirs extérieurs (SDM)	2 527 968 596 295	1 476 819 923 972
Comptes Courants Chez correspondants étrangers	2 527 968 596 295	1 476 819 923 972
Opérations sur le Marché Financier	0	0
Encaisses-or	129 209 182 860	143 865 264 893
Fonds Monétaire International	309 233 870 244	379 791 957 057
Quote-part en devises	109 176 510 029	190 224 649 705
Avoirs en D.T.S.	200 057 360 215	189 567 307 352
Créances sur les banques	311 888 403 265	695 448 898 979
Concours du Marché Monétaire	277 065 000 000	628 433 000 000
Guichet A : Appels d'Offres et pensions	277 065 000 000	628 433 000 000
Guichet B : Avances à Moyen Terme	34 823 403 265	67 015 898 979
Créances sur les Trésors nationaux	2 214 090 215 072	2 446 107 074 628
Avances en comptes courants	1 983 909 600 801	2 185 457 716 244
Avances exceptionnelles	146 313 497 889	174 980 105 700
Crédits à économie consolidés sur l'Etat	83 867 116 382	85 669 252 684
Contrepartie des Allocations de DTS versées aux Etats	186 047 264 506	186 413 613 713
Valeurs Immobilisées	283 841 098 953	423 273 188 350
Immobilisations Financières	78 110 476 209	204 494 084 376
Créances sur le Personnel	34 831 147 003	41 214 678 380
Créances sur les autres Banques Centrales	0	0
Participations	42 730 338 280	42 730 338 280
Autres Immobilisations Financières	548 990 926	120 549 067 716
Immobilisations Incorporelles	14 060 552 887	12 357 612 500
Immobilisations Corporelles	185 637 967 400	202 801 445 390
Autres Immobilisations	6 032 102 457	3 620 046 084
Autres Actifs	25 485 247 103	29 099 144 670
Débiteurs Divers	30 459 968 538	32 530 430 063
Avances diverses au personnel	3 867 890 572	3 080 895 093
Autres Débiteurs Divers	20 351 166	96 337 920
Comptes de régularisations – Actif	26 571 726 800	29 353 197 050
TOTAL DE L'ACTIF	9 389 690 715 130	7 073 725 011 316
PASSIF		
Billets et monnaies en circulation	3 008 098 592 603	2 880 518 337 781
Trésors et comptables publics Nationaux	2 362 963 853 592	923 314 356 953
Compte courants	771 867 191 158	373 948 970 046
Compte de Stabilisation des Recettes Budg.	70 963 431 118	48 826 229 937
Fonds de Réserves pour Générations Futures	770 031 903 991	224 432 981 415
Dépôts spéciaux	750 101 327 325	276 106 175 555
Banques et Institutions financières	2 683 904 593 089	1 544 406 381 413
Banques et institutions étrangères	103 902 935 498	171 765 040 847
Banques et Institutions Financières de la Zone	2 580 001 657 591	1 372 641 340 566
Comptes courants	1 508 989 235 963	925 043 918 938
Dépôts et placement sur le Marché Monétaire	55 421 628	55 421 628
Comptes de Réserves obligatoires	1 070 957 000 000	447 542 000 000
Autres comptes courants	149 763 145 823	168 929 310 043
FMI – Allocations DTS	452 490 106 309	453 381 113 179
Emprunts et Dettes à long et moyen terme	15 009 575 629	17 712 388 817
Autres passifs	0	0
Provisions	12 788 139 005	52 461 159 248
Report à nouveau	0	0
Réserves	402 083 441 244	672 960 424 295
Capital, Primes d'Augmentation	91 507 313 350	91 507 313 350
Créditeurs Divers	29 392 227 640	98 380 435 896
Transferts Non Dénoués	1 290 771 605	44 160 227
Comptes de Régularisations – Passif	19 603 877 804	5 932 780 936
Compte de Résultat	160 795 077 437	164 176 849 178
TOTAL PASSIF	9 389 690 715 130	7 073 725 011 316

3.2. Compte de résultat

3.2.1. Produits

- Produits sur avoirs extérieurs

Les produits sur les avoirs extérieurs se sont établis à 309 945 449 355 FCFA au 31 décembre 2016, dont 12 729 978 645 FCFA pour le Compte d'Opérations (y compris le Compte Spécial de Nivellement), contre 280 003 964 025 FCFA pour l'exercice clos au 31 décembre 2015, soit une hausse de 10,7 %.

- Produits sur opérations avec la clientèle

Les produits sur opérations avec la clientèle regroupent les intérêts sur les concours aux Trésors et les intérêts sur les concours aux établissements de crédit. Ils sont passés de 47 101 567 145 FCFA

au 31 décembre 2015, à 50 424 436 963 FCFA en 2016, soit une hausse de 7,1 %.

- Produits sur opérations avec les institutions financières

Ce poste regroupe les intérêts et commissions reçus du FMI et des institutions financières. Ces produits sont en augmentation sur la période de référence, s'élevant à 2 493 564 652 FCFA au 31 décembre 2016, contre 1 090 380 FCFA au 31 décembre 2015.

- Autres produits d'exploitation et produits exceptionnels

Ce poste regroupe les produits et intérêts divers qui sont ressortis à 17 729 424 820 FCFA au 31 décembre 2016, contre 16 411 201 722 FCFA au 31 décembre 2015.

Tableau 45 : Evolution des Produits (en francs CFA)

	31 décembre 2015	31 décembre 2016	Variation en %
Produits sur avoirs extérieurs	280 003 964 025	309 945 449 355	10,7
Produits sur opérations clients	47 101 567 145	50 424 436 963	7,1
Produits sur opérations avec les Institutions Financières	1 090 380	2 493 564 652	228 587,7
Reprises amortissements et d provisions	4 091 713 828	2 802 828 898	- 31,5
Autres produits	16 411 201 722	17 729 424 820	8,0
Autres produits financiers	1 524 000	1 524 000	0
Autres produits d'exploitation	15 710 480 853	16 481 471 183	4,9
Produits exceptionnels	699 196 869	1 246 429 637	78,27
TOTAL	347 609 537 100	383 395 704 688	10,29

Source : BEAC

3.2.2. Charges

- Charges sur avoirs extérieurs

Les charges sur avoirs extérieurs se sont établies à 24 480 101 320 FCFA au 31 décembre 2016, en baisse de 40,0 % par rapport à l'année précédente.

- Charges sur opérations avec la clientèle

Les charges sur opérations avec la

clientèle ont diminué, revenant à 2 320 813 207 FCFA au 31 décembre 2016, contre 4 668 096 122 FCFA au 31 décembre 2015 (- 50,3 %).

- Charges sur opérations avec les institutions financières

Elles se sont élevées à 64 541 544 FCFA au 31 décembre 2016, contre 38 258 724 FCFA un an auparavant, soit une hausse de 68,7 %.

Tableau 46 : Evolution des Charges (en Francs CFA)

	31 décembre 2015	31 décembre 2016	Variation (en %)
Charges financières	45 520 426 691	26 865 456 071	- 40,98
Charges sur avoirs extérieurs	40 814 071 845	24 480 101 320	- 40,02
Charges sur opérations clients	4 668 096 122	2 320 813 207	- 50,28
Charges sur opérations avec les Institutions financières	38 258 724	64 541 544	68,7
Frais Généraux	113 275 006 394	116 683 549 106	3,01
Charges exceptionnelles	488 491 047	5 228 894 578	970,42
Total charges	159 283 924 132	148 777 899 755	- 6,6
Amortissements et provisions	27 530 535 531	70 440 955 755	155,86
Amortissements	17 396 636 621	22 212 555 034	27,68
Provisions	10 133 898 910	48 228 400 721	375,91
TOTAL	186 814 459 663	219 218 855 510	17,35

Source : BEAC

• Résultat net

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant toute affectation, constaté à la fin

de l'année 2016, s'est établi à 164 176 849 178 FCFA, contre 160 795 077 437 FCFA pour l'exercice précédent.

Tableau 47 : Compte de résultat de l'exercice 2016 (en Francs CFA)

31 décembre 2016			
Charges financières	26 865 456 071	Produits sur avoirs extérieurs	309 945 449 355
<i>Charges sur avoirs extérieurs</i>	24 480 101 320	Produits sur opérations clients	50 424 436 963
<i>Charges sur opérations clients</i>	2 320 813 207	Produits sur opérations avec les	2 493 564 652
<i>Charges sur opérations avec les Institutions financières</i>	64 541 544	Institutions Financières	
Frais Généraux	116 683 549 106	Reprises des amortissements	2 802 828 898
Charges exceptionnelles	5 228 894 578	et provisions	
Total charges	148 777 899 755	Autres produits	17 729 424 820
Amortissements et provisions	70 440 955 755	Autres produits financiers	1 524 000
<i>Amortissements</i>	22 212 555 034	Autres produits d'exploitation	16 481 471 183
<i>Provisions</i>	48 228 400 721	Produits exceptionnels	1 246 429 638
Total charges	219 218 855 510		
Bénéfice à affecter	164 176 849 178		
TOTAL GENERAL	383 395 704 688	TOTAL GENERAL	383 395 704 688

Source : BEAC

3.3 Rapport des commissaires aux comptes

Conformément aux normes internationales d'Audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC), le collège des Commissaires aux comptes (MAZARS Cameroun, KPMG Afrique Centrale) qui a été choisi par le Conseil d'Administration par appel d'offres a procédé à un contrôle des comptes annuels de la BEAC au titre de l'année 2016.

Sur la base des éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, le collège des commissaires aux comptes a certifié les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2016. Il en ressort ainsi un total bilan de FCFA 7 073 725 millions et un résultat net bénéficiaire de FCFA 164 177 millions. Le rapport général incluant les opinions dudit collège sur les comptes de l'exercice 2016, ainsi que les vérifications et informations spécifiques est présenté en annexe.

Annexes



SOMMAIRE DES ANNEXES

A1. Composition des organes Statutaires de Décision et de contrôle au 31 décembre 2016	119
• Le Comité Ministériel	119
• Le Conseil d'Administration	121
• Le Comité de Politique Monétaire	124
• Le Comité de de Stabilité Financière en Afrique Centrale	126
• Le Collège des Censeurs	128
• Le Comité d'Audit	129
A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2016	131
A3. Rapport des commissaires aux comptes	132
A4. Contacts de la BEAC	134
A5-A11. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux des Etats membre de la CEMAC	136
A12. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux	143
A13a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC	144
A13b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC	144
A14. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires	145
A15. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC	146
A16. Principales exportations (FOB) de la CEMAC	147
A17. Principales exportations (FOB) du Cameroun	148
A18. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine	149
A19. Principales exportations (FOB) du Congo	150
A20. Principales exportations (FOB) du Gabon	151
A21. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale	152
A22. Principales exportations (FOB) du Tchad	153
A23. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	154
A24. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	155
A25. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)	156
A26. Variations du taux de change du FCFA par rapport aux principales devises	157
A27a. Indice composite du TCER des Etats de la CEMAC	158
A27b. Variation de l'indice composite du TCER des Etats de la CEMAC	158
A27c. Variation de l'indice composite du TCER des exportations des Etats de la CEMAC	158
A27d. Variation de l'indice composite du TCER des importations des Etats de la CEMAC	158
A28. Cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC	159
A29. Production pétrolière et minière	160
A30. Production agricole vivrière	161
A31. Production d'élevage	162
A32. Production agricole d'exportation	163
A33. Production et exportation de bois tropicaux	164
A34. Plafonds des avances aux Trésors nationaux, objectifs de refinancement et utilisations	165
A35. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie	166
A36. Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire	167
A37. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque	169
A38. Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires	170
A39. Versements et prélèvements des banques et des comptables publics	171
A40. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois	172
A41. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois	173
A42. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission	174
A43. Evolution comparée des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes	175
A44. Stock des billets et pièces détruits	176
A45. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre	177

A1. Composition des Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2016

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2016)

PRESIDENT

- M. **Henri-Marie DONDRA**
Ministre des Finances– Centrafrique

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

- M. **ALAMINE OUSMANE MEY**
Ministre des Finances
- M. **Louis Paul MOTAZE**
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

- M. **Henri-Marie DONDRA**
Ministre des Finances et du Budget
- M. **Félix MOLOUA**
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Ministres représentant la République du Congo

- M. **Calixte NGANONGO**
Ministre des Finances, du budget et du Portefeuille Public
- M. **Gilbert ONDONGO**
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Développement industriel et de la promotion du secteur privé

Ministres représentant la République gabonaise

- M. **Régis IMMONGAULT TATANGANI**
Ministre du Développement durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective
- M. **Mathias OTOUNGA OSSIBADJOUO**
Ministre du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Miguel ENGONGA OBIANG EYANG**
Ministre des Finances et du Budget

- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**
Ministre d'Etat, Conseiller à la Présidence, Chargé de l'Intégration
Régionale

Ministres représentant la République du Tchad

- M. **MBOGO NGABO SELI**
Ministre des Finances et du Budget
- Mme. **Mariam Mahamat NOUR**
Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale.

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2016)

- M. **Pierre MOUSSA**
Président de la Commission de la CEMAC - BANGUI
- M. **HALILOU YERIMA BOUBAKARY**
Secrétaire Général de la COBAC - LIBREVILLE
- M. **Rafael TUNG NSUE**
Président de la Commission du Marché Financier de l'Afrique
Centrale - Libreville
- M. **Désiré Geoffroy MBOCK**
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment
d'Argent en Afrique Centrale - BANGUI

RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2016)

- M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant :

- M. **Dieudonné EVOU MEKOU**
Vice-Gouverneur de la BEAC

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2016)

Président : M. **Henri-Marie DONDRA**
Ministre des Finances et du Budget – RCA

Rapporteur : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Gouverneur de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : M. **Jean Paul SIMO NJONOU**
Chargé de mission au Secrétariat Général de la Présidence
de la République

M. **Sylvester MOH TAGONGHO**
Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière
et Monétaire par intérim - Ministère des Finances

Suppléants : M. **Jean TCHOFFO**
Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planifi-
cation et de l'Aménagement du Territoire

M. **Henri NONO**
Directeur des Affaires Générales – Ministère des Travaux
Publics

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

Titulaires : Mme **Evelyne LOUDEGUE**
Chargé de mission en matière de trésorerie, banques, institu-
tions financières internationales et partenaires techniques
financiers

M. **Bienvenu Gustave SEMNGAI**
Chargé de mission en matière de statistiques au Ministère de
l'Economie, du Plan et de la Coopération

Suppléants : M. (A pourvoir)

Administrateurs représentant la République du Congo

Titulaires : M. **Armel Fridelin MBOULOUKOUÉ**
Conseiller du Ministre des Finances, du Budget et du Porte-
feuille Public

M. **Albert NGONDO**
Directeur Général du Trésor

- Suppléants : M. **Aymar Delmas EBIOU**
Conseiller au Trésor et à la Comptabilité Publique au Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
- M. **Félix BOUENO**
Economiste

Administrateurs représentant la République gabonaise

- Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**
Inspecteur principal du Trésor
- M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**
Conseiller Technique du Ministre de l'Economie, de l'Emploi et du développement durable
- Suppléants : M. **Richard MBOUMBA**
Administrateur de la BEAC
- M. **MEYE BEKOUROU**
Administrateur de la BEAC

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

- Titulaires : M. **Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur de la Comptabilité Publique
- M. **Luciano ELA EBANG**
Intercepteur Général Adjoint de la Caisse Autonome d'amortissement de la dette publique

Administrateurs représentant la République du Tchad

- Titulaires : M. **AKHOUNA KASSER**
Inspecteur Général des Finances- Ministère des Finances et du Budget
- M. **AKHOUNA KASSER**
Conseiller du Ministre des Finances et du Budget
- Suppléants : M. **ADOUM SALEH MAHAMAT**
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
- M. **MOUN-GOSS NDISSI**
Directeur de la dette

Administrateurs représentant la République Française

- Titulaires : M. **Guillaume CHABERT**
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique – Ministère de l’Economie, des Finances et de l’Emploi
- M. **Bruno CABRILLAC**
Directeur des Etudes et des Relations Internationales et Européennes – Banque de France
- Suppléants : M. **Samuel GOLDSTEIN**
Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence Française de Développement » au sein du Service Affaires Multilatérales et du Développement – Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique, Ministère de l’Economie, des Finances et de l’Emploi
- M. **Françoise DRUMETZ**
Directrice de la Coopération Extérieure à la Banque de France

SECRÉTARIAT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

- M. **Nicaise NGUEMA OBIANG**
Responsable du Secrétariat des Conseils,
Chef de Département de l’Organisation, des Affaires Administratives, de la Réglementation et de la Cellule de Gestion Administrative des Marchés
- M. **Joseph IKORI A YOMBO**
Chef de Cabinet du Gouverneur, BEAC

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2016)

- Président : M. **Lucas ABAGA NCHAMA**
Gouverneur de la BEAC
- Suppléant : M. **Dieudonné EVOU MEKOU**
Vice-Gouverneur de la BEAC
- Rapporteur : M. *(Poste à pourvoir)*
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations
Internationales de la BEAC

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

- M. **Jean-Marie Benoît MANI**
Directeur National de la BEAC
- M. **Gabriel NGAKOUMDA**

République Centrafricaine

- M. **Ali CHAÏBOU**
Directeur National de la BEAC
- M. **Gervais-Magloire DOUNGOUPOU**
Coordonnateur de la Cellule de Suivi des Réformes
Economiques et Financières (CS-REF) au Ministère des
Finances et du Budget

République du Congo

- M. **Cédric Jovial ONDAYE EBAUH**
Directeur National de la BEAC
- Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**

République Gabonaise

- M. **Denis MEPOREWA**
Directeur National de la BEAC
- M. **Bernard BOROBO**
Professeur d'Economie - Université
Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

République de Guinée Equatoriale

- M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**
Directeur National de la BEAC

République du Tchad

- M. **ANNOUR MAHAMAT HASSAN**
Directeur National de la BEAC
- M. **BECHIR DAYE**
Directeur des Affaires Financières et Monétaires - Ministère
des Finances et du Budget

République Française

- M. **Pascal FOURCAUT**
Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du
Trésor - Ministère de l'Economie et des Finances - France
- M. **Christian MASSON**
Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale
du Trésor - Ministère de l'Economie et des Finances - France

4- LE COMITÉ DE STABILITÉ FINANCIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE

(au 31 décembre 2016)

- Président : M. **ABAGA NCHAMA Lucas**
Gouverneur de la Banque des Etats de l’Afrique Centrale
- Vice-Président :
M. **EVOU MEKOU Dieudonné**
Vice-Gouverneur de la Banque des
Etats de l’Afrique Centrale
- Rappoteur : Directeur Général des Etudes, Finances et
Relations Internationales de la Banque des
Etats de l’Afrique Centrale

REPRESENTANTS DES MINISTÈRES EN CHARGE DES FINANCES

1. **Mme YECKE ENDALE Berthe**
Directeur de la Coopération Monétaire et Financière Ministère
des Finances du Cameroun
2. **M. SABA Abdias**
Directeur des Assurances, des Banques et de la Microfinance
Ministère des Finances et du Budget de la République Cen-
trafricaine
3. **M. BADIA Constant**
Directeur Général des Institutions Financières Nationales
Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Porte-
feuille Public et de l'Intégration du Congo
4. **M. EYEGHE NZE Emmanuel**
Directeur de Cabinet du Ministre de l’Economie et de la Pro-
spective. Ministère de l’Economie, de la Promotion des Inves-
tisements et de la Prospective du Gabon
5. **M. ESONO ANGUE Ambrosio**
Directeur Général de la Comptabilité Publique Ministère des
Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale
6. **M. BECHIR DAYE**
Directeur Général du Trésor Ministère des Finances et du
Budget du Tchad

REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS

1. **M. HALILOU YERIMA BOUBAKARY**
Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l’Afrique
Centrale (COBAC)

2. **M. TASONG Paul**
Commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières à la Commission de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (Commission de la CEMAC)
3. **M. BEDI GNAGNE**
Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances
Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)
4. **M. CHEIKH TIDIANE TOUNKARA**
Président de la Commission de Surveillance
Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)
5. **M. TUNG NSUE Rafael**
Président de la Commission de Surveillance du Marché financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)
6. **M. MBOCK Désiré Geoffroy**
Secrétaire permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)
7. **M. MBOZO'O Valentin Alphonse**
Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)
8. **M. NGBWA Jean-Claude**
Président de la Commission des Marchés Financiers du Cameroun (CMF)

5 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2016)

- Titulaire : M. **Salomon Francis MEKE**
Agent Comptable Central du Trésor
– Ministère des Finances - CAMEROUN
- M. **Louis ALEKA-RYBERT**
Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable,
de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la
Prospective – GABON
- M. **Pascal FOURCAUT**
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique – Ministère de l'Econo
mie, des Finances et de l'Emploi - FRANCE
- Suppléant : M. **François GIOVALLUCHI**
Chef du Service Economique Régional pour les
Pays d'Afrique Centrale – Ambassade de France
au Cameroun
- Titulaire : Mme **Natacha OYOUOMI**
Chef de Service de la Qualité Comptable à la Trésorerie
Générale - GABON

6 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2016)

PRÉSIDENT

M. **ABDRAMAN NDEKOMISSO**

MEMBRES

Représentant la République du Cameroun

Titulaire : M.

Suppléant : M. **Salomon Francis MEKE**
Agent Comptable Central du Trésor – Ministère des Finances
Yaoundé

Représentant la République du Congo

Titulaire : M. **Jean Raymond DIRAT**
Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de
l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et
de l'Intégration

Suppléant : M. **Félix BOUENO**
Economiste, Coordonnateur du Plan gouvernemental sur les
réformes de la gestion des Finances publiques

Représentant la République Gabonaise

Titulaire : M. **Louis ALEKA-RYBERT**
Conseiller Financier du Ministre du Développement Durable,
de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la
Prospective - Gabon

Suppléant : Mme **Natacha OYOUOMI**
Agent Comptable à Gabon Télévision

Représentant la République de Guinée Equatoriale

M. **Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur de la Comptabilité Publique

M. **Luciano ELA EBANG**
Administrateur Général Adjoint de la Caisse Autonome de
l'Amortissement de la Dette Publique
Administrateur de la BEAC

Représentant la République du Tchad

M. **AKHOUNA KASSER**
Cadre au Ministère des Finances et du Budget

Représentant la République Française

Titulaire : M. **Pascal FOURCAUT**
Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi
139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

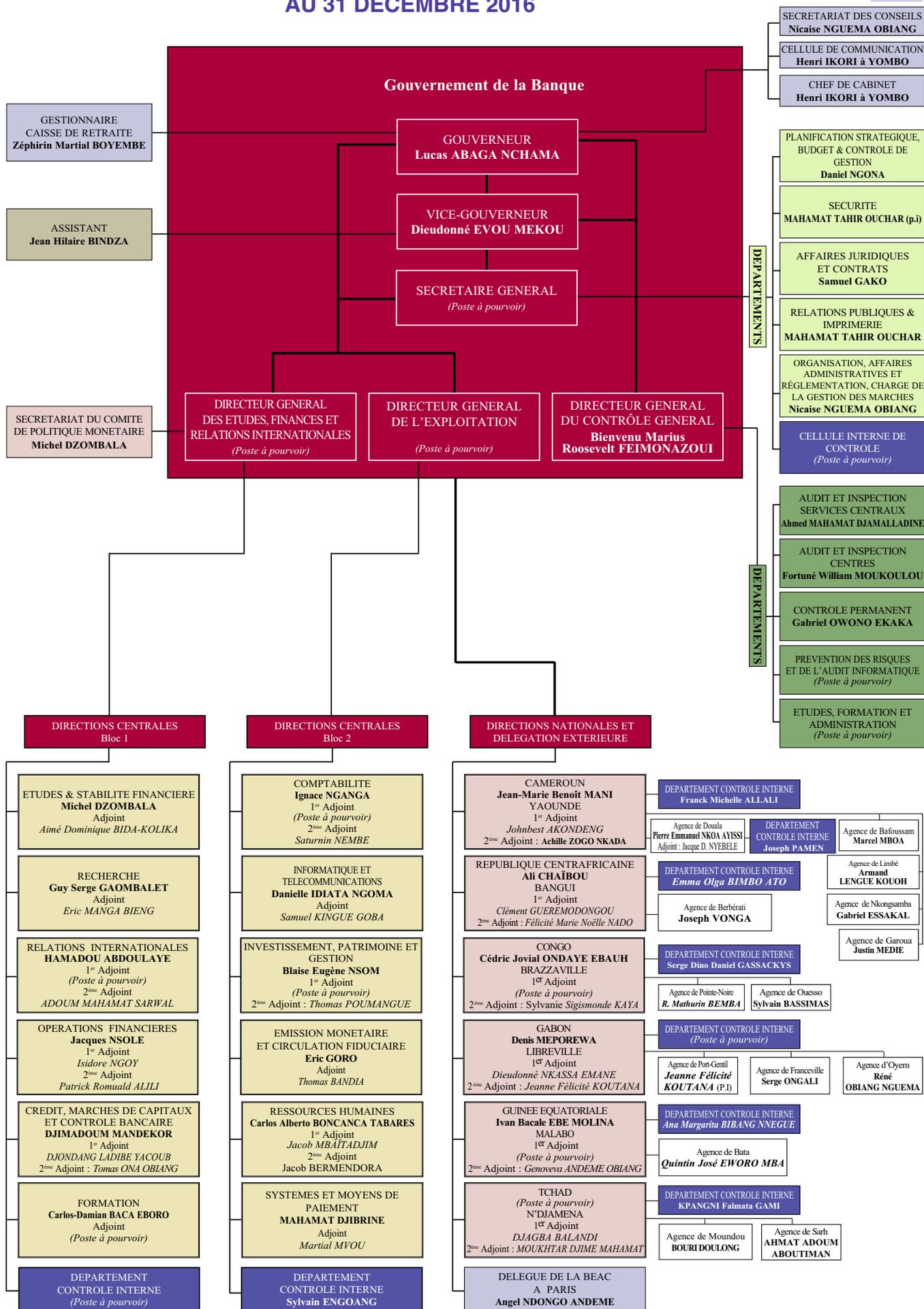
Suppléant : M. **François GIOVALUCCHI**
Chef du Service Economique Régional pour les Pays d'Afrique Centrale – Ambassade de France au Cameroun
Yaoundé

MEMBRES INDEPENDANTS

M. **Jérôme SCHMIDT**
Inspecteur à la Banque de France

M. **Patrick HUGUES**
(Membre Indépendant suppléant)

A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC AU 31 DECEMBRE 2016



A3. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Période du 1er janvier au 31 décembre 2016
Au Conseil d'Administration
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration et, conformément à notre lettre de mission, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la BEAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total bilan de FCFA 7 073 725 millions et un résultat net bénéficiaire de FCFA 164 177 millions ;
- Les vérifications et informations contenues dans le rapport annuel, établi conformément à l'article 47 des statuts de la Banque et portant sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés et arrêtés sous la responsabilité du Gouvernement de la Banque et doivent être approuvés par le Conseil d'Administration conformément à l'article 35 des Statuts. Ces comptes seront ensuite ratifiés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale. Notre responsabilité est d'exprimer, sur la base de notre audit, une opinion sur ces comptes

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de votre Banque en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre des normes internationales d'Audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC). Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes de la période ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une mission de commissariat aux comptes consiste à examiner, sur la base des sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes de la période. Elle consiste également à évaluer les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de la période et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que le contrôle auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2016 sont, au regard des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes aux états financiers, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Les notes 2.29 « Changement de méthodes et d'estimation comptables » et 22 « Pro-

visions » des annexes aux comptes annuels, qui exposent le changement de méthode de comptabilisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite et le changement de la méthode d'estimation de la provision pour la prise en charge des frais médicaux des retraités et les impacts sur les comptes de l'exercice ;

- Les notes 4 « Faits caractéristiques de l'exercice » et 39 « Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice » des annexes aux comptes annuels, qui exposent le contexte du reclassement de 75 % du portefeuille de titres d'investissement au 31 décembre 2016 en titres de transaction ;

- La note 6 « Autres avoirs extérieurs » des annexes aux comptes annuels, qui expose le contexte de la cession d'une partie du portefeuille d'investissement au cours de l'exercice 2016, le traitement comptable retenu et l'impact sur les comptes ;

- La note 23.1 « Réserves » des annexes aux comptes annuels, qui expose le traitement comptable spécifique de la réserve pour garantie de change et l'impact sur les comptes de l'exercice ;

- La note 5.2 « Correspondants hors zone d'émission » des notes annexes aux comptes annuels, qui expose la situation du rapprochement bancaire du compte banque de France au 31 décembre 2016.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques des informations données dans le rapport annuel. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du Gouverneur sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également rapproché le résultat dégagé par la Salle des Marchés et celui retracé dans la comptabilité générale. Il ressort que le résultat de FCFA 272 735 millions mis en évidence dans la comptabilité auxiliaire de la Salle des Marchés est concordant avec celui reporté dans les états financiers au 31 décembre 2016. A cet effet, nous avons produit un rapport de contrôle de la Salle des Marchés.

Yaoundé, le 28 mars 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale

MAZARS CAMEROUN

René LIBONG
Associé

Jules Alain NJALL BIKOK
Associé

A4. CONTACTS DE LA BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 22 23 39 39 ; 22 23 05 11 ;
22 23 33 90

Télécopie : 22 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 33 42 33 24 ; 33 42 36 55 ;
33 42 31 65

Télécopie : 33 42 36 47

Télex : 55257 KN ; 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 22 27 13 45 ; 22 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 33 44 17 57 ; 33 44 14 32

Télécopie : 33 44 29 84 ; 33 44 36 62

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 33 33 22 30 ; 33 33 24 88

Télécopie : 33 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 33 49 13 98 ; 33 49 34 68

Télécopie : 33 49 40 72

Télex : 62285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbgf@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;
222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76

Télex : 8444 KG et 8212 KG

E-mail : beacpnr@beac.int

Ouessou

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
055 47 00 92
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)
Télex : 7098 (VSAT BEAC)
E-mail : beacouesso@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
Télex : 6704 GO
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;
Télécopie : 333 09 20 06
Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26
52
Télécopie : 333 08 23 60
Télex : 5202 EG
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5353 KD
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
Télex : 6205 KD
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beacbep@beac.int

A5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 Estim.
(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	2,0	4,3	4,1	5,7	2,5	4,8	1,7	-0,1
dont secteur pétrolier	-1,0	0,9	-2,7	-2,1	-7,1	3,2	0,3	-5,7
secteur non pétrolier	3,4	6,0	7,2	8,8	6,0	5,3	2,2	1,6
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	-0,3	0,3	-0,8	-0,6	-1,9	0,8	0,1	-1,3
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	2,3	4,0	5,0	6,3	4,4	4,0	1,7	1,2
Taux de croissance démographique	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Inflation (prix à la consommation, moyenne annuelle)	4,4	0,9	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1
Finances publiques								
Recettes totales	-24,4	19,3	21,2	7,2	-3,3	-3,4	-21,9	-20,5
dont recettes pétrolières	-40,2	32,5	26,2	5,7	-9,8	-15,2	-43,1	-37,7
recettes non pétrolières	19,0	1,3	12,1	10,5	9,2	15,5	2,9	-9,4
Depenses totales	18,0	10,7	16,8	23,3	-0,1	1,7	-17,4	-9,2
dont dépenses courantes	-6,2	15,1	11,6	18,2	10,7	-2,1	-1,2	1,7
dépenses en capital	53,5	6,8	21,9	27,7	-9,0	5,5	-32,4	-23,8
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-12,8	-1,4	19,5	7,5	-0,2	-9,9	-25,7	-57,8
Crédits à l'économie	5,8	19,4	26,4	11,4	23,8	8,5	9,9	7,8
Créances nettes sur l'Etat	33,7	20,1	-38,4	18,0	-22,0	40,9	80,6	701,4
Masse monétaire (M2)	6,2	24,7	18,1	17,1	7,1	5,5	-1,5	-5,4
Taux de couverture extérieure (fin de période,)	102,9	100,3	99,8	98,4	97,5	89,8	77,1	59,1
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,2	3,7	3,3	3,1	3,1	3,2	3,4	3,6
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-23,9	32,5	17,4	7,6	-13,1	-4,4	-31,5	-19,0
Importations, fob	0,3	21,5	-1,7	5,0	-1,6	20,4	-5,1	-11,3
Termes de l'échange	-26,1	24,9	24,1	-0,1	0,8	-7,6	-44,5	-3,8
Taux de change effectif réel	1,1	-6,2	-2,6	-0,3	1,2	4,7	-7,8	-0,9
Taux de change effectif réel des importations	1,9	-15,9	4,5	-1,9	1,3	5,3	-9,4	-1,6
Taux de change effectif réel des exportations	-0,2	2,4	-5,6	2,1	-2,3	5,4	-10,1	-1,0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	3,0	9,1	11,4	11,7	10,7	6,5	13,8	14,6
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	-24,3	-2,1	17,8	7,1	0,0	-8,2	-17,7	-29,6
Avoirs intérieurs nets	30,5	26,8	0,4	10,0	7,1	13,7	16,2	24,2
Crédit intérieur net	28,4	19,5	1,5	12,4	6,6	16,5	18,5	26,5
Créances nettes sur l'Etat	25,4	9,5	-11,6	6,4	-5,5	11,5	12,5	23,0
Crédits à l'économie	3,0	10,1	13,1	6,1	12,0	5,0	6,0	3,5
Masse monétaire (M2)	6,2	24,7	18,1	17,1	7,1	5,5	-1,5	-5,4
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Comptes nationaux								
Produit intérieur brut	2,0	4,3	4,1	5,7	2,5	4,8	1,7	-0,1
Demande intérieure brute	7,2	8,1	6,5	5,0	4,6	11,5	-7,3	2,0
Consommation	3,0	6,4	4,0	0,6	1,2	9,6	-0,9	0,2
Publique	1,1	1,1	0,8	5,1	2,5	-1,4	-1,1	0,3
Privée	1,9	5,3	3,2	-4,6	-1,2	11,0	0,2	-0,1
Investissements bruts	4,2	1,7	2,5	4,5	3,4	1,9	-6,4	1,8
Publique	1,9	0,3	1,4	2,7	-1,3	0,1	-3,2	-1,5
Privée (Entreprises et ménages)	1,6	1,6	1,5	1,7	4,6	1,8	-3,0	3,2
Exportations nettes	-5,2	-3,8	-2,4	0,6	-2,1	-6,7	9,0	-2,1
Exportations de biens et services non facteurs	-1,4	1,0	-2,4	-0,9	-1,0	0,5	0,4	-1,6
Importations de biens et services non facteurs	-3,8	-4,7	0,0	1,5	-1,1	-7,2	8,6	-0,4
(En % du PIB, sauf indications contraires)								
Investissements	29,9	27,4	27,8	29,6	31,0	31,7	31,6	31,5
Epargne intérieure	33,1	35,8	41,3	44,6	41,1	33,8	22,9	21,5
Epargne nationale	22,9	23,8	29,8	34,0	32,6	27,6	18,3	15,9
Finances publiques								
Recettes totales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes pétrolières	23,6	23,6	25,6	25,5	24,5	22,8	19,7	16,1
Recettes non pétrolières	13,6	15,2	17,1	16,8	15,0	12,3	7,8	5,0
Recettes non pétrolières	9,9	8,5	8,5	8,7	9,4	10,5	12,0	11,1
Depenses totales	24,1	22,4	23,4	26,7	26,5	26,0	23,8	22,2
Dépenses courantes	11,4	11,0	11,0	12,0	13,2	12,5	13,7	14,2
Dépenses en capital	12,7	11,4	12,4	14,7	13,3	13,5	10,1	7,9
Solde budgétaire primaire (déficit -)	1,3	3,4	4,5	1,1	1,5	0,1	-1,1	-2,5
Solde budgétaire de base (déficit -)	0,7	2,8	4,0	0,7	0,9	-0,5	-1,9	-3,8
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-0,5	1,3	2,2	-1,2	-2,0	-3,2	-4,1	-6,1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	0,9	5,0	2,8	-0,7	-1,6	-2,6	-3,6	-5,4
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	1,8	1,5	-3,4	-7,3	-4,7	-2,7	1,4	-0,1
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs	43,5	47,5	50,0	49,5	43,4	40,4	31,8	27,3
Importations de biens et services non facteurs	-40,3	-39,1	-36,5	-34,4	-33,3	-38,3	-40,6	-37,3
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	-6,5	-2,9	2,1	4,7	1,4	-4,0	-13,4	-15,6
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	-6,7	-3,2	2,1	4,5	1,4	-4,0	-13,2	-15,6
Encours de la dette extérieure/PIB	17,1	12,0	12,5	12,8	15,9	20,1	25,0	27,6
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	10,3	19,3	4,2	4,6	10,0	9,0	18,9	17,0
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	5,6	9,6	2,1	2,4	5,6	5,1	11,7	10,0
Réserves extérieures (y/c Sces Cx)	6556,1	6748,2	8112,5	8870,6	8777,5	8417,0	6238,3	3093,4
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf)	8,0	6,8	8,3	8,6	8,7	7,0	5,5	3,0
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)	5,6	5,0	5,8	6,2	6,3	5,0	3,9	2,2
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	34828,5	41484,4	46316,5	50008,7	50292,2	52265,6	47057,1	45922,0
Population (en millions d'habitants)	44,0	45,3	46,6	47,9	49,3	50,7	52,2	53,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1681,3	1854,3	2109,9	2045,6	2065,5	2087,1	1524,9	1442,3

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Estim.							
(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	2,2	3,4	4,1	4,5	5,4	5,9	5,7	4,5
Secteur pétrolier	-7,8	-9,2	-6,9	3,7	8,4	14,4	24,8	-3,7
Secteur non pétrolier	3,1	4,4	4,9	4,6	5,2	5,4	4,4	5,1
Taux de croissance démographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	4,9	0,1	2,0	2,3	2,9	2,7	4,0	0,4
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9
Finances publiques								
Recettes totales	-1,0	-5,2	7,8	9,2	8,4	5,0	11,0	-8,6
Recettes pétrolières	-37,7	-1,5	23,4	13,0	1,0	-17,5	-3,6	-23,6
Recettes non pétrolières	20,4	-6,3	2,9	7,8	11,4	13,2	14,9	-5,3
Dépenses totales	11,3	11,3	9,6	7,1	25,5	5,4	1,3	17,6
Dépenses courantes	-3,1	22,0	9,5	2,6	18,0	3,4	5,5	1,1
Dépenses en capital	61,0	-11,0	9,8	19,9	43,9	9,4	-6,7	52,9
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	8,5	-2,7	-11,8	-6,1	1,5	7,6	26,5	-19,1
Crédits à l'économie	7,5	15,6	21,9	2,3	14,4	8,9	14,8	4,5
Créances nettes sur l'Etat	3,3	-11,4	19,6	44,4	28,5	1,4	-202,0	119,3
Masse monétaire (M2)	7,0	14,2	9,7	2,0	11,6	11,1	8,5	5,3
Concours de la BEAC aux banques	86,9	-13,2	-16,3	962,4	2,0	424,0	233,1	105,2
Taux de couverture extérieure (fin de période, en %)	100,1	95,3	94,1	94,0	93,9	93,1	86,8	73,6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	5,0	4,6	4,5	4,7	4,5	4,4	4,4	4,4
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	4,25	4,0	4,00	4,00	3,25	2,95	2,45	2,45
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-26,4	11,1	19,7	12,4	7,1	1,2	-4,0	-14,6
Importations, fob	-11,6	5,8	25,5	5,3	0,7	11,8	-4,6	-14,3
Termes de l'échange	-29,7	10,0	17,7	3,0	9,1	-9,6	-34,8	-10,9
Variation des prix à l'exportation	-29,1	16,8	21,4	10,8	1,8	-10,2	-22,2	-24,4
Variation des prix à l'importation	0,7	6,2	3,1	7,6	-6,6	-0,6	19,4	-15,2
Taux de change effectif réel	3,5	-9,4	1,7	-6,0	1,9	1,8	-2,8	1,1
Taux de change effectif réel des importations	6,1	-15,8	6,1	-10,0	5,0	6,1	-7,7	-5,4
Taux de change effectif réel des exportations	2,6	-6,7	-0,2	-4,6	1,0	0,5	-1,1	3,6
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	15,7	23,6	22,3	27,0	25,6	24,3	26,4	25,6
Monnaie et crédit								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	1,9	-2,6	-8,4	-3,4	1,0	3,3	11,9	-10,2
Avoirs intérieurs nets	5,1	16,7	18,2	5,4	10,6	7,8	-3,4	15,5
Crédit intérieur net	5,4	6,5	18,1	9,5	12,6	6,3	-1,2	21,7
Créances nettes sur l'Etat	0,9	-2,9	4,8	8,0	2,8	0,1	-11,3	18,5
Crédits à l'économie	4,5	9,3	13,3	1,6	9,8	6,2	10,0	3,2
Autres postes nets	-0,3	10,2	0,0	-4,1	-2,0	1,6	-2,1	-6,2
Masse monétaire (M2)	7,0	14,2	9,7	2,0	11,6	11,1	8,5	5,3
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	2,2	3,4	4,1	4,5	5,4	5,9	5,7	4,5
dont secteur pétrolier	-0,6	-0,7	-0,4	0,2	0,5	0,8	1,5	-0,3
secteur non pétrolier	2,8	4,1	4,6	4,3	4,9	5,1	4,1	4,7
Demande intérieure brute	2,6	3,7	5,9	4,3	6,6	7,3	4,1	4,8
Consommation	2,0	3,0	3,0	3,6	4,9	4,2	4,2	2,9
Publique	0,8	0,9	0,9	0,5	0,8	0,6	0,6	0,5
Privée	1,2	2,1	2,0	3,1	4,1	3,6	3,6	2,4
Investissements bruts	0,6	0,7	2,9	0,7	1,7	3,1	-0,1	1,9
Publics	0,0	0,2	0,6	0,2	0,3	0,2	0,0	0,6
Privés (Entreprises et ménages)	0,1	0,7	2,2	0,5	1,1	3,1	0,7	1,1
Variation des stocks	0,5	-0,3	0,1	0,0	0,3	-0,2	-0,8	0,2
Exportations nettes	-0,4	-0,2	-1,8	0,3	-1,2	-1,4	1,5	-0,4
Exportations de biens et services non facteurs	-2,7	0,9	1,7	0,7	0,9	1,2	1,4	-1,3
Importations de biens et services non facteurs	2,3	-1,2	-3,5	-0,5	-2,2	-2,6	0,1	0,9
Comptes nationaux								
(En % du PIB, sauf indications contraires)								
Investissements	23,7	23,2	24,1	22,8	23,1	24,1	22,4	22,8
Epargne intérieure	18,7	18,4	19,1	18,6	18,6	18,9	17,0	18,5
Epargne nationale	16,9	17,4	18,0	17,1	16,7	16,9	15,6	16,6
Finances publiques								
Recettes totales	17,7	16,0	16,1	16,4	16,5	16,0	16,8	14,7
Recettes pétrolières	4,1	3,8	4,4	4,7	4,4	3,3	3,0	2,2
Recettes non pétrolières	13,6	12,1	11,7	11,7	12,1	12,7	13,8	12,5
Dépenses totales	15,9	16,8	17,2	17,2	20,0	19,5	18,7	21,0
Dépenses courantes	10,7	12,4	12,7	12,2	13,3	12,8	12,7	12,3
Dépenses en capital	5,1	4,3	4,5	5,0	6,7	6,8	6,0	8,7
Solde budgétaire primaire (déficit -)	3,2	0,3	-0,1	0,8	-0,1	0,5	1,2	-3,0
Solde budgétaire de base (déficit -)	3,1	0,1	-0,4	0,5	-0,4	0,0	0,8	-3,7
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	1,8	-0,8	-1,1	-0,8	-3,5	-3,5	-1,8	-6,3
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	2,6	-0,1	-0,6	-0,4	-3,2	-3,1	-1,8	-6,0
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	2,9	0,0	-1,6	-2,2	-4,6	-3,3	-2,0	-5,7
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services, fob	21,4	22,2	25,9	26,1	25,6	24,9	22,3	19,3
Importations de biens et services, caf	26,4	27,0	31,0	30,3	30,0	30,1	27,6	23,6
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	-4,1	-2,8	-2,1	-2,5	-1,8	-3,7	-3,3	-3,2
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	-4,6	-3,2	-2,6	-2,8	-2,1	-4,0	-3,5	-3,5
Encours de la dette extérieure/PIB	8,0	7,4	7,1	7,4	9,5	14,8	18,7	19,7
Encours de la dette globale/PIB	0,0	21,5	30,9	31,6
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	7,2	7,2	4,0	4,2	4,1	5,0	4,4	8,7
Ratio du service de la dette/XBSNF	5,9	5,2	2,5	2,6	2,6	3,2	3,3	6,6
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	8,3	8,2	6,0	5,9	5,7	5,3	6,9	5,3
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	6,6	6,7	5,1	4,9	4,7	4,3	5,6	4,1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	12285,3	12948,4	13843,1	14858,6	15981,3	17276,5	18285,4	19105,0
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	11523,4	12037,5	12874,9	13771,1	14904,0	16127,8	17501,9	18457,4
Population (en millions d'habitants)	21,9	22,5	23,1	23,7	24,3	25,0	25,6	26,3
PB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1188,5	1163,1	1270,9	1228,4	1330,4	1402,5	1208,1	1227,1

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016 Estim.
(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	1,4	2,9	3,2	4,0	-37,8	0,8	4,9	5,1
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	3,5	1,5	1,2	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7
Finances publiques								
Recettes totales	9,0	13,3	-2,1	14,3	-66,2	-3,3	59,2	27,7
Dépenses totales	-1,0	22,9	-2,3	-1,1	-31,1	-4,3	30,8	-6,9
Dépenses courantes	-1,5	15,8	10,2	-11,9	-8,6	-10,2	8,3	2,5
Dépenses en capital	0,2	39,8	-27,0	31,5	-76,4	42,0	141,7	-27,5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	42,3	-71,3	32,8	-186,2	175,1	499,5	-18,3	29,2
Crédits à l'économie	-1,5	40,3	18,6	28,8	-17,3	6,5	0,3	13,6
Créances nettes sur l'Etat	-17,0	24,0	22,4	-3,3	10,0	-0,1	15,6	-10,9
Masse monétaire (M2)	13,1	14,8	15,1	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5
Concours de la BEAC aux banques
Taux de couverture extérieure	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	7,4	7,1	6,5	7,0	3,8	3,7	3,7	3,7
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	4,3	4,0	4,0	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-9,9	16,7	28,3	3,4	-41,3	-20,2	4,4	21,5
Importations, fob	-2,6	15,7	-1,3	4,4	-40,2	95,0	-0,1	-8,0
Termes de l'échange	14,4	4,0	14,1	-4,7	-2,1	-3,2	-5,1	21,0
Variation des prix à l'exportation	12,8	11,5	22,3	-6,6	-6,9	3,8	5,0	4,8
Variation des prix à l'importation	-1,4	7,3	7,2	-2,0	-4,9	7,2	10,7	-13,4
Taux de change effectif réel	0,5	-5,5	-1,2	1,1	6,2	17,9	-2,2	2,1
Taux de change effectif réel des importations	-0,4	-13,8	-0,9	0,1	10,0	20,5	-2,2	2,6
Taux de change effectif réel des exportations	1,5	-1,1	-0,4	1,8	3,2	16,6	-2,2	2,0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	23,5	27,7	28,5	27,7	23,2	9,5	11,6	9,7
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	-15,2	-17,6	1,3	-11,7	10,4	18,9	-5,0	4,8
Avoirs intérieurs nets	28,2	32,3	13,8	13,3	-8,4	-4,0	9,6	1,7
Crédit intérieur net	-12,4	28,5	21,5	12,7	-5,6	3,3	8,3	0,1
Créances nettes sur l'Etat	-11,8	12,2	12,3	-1,9	5,6	-0,1	8,2	-6,3
Crédits à l'économie	-0,7	16,3	9,2	14,7	-11,2	3,4	0,1	6,3
Autres postes nets	40,7	3,8	-7,7	0,6	-2,8	-7,3	1,3	1,6
Masse monétaire (M2)	13,1	14,8	15,1	1,6	2,0	14,9	4,6	6,5
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	1,4	2,9	3,2	4,0	-37,8	0,8	4,9	5,1
Demande intérieure brute	2,3	2,0	2,6	6,2	-42,3	14,9	0,6	5,2
Consommation	2,3	1,1	2,2	6,0	-34,8	11,7	-1,7	5,2
Publique	0,6	0,0	-1,2	1,1	-0,3	-2,1	0,6	0,1
Privée	1,7	1,1	3,4	4,9	-34,5	13,8	-2,4	5,1
Investissements bruts	0,1	0,9	0,3	0,2	-7,4	3,3	2,3	0,0
Publics	0,0	0,8	0,2	0,1	-2,4	0,6	2,5	-0,5
Privés (Entreprises et ménages)	0,1	0,2	0,1	0,1	-3,6	0,3	-0,2	0,6
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,4	2,3	0,0	0,0
Exportations nettes	-0,9	0,9	0,6	-2,2	4,5	-14,1	4,3	-0,2
Exportations de biens et services non facteurs	-2,8	1,4	0,5	0,9	-1,3	-1,5	0,3	1,0
Importations de biens et services non facteurs	1,9	-0,5	0,2	-3,1	5,8	-12,7	4,0	-1,1
(En % du PIB, sauf indications contraires)								
Investissements	9,1	10,9	11,5	11,1	1,9	4,3	7,9	6,1
Epargne intérieure	-0,8	1,6	4,5	2,4	-5,9	-18,1	-12,6	-9,4
Epargne nationale	-0,9	1,2	4,3	2,1	-5,7	-18,0	-12,6	-8,7
Finances publiques								
Recettes totales	8,7	9,0	8,3	8,7	5,3	4,6	7,0	8,4
Dépenses totales	11,8	13,2	12,2	11,1	13,6	11,9	14,7	12,9
Dépenses courantes	8,3	8,8	9,2	7,4	12,1	9,9	10,1	9,7
Dépenses en capital	3,5	4,4	3,0	3,7	1,5	2,0	4,6	3,1
Solde budgétaire primaire (déficit -)	1,2	-0,3	-1,0	0,6	-6,3	-4,7	-2,9	-1,1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-3,1	-4,2	-3,9	-2,4	-8,4	-7,3	-7,7	-4,5
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	22,0	0,0	-1,9	0,8	-5,8	2,2	0,5	1,6
Solde budgétaire de base (déficit -)	-0,3	-0,8	-1,6	0,2	-6,9	-5,3	-3,5	-1,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	22,0	0,0	-1,9	0,8	-5,8	2,2	0,5	1,6
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	8,3	9,7	11,2	10,1	14,5	12,4	12,6	13,3
Importations de biens et services non facteurs, fob	18,2	19,1	18,2	18,8	22,3	34,8	33,0	28,7
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	-6,9	-5,8	-4,9	-4,9	-2,2	-5,7	-6,7	-1,5
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	-9,8	-8,9	-6,7	-7,5	-6,5	-16,1	-13,8	-7,9
Encours de la dette extérieure/PIB	26,5	23,0	21,4	19,8	38,7	34,5	32,8	31,3
Encours de la dette extérieure/XBSNF	320,8	237,0	191,0	196,3	266,6	278,0	261,4	236,0
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	304,4	255,7	257,6	227,3	736,0	742,9	469,8	373,8
Ratio du service de la dette/PIB	22,1	1,6	1,3	0,7	0,9	1,0	1,1	1,2
Ratio du service de la dette/XBSNF	266,9	16,0	11,2	7,3	6,3	8,1	8,6	9,1
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	253,3	17,3	15,1	8,4	17,5	21,6	15,5	14,5
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,8	5,5	5,3	5,0	9,5	7,1	6,6	8,3
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	5,5	4,5	4,3	3,8	6,5	5,7	5,2	6,5
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1157,2	1269,1	1345,4	1469,4	822,5	899,7	951,5	1014,2
Population (en millions d'habitants)	4,5	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	5,2	5,4
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	544,2	554,7	601,6	592,3	334,2	356,8	307,4	318,8

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A8. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Estim.							
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	7,7	8,7	3,4	3,8	4,6	6,8	2,6	-2,8
dont secteur pétrolier	16,6	13,5	-4,6	-9,4	-9,5	3,5	-6,2	-1,8
secteur non pétrolier	3,9	6,4	7,5	9,7	9,8	7,8	5,2	-3,1
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (prix à la consommation - moyenne annuelle)	3,9	0,4	2,2	5,0	4,7	0,9	2,7	4,6
Finances publiques								
Recettes totales	-45,9	98,6	8,7	3,8	4,6	-12,0	-53,5	-3,4
dont recettes pétrolières	-55,9	134,1	4,4	0,3	1,5	-19,5	-80,8	9,8
recettes non pétrolières	17,8	13,5	30,3	17,2	15,2	10,4	6,0	-8,6
Dépenses totales	-8,6	19,6	31,1	42,9	7,0	21,6	-30,2	-22,3
dont dépenses courantes	-17,6	8,1	-1,0	48,1	10,2	-1,8	0,3	5,0
dépenses en capital	6,8	35,3	65,2	39,5	4,9	38,2	-45,6	-47,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	-2,1	27,0	31,4	1,3	-3,1	-7,8	-44,2	-70,1
Crédits à l'économie	24,2	45,9	37,6	43,4	16,5	27,6	13,1	8,7
Créances nettes sur l'Etat	8,4	-32,7	-28,1	20,1	1,3	26,0	85,6	455,5
Masse monétaire (M2)	5,3	33,3	38,7	21,2	0,8	13,0	-11,2	-15,4
Concours de la BEAC aux banques
Taux de couverture extérieure (fin de période)	100,4	100,6	101,2	101,2	101,1	88,9	71,2	43,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	1,7	1,4	1,1	1,0	1,2	1,2	1,4	1,6
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,3	4,0	4,0	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-25,0	55,5	21,9	-1,2	-13,4	-0,6	-36,9	-19,9
Importations, fob	16,3	14,8	0,3	5,9	1,4	26,2	28,1	5,2
Termes de l'échange	-32,8	25,9	21,7	3,0	1,7	-3,9	-49,0	-2,7
Variation des prix à l'exportation	-32,3	33,7	25,6	10,8	-5,0	-4,5	-39,2	-17,5
Variation des prix à l'importation	0,7	6,2	3,1	7,6	-6,6	-0,6	19,4	-15,2
Taux de change effectif réel	2,1	-4,9	-0,8	-1,2	4,4	-0,4	-3,4	6,9
Taux de change effectif réel des importations	5,2	-13,8	-2,9	-1,1	9,8	0,0	1,0	4,6
Taux de change effectif réel des exportations	2,2	-4,0	-0,6	-1,3	4,0	-0,5	-3,6	7,0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	-9,8	-4,4	-3,6	-2,3	-6,8	-6,4	-2,8	-9,9
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	-9,1	47,7	53,2	2,2	-4,1	-10,2	-46,7	-46,5
Avoirs intérieurs nets	14,4	-14,4	-14,5	19,0	4,9	23,2	35,5	31,2
Crédit intérieur net	14,0	-21,1	-17,6	28,6	5,6	24,3	37,1	32,0
Créances nettes sur l'Etat	9,3	-31,6	-27,0	17,8	0,8	14,9	32,1	27,8
Crédits à l'économie	4,7	10,5	9,4	10,8	4,9	9,4	5,0	4,2
Autres postes nets	0,4	6,7	3,0	-9,6	-0,8	-1,1	-1,6	-0,9
Masse monétaire (M2)	5,3	33,3	38,7	21,2	0,8	13,0	-11,2	-15,4
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	7,7	8,7	3,4	3,8	4,6	6,8	2,6	-2,8
dont secteur pétrolier	4,9	4,3	-1,5	-2,9	-2,6	0,8	-1,4	-0,4
secteur non pétrolier	2,8	4,3	5,0	6,7	7,1	6,0	4,1	-2,4
Demande intérieure brute	37,5	7,7	5,8	-7,3	14,9	34,5	10,5	16,4
Consommation	33,9	-3,5	-0,4	-21,7	-7,4	12,4	23,8	-0,2
Publique	1,1	0,7	0,7	3,8	11,0	-2,6	4,0	0,0
Privée	32,9	-4,2	-1,1	-25,4	-18,3	15,1	19,8	-0,3
Investissements bruts	3,6	11,2	6,3	14,4	22,3	22,0	-13,3	16,7
Publics	0,4	5,1	5,6	11,3	0,1	9,9	-16,5	-6,7
Privés (Entreprises et ménages)	1,6	7,9	0,7	3,1	22,2	12,1	3,2	23,4
dont secteur pétrolier	1,7	5,1	0,2	2,0	15,5	9,7	2,1	23,8
secteur non pétrolier	-0,1	2,8	0,4	1,1	6,6	2,4	1,1	-0,4
Variation des stocks	1,6	-1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-29,9	1,0	-2,4	11,1	-10,3	-27,7	-7,9	-19,3
Exportations de biens et services non facteurs	-0,7	7,5	-1,4	-4,9	-3,5	1,5	-1,6	-1,5
Importations de biens et services non facteurs	-29,1	-6,5	-1,0	16,0	-6,8	-29,1	-6,3	-17,8
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	41,8	29,4	34,1	42,6	57,1	70,4	92,6	114,6
dont secteur pétrolier	29,0	18,2	18,8	19,7	28,9	34,2	56,6	84,7
Epargne intérieure	35,1	43,2	57,8	66,6	73,4	73,0	44,3	47,9
Epargne nationale	27,0	35,7	47,3	59,7	70,5	74,8	43,9	33,5
Finances publiques								
Recettes totales	29,7	42,8	40,5	42,0	44,1	37,7	23,5	25,6
dont recettes pétrolières	21,0	35,6	32,3	32,4	33,1	25,8	6,6	8,2
recettes non pétrolières	8,7	7,2	8,2	9,6	11,1	11,9	16,8	17,3
Dépenses totales	25,4	22,0	25,1	35,9	38,6	45,5	42,6	37,4
dont dépenses courantes	14,5	11,4	9,8	14,5	16,0	15,3	20,5	24,3
dépenses en capital	10,9	10,7	15,3	21,4	22,6	30,3	22,0	13,0
Solde budgétaire primaire (déficit -)	6,3	24,1	18,6	10,6	13,3	-2,7	-15,2	-6,2
Solde budgétaire de base (déficit -)	4,7	23,1	18,4	10,4	13,1	-3,0	-16,1	-8,7
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	4,3	20,8	15,4	6,1	5,5	-7,9	-19,1	-11,8
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	4,7	42,1	15,9	6,2	5,9	-7,4	-18,3	-10,9
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	13,2	25,4	3,3	-5,8	-1,5	-7,9	7,0	6,2
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	66,2	72,6	76,9	74,3	66,8	64,9	55,5	51,1
Importations de biens et services non facteurs, fob	73,0	58,8	53,2	50,3	50,5	62,3	103,8	117,8
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-14,5	7,3	13,8	17,5	13,6	4,7	-50,3	-82,8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	-15,0	6,8	13,7	17,2	13,3	4,4	-50,5	-83,0
Encours de la dette extérieure/PIB	54,8	22,0	22,2	24,9	31,3	38,9	64,3	77,4
Encours de la dette extérieure/exportations	89,8	31,9	30,4	34,5	50,0	64,2	125,9	167,4
Ratio du service de la dette extérieure / XBNSF	13,1	53,5	3,4	2,9	4,1	8,8	21,4	22,1
Ratio du service de la dette extérieure / Recettes budgétaires	13,1	53,5	3,4	2,9	4,1	8,8	21,4	22,1
Ratio du service de la dette extérieure / PIB	3,9	22,9	1,4	1,2	1,8	3,3	5,0	5,6
Encours de la dette totale/PIB	0,0	---	---	---	---	44,4	95,2	116,2
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf)	10,3	11,3	15,2	14,0	12,4	10,9	4,4	1,5
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	6,4	7,3	9,2	9,4	8,5	7,2	2,9	1,1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	4452,6	6140,7	7062,0	7064,4	7031,8	7244,6	5412,1	4792,5
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	1672,2	1839,1	2072,3	2301,9	2803,6	3128,5	3113,1	3057,9
Population (en millions d'habitants)	3,7	3,8	3,9	4,0	4,2	4,3	4,4	4,5
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	2522,1	3229,8	3796,2	3419,8	3427,6	3443,6	2093,8	1802,3

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A9. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Estim.							
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	-2,3	6,4	7,0	5,0	6,3	4,3	2,9	2,4
dont secteur pétrolier	-2,5	5,2	-2,4	-4,2	-5,3	-0,3	8,6	-3,7
secteur non pétrolier	-2,3	7,0	11,7	9,0	10,7	5,7	1,2	4,4
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation - moyenne annuelle)	1,9	1,5	1,3	2,7	0,5	4,7	-0,3	2,1
Finances publiques								
Recettes totales	-18,9	9,1	35,7	5,7	-0,6	-10,4	-23,5	-13,4
Recettes pétrolières	-38,5	18,4	39,9	10,5	-12,2	-23,0	-41,7	-29,9
Recettes non pétrolières	18,3	0,0	30,9	-0,3	15,4	2,9	-9,2	-5,0
Dépenses totales	1,5	36,1	29,0	3,9	0,4	-14,1	-11,4	5,1
Dépenses courantes	-11,0	7,0	29,5	18,5	2,6	-4,2	-1,9	4,7
Dépenses en capital	44,8	97,7	28,4	-12,9	-3,1	-30,6	-33,4	6,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	0,3	-7,6	16,5	5,2	29,0	-8,2	-14,2	-60,1
Crédits à l'économie	-6,4	2,7	39,6	30,2	25,6	-5,9	-6,3	-10,1
Créances nettes sur l'Etat	19,3	131,6	23,4	-32,3	-854,6	40,4	124,4	946,8
Masse monétaire (M2)	2,9	19,5	30,0	15,6	8,2	-2,4	1,5	-8,2
Concours de la BEAC aux banques
Taux de couverture extérieure (fin de période)	99,1	85,4	89,0	89,5	90,0	89,1	75,5	55,7
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,0	2,9	2,4	2,3	2,4	2,6	2,5	2,9
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	4,3	4,0	4,0	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-26,1	38,3	15,1	1,2	2,3	-7,5	-27,8	-21,3
Importations, fob	26,8	26,9	11,7	4,4	-4,2	5,8	-10,0	-1,6
Termes de l'échange	-24,0	23,0	9,2	0,2	-4,9	-3,2	-46,2	7,9
Variation des prix à l'exportation	-23,4	30,6	12,7	7,8	-11,2	-3,4	-35,7	-8,5
Variation des prix à l'importation	0,7	6,2	3,1	7,6	-6,6	-0,2	19,4	-15,2
Taux de change effectif réel	-0,9	-9,0	0,4	-3,9	2,1	3,7	-19,2	-0,8
Taux de change effectif réel des importations	-2,6	-13,5	0,9	-3,3	3,0	3,8	-6,6	2,4
Taux de change effectif réel des exportations	-1,0	-2,6	0,4	-3,4	0,5	3,5	-42,8	2,0
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	10,7	18,7	18,4	21,6	19,9	16,9	32,8	33,3
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	-8,1	-6,9	10,4	3,1	15,4	-5,4	-8,6	-29,8
Avoirs intérieurs nets	10,9	26,4	19,7	12,5	-7,2	3,1	10,2	21,6
Crédit intérieur net	0,3	23,0	19,3	13,6	-6,3	2,9	8,8	17,5
Créances nettes sur l'Etat	4,0	21,5	1,0	-1,3	-20,6	6,8	12,8	23,4
Crédits à l'économie	-3,8	1,4	18,3	15,0	14,3	-3,8	-3,9	-5,8
Autres postes nets	10,7	3,5	0,3	-1,1	-0,9	0,1	1,3	4,0
Masse monétaire (M2)	2,9	19,5	30,0	15,6	8,2	-2,4	1,5	-8,2
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	-2,3	6,4	7,0	5,0	6,3	4,3	2,9	2,4
dont secteur pétrolier	-0,8	1,7	-0,8	-1,3	-1,5	-0,1	2,0	-0,9
secteur non pétrolier	-1,5	4,6	7,8	6,3	7,7	4,3	0,9	3,3
Demande intérieure brute	2,7	7,1	8,9	5,2	5,2	5,6	-4,0	5,0
Consommation	2,0	3,5	5,7	2,8	5,5	6,3	5,5	2,1
Publique	0,9	0,7	1,6	1,9	1,6	0,0	0,0	2,2
Privée	1,1	2,7	4,1	0,8	3,9	6,3	5,5	-0,1
Investissements bruts	0,6	3,7	3,2	2,5	-0,3	-0,8	-9,5	2,9
Publics	-0,4	5,6	2,7	0,5	-2,1	-4,0	-2,3	0,1
Privés (Entreprises et ménages)	-0,4	-1,8	1,6	1,6	1,8	3,3	-7,2	2,8
dont secteur pétrolier	-1,0	0,5	0,9	0,7	0,0	1,1	-6,0	0,4
secteur non pétrolier	0,6	-2,3	0,8	0,9	1,8	2,2	-1,2	2,3
Variation des stocks	1,4	-0,1	-1,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-5,0	-0,8	-1,9	-0,2	1,1	-1,3	6,9	-2,6
Exportations de biens et services non facteurs	-1,3	0,7	1,3	-1,4	0,3	-0,2	1,1	-0,7
Importations de biens et services non facteurs	-3,8	-1,5	-3,2	1,2	0,8	-1,1	5,7	-1,9
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	23,7	27,1	26,6	24,0	23,4	21,1	19,5	21,1
dont secteur pétrolier	7,1	6,3	5,5	5,8	5,2	5,7	4,3	4,1
Epargne intérieure	44,2	53,5	49,3	46,7	48,5	40,5	29,3	22,9
Epargne nationale	33,7	42,1	42,6	38,0	38,5	31,2	22,0	17,7
Finances publiques								
Recettes totales	30,5	24,9	28,2	29,0	28,0	25,0	22,1	19,6
Recettes pétrolières	15,2	13,4	15,6	16,8	14,4	11,0	7,4	5,3
Recettes non pétrolières	15,4	11,5	12,5	12,2	13,7	14,0	14,7	14,3
Dépenses totales	24,4	24,9	26,7	27,0	26,4	22,6	23,0	24,9
Dépenses courantes	16,6	13,3	14,3	16,5	16,5	15,7	17,8	19,1
Dépenses en capital	7,8	11,6	12,4	10,5	9,9	6,8	5,3	5,7
Solde budgétaire primaire (déficit -)	9,4	4,4	5,2	5,0	6,2	6,3	3,4	0,2
Solde budgétaire de base (déficit -)	7,9	3,1	4,3	4,0	4,5	5,2	1,3	-2,2
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	6,1	0,1	1,5	2,0	1,6	2,4	-1,0	-5,2
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	6,1	0,1	1,5	2,0	1,6	2,4	-1,0	-5,2
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	7,1	-1,9	-4,6	-5,4	-1,6	3,5	4,4	-0,6
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	56,6	59,5	55,8	55,7	55,6	51,5	43,7	36,1
Importations de biens et services non facteurs, fob	36,2	33,0	33,1	33,0	30,5	32,1	33,9	34,2
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	6,9	13,5	13,9	11,9	12,1	7,4	-0,5	-6,5
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	8,9	14,2	15,0	13,0	13,5	8,5	0,7	-5,2
Encours de la dette extérieure/PIB	22,6	17,4	15,7	15,7	21,8	26,1	33,4	36,3
Ratio du service de la dette / XBSNF	7,1	5,8	4,2	5,1	11,8	5,8	11,0	13,1
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	13,1	13,8	8,4	9,8	23,3	11,9	21,8	24,2
Ratio du service de la dette / PIB	4,0	3,4	2,4	2,8	6,5	3,0	4,8	4,7
Taux de couverture des échanges de marchandises	1,6	1,8	1,7	1,7	1,8	1,6	1,3	1,1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	7,7	5,7	6,5	6,7	8,6	7,6	7,1	3,1
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	5,5	4,2	4,5	4,7	6,0	5,4	4,9	2,2
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	5515,6	7370,5	8866,3	9094,4	9352,1	9392,8	8146,0	7939,4
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	3505,5	4071,8	4408,3	4779,1	5397,8	5680,1	5697,7	5942,6
Population (millions d'habitants)	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1	2,2
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	6758,1	8320,6	10150,7	9303,8	9559,0	9289,8	6506,4	6116,8

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

A10. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
	Estim.							
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	2,0	- 4,0	4,6	8,3	- 3,9	0,2	- 9,5	- 8,5
dont secteur pétrolier	- 6,1	- 7,5	0,1	3,4	- 7,7	1,2	- 15,0	- 8,8
secteur non pétrolier	20,9	2,4	12,0	15,5	0,9	- 0,9	- 2,8	- 8,0
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	6,0	5,6	4,8	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4
Finances publiques								
Recettes totales	- 21,9	- 9,8	32,5	12,1	- 15,7	- 4,1	- 19,8	- 45,5
dont recettes pétrolières	- 24,0	- 11,4	36,2	8,1	- 14,2	- 5,9	- 24,8	- 50,3
recettes non pétrolières	15,0	8,4	- 1,3	44,1	- 17,9	13,4	20,9	- 20,9
Dépenses totales	60,7	- 11,0	9,9	45,4	- 17,3	- 7,2	- 24,5	- 40,0
dont dépenses courantes	- 6,1	31,5	10,3	62,9	6,9	- 13,9	- 8,8	4,3
dépenses en capital	78,4	- 16,9	9,9	41,5	- 23,4	- 4,8	- 29,6	- 58,5
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 30,2	- 25,9	37,3	43,1	4,8	- 31,6	- 47,6	- 80,9
Crédits à l'économie	10,9	36,4	26,1	- 15,3	33,6	17,3	14,0	3,7
Créances nettes sur l'Etat	45,5	56,0	- 105,7	8,5	- 18,0	43,9	71,6	227,4
Masse monétaire (M2)	18,8	48,9	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,8	- 16,0
Concours de la BEAC aux banques	200,0	52,8
Taux de couverture extérieure (fin de période)	99,8	122,4	101,8	100,9	100,7	80,6	55,9	8,4
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB NP/M2)	4,4	3,0	3,0	2,2	2,2	2,7	2,9	3,3
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	4,3	4,0	4,0	4,0	3,3	3,0	3,0	2,5
Secteur extérieur								
Exportations, fob	- 19,5	27,0	16,7	10,2	- 17,2	- 9,9	- 46,2	- 26,9
Importations, fob	- 23,3	54,5	- 20,6	7,1	- 3,5	- 4,6	- 23,1	- 40,6
Termes de l'échange	- 20,6	25,0	38,4	- 2,0	- 3,0	- 10,3	- 46,5	- 4,7
Variation des prix à l'exportation	- 20,0	32,8	42,7	5,4	- 9,4	- 10,5	- 36,1	- 19,2
Variation des prix à l'importation	0,7	6,2	3,1	7,6	- 6,6	- 0,2	19,4	- 15,2
Taux de change effectif réel	4,1	- 9,0	0,7	- 1,3	6,9	5,8	- 0,3	1,3
Taux de change effectif réel des importations	4,0	- 9,0	0,7	- 1,3	7,0	5,9	- 0,2	1,4
Taux de change effectif réel des exportations	5,4	1,1	2,4	- 0,3	1,6	3,3	- 0,1	2,1
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	- 60,9	- 46,3	- 47,4	- 45,5	- 55,6	- 64,7	- 64,2	- 66,4
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	- 118,7	- 58,4	41,6	62,4	6,4	- 41,3	- 49,2	- 49,1
Avoirs intérieurs nets	137,5	107,2	- 35,5	- 6,8	0,5	27,7	38,4	33,1
Crédit intérieur net	168,1	113,4	- 36,1	- 2,3	2,3	34,4	36,7	31,4
Créances nettes sur l'Etat	161,0	91,1	- 50,7	7,9	- 9,9	26,6	28,1	28,4
Crédits à l'économie (crédits actifs)	7,1	22,3	14,7	- 10,2	12,2	7,9	8,6	2,9
Autres postes nets	- 30,6	- 6,2	0,6	- 4,5	- 1,8	- 6,8	1,7	1,7
Masse monétaire (M2)	18,8	48,9	6,1	55,6	6,9	- 13,6	- 10,8	- 16,0
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Comptes nationaux								
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	- 4,3	- 4,8	0,0	2,0	- 4,3	0,7	- 8,2	- 4,6
dont secteur pétrolier	6,3	0,9	4,5	6,3	0,4	- 0,4	- 1,3	- 3,9
secteur non pétrolier	0,1	17,4	18,4	7,2	1,8	- 0,9	- 29,4	- 12,2
Demande intérieure brute	- 12,5	24,2	14,4	- 0,5	3,9	5,9	- 17,5	- 5,3
Consommation	0,6	0,9	0,5	7,2	1,7	- 3,0	- 1,6	- 0,4
Publique	- 13,1	23,3	13,9	- 7,6	2,2	8,9	- 15,9	- 5,0
Privée	12,6	- 6,8	4,1	7,7	- 2,1	- 6,8	- 11,9	- 6,9
Investissements bruts	10,3	- 6,3	0,4	6,5	- 5,1	- 3,9	- 5,1	- 6,1
Publics	2,2	- 0,5	3,7	1,1	3,1	- 2,9	- 6,7	- 0,8
Privés (Entreprises et ménages)	- 0,4	- 2,2	2,5	2,2	1,3	- 3,7	- 2,2	- 0,9
dont secteur pétrolier	2,7	1,7	1,2	- 1,1	1,7	0,7	- 4,5	0,1
secteur non pétrolier	1,9	- 21,4	- 13,8	1,1	- 5,7	1,1	19,9	3,7
Exportations nettes	0,3	- 4,4	- 19,8	2,9	- 4,2	0,3	- 4,2	- 3,3
Exportations de biens et services non facteurs	1,7	- 17,0	6,0	- 1,8	- 1,5	0,8	24,1	7,1
Importations de biens et services non facteurs								
(En % du PIB, sauf indications contraires)								
Comptes nationaux								
Investissements	44,5	32,8	33,1	39,4	39,0	33,1	34,2	23,5
dont Secteur pétrolier	4,5	1,9	3,9	5,7	7,0	3,6	3,1	1,2
Epargne intérieure	70,4	55,1	68,3	75,5	64,5	52,1	35,3	29,6
Epargne nationale	35,0	13,6	29,3	40,9	37,3	31,1	19,9	15,6
Finances publiques								
Recettes totales	35,1	26,6	30,3	30,6	27,5	26,4	29,6	18,6
Recettes pétrolières	32,2	24,0	28,0	27,4	25,0	23,5	24,8	14,2
Recettes non pétrolières	2,9	2,6	2,2	3,3	2,5	2,9	4,9	4,4
Dépenses totales	41,7	31,1	29,4	38,6	34,0	31,5	33,3	23,0
Dépenses courantes	5,1	5,6	5,3	7,8	8,9	7,7	9,8	11,7
Dépenses en capital	36,6	25,5	24,1	30,8	25,1	23,9	23,6	11,3
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 6,5	- 4,3	1,2	- 7,6	- 6,1	- 4,6	- 3,3	- 3,6
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 6,5	- 4,5	0,9	- 8,0	- 6,5	- 5,2	- 3,7	- 4,4
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 6,5	- 4,5	0,9	- 8,0	- 6,5	- 5,2	- 3,7	- 4,4
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 11,5	- 4,9	- 7,3	- 18,0	- 11,3	- 7,0	0,5	9,9
Solde budgétaire de référence ($\geq -1,5$ % du PIB)								
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	75,9	81,1	81,5	81,5	71,8	64,6	50,5	43,2
Importations de biens et services non facteurs, fob	50,0	58,9	46,3	45,3	46,4	45,6	49,4	37,1
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	- 10,2	- 20,2	- 6,1	- 1,2	- 2,8	- 4,7	- 18,2	- 12,2
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	- 10,3	- 20,3	- 5,6	- 1,1	- 2,7	- 4,0	- 16,7	- 10,6
Encours de la dette extérieure/PIB	4,4	4,3	7,3	8,0	6,8	6,7	7,8	11,1
Encours de la dette extérieure/XBSNF	5,8	5,3	9,0	9,8	9,5	10,4	15,4	25,8
Encours de la dette extérieure/recettes budgétaires	12,5	16,0	24,2	26,1	24,7	25,5	26,3	59,9
Ratio du service de la dette/PIB	0,0	0,3	0,4	0,8	2,1	1,7	1,8	2,1
Ratio du service de la dette/Export bsnf	0,0	0,4	0,4	1,0	3,0	2,6	3,6	5,0
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	0,1	1,2	1,2	2,6	7,8	6,4	6,1	11,5
Encours de la dette totale/PIB	0,0	---	---	---	---	21,3	31,8	41,0
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,9	3,6	5,6	7,5	7,8	5,9	3,6	0,3
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	5,2	2,9	4,3	5,6	5,7	4,2	2,5	0,2
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6787,1	8079,9	9415,9	10424,0	9797,4	9802,8	6991,2	6074,6
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	3037,8	3152,8	3261,8	3830,4	4047,1	4249,0	4117,9	3915,4
Population (en millions d'habitants)	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	14424,3	15818,4	18690,7	18486,3	17356,5	16800,6	9674,5	8106,7

A11. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

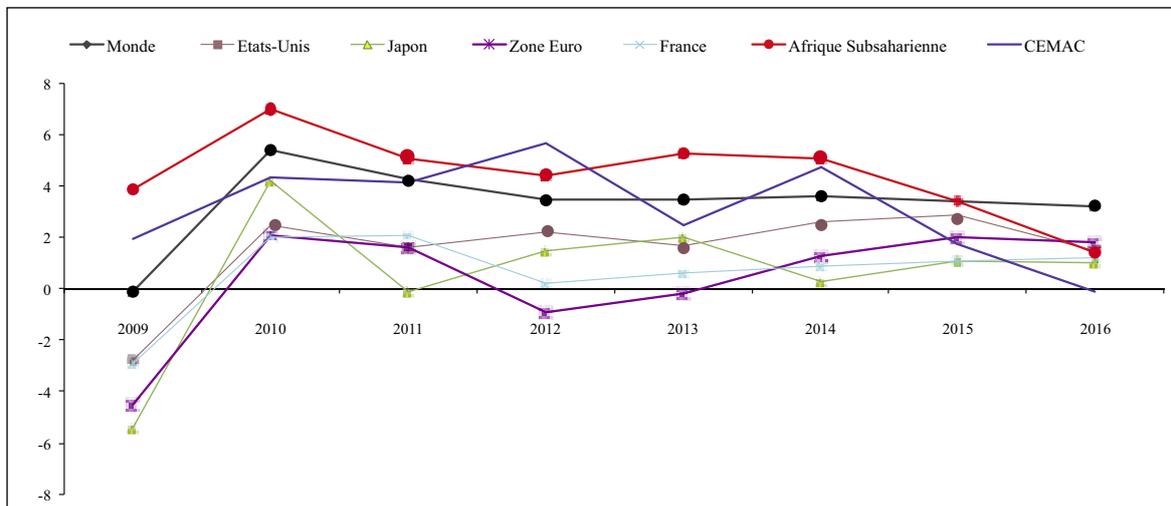
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
	Estim.							
PIB, prix et population	(Variation annuelle en %, sauf indications contraires)							
Taux de croissance (PIB réel)	1,9	12,7	0,9	7,8	4,8	6,8	2,5	-4,1
dont Secteur pétrolier	-6,3	2,5	-5,8	-1,9	-15,8	10,4	35,8	-10,6
Secteur non pétrolier	4,3	15,4	2,5	9,9	8,8	6,2	-2,7	-2,7
Taux de croissance démographique	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation (prix à la consommation-moyenne annuelle)	10,0	-2,1	2,0	7,5	0,2	1,7	3,7	-1,6
Finances publiques	-45,3	85,3	33,1	3,3	-11,8	17,5	-29,1	-43,0
Recettes totales	-63,4	138,1	50,5	0,3	-26,4	-15,7	-36,7	-57,3
Recettes pétrolières	22,1	26,7	-3,1	13,1	29,8	71,5	-23,0	-33,5
Recettes non pétrolières	11,5	24,9	12,6	17,7	-6,7	4,2	-28,1	-23,5
Dépenses totales	9,5	10,4	5,0	1,7	17,3	0,8	-13,5	-9,4
Dépenses courantes	15,2	51,2	22,7	35,8	-27,0	9,0	-46,5	-52,1
Dépenses en capital								
Monnaie et crédit	-56,6	13,2	50,7	22,4	-4,5	-1,9	-83,1	-442,8
Avoirs extérieurs nets	14,6	19,5	19,4	26,3	26,1	19,0	9,3	5,2
Crédits à l'économie	124,5	62,4	-110,5	-785,5	-9,9	169,1	353,9	65,1
Créances nettes sur l'Etat	-3,9	26,7	12,0	14,5	7,6	25,0	-3,9	-7,8
Masse monétaire (M2)	-16,7	-100,0	328,0	409,3	258,9
Concours de la BEAC aux banques	70,2	58,0	69,6	72,2	73,0	73,2	32,5	5,3
Taux de couverture extérieure (fin de période)	7,9	7,5	6,9	7,2	7,2	6,1	6,3	6,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,3	4,0	4,0	4,0	3,3	3,0	2,5	2,5
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)								
Secteur extérieur	-28,1	27,1	10,8	30,9	-30,6	1,0	-23,8	-20,4
Exportations, fob	39,6	-1,0	-10,8	0,1	-4,7	100,2	-27,7	-15,0
Importations, fob	-23,1	18,8	10,0	29,6	-0,8	-9,1	-46,9	-3,0
Termes de l'échange	-22,5	26,2	13,4	39,4	-7,4	-9,7	-36,6	-17,8
Variation des prix à l'exportation	0,7	6,2	3,1	7,6	-6,6	-0,6	19,4	-15,2
Variation des prix à l'importation	7,6	-8,1	1,0	1,4	-1,6	1,9	-3,1	-1,5
Taux de change effectif réel	10,1	-16,6	3,8	-1,2	-2,1	4,2	-20,7	-3,1
Taux de change effectif réel des importations	9,5	-6,2	-0,3	3,4	-1,1	0,7	1,8	-0,9
Taux de change effectif réel des exportations	5,9	13,5	12,6	11,3	12,8	11,1	13,9	15,2
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994								
Monnaie et crédit	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)							
Avoirs extérieurs nets	-76,5	6,9	25,2	15,2	-3,0	-1,5	-41,9	-39,1
Avoirs intérieurs nets	72,6	19,9	-13,2	-0,7	10,7	26,6	38,0	31,3
Crédit intérieur net	68,8	16,5	-10,6	-1,0	11,2	31,5	29,1	24,1
Créances nettes sur l'Etat	63,5	8,1	-18,4	-12,3	-1,2	20,9	24,2	21,0
Crédits à l'économie	5,3	8,3	7,8	11,3	12,4	10,6	4,9	3,1
Autres postes nets	3,8	3,4	-2,6	0,3	-0,5	-5,0	8,9	7,2
Masse monétaire (M2)	-3,9	26,7	12,0	14,5	7,6	25,0	-3,9	-7,8
Comptes nationaux	(Contribution à la croissance réelle, en %)							
Produit intérieur brut	1,9	12,7	0,9	7,8	4,8	6,8	2,5	-4,1
dont Secteur pétrolier	-1,4	0,5	-1,1	-0,3	-2,6	1,4	4,8	-1,9
Secteur non pétrolier	3,3	12,2	2,0	8,1	7,4	5,4	-2,3	-2,2
Demande intérieure brute	11,6	12,8	-5,2	4,0	4,9	31,0	-17,5	-5,1
Consommation	7,7	1,4	3,7	-2,7	5,6	30,1	-13,8	-1,5
Publique	1,9	0,5	0,3	3,0	3,0	1,3	-4,9	-0,3
Privée	5,7	0,9	3,5	-5,7	2,6	28,9	-8,9	-1,2
Investissements bruts	3,9	11,4	-8,9	6,7	-0,7	0,9	-3,7	-3,6
Publics	0,5	2,4	1,2	2,6	-3,2	0,3	-3,2	-1,8
Privés (Entreprises et ménages)	4,1	9,0	-10,1	3,8	2,7	0,6	-0,5	-1,8
dont secteur pétrolier	3,8	8,7	-10,4	3,5	1,5	-1,1	-0,9	-1,5
dont secteur non pétrolier	0,3	0,2	0,3	0,3	1,2	1,6	0,4	-0,3
Variation des stocks	-0,7	0,0	0,0	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-9,7	-0,1	6,1	3,8	0,0	-24,2	20,0	1,0
Exportations de biens et services non facteurs	3,2	-2,5	-0,8	0,4	-0,7	-0,2	0,9	0,0
Importations de biens et services non facteurs	-12,9	2,5	6,9	3,4	0,7	-24,0	19,1	1,0
Comptes nationaux	(En % du PIB, sauf indications contraires)							
Investissements	25,8	30,9	25,6	27,2	25,5	26,6	23,7	20,5
Epargne intérieure	5,6	19,5	19,2	33,3	23,2	4,7	5,9	3,0
Epargne nationale	5,8	16,0	15,9	30,7	20,7	3,1	3,4	0,0
Finances publiques	11,7	17,6	23,0	19,4	16,6	18,6	13,9	8,2
Recettes totales	6,1	11,9	17,6	14,4	10,3	8,3	5,5	2,4
Recettes pétrolières	5,5	5,7	5,4	5,0	6,3	10,3	8,4	5,8
Recettes non pétrolières	21,3	21,7	24,0	23,0	20,8	20,7	15,7	12,5
Dépenses totales	13,7	12,3	12,7	10,5	12,0	11,5	10,5	9,9
Dépenses courantes	7,6	9,3	11,2	12,4	8,8	9,2	5,2	2,6
Dépenses en capital	-6,8	-1,5	3,7	0,2	-1,6	1,0	1,1	-0,6
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	-7,3	-1,8	3,1	-0,2	-2,2	0,4	0,2	-2,4
Solde budgétaire de base, (déficit -)	-9,6	-4,1	-0,9	-3,6	-4,2	-2,1	-1,8	-4,2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-7,8	-2,5	1,2	-1,2	-2,8	-0,3	-0,3	-2,2
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-3,9	-6,8	-8,3	-8,2	-3,2	1,2	3,0	2,2
Secteur extérieur	35,3	33,2	35,1	37,3	25,6	24,4	20,1	17,1
Exportations de biens et services non facteurs, fob	55,5	44,5	41,5	31,2	27,9	46,3	38,0	34,6
Importations de biens et services non facteurs, fob	-15,3	-10,5	-5,3	8,4	-3,5	-20,6	-16,9	-17,6
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-16,5	-11,1	-6,1	7,4	-4,1	-20,6	-17,2	-18,8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	14,5	13,2	14,8	14,3	17,0	22,6	17,8	18,7
Encours de la dette extérieure/PIB	41,2	39,7	42,1	38,4	66,5	92,7	88,7	109,8
Encours de la dette extérieure/XBSNF	124,7	74,7	64,2	74,0	102,7	121,5	128,5	227,6
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	0,8	0,7	0,9	0,6	2,2	3,1	11,3	3,3
Ratio du service de la dette/PIB	2,3	2,0	2,5	1,7	8,8	12,8	56,0	19,6
Ratio du service de la dette/XBSNF	7,1	3,9	3,8	3,3	13,5	16,8	81,2	40,6
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	2,2	2,4	4,4	5,0	5,3	2,7	1,5	0,1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	1,4	1,5	2,5	3,2	3,3	2,0	1,0	0,1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	4630,7	5675,7	5783,8	7097,8	7307,1	7649,2	7270,7	6996,2
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	3781,9	4512,0	4636,6	5548,2	6002,5	6393,3	6299,2	6247,5
Population (en millions d'habitants)	11,0	11,4	11,8	12,3	12,7	13,2	13,6	14,1
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	890,6	1003,8	1035,4	1133,2	1163,4	1176,1	901,1	834,7

A12. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	- 0,1	5,4	4,3	3,5	3,5	3,6	3,4	3,2
Etats-Unis	- 2,8	2,5	1,6	2,2	1,7	2,6	2,9	1,5
Japon	- 5,4	4,2	- 0,1	1,5	2,0	0,3	1,1	1,0
Zone Euro	- 4,5	2,1	1,6	- 0,9	- 0,2	1,3	2,0	1,8
France	- 2,9	2,0	2,1	0,2	0,6	0,9	1,1	1,2
Afrique Subsaharienne	3,9	7,0	5,1	4,4	5,3	5,1	3,4	1,4
CEMAC	2,0	4,3	4,1	5,7	2,5	4,8	1,7	- 0,1

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux



A13a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	1,8	2,7	0,9
République centrafricaine	3,5	1,5	1,2	5,9	4,0	17,8	2,0	2,7
Congo	3,9	0,4	2,2	5,0	4,7	0,9	2,7	4,6
Gabon	1,9	1,5	1,3	2,7	0,5	4,7	-0,3	2,1
Guinée Equatoriale	6,0	5,6	4,8	3,6	3,0	4,3	1,7	1,4
Tchad	10,0	-2,1	2,0	7,5	0,2	1,7	3,7	-1,6
CEMAC*	4,4	0,9	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1

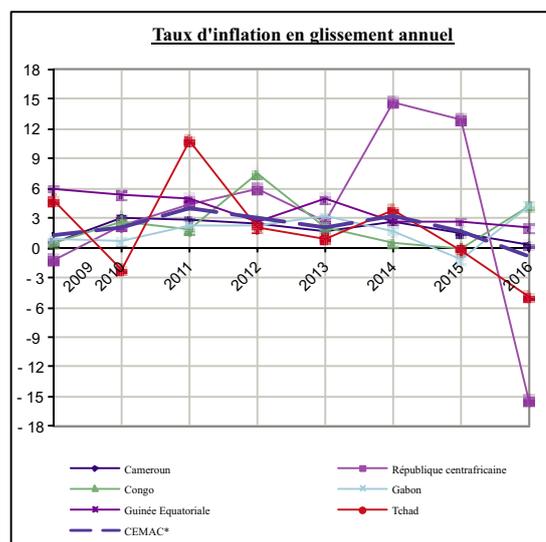
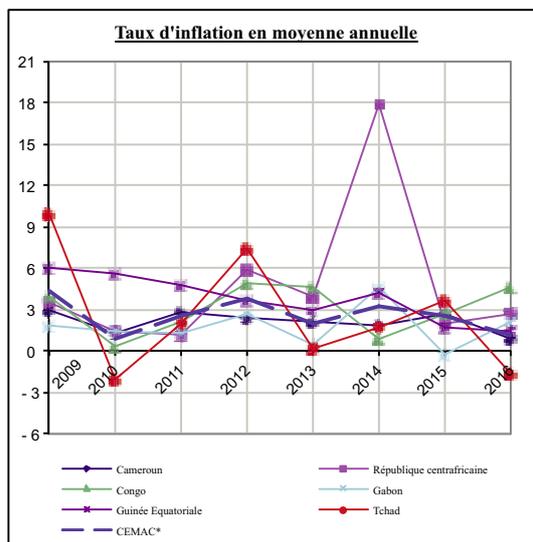
*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

A13b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC

(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	0,4	3,1	2,7	2,5	1,7	2,5	1,5	0,3
République centrafricaine	-1,2	2,3	4,3	5,9	2,6	14,7	12,8	-15,5
Congo	0,5	2,6	1,8	7,5	2,0	0,5	-0,1	4,2
Gabon	0,9	0,7	2,3	2,2	3,3	1,7	-1,2	4,1
Guinée Equatoriale	6,0	5,4	4,9	2,6	4,9	2,6	2,6	2,0
Tchad	4,7	-2,2	10,8	2,1	0,9	3,7	-0,4	-5,0
CEMAC*	1,3	2,0	4,0	3,1	2,0	3,2	1,6	-0,9

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les consommations privées

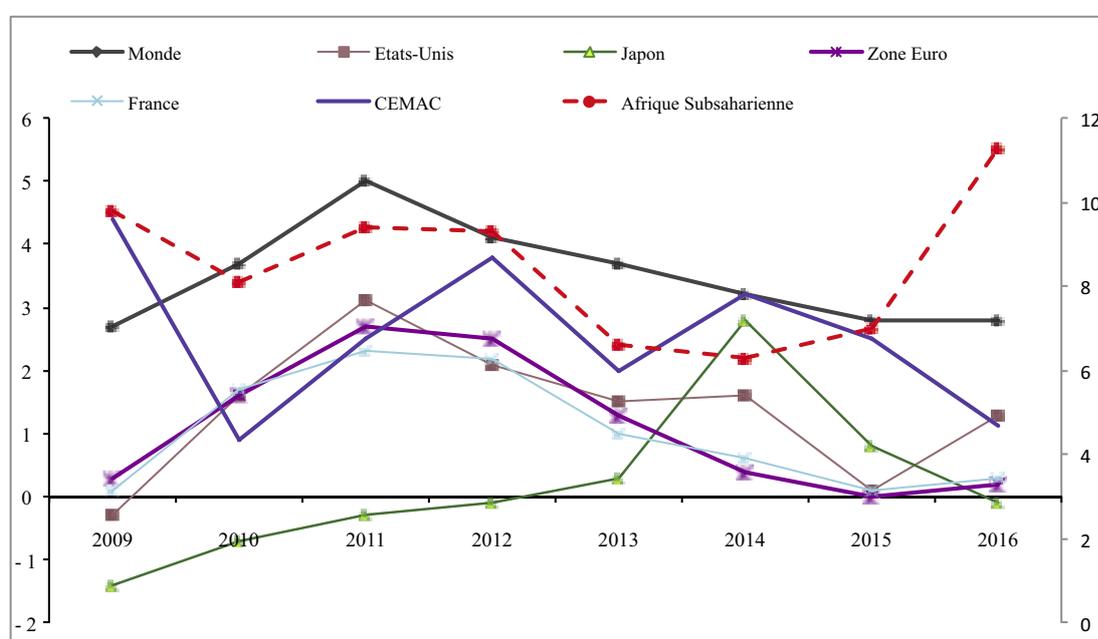


A14. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Monde	2,7	3,7	5,0	4,1	3,7	3,2	2,8	2,8
Etats-Unis	-0,3	1,6	3,1	2,1	1,5	1,6	0,1	1,3
Japon	-1,4	-0,7	-0,3	-0,1	0,3	2,8	0,8	-0,1
Zone Euro	0,3	1,6	2,7	2,5	1,3	0,4	0,0	0,2
France	0,1	1,7	2,3	2,2	1,0	0,6	0,1	0,3
Afrique Subsaharienne	9,8	8,1	9,4	9,3	6,6	6,3	7,0	11,3
CEMAC	4,4	0,9	2,5	3,8	2,0	3,2	2,5	1,1

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires



Afrique Subsaharienne (echelle de droite)

A15. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Recettes totales	2 772,4	3 077,8	2 812,0	41,8	66,5	84,9	2 729,7	1 263,3	1 226,2	2 349,1	1 797,3	1 557,3	2 583,4	2 070,7	1 129,1	1 424,2	1 010,0	576,0
Recettes pétrolières	577,2	556,4	425,0				1 871,2	359,4	394,7	1 034,6	603,3	423,2	2 302,4	1 731,1	860,5	633,1	400,6	171,0
Recettes non pétrolières	2 195,2	2 521,4	2 387,0	41,8	66,5	84,9	858,5	903,9	831,5	1 314,5	1 194,0	1 134,1	281,0	339,6	268,7	791,1	609,4	405,0
Dépenses totales	3 371,7	3 415,9	4 017,0	107,2	140,2	130,5	3 299,7	2 303,4	1 790,8	2 119,9	1 877,5	1 973,5	3 089,7	2 331,4	1 397,8	1 565,9	1 140,4	873,0
Dépenses courantes	2 205,5	2 327,7	2 353,0	89,1	96,4	98,8	1 107,7	1 110,9	1 166,0	1 477,1	1 449,3	1 517,0	750,4	684,5	713,8	883,4	764,5	693,0
Salaires et traitements	848,8	910,7	942,5	54,9	56,4	55,6	322,5	356,4	380,4	691,3	714,7	730,9	112,3	134,5	138,9	363,4	297,5	284,6
Biens et services	689,2	787,4	773,5	14,2	15,5	19,8	337,7	249,3	248,0	265,0	241,2	331,7	417,0	344,8	349,7	96,9	65,1	95,7
Intérêts	79,8	70,0	145,0	5,5	5,5	5,8	17,2	45,8	122,5	110,8	172,3	193,2	50,0	30,4	49,5	49,7	65,4	124,0
Dette extérieure	67,0	53,0	131,0	3,2	3,3	3,6	15,0	16,1	20,8	93,9	128,1	132,2	16,0	15,1	41,5	24,7	44,3	112,0
Dette intérieure	12,8	17,0	14,0	2,3	2,2	2,2	2,2	29,7	101,7	16,9	44,2	61,0	34,0	15,3	8,0	25,0	21,1	12,0
Transferts et subventions	587,7	559,6	492,0	14,5	19,0	17,6	430,3	459,4	415,1	410,0	321,1	261,2	171,0	174,8	175,7	268,0	237,6	108,0
Dépenses militaires																103,3	99,0	80,6
Dépenses en capital	1 120,3	1 031,6	1 615,0	18,1	43,7	31,7	2 192,0	1 192,5	624,8	631,1	441,2	431,8	2 338,3	1 646,9	684,1	702,5	375,9	180,0
Sur ressources nationales	520,5	543,5	1 126,0	0,8	3,3	2,9	1 836,1	1 027,1	479,2	374,9	258,7	192,6	2 338,3	1 646,9	684,1	510,5	228,7	51,0
Sur ressources extérieures	599,8	488,1	489,0	17,3	40,4	28,9	355,9	165,4	145,6	256,2	182,5	239,2	192,0	146,2	129,0
Solde primaire	80,3	220,0	-571,0	-42,6	-27,7	-10,9	-196,9	-823,0	-296,5	340,0	92,1	-223,0	-453,3	-230,2	-219,2	80,0	81,2	-44,0
Solde budgétaire de base	0,5	150,0	-716,0	-48,1	-33,3	-16,7	-214,0	-868,8	-419,0	485,4	102,3	-177,0	-505,3	-260,7	-268,7	30,2	15,8	-168,0
Solde global (base engagements hors dons)	-599,3	-338,1	-1 205,0	-65,4	-73,7	-45,6	-569,9	-1 034,2	-564,6	229,2	-80,2	-416,2	-505,3	-260,7	-268,7	-161,8	-130,4	-296,9
Solde global (base engagements dont compris)	-534,8	-327,0	-1 151,2	19,9	4,7	16,6	-538,8	-992,8	-524,2	229,2	-80,2	-416,2	-505,3	-260,7	-268,7	-19,5	-22,1	-151,3
Variations des arrières (baisse -)	-14,6	-27,2	-23,0	-13,9	-10,1	2,7	-47,0	84,9	-39,7	-279,9	-249,7	-133,2	0,0	0,0	0,0	-120,0	-86,9	-24,0
Intérieurs (principal et intérêts)	-14,6	-27,2	-23,0	-12,1	-10,1	-6,0	-46,7	-14,8	-135,1	-280,2	-258,8	-151,2	0,0	0,0	0,0	-120,0	-65,4	-51,0
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	0,0	-1,8	0,0	8,7	-0,3	99,7	95,4	0,3	9,1	18,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-21,5	27,0
Solde global (base trésorerie)	-613,9	-365,3	-1 228,0	-79,2	-83,8	-42,9	-616,9	-949,3	-604,3	-50,8	-329,9	-549,4	-505,3	-260,7	-268,7	-281,8	-217,3	-320,9
Financement total	613,9	365,3	1 228,0	79,2	83,8	42,9	616,9	949,3	604,3	50,8	329,9	549,4	505,3	260,7	268,7	281,8	217,3	320,9
Extérieur	548,6	847,8	363,9	79,5	80,4	58,6	460,3	571,2	74,2	65,1	257,8	141,2	235,7	99,5	311,4	597,3	151,9	132,0
Dons	64,5	11,1	53,8	85,3	78,4	62,2	31,1	41,4	40,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	142,2	108,3	145,7
Tirages	554,5	918,7	453,0	0,0	3,8	5,1	654,8	785,6	268,7	256,2	478,8	239,2	-146,3	-110,6	-88,6	642,1	91,4	78,3
Amortissements (principal)	-70,4	-82,0	-112,9	-5,8	-7,0	-8,7	-225,6	-255,8	-249,8	-185,3	-264,3	-244,0	0,0	0,0	0,0	-215,0	-775,8	-122,0
Allègement	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	19,6	43,3	146,0	0,0	0,0	0,0	28,0	729,1	30,0
Autres	-30,0	14,9	...	-25,4	0,0	0,0
Intérieur	65,3	-482,5	864,1	-0,2	3,4	-15,7	156,6	376,1	530,1	-14,4	72,1	408,2	269,6	161,2	-42,8	-315,6	65,3	188,9
Système bancaire	-33,3	-398,4	716,7	-4,2	23,2	-13,8	340,0	823,0	657,1	50,9	339,5	509,6	524,2	632,6	209,4	140,0	265,9	198,0
Non bancaire 2/	98,6	-84,1	147,4	4,0	-19,8	-1,9	-183,4	-446,0	-127,0	-65,3	-267,4	-101,4	-254,6	-471,4	-252,2	-455,6	-200,6	-9,1
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	-3,5	-1,8	-6,3	-7,3	-7,7	-4,5	-7,9	-19,1	-11,8	2,4	-1,0	-5,2	-5,2	-3,7	-4,4	-2,1	-1,8	-4,2

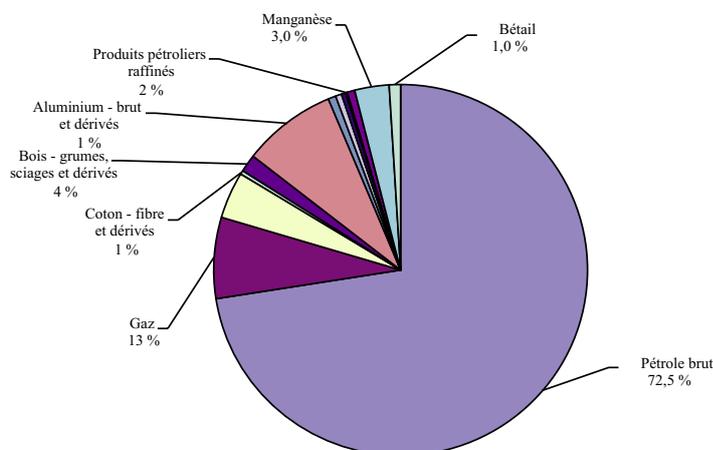
A16. Principales exportations (FOB) de la CEMAC (en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pétrole brut	10 148,9	13 546,7	16 045,6	17 527,9	15 285,5	14 686,5	9 293,4	7 078,8
Gaz	943,3	1 177,2	2 766,4	2 633,2	2 132,2	1 768,2	825,3	689,9
Cacao	208,0	235,8	210,4	166,1	183,2	229,5	454,9	397,7
Café	25,4	37,8	33,3	42,8	18,9	30,9	33,4	32,0
Coton - fibre et dérivés	48,9	71,5	104,5	98,8	108,7	96,8	152,5	149,2
Bois - grumes, sciages et dérivés	611,1	860,6	719,5	767,9	690,4	810,3	866,5	796,6
Aluminium - brut et dérivés	64,9	90,4	44,7	27,3	36,0	60,3	76,7	65,2
Caoutchouc naturel	35,3	68,8	96,6	86,2	87,1	58,7	56,5	50,9
Banane	39,4	40,2	38,2	40,7	41,1	39,6	36,4	37,8
Diamants - brut et taillés	23,3	25,9	29,7	34,1	10,5	0,0	0,0	1,3
Or	0,5	0,7	1,3	7,1	11,6	8,5	15,8	11,7
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Produits pétroliers	45,7	78,0	90,4	129,8	141,3	120,6	72,1	63,8
Rondins d'eucalyptus	8,4	12,5	9,3	5,7	6,1	0,4	0,0	0,0
Sucre	12,8	11,3	2,5	0,0	0,5	2,5	0,0	0,0
Cuivre	40,1	24,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fer - minéral	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manganèse	150,7	395,8	536,7	314,1	442,4	376,9	309,2	290,4
Uranium	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bétail	126,4	49,9	215,9	390,0	134,9	178,1	111,4	95,6
Gomme arabique	9,8	8,6	12,3	18,0	46,4	67,4	83,4	88,9
Divers	1 763,4	2 216,3	1 289,8	1 653,7	1 435,2	1 367,0	1 240,4	1 178,4
TOTAL	14 306,3	18 952,2	22 247,0	23 943,5	20 812,1	19 902,3	13 627,6	11 028,2

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Annexes

Principales exportations FOB de la CEMAC en 2016 (en pourcentage)



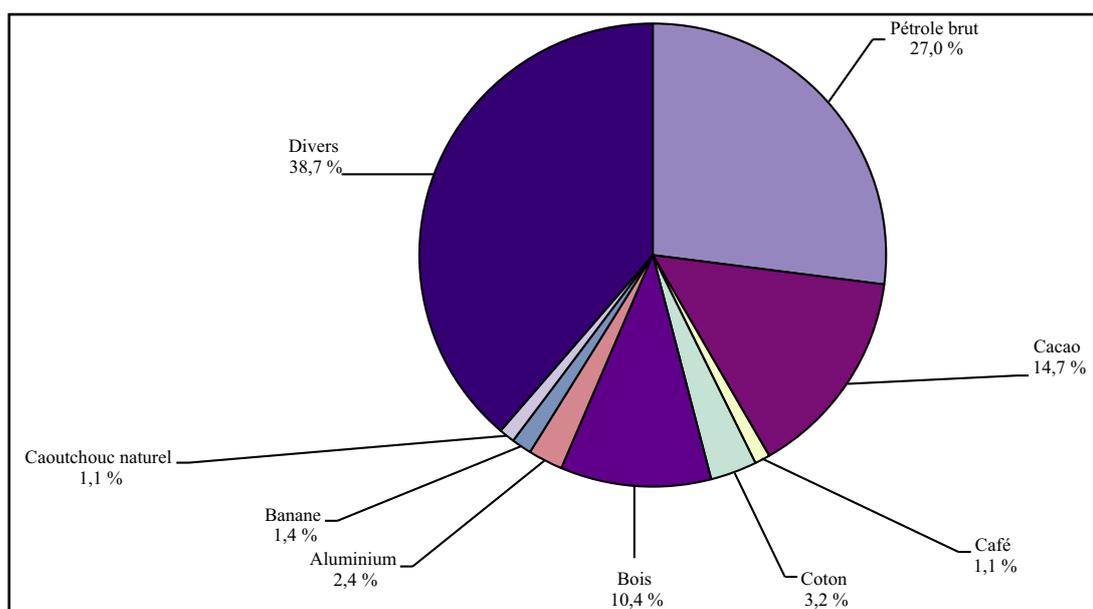
** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressément masquée sur le graphique ci-dessus.

A17. Principales exportations (FOB) du Cameroun
(en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pétrole brut	765,5	776,1	939,6	1 093,4	1 281,7	1 281,7	1 134,4	732,4
Cacao	207,7	235,6	209,7	165,5	182,4	228,7	454,3	397,2
Café	23,4	35,2	29,7	41,4	18,8	28,1	31,4	28,8
Coton	29,0	47,2	69,8	59,6	70,2	64,1	98,1	87,4
Bois	264,9	299,5	303,0	298,4	274,0	321,7	289,1	283,0
Aluminium	64,9	90,4	44,7	27,3	36,0	60,3	76,7	65,2
Banane	39,4	40,2	38,2	40,7	41,1	39,6	36,4	37,8
Caoutchouc naturel	23,3	47,3	57,1	50,5	51,0	37,7	36,1	29,4
Divers	621,8	695,4	1 021,1	1 272,8	1 311,0	1 243,6	1 017,1	1 048,8
TOTAL	2 039,8	2 266,8	2 713,0	3 049,6	3 266,4	3 305,5	3 173,7	2 710,0

Source : INS

Principales exportations FOB du Cameroun en 2016
(en pourcentage)

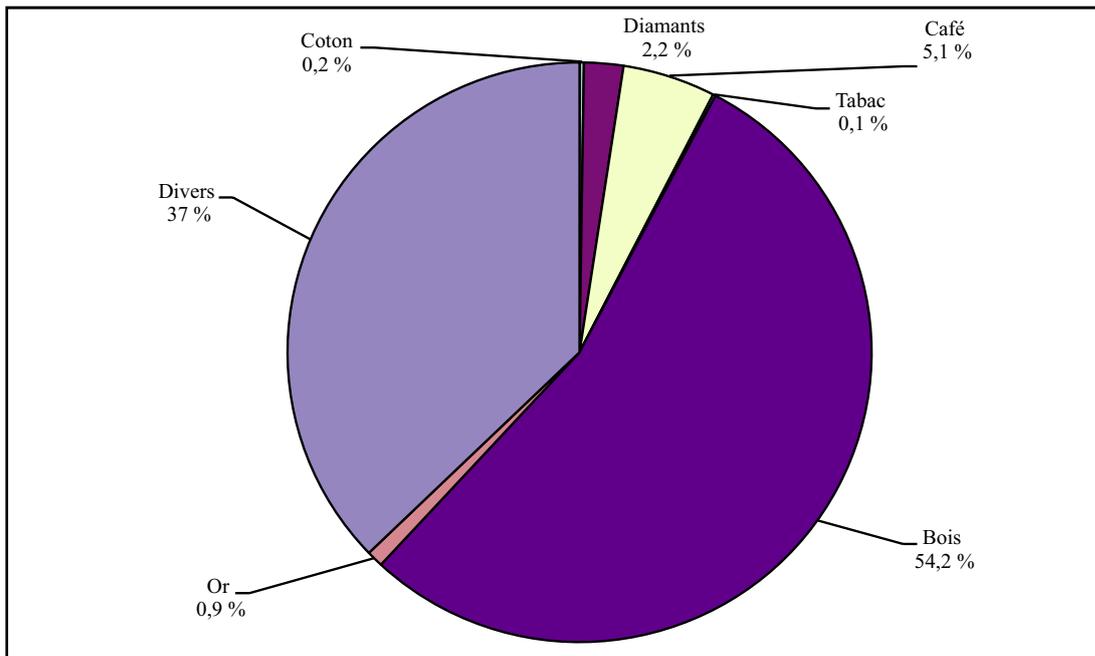


A18. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine
(en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Coton	0,6	2,8	7,0	7,0	5,3	1,7	0,4	0,1
Diamants	23,3	25,9	34,1	29,7	10,5	0,0	0,0	1,3
Café	2,0	2,6	1,4	3,6	0,0	2,8	2,0	3,2
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	24,8	30,5	40,7	40,6	24,7	23,2	26,5	33,4
Or	0,5	0,7	0,7	1,3	0,1	0,1	0,3	0,6
Divers	15,7	15,6	19,6	18,1	20,2	20,8	21,4	22,9
TOTAL	67,0	78,2	103,7	100,3	60,8	48,6	50,7	61,6

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2016
(en pourcentage)

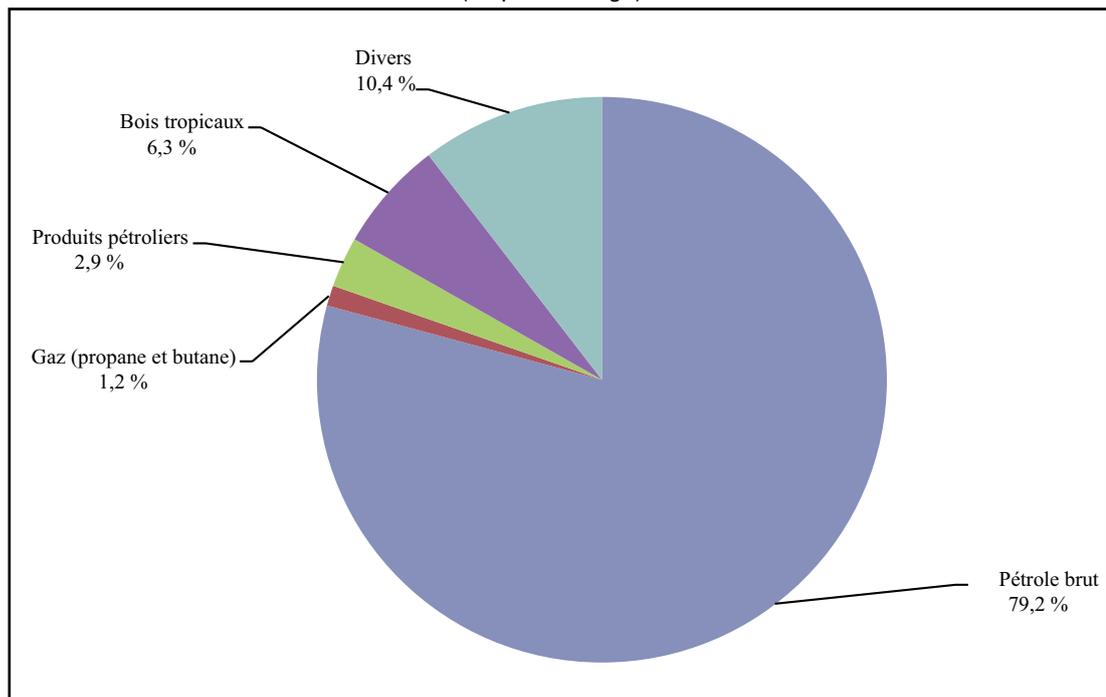


A19. Principales exportations (FOB) du Congo
(en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pétrole brut	2 466,7	3 903,4	4 787,1	4 668,4	4 049,4	4 033,5	2 218,1	1 757,1
Gaz (propane et butane)	42,9	58,2	79,5	92,5	50,9	50,8	59,5	25,8
Produits pétroliers	45,7	78,0	90,4	129,8	141,3	120,6	72,1	63,8
Cuivre	40,1	24,2	0,0	0,0
Fer - minéral	0,0	0,0	0,0	0,0
Potasse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois tropicaux	84,5	118,8	161,9	171,8	133,1	154,8	181,2	140,4
Rondins d'eucalyptus	8,4	12,5	9,3	5,7	6,1	0,4	0,0	0,0
Sucre	12,8	11,3	2,5	0,0	0,5	2,5	0,0	0,0
Divers	16,9	18,7	20,9	23,0	27,1	21,2	236,1	230,7
TOTAL	2 717,9	4 225,1	5 151,5	5 091,1	4 408,4	4 383,9	2 767,0	2 217,7

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2016
(en pourcentage)

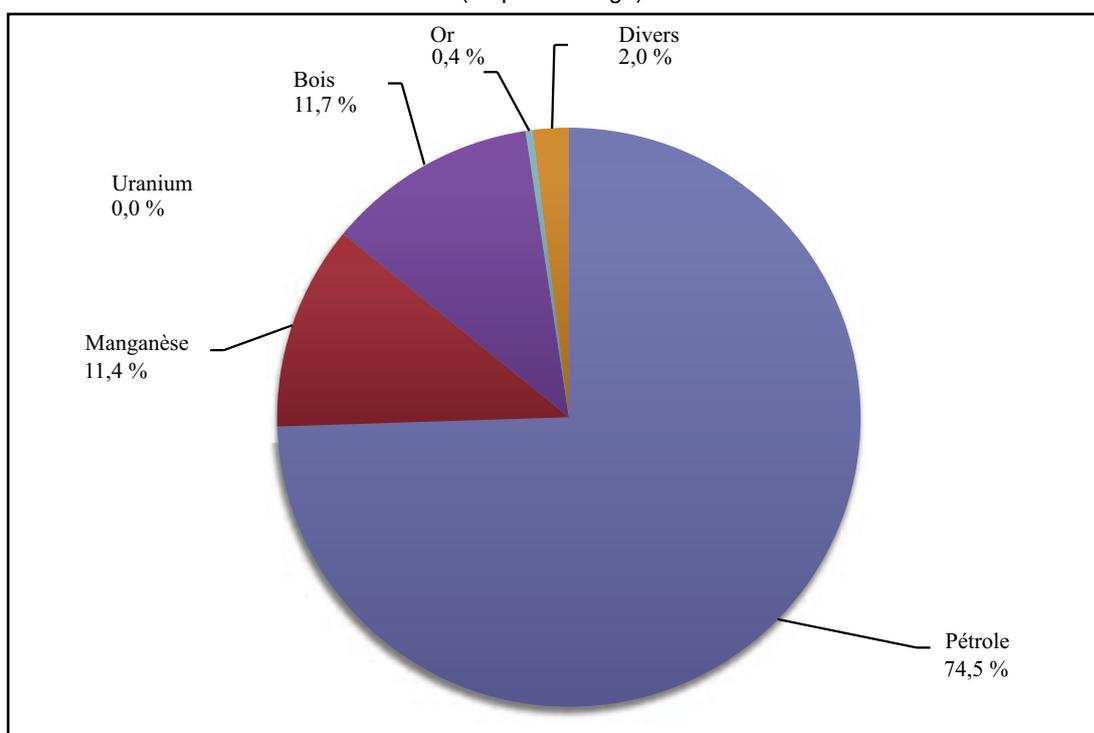


A20. Principales exportations (FOB) du Gabon
(en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pétrole	2 485,1	3 138,1	4 101,7	4 185,0	3 662,5	3 464,1	2 284,4	1 940,5
Manganèse	150,7	395,8	536,7	314,1	442,4	376,9	315,9	297,7
Bois	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Or	233,4	395,0	187,0	224,6	184,8	234,4	262,1	304,8
Divers	6,4	11,6	8,5	15,4	11,1
	75,2	90,9	109,2	116,1	120,7	95,3	60,8	51,0
TOTAL	2 869,2	3 928,9	4 825,4	4 730,1	4 301,3	4 083,9	2 877,8	2 554,0

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Gabon en 2016
(en pourcentage)

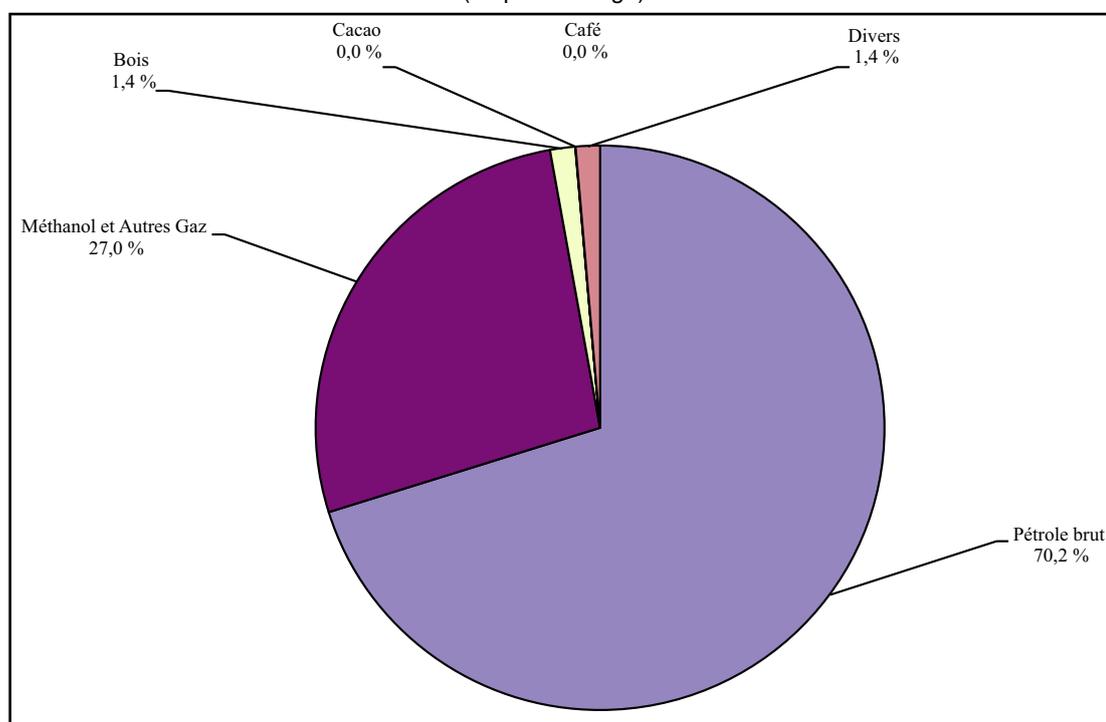


A21. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale
(en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pétrole brut	3 276,4	4 140,5	4 702,0	5 660,8	4 725,7	4 423,8	2 457,3	1 724,9
Méthanol et Autres Gaz	900,5	1 119,0	2 686,9	2 540,7	2 081,3	1 717,4	765,8	664,1
Bois	3,5	16,8	27,0	32,4	73,8	76,2	107,5	35,1
Cacao	0,3	0,2	0,7	0,6	0,8	0,8	0,6	0,5
Café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	947,9	1 236,5	184,2	143,1	56,2	32,6	33,0	33,8
Autres			211,9	176,2	130,8	109,6	141,1	69,3
TOTAL	5 128,5	6 513,0	7 600,8	8 377,6	6 937,8	6 250,8	3 364,3	2 458,3

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2015
(en pourcentage)

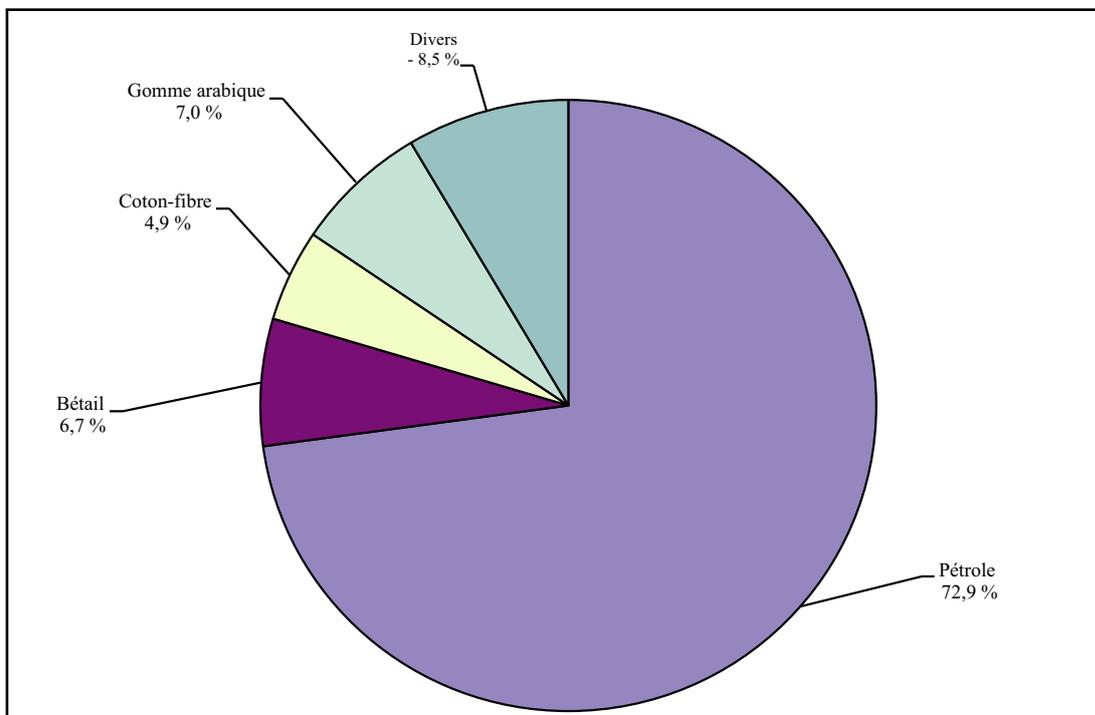


A22. Principales exportations (FOB) du Tchad
(en milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pétrole	1 155,2	1 588,7	1 515,2	1 920,3	1 566,2	1 483,4	1 199,2	923,9
Bétail	126,4	49,9	215,9	390,0	134,9	178,1	92,8	85,2
Coton-fibre	19,3	21,5	27,6	32,2	33,2	31,1	53,9	61,7
Gomme arabique	9,8	8,6	12,3	18,0	46,4	67,4	83,4	88,9
Divers	31,8	38,3	120,1	114,7	-63,9	-25,6	-107,8	-108,2
TOTAL	1 342,6	1 707,0	1 891,1	2 475,2	1 716,8	1 734,4	1 321,5	1 051,4

Source : Données de la programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Tchad en 2016
(en pourcentage)



A23. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

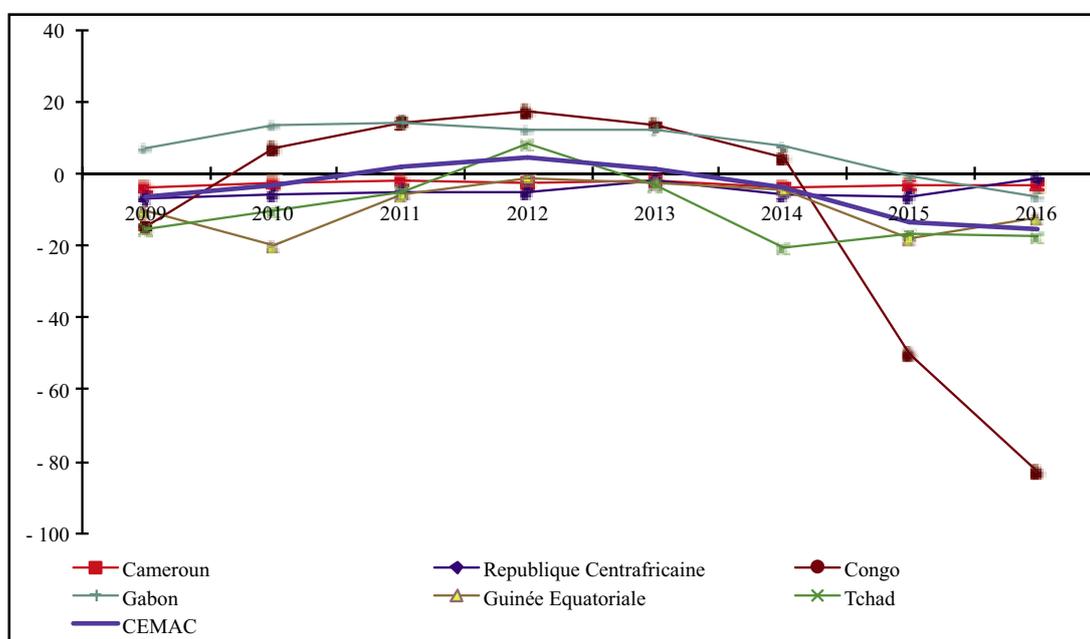
(en pourcentage du PIB)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	- 4,1	- 2,8	- 2,1	- 2,5	- 1,8	- 3,7	- 3,3	- 3,2
Republique Centrafricaine	- 6,9	- 5,8	- 4,9	- 4,9	- 2,2	- 5,7	- 6,7	- 1,5
Congo	- 14,5	7,3	13,8	17,5	13,6	4,7	- 50,3	- 82,8
Gabon	6,9	13,5	13,9	11,9	12,1	7,4	- 0,5	- 6,5
Guinée Equatoriale	- 10,2	- 20,2	- 6,1	- 1,2	- 2,8	- 4,7	- 18,2	- 12,2
Tchad	- 15,3	- 10,5	- 5,3	8,4	- 3,5	- 20,6	- 16,9	- 17,6
CEMAC	- 6,5	- 2,9	2,1	4,7	1,4	- 4,0	- 13,4	- 15,6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en pourcentage du PIB)



A24. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC
(en milliards de francs CFA courants)

	Cameroun			Republique Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)	2013	2014	2015 (a)
	STOCK DE DEBUT DE PERIODE	1522,1	2560,0	3426,8	196,5	190,7	192,7	1 837,6	2 460,7	3 121,3	2 033,0	2 464,1	2 711,9	665,8	660,0	544,4	1223,3	1709,1	1297,7	7484,4	10024,6
Tirages	554,5	916,7	453,0	0,0	3,8	5,1	654,8	785,6	288,7	256,2	478,8	239,2	384,0	210,1	400,0	642,1	91,4	78,3	2491,6	2489,4	1444,3
Service dû	137,4	135,0	243,9	9,0	10,3	12,3	240,6	271,9	270,6	279,2	392,4	376,2	164,3	125,7	130,0	239,7	820,1	234,0	906,0	1629,7	1136,9
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	19,6	43,3	146,0	0,0	0,0	0,0	28,0	728,1	30,0	47,6	776,6	176,0
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	19,6	43,3	146,0	0,0	0,0	0,0	28,0	273,1	30,0	47,6	321,6	176,0
Remise de service	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	455,0	0,0	0,0	455,0	0,0
Service payé	137,4	135,0	243,9	10,8	5,1	3,6	240,6	172,1	174,7	259,3	339,7	212,2	164,3	125,7	130,0	211,7	92,0	0,0	859,8	743,9	634,4
Ajustements statistiques							184,0	140,8	-1,6	324,6			-241,5	0,0	-179,6	30,6			297,6	140,8	-181,3
STOCK DE FIN DE PERIODE	2560,0	3426,8	3766,9	310,4	312,4	317,5	2 815,8	3 482,5	3 711,7	2 454,4	2 721,3	2 880,5	660,0	544,4	676,2	1730,6	1297,7	1311,1	10531,2	11785,2	12664,0
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	119,7	119,7	128,4	365,1	361,2	573,2	0,3	9,4	27,4	0,0	0,0	0,0	21,5	0,0	27,0	506,6	490,3	756,0
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	14,8	18,7	19,7	8,1	8,6	9,1	8,8	21,4	22,1	5,8	11,0	13,1	2,6	3,6	5,0	12,8	56,0	19,6	5,1	11,7	10,0
Service dette / recettes budgétaires	5,0	4,4	8,7	21,6	15,5	14,5	8,8	21,4	22,1	3,0	4,8	4,7	6,4	6,1	11,5	16,8	81,2	40,6	9,0	18,9	17,0
Stock dette / PIB	14,8	18,7	19,7	34,5	32,8	31,3	38,9	64,3	77,4	26,1	33,4	36,3	6,7	7,8	11,1	22,6	17,8	18,7	20,1	25,0	27,6

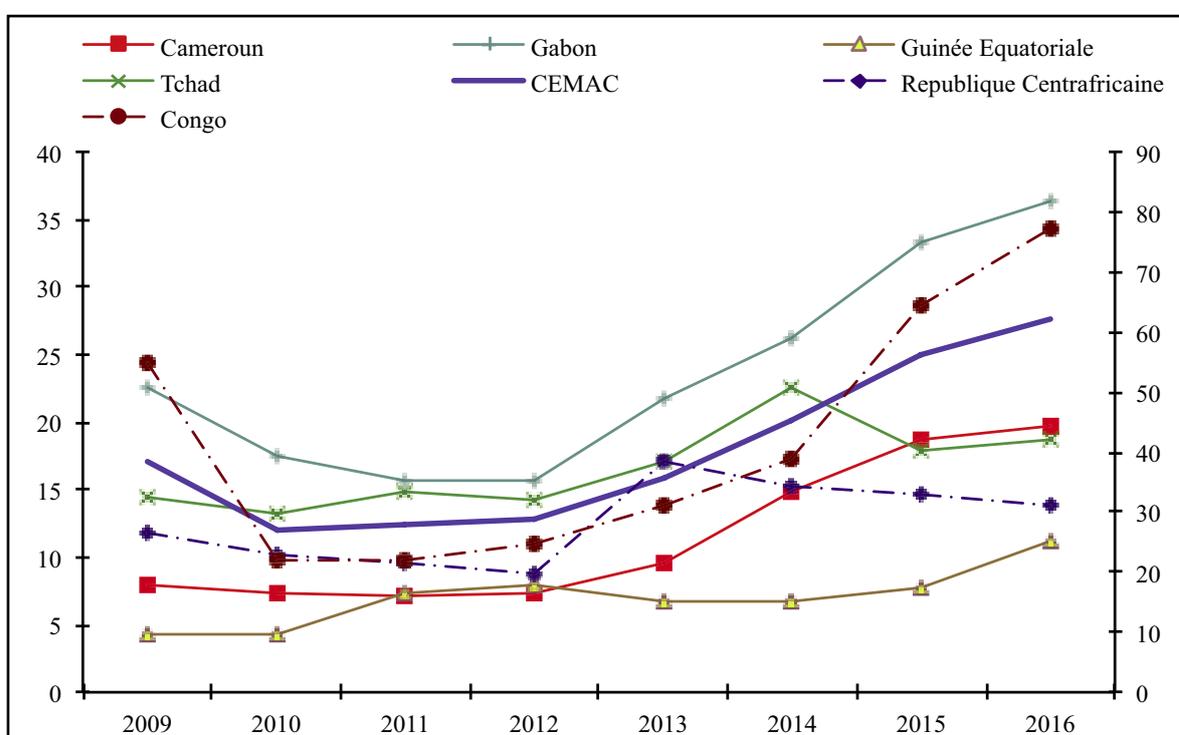
(a) : Estimations

A25. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	8,0	7,4	7,1	7,4	9,5	14,8	18,7	19,7
Republique Centrafricaine	26,5	23,0	21,4	19,8	38,7	34,5	32,8	31,3
Congo	54,8	22,0	22,2	24,9	31,3	38,9	64,3	77,4
Gabon	22,6	17,4	15,7	15,7	21,8	26,1	33,4	36,3
Guinée Equatoriale	4,4	4,3	7,3	8,0	6,8	6,7	7,8	11,1
Tchad	14,5	13,2	14,8	14,3	17,0	22,6	17,8	18,7
CEMAC	17,1	12,0	12,5	12,8	15,9	20,1	25,0	27,6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)



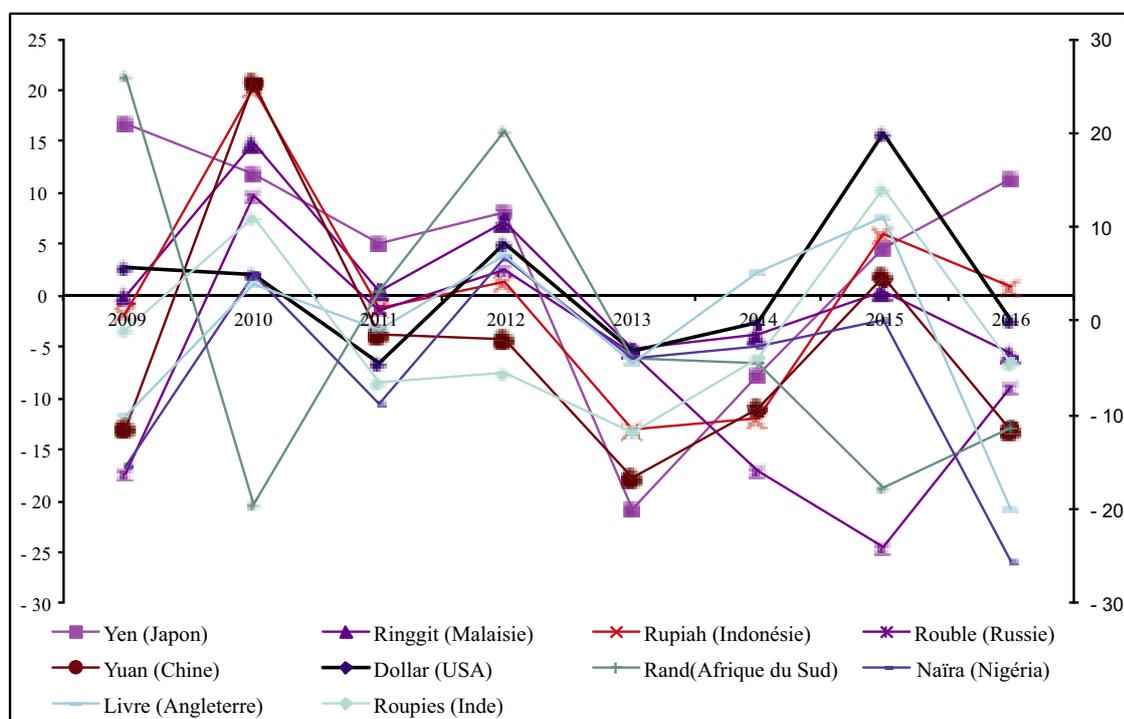
Congo, Guinée Equatoriale et Tchad : échelle de droite

A26. Variations du taux de change du FCFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Dollar (USA)	5,7	4,9	- 4,6	8,3	- 3,2	- 0,1	19,9	0,1
Yen (Japon)	16,7	11,8	5,0	8,2	- 20,9	- 7,6	4,6	11,5
Ringgit (Malaisie)	- 0,1	14,8	0,4	7,3	- 5,2	- 3,7	0,4	- 5,6
Rupiah (Indonésie)	- 1,7	20,2	- 1,2	1,3	- 13,0	- 12,0	6,1	0,8
Rouble (Russie)	- 17,3	9,7	- 1,5	2,5	- 5,7	- 17,0	- 24,5	- 9,0
Yuan (Chine)	- 12,9	20,8	- 3,8	- 4,2	- 17,7	- 10,9	1,9	- 13,1
Rand(Afrique du Sud)	26,0	- 19,5	3,2	20,1	- 3,9	- 4,4	- 17,6	- 11,2
Naïra (Nigéria)	- 15,5	4,8	- 8,7	6,8	- 3,8	- 2,7	0,1	- 25,5
Livre (Angleterre)	- 10,2	3,9	- 1,0	7,0	- 4,5	5,3	11,1	- 20,0
Roupiés (Inde)	- 1,0	11,0	- 6,5	- 5,4	- 11,9	- 3,9	14,0	- 4,4

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Variations du taux de change du FCFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)



Dollar : échelle de droite

A27a. Indice composite du TCER des Etats de la CEMAC

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	78,7	72,7	72,9	69,8	70,8	71,9	71,3	73,2
République Centrafricaine	76,7	73,1	72,3	73,2	77,5	91,0	89,0	90,8
Congo	108,5	103,5	102,7	101,3	105,8	105,4	101,8	108,7
Gabon	88,3	79,3	79,6	76,6	78,6	81,4	68,0	70,0
Guinée Equatoriale	160,7	146,8	147,5	145,7	155,7	164,8	164,6	167,0
Tchad	85,1	77,0	78,0	79,5	78,9	79,0	77,7	77,2
CEMAC	92,6	86,6	85,3	83,9	86,6	87,6	83,7	84,2

Source : BEAC

A27b. Variation de l'indice composite du TCER des Etats de la CEMAC

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	0,4	-7,6	0,3	-4,3	1,5	1,6	-1,0	2,7
République Centrafricaine	0,8	-4,7	-1,1	1,2	5,8	17,5	-2,3	2,0
Congo	2,1	-4,6	-0,9	-1,3	4,4	-0,4	-3,4	6,8
Gabon	-1,2	-10,2	0,4	-3,7	2,5	3,6	-16,4	2,9
Guinée Equatoriale	3,8	-8,7	0,5	-1,2	6,9	5,8	-0,1	1,4
Tchad	10,2	-9,4	1,3	1,9	-0,7	0,2	-1,7	-0,7
CEMAC	2,1	-6,4	-1,6	-1,6	3,3	1,1	-4,5	0,7

Source : BEAC

A27c. Variation de l'indice composite du TCER des exportations des Etats de la CEMAC

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	-7,3	-10,6	0,7	-2,9	4,2	6,6	-1,6	-0,6
République Centrafricaine	-0,4	-13,8	-0,9	0,1	11,2	19,6	-2,7	2,4
Congo	5,2	-13,8	-2,9	-1,1	9,8	0,0	1,1	4,5
Gabon	-2,6	-13,5	0,9	-3,3	3,0	3,8	-6,4	3,7
Guinée Equatoriale	3,8	-8,7	0,5	-1,3	7,0	5,9	0,1	1,2
Tchad	9,9	-19,8	8,6	-1,4	-2,6	-5,4	-17,6	0,4
CEMAC	0,7	-14,1	3,6	-3,9	4,1	0,2	-4,1	-0,7

Source : BEAC

A27d. Variation de l'indice composite du TCER des importations des Etats de la CEMAC

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cameroun	2,6	-6,7	-0,2	-4,6	1,0	0,5	-1,1	3,6
République Centrafricaine	1,5	-1,1	-0,4	1,8	3,2	16,6	-2,2	2,0
Congo	2,2	-4,0	-0,6	-1,3	4,0	-0,5	-3,6	7,0
Gabon	-1,0	-2,6	0,4	-3,4	0,5	3,5	-42,8	2,0
Guinée Equatoriale	5,4	1,1	2,4	-0,3	1,6	3,3	-0,1	2,1
Tchad	9,5	-6,2	-0,3	3,4	-1,1	0,7	1,8	-0,9
CEMAC	1,2	1,1	-3,5	-1,1	1,3	-0,6	-7,1	0,2

Source : BEAC

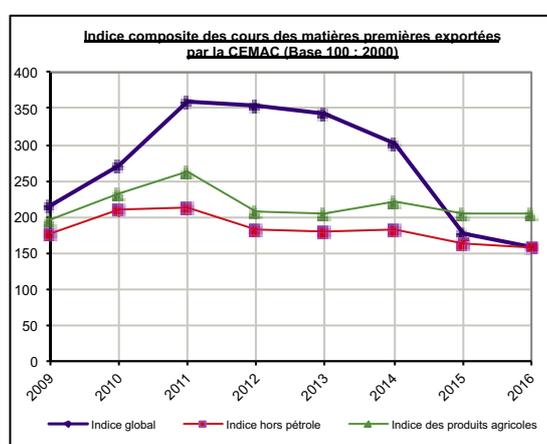
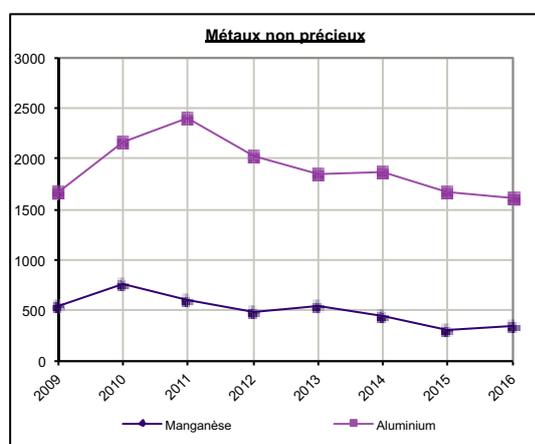
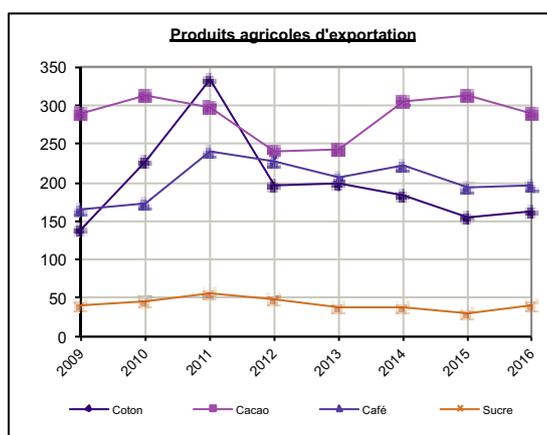
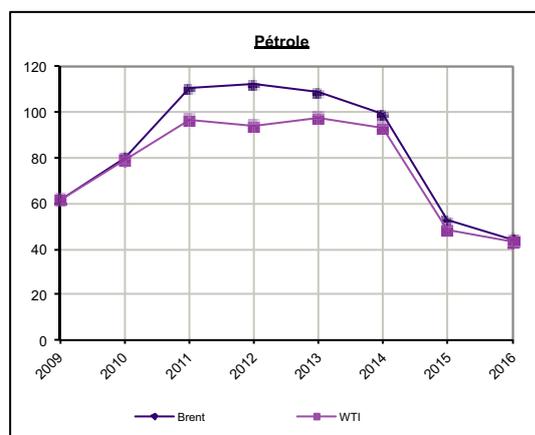
A28. Cours mondiaux des principales matières premières exportées par la CEMAC

Produit	Unité	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Pétrole									
Brent	Dollars / baril	61,9	79,6	111,0	112,0	108,9	98,9	52,4	44,0
WTI	Dollars / baril	61,7	79,4	96,2	94,2	97,9	93,1	48,7	43,2
Bois									
Sappeli, sciages, FOB	Dollars/m3	748,9	812,7	825,8	759,3	749,2	789,4	732,6	649,6
Okoumé, grumes, FOB	Dollars/m3	226,9	291,6	345,3	391,7	353,9	449,8	274,7	227,0
Coton	US cents/kg	138,2	228,3	332,9	196,7	199,3	183,2	155,8	163,6
Cacao	US cents/kg	288,9	313,4	297,9	239,2	243,8	306,3	313,7	289,1
Café	US cents/kg	164,5	173,6	240,8	226,6	207,7	221,6	194,1	195,3
Sucre	US cents/kg	40,0	46,9	57,3	47,5	39,0	37,5	29,5	39,9
Caoutchouc	US cents/kg	192,1	365,4	482,3	337,7	279,5	195,7	156,0	160,7
Manganèse	\$/tonne	542,1	771,6	603,3	477,6	542,0	451,3	303,0	350,9
Aluminium	\$/tonne	1664,8	2173,1	2401,3	2023,3	1846,8	1867,4	1665,3	1603,9
Gaz naturel et méthanol									
Etats Unis	\$/mmbtu	8,7	8,5	10,5	11,5	11,8	10,1	7,3	4,6
Europe	\$/mmbtu	4,0	4,4	4,0	2,8	3,7	4,4	2,6	2,5

Indice composite (cours exprimés en dollars) - Base 100 : année 2000 -

Indice global	216,8	271,0	360,0	354,3	343,4	302,7	175,7	158,2
Indice pétrole	225,9	284,8	393,0	392,8	379,7	329,3	178,4	161,2
Indice hors pétrole	175,9	208,9	211,8	181,6	180,0	183,2	163,7	157,5
Indice des produits agricoles	194,9	231,6	263,0	208,0	204,5	221,6	205,8	204,2

Sources : Banque Mondiale, INSEE, CNUCED, FMI, BEAC



A29. Production pétrolière et minière

	2011	2012	2013	2014	2015 (1)	2016 (2)	Variations en % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	3,0	3,1	3,4	3,8	4,8	5,0	4,2
- Exportations.....	2,7	2,9	3,1	3,8	4,5	4,6	1,2
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	42,7	27,9	41,3	65,8	72,7	71,0	-2,4
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	323,6	365,9	118,9	42,5	42,5	12,6	-70,2
- Exportations.....	323,6	365,9	118,9	0,0	0,0	12,6	
Or (en kg)							
- Production.....	72,8	38,1	11,0	7,1	15,0	32,9	119,6
- Exportations.....	72,8	38,1	11,0	7,1	15,0	32,9	119,6
CONGO							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	14,7	13,3	12,2	12,6	11,9	11,4	-4,0
- Exportations.....	14,1	12,5	11,4	11,8	11,2	10,7	-4,6
GABON							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	12,1	11,6	11,0	11,0	11,9	11,5	-3,7
- Exportations.....	11,2	11,2	10,1	10,2	11,0	10,8	-2,5
Or (en kg)							
- Production.....	...	1 000,0	1 000,0	1 100,0	1 500,0	1 000,0	-33,3
- Exportations.....	...	680,0	1 265,0	1 155,0	1 500,0	1 000,0	-33,3
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	3,6	3,0	4,2	3,9	4,2	3,6	-14,2
- Exportations.....	3,8	3,0	4,0	3,9	3,9	3,6	-8,2
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	13,9	14,9	13,0	13,2	12,1	10,2	-15,7
- Exportations.....	13,6	14,9	13,0	13,2	12,1	10,2	-15,7
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	8 673,3	8 312,8	8 850,8	8 772,1	5 627,2	6 027,0	7,1
TCHAD							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	5,9	5,7	4,8	5,3	7,2	6,5	-10,6
- Exportations.....	5,6	5,2	4,2	4,6	6,5	5,8	-10,7
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en milliers de tonnes)							
- Production.....	49,6	48,8	44,4	46,0	47,9	44,5	-7,1
- Exportations.....	47,2	46,7	41,8	43,5	45,3	42,0	-7,3
Manganèse (en milliers de tonnes)							
- Production.....	3,6	3,0	4,2	3,9	4,2	3,6	-14,2
- Exportations.....	3,8	3,0	4,0	3,9	3,9	3,6	-8,2
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	42,7	27,9	41,3	65,8	72,7	71,0	-2,4
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	323,6	365,9	118,9	42,5	42,5	12,6	-70,2
- Exportations.....	323,6	365,9	118,9	0,0	0,0	12,6	...
Or (en kg)							
- Production.....	72,8	1 038,1	1 011,0	1 107,1	1 515,0	1 032,9	-31,8
- Exportations.....	72,8	718,1	1 276,0	1 162,1	1 515,0	1 032,9	-31,8
Méthanol (en milliers de tonnes)							
- Exportations.....	8 673,3	8 312,8	8 850,8	8 772,1	5 627,2	6 027,0	7,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

A30. Production agricole vivrière

(en milliers de tonnes)

	2011	2012	2013	2014	2015 (1)	2016 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Plantain	3 425,8	3 569,3	3 718,9	3 834,2	3 916,1	4 275,2	9,2
Manioc	4 082,9	4 287,2	4 501,7	4 600,7	4 990,7	5 228,0	4,8
Macabo/Taro	1 568,8	1 614,1	1 660,7	1 697,2	1 757,2	1 856,3	5,6
Maïs	1 572,1	1 750,0	1 948,0	2 063,0	2 148,7	2 344,2	9,1
Riz paddy	174,1	181,8	189,9	201,1	253,0	259,5	2,6
Canne à sucre	175,8	191,6	204,3	217,8	232,1	247,4	6,6
Huile de palme	354,1	265,6	199,2	211,1	227,8	192,0	-15,7
Pommes de terre	196,7	210,0	224,2	224,6	237,8	262,8	10,5
Mil et sorgho	1 241,0	1 425,9	1 638,4	1 735,0	1 911,1	1 701,8	-11,0
République Centrafricaine							
Arachides	176,7	180,5	124,1	132,8	137,4	142,3	3,5
Manioc	646,2	659,8	495,9	535,6	540,0	558,9	3,5
Mil et sorgho	63,8	65,1	92,3	97,9	100,3	103,8	3,5
Maïs	157,1	160,4	130,0	139,1	140,6	145,5	3,5
Riz Paddy	41,7	42,6	30,4	32,2	33,0	34,2	3,5
Sésame	51,9	53,0	36,1	38,3	39,3	40,6	3,5
Courges	34,1	34,8	27,2	28,8	29,5	30,6	3,5
Congo							
Tubercule de manioc	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Feuille de manioc	1 329,4	1 433,1	1 526,3	1 627,0	1 736,0	1 854,1	6,8
Arachides	79,6	85,8	91,3	97,4	103,9	111,0	6,8
Banane plantain	36,9	39,7	42,3	45,1	48,1	51,4	6,8
Banane douce	132,9	143,3	152,6	162,6	173,5	185,3	6,8
Mangues	105,6	113,8	121,2	129,2	137,8	147,2	6,8
Canne à sucre	46,9	50,5	53,8	57,4	61,2	65,4	6,8
Tchad							
Pénicillaire	328,9	720,0	555,6	694,8	592,1	725,7	22,6
Sorgho	647,9	995,9	799,2	921,7	835,4	991,0	18,6
Berbéré	206,4	425,1	469,6	494,4	431,1	453,7	5,3
Maïs	299,5	387,6	418,0	332,9	349,5	443,8	27,0
Riz paddy	172,7	97,8	378,2	304,1	243,5	257,7	5,8
Niébé	80,4	129,5	121,1	113,9	138,1	144,1	4,3
Arachides	569,9	964,0	965,2	791,1	720,1	871,2	21,0
Manioc	323,8	189,5	224,0	166,9	141,0	492,5	249,4
Canne à sucre	312,2	275,0	334,3	280,3	327,2	324,6	-0,8
Sésame	72,6	104,7	125,9	204,8	152,6	153,6	0,6
ENSEMBLE CEMAC							
Mil et Sorgho	1 952,7	2 486,9	2 530,0	2 754,6	2 846,9	2 796,7	-1,8
Maïs	2 028,7	2 298,0	2 496,0	2 534,9	2 638,8	2 933,5	11,2
Riz Paddy	388,5	322,2	598,5	537,4	529,5	551,4	4,1
Pomme de terre	196,7	210,0	224,2	224,6	237,8	262,8	10,5
Manioc	5 299,0	5 911,0	5 962,8	5 927,4	6 250,8	8 133,5	30,1
Macabo/Taro/Igname	1 568,8	1 614,1	1 660,7	1 697,2	1 757,2	1 856,3	5,6
Plantain	3 425,8	3 569,3	3 718,9	3 834,2	3 916,1	4 512,0	15,2
Arachides	500,5	369,9	348,1	299,7	278,4	1 124,5	303,9
Berbéré	206,4	425,1	469,6	494,4	431,1	453,7	5,3
Canne à sucre	488,0	466,7	538,6	498,1	559,3	637,4	14,0
Sésame	124,5	157,7	162,0	243,2	191,9	194,3	1,2
Huile de palme	354,1	265,6	199,2	211,1	227,8	192,0	-15,7
Courges	34,1	34,8	27,2	28,8	29,5	30,6	3,5
Niébé	80,4	129,5	121,1	113,9	138,1	144,1	4,3
Pénicillaire	328,9	720,0	555,6	694,8	592,1	725,7	22,6
Mangues	105,6	113,8	121,2	129,2	137,8	147,2	6,8
Production vivrière totale	16 977,1	18 980,7	19 612,4	20 094,3	20 625,2	24 548,4	19,0

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

A31. Production d'élevage

	2011	2012	2013	2014	2015 (1)	2016 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4 343	4 517	5 805	6 310	6 859	6 904	0,7
Ovins	2 961	3 050	2 953	3 050	3 172	3 337	5,2
Caprins	3 278	3 311	6 298	6 191	6 290	6 774	7,7
Porcins	696	710	3 113	3 213	3 373	3 515	4,2
Volailles (en milliers d'unités)	12 331	12 646	72 759	74 336	80 318	78 176	- 2,7
République Centrafricaine							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4 182	4 231	1 904	2 094	2 438	2 642	8,4
Ovins	386	393	177	168	172	175	2,2
Caprins	5 744	5 833	2 625	2 362	2 412	2 465	2,2
Porcins	1 032	1 068	481	457	466	476	2,2
Volailles (en milliers d'unités)	6 335	6 507	2 928	2 635	2 691	2 750	2,2
Tchad							
Bovins	21 546	22 072	22 610	24 567	24 800	24 892	0,4
Ovins	23 178	23 744	24 323	26 428	26 500	26 341	- 0,6
Caprins	26 688	27 339	28 006	30 430	30 800	30 615	- 0,6
Camelins	5 550	5 685	5 824	6 328	6 400	6 414	0,2
Equins	898	920	942	1 024	1 100	1 073	- 2,4
Asins	2 448	2 508	2 569	2 792	2 800	2 804	0,2
Porcins	1 469	1 505	1 542	1 675	1 700	1 664	- 2,1
Volailles (en milliers d'unités)	34 264	34 348	34 432	34 516	34 600	35 444	2,4
ENSEMBLE CEMAC							
Bovins	30 071	30 820	30 319	32 972	34 098	34 438	1,0
Ovins	26 525	27 187	27 453	29 647	29 844	29 853	0,0
Caprins	35 709	36 482	36 929	38 983	39 502	39 854	0,9
Camelins	5 550	5 685	5 824	6 328	6 400	6 414	0,2
Equins	898	920	942	1 024	1 100	1 073	- 2,4
Asins	2 448	2 508	2 569	2 792	2 800	2 804	0,2
Porcins	3 197	3 283	5 135	5 344	5 539	5 656	2,1
Volailles (en milliers d'unités)	52 931	53 501	110 119	111 487	117 609	116 370	- 1,1

Sources : Administrations Nationales.

A32. Production agricole d'exportation

(en milliers de tonnes)

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/20145 (1)	2015/2016 (2)	Variations en % (2)/(1)
Cameroun							
- Cacao	246,1	268,9	275,0	281,2	308,8	354,3	14,8
- Café	46,8	52,0	38,1	45,1	33,6	50,2	49,4
- Coton graine	145,5	194,9	114,6	250,8	260,7	370,1	42,0
- Banane	296,1	256,8	321,8	343,6	363,0	374,5	3,2
- Caoutchouc	51,0	46,3	51,5	60,7	48,9	59,7	22,0
République Centrafricaine							
- Coton graine	12,0	22,2	6,2	1,2	1,2	2,1	78,5
- Café	5,3	5,4	4,6	4,5	3,0	4,8	61,2
- Tabac	146,6	153,8	153,9	78,9	90,0	102,8	14,2
Congo							
- Cacao							
- Café							
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Gabon							
- Cacao	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	15,0
- Café	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	15,0
- Caoutchouc	40,6	47,0	46,5	49,1	50,0	50,0	0,0
Guinée Equatoriale							
- Cacao	0,5	0,9	0,5	0,7	0,7	0,6	- 17,1
- Café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Tchad							
- Coton graine	78,9	87,9	82,2	142,3	149,7	171,0	14,2
- Gomme arabique	19,0	25,4	31,3	45,5	47,0	50,0	6,4
Ensemble CEMAC							
- Cacao	247,1	270,3	276,1	282,5	310,1	355,6	14,7
- Café	52,3	57,6	43,0	49,9	36,9	55,3	50,0
- Coton graine	236,4	305,0	203,0	394,4	411,6	543,2	32,0
- Banane	296,1	256,8	321,8	343,6	363,0	374,5	3,2
- Caoutchouc	336,7	303,8	368,3	392,7	363,0	424,5	16,9
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
- Tabac	146,6	153,8	153,9	78,9	90,0	102,8	14,2
- Gomme arabique	19,0	25,4	31,3	45,5	47,0	50,0	6,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

A33. Production et exportation de bois tropicaux

	2011	2012	2013	2014	2015 (1)	2016 (2)	Variations en % (2)/(1)
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2 356,0	2 316,0	2 351,0	2 747,0	2 851,0	2 783,3	-2,4
Exportations (en milliers de tonnes)	575,0	518,7	617,8	803,1	911,5	839,4	-7,9
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	478,6	474,0	380,0	263,4	348,7	433,8	24,4
Grumes	424,4	418,0	340,2	237,5	315,2	396,2	25,7
Sciages	54,2	56,1	39,7	25,9	33,6	37,6	11,9
Exportations	199,5	200,0	143,2	141,1	153,1	183,0	19,6
Grumes	157,8	160,0	115,2	114,0	125,4	153,4	22,3
Sciages	41,7	40,0	28,1	27,2	27,6	29,7	7,3
CONGO							
BOIS tropicaux et semis ?uvrés							
Production (en milliers de m3)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Grumes	1 614,2	1 808,1	1 603,4	1 870,6	1 899,5	2 198,9	15,8
Sciages	- 1 614,2	- 1 808,1	- 1 603,4	- 1 870,6	- 1 899,5	- 2 198,9	15,8
Exportations (en milliers de m3)	1 341,7	1 528,8	1 369,7	1 613,8	1 602,6	1 649,2	2,9
Grumes	1 026,2	1 006,9	898,0	1 067,9	1 060,5	896,8	- 15,4
Sciages	315,5	522,0	471,6	545,9	542,1	752,4	38,8
EUCALYPTUS							
Production (en milliers de tonnes)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Exportations (en milliers de tonnes)	240,0	115,7	152,9	46,0	0,0	0,0	
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	1,5	1,9	1,8	2,3	2,4	2,5	6,0
Grumes	1,3	1,6	1,6	1,9	2,0	2,2	6,0
Bois débités	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	6,0
Exportations (en milliers de m3)	1,2	1,4	1,4	1,9	2,0	2,1	7,2
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	1,2	1,4	1,4	1,9	2,0	2,1	7,2
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	275,8	322,0	310,6	504,3	587,6	678,8	15,5
Grumes	264,3	301,3	291,0	455,8	561,4	652,2	16,2
Bois débités	11,4	20,7	19,6	48,5	26,2	26,6	1,7
Exportations (en milliers de m3)	237,9	301,3	291,0	320,6	394,8	588,1	49,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

A34. Plafonds des avances aux Trésors nationaux, objectifs de refinancement et utilisations

(situation de fin de période, en millions de FCFA)

PAYS	2015										Taux d'utilisation au 31/12/15 (b) / (a) en %	
	2014		Mars		Juin		Septembre		Décembre			
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/14	Utilisations au 31/12/14	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/2014	Utilisations au 31/03/15	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/2015	Utilisations au 30/06/15	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/15	Utilisations au 30/09/15	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/15 (a)	Utilisations au 31/12/15 (b)		
A - CAMEROUN												
1 - Trésor	335 120	0	377 010	90 000	377 010	60 000	377 010	60 000	576 898	138 000	23,92%	
2 - Banques	50 000	17 200	80 000	20 356	80 000	53 008	80 000	69 033	200 000	82 648	41,32%	
B - REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE												
1 - Trésor	14 791	14 791	16 640	16 640	16 640	16 640	16 640	16 640	18 489	22 496	121,67%	
2 - Banques	10 000	0	15 000	1 142	15 000	1 683	15 000	1 217	40 000	0	0,00%	
C - CONGO												
1 - Trésor	398 741	350 000	443 046	350 000	443 046	443 000	443 046	572 000	561 414	572 000	101,89%	
2 - Banques	60 000	17 832	90 000	42 043	90 000	38 660	90 000	38 660	180 000	36 147	20,08%	
D - GABON												
1 - Trésor	302 445	257 500	340 250	277 500	340 250	298 500	340 250	333 500	452 835	452 500	99,93%	
2 - Banques	30 000	9 600	40 000	4 258	40 000	11 086	40 000	17 922	80 000	33 556	41,95%	
E - GUINEE EQUATORIALE												
1 - Trésor	369 364	369 363	415 535	415 535	415 535	415 535	415 535	516 680	610 357	516 680	84,65%	
2 - Banques	60 000	13 548	120 000	60 000	120 000	90 000	120 000	61 667	240 000	87 097	36,29%	
F - TCHAD												
1 - Trésor	166 938	166 938	187 805	187 805	187 805	187 805	279 970	279 970	279 970	282 262	100,82%	
2 - Banques	60 000	8 713	100 000	23 803	100 000	52 776	100 000	63 500	200 000	41 387	20,69%	
ENSEMBLE CEMAC												
1 - Trésor	1 587 399	1 158 592	1 780 286	1 337 480	1 780 286	1 421 480	1 872 451	1 778 790	2 499 963	1 983 938	79,36%	
2 - Banques	270 000	66 893	445 000	151 602	445 000	247 213	445 000	251 999	940 000	280 835	29,88%	

A35. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie

	Cameroon	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2010	95,32	71,14	100,23	85,41	122,43	58,46	100,25
2011	94,07	70,05	101,18	88,96	101,83	69,60	98,72
2012	93,97	70,22	101,23	89,51	100,88	72,17	98,42
2013							
Mars	94,50	72,84	101,49	88,42	101,13	69,50	98,32
Juin	94,48	70,57	101,33	89,21	100,71	69,37	98,13
Septembre	94,10	70,83	101,23	89,53	100,84	71,84	98,04
Décembre	93,90	72,19	101,10	90,02	100,69	72,95	97,87
2014							
Mars	94,45	74,78	101,81	89,67	100,93	66,00	97,80
Juin	94,15	79,05	101,48	90,07	100,84	67,54	97,77
Septembre	93,55	75,86	101,39	89,52	82,86	64,99	93,40
Décembre	93,08	78,72	88,92	89,08	80,63	73,18	89,77
2015							
Janvier	86,35	81,31	88,58	89,70	78,51	70,66	88,04
Février	89,52	79,64	87,59	89,52	75,22	67,84	87,59
Mars	89,51	79,53	86,45	87,73	73,17	65,71	86,40
Avril	87,93	80,65	83,63	85,37	88,29	60,61	84,33
Mai	87,93	80,65	83,63	85,37	88,29	60,61	84,33
Juin	88,91	75,91	82,64	87,64	69,62	58,07	84,67
Juillet	88,62	74,90	82,04	85,94	69,45	58,67	83,78
Août	88,48	77,32	77,12	85,39	63,12	47,02	80,01
Septembre	87,31	78,13	74,67	86,93	65,51	37,27	79,02
Octobre	86,47	77,90	73,34	83,35	61,75	31,62	77,62
Novembre	88,84	77,96	72,24	80,61	57,82	23,39	78,21
Décembre	86,83	76,84	71,17	75,50	55,87	32,50	77,23

**A36. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES
PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE**

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)							Volume des transactions interbancaires (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC <small>(Appels d'offres négatifs)</small>
	GUICHET "A"				GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
1- CAMEROUN									
DEC. 14	17 200	0	0	0	17 200	0	17 200	0	0
JANV. 15	19 413	5	0	2	19 420	0	19 420	0	0
FEV. 15	17 353	0	0	125	17 478	0	17 478	0	0
MARS 15	20 130	0	0	226	20 356	0	20 356	5 000	0
AVRIL 15	24 481	7	0	0	24 488	0	24 488	0	0
MAI 15	43 196	0	0	0	43 196	0	43 196	5 000	0
JUIN 15	53 008	0	0	0	53 008	0	53 008	0	0
JUILLET 15	54 068	8	0	0	54 076	0	54 076	5 000	0
AOUT 15	53 988	12	0	0	54 000	0	54 000	0	0
SEPT. 15	69 020	12	0	0	69 032	0	69 032	0	0
OCT. 15	78 203	5	0	1	78 209	0	78 209	0	0
NOV. 15	79 970	0	0	0	79 970	0	79 970	0	0
DEC. 15	93 995	8	0	0	94 003	0	94 003	0	0
2- REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE									
DEC. 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JANV. 15	145	0	0	0	145	0	145	0	0
FEV. 15	714	0	0	0	714	0	714	0	0
MARS 15	1 142	0	0	0	1 142	0	1 142	0	0
AVRIL 15	1 047	0	0	0	1 047	0	1 047	0	0
MAI 15	839	0	0	0	839	0	839	0	0
JUIN 15	1 683	0	0	0	1 683	0	1 683	0	0
JUILLET 15	2 032	0	0	0	2 032	0	2 032	0	0
AOUT 15	2 806	0	0	0	2 806	0	2 806	0	0
SEPT. 15	1 217	0	0	0	1 217	0	1 217	0	0
OCT. 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
NOV. 15	373	0	0	0	373	0	373	0	0
DEC. 15	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3- CONGO									
DEC. 14	0	0	0	0	0	17 832	17 832	0	0
JANV. 15	0	0	0	0	0	30 045	30 045	0	0
FEV. 15	0	0	0	0	0	40 269	40 269	0	0
MARS 15	0	0	0	0	0	42 043	42 043	0	0
AVRIL 15	0	0	0	0	0	42 043	42 043	0	0
MAI 15	0	0	0	0	0	42 043	42 043	0	0
JUIN 15	0	0	0	0	0	38 660	38 660	0	0
JUILLET 15	0	0	0	0	0	38 660	38 660	0	0
AOUT 15	0	0	0	0	0	38 660	38 660	0	0
SEPT. 15	0	0	0	0	0	38 660	38 660	0	0
OCT. 15	0	0	0	0	0	38 660	38 660	0	0
NOV. 15	0	0	0	0	0	38 660	38 660	0	0
DEC. 15	6 000	0	0	0	6 000	34 823	40 823	0	0

**A36. EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET DES
PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE**

(Moyennes mensuelles en millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)							Volume des transactions interbancaires (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC <small>(Appels d'offres négatifs)</small>
	GUICHET "A"				GUICHET "B"		TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS		
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Interventions Ponctuelles (IP)	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocables			
4- GABON									
DEC. 14	9 600	0	0	0	9 600	0	9 600	0	0
JANV. 15	4 645	0	0	0	4 645	0	4 645	0	0
FEV. 15	7 714	0	0	0	7 714	0	7 714	0	0
MARS 15	4 258	0	0	0	4 258	0	4 258	0	0
AVRIL 15	11 157	0	0	0	11 157	0	11 157	0	0
MAI 15	13 125	0	0	0	13 125	0	13 125	0	0
JUIN 15	11 086	0	0	0	11 086	0	11 086	0	0
JUILLET 15	13 370	0	0	0	13 370	0	13 370	0	0
AOUT 15	14 725	0	0	0	14 725	0	14 725	0	0
SEPT. 15	17 922	0	0	0	17 922	0	17 922	0	0
OCT. 15	24 162	0	0	0	24 162	0	24 162	0	0
NOV. 15	24 162	0	0	0	24 162	0	24 162	0	0
DEC. 15	32 562	0	0	0	32 562	0	32 562	0	0
5- GUINEE EQUATORIALE									
DEC. 14	13 548	0	0	0	13 548	0	13 548	0	0
JANV. 15	13 548	0	0	0	13 548	0	13 548	0	0
FEV. 15	60 000	0	12 857	0	72 857	0	72 857	0	0
MARS 15	60 000	0	0	0	60 000	0	60 000	0	0
AVRIL 15	68 000	0	0	0	68 000	0	68 000	0	0
MAI 15	90 000	0	0	0	90 000	0	90 000	0	0
JUIN 15	90 000	0	0	0	90 000	0	90 000	0	0
JUILLET 15	105 484	0	0	0	105 484	0	105 484	0	0
AOUT 15	120 000	0	0	0	120 000	0	120 000	0	0
SEPT. 15	61 667	0	0	0	61 667	0	61 667	0	0
OCT. 15	40 968	0	0	0	40 968	0	40 968	0	0
NOV. 15	65 000	0	0	0	65 000	0	65 000	0	0
DEC. 15	90 000	0	0	0	90 000	0	90 000	0	0
6- TCHAD									
DEC. 14	5 487	3 226	0	0	8 713	0	8 713	0	0
JANV. 15	12 663	313	0	0	12 976	0	12 976	0	0
FEV. 15	17 660	71	0	0	17 731	0	17 731	0	0
MARS 15	23 513	290	0	0	23 803	0	23 803	0	0
AVRIL 15	29 199	650	0	0	29 849	0	29 849	2 000	0
MAI 15	40 853	1 846	0	0	42 699	0	42 699	0	0
JUIN 15	52 726	50	0	0	52 776	0	52 776	10 000	0
JUILLET 15	65 572	0	0	0	65 572	0	65 572	0	0
AOUT 15	65 321	1 742	0	0	67 063	0	67 063	0	0
SEPT. 15	63 500	0	0	0	63 500	0	63 500	0	0
OCT. 15	32 613	0	0	0	32 613	0	32 613	0	0
NOV. 15	22 100	1 200	0	0	23 300	0	23 300	0	0
DEC. 15	51 000	3 500	0	0	54 500	0	54 500	0	0
7- CEMAC									
DEC. 14	45 835	3 226	0	0	49 061	17 832	66 893	0	0
JANV. 15	50 414	318	0	2	50 734	30 045	80 779	0	0
FEV. 15	103 441	71	12 857	125	116 494	40 269	156 763	0	0
MARS 15	109 043	290	0	226	109 559	42 043	151 602	5 000	0
AVRIL 15	133 884	657	0	0	134 541	42 043	176 584	2 000	0
MAI 15	188 013	1 846	0	0	189 859	42 043	231 902	5 000	0
JUIN 15	208 503	50	0	0	208 553	38 660	247 213	10 000	0
JUILLET 15	240 526	8	0	0	240 534	38 660	279 194	5 000	0
AOUT 15	256 840	1 754	0	0	258 594	38 660	297 254	0	0
SEPT. 15	213 326	12	0	0	213 338	38 660	251 998	0	0
OCT. 15	175 946	5	0	1	175 952	38 660	214 612	0	0
NOV. 15	191 605	1 200	0	0	192 805	38 660	231 465	0	0
DEC. 15	273 557	3 508	0	0	277 065	34 823	311 888	0	0

A37. Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

(en pourcentage)

	11.12.06	13.03.07	14.06.07	03.07.08	23.10.08	18.12.08	26.03.09	02.07.09	29.07.10	01.11.11	19.12.11	30.07.12	22.07.13	01.11.13	18.12.13	09.07.14	10.07.15	
	12.03.07	13.06.07	02.07.08	22.10.08	17.12.08	25.03.09	01.07.09	28.07.10	31.10.11	18.12.11	29.07.12	21.07.13	31.10.13	17.12.13	08.07.14	09.07.15	10.07.15	
RUBRIQUES																		
OPERATIONS DES TRESORS																		
(Hors Marché)																		
Taux des avances aux Trésors	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,45	
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	
Taux d'intérêt sur Placements Publics (TISP)																		
* Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du Fonds de réserves sur les Générations Futures (TISPPo)	3,15	3,30	3,45	3,65	3,35	2,20	1,90	1,25	1,25	1,50	1,25	1,00	0,75	0,75	0,50	0,40	0,40	
* Taux d'intérêt sur Placement Public au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	2,95	3,10	3,25	3,45	3,15	2,00	1,70	1,05	0,85	1,10	0,85	0,60	0,35	0,35	0,10	0,05	0,05	
* Taux d'intérêt sur Placement Public au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	2,65	2,80	2,95	3,15	2,65	1,40	1,10	0,85	0,60	0,85	0,60	0,35	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	
* Taux d'intérêt sur Placement Public lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC	0,50	0,50	0,65	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	
II - MARCHÉ MONÉTAIRE																		
A- Injections de liquidités																		
1- Guichet "A"																		
. Taux des appels d'offres (TIAO)	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,95	
. Taux des prises en pension (TIPP)	7,00	7,00	7,00	7,25	7,25	6,50	6,25	6,00	5,75	5,75	5,75	5,75	5,25	5,00	5,00	4,70	4,70	
. Taux des Interventions Ponctuelles (TISP)	7,00-12	7,00-12	7,00-12	7,25-12	7,25-12	6,5-12	6,25-12	6,0-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,75-10,0	5,25-10,0	5,00-10,0	5,00-10,0	4,70-10,0	4,70-10,0	
. Taux des Avcept.s/Cert.de Plac.(TACP)*	5,25	5,25	5,25	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	3,50	3,25	3,25	2,95	2,95	
. Taux de pénalité aux banques (TPB)	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	12,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	
2- Guichet "B"																		
. Taux sinouveaux crédits d'invest.productifs **	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	4,25	4,25	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	3,25	3,25	3,25	
B- Fonctions de liquidités																		
(Appels d'offres négatifs)																		
. Taux d'intérêt sur placement à 7 jours "TISP"	1,6500	1,7000	1,9500	2,2000	2,2000	1,3000	1,0000	0,8500	0,6000	0,6000	0,6000	0,3500	0,1000	0,1000	0,0000	0,0000	0,0000	
. Taux d'intérêt sur placement à 28 jours "TISP"	1,7125	1,7625	2,0125	2,2625	2,2625	1,3625	1,0625	0,9125	0,6625	0,6625	0,6625	0,4125	0,1625	0,1625	0,0625	0,0625	0,0625	
. Taux d'intérêt sur placement à 84-jours "TISP"	1,7750	1,8250	2,0750	2,3250	2,3250	1,4250	1,1250	0,9750	0,7250	0,7250	0,7250	0,4750	0,2250	0,2250	0,1250	0,1250	0,1250	
- Libres, avec 2 bornes :																		
1. Taux Débitur Maximum (TDM)	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	Supprimé	
2. Taux Crédeur Minimum (TCM)	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	4,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	2,75	

A38. Evolution des coefficients et du taux de rémunération des réserves obligatoires (en pourcentage)

RUBRIQUES	01.09.01	31.12.01	01.08.02	12.12.02	11.03.03	01.07.04	20.01.05	03.03.06	13.03.07	20.03.08	03.07.08	18.12.08	26.03.09	02.07.09
	30.12.01	31.07.02	11.12.02	10.03.03	30.06.04	19.01.05	02.03.06	12.03.07	19.03.08	02.07.08	17.12.08	25.03.09	01.07.09	au...
I - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES (2)														
-Groupe I : Pays à situation de liquidité abondante* (Guinée Equatoriale)														
1. Coefficient applicable sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	7,75	10,00	12,50	14,00	14,00	14,00	14,00	14,00
2. Coefficient applicable sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	-	-	-	-	5,75	7,00	9,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
-Groupe II : Pays à situation de liquidité satisfaisante (Cameroun Congo et Gabon)														
1. Coefficient applicable sur les dépôts à vue (DAV)	1,00	2,50	3,50	6,00	7,75	7,75	7,75	7,75	10,25	11,75	11,75	11,75	11,75	11,75
2. Coefficient applicable sur les dépôts à terme (DAT)	0,50	1,50	2,50	4,00	5,75	5,75	5,75	5,75	8,25	9,25	9,25	9,25	9,25	9,25
-Groupe III : Pays à situation de liquidité fragile (Tchad)														
1. Coefficient applicable sur les dépôts à vue (DAV)	-	-	2,00	3,00	5,00	5,00	5,00	5,00	7,50	9,00	9,00	9,00	7,75	7,75
2. Coefficient applicable sur les dépôts à terme (DAT)	-	-	1,00	1,75	3,00	3,00	3,00	3,00	5,50	6,50	6,50	6,50	5,25	5,25
II - TAUX DE REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES	1,20	1,10	1,10	0,80	0,70	0,55	0,40	0,30	0,35	0,35	0,50	0,15	0,10	0,05

(1) A compter du 03/03/2006, aux fins du calcul des réserves obligatoires, les pays de la CEMAC ont été séparés de deux à trois groupes en fonction de leur situation de liquidité.

Le Gouverneur a décidé, le 22 mai 2003, d'exempter les banques de la FCA de la constitution des réserves obligatoires.

(2) A titre d'information, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA a été uniformisé depuis le 16 décembre 2010 et s'établit à 7 %.

(3) Les banques du Congo appartiennent désormais au Groupe I depuis le 03 juillet 2008 (Décision N° 02/CPM/2008)

A39. Versements et prélèvements des banques et des comptes publics
(Cumul du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Versements

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIECES		VARIATION	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
	en	en	en	en	en	en	en	en
CAMEROUN	532 988 567 000	2 196 312 840 500	1 237 617 660	19 010 000	534 206 184 660	2 196 331 850 500	311,1 %	
RCA	62 788 604 500	45 023 300 000	69 418 780	0	62 858 023 280	45 023 300 000	-28,4 %	
CONGO	1 624 594 707 500	1 483 144 506 000	2	0	1 624 594 707 502	1 483 144 506 000	-8,7 %	
GABON	839 840 839 250	751 310 513 500	6 530 000	0	839 847 369 250	751 310 513 500	-10,5 %	
GUINEE EQUATORIALE	224 467 503 000	188 325 163 500	196 392 688	24 019	224 663 895 688	188 325 187 519	-16,2 %	
TCHAD	567 405 275 000	604 676 000 000	424 922 550	10 000 000	567 830 197 550	604 686 000 000	6,5 %	
ZONE EMISSION	3 852 065 496 250	5 268 792 323 500	1 934 881 680	29 034 019	3 854 000 377 930	5 268 821 357 519	36,7 %	

Prélèvements

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL DES BILLETS ET PIECES		VARIATION	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
	en	en	en	en	en	en	en	en
CAMEROUN	1 357 214 550 000	1 957 322 306 000	781 830 645	584 045 355	1 357 996 380 645	1 357 996 380 645	44,2 %	
RCA	116 994 993 500	140 465 130 000	2 504 502 593	112 818 286	119 499 496 093	119 499 496 093	17,6 %	
CONGO	1 153 278 323 000	1 342 076 076 000	142 622 710	48 124 536	1 153 420 945 710	1 153 420 945 710	16,4 %	
GABON	711 954 158 000	814 987 601 000	165 769 579	72 345 000	712 119 927 579	712 119 927 579	14,5 %	
GUINEE EQUATORIALE	346 574 811 000	292 250 500 000	259 567 944	45 500 000	346 834 378 944	346 834 378 944	-15,7 %	
TCHAD	684 981 289 500	616 790 052 000	5 528 663 001	184 473 530	690 509 952 501	690 509 952 501	-10,6 %	
ZONE EMISSION	4 370 998 125 000	5 163 891 665 000	9 382 956 472	1 047 306 707	4 380 381 081 472	4 380 381 081 472	17,9 %	

A40. Circulation fiduciaire des Etats de la Zone par mois
(En FCFA)
Exercice 2016

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total ZONE
Janvier	898 822 093 398	136 552 854 127	636 471 745 227	434 139 726 985	238 439 061 510	485 152 954 529	2 829 578 435 776
Février	876 509 869 910	158 253 904 934	655 163 660 948	428 682 743 756	232 097 256 378	482 060 108 374	2 832 767 544 300
Mars	864 004 642 802	144 620 858 599	672 340 556 423	425 897 113 123	228 894 896 588	506 880 583 264	2 842 638 650 799
Avril	867 642 230 599	143 620 828 689	639 772 746 051	351 915 797 734	265 183 700 664	491 600 411 380	2 759 735 715 117
Mai	854 662 640 941	145 457 768 806	632 991 525 025	437 594 407 888	225 833 849 954	459 149 698 360	2 755 689 890 974
Juin	863 776 624 693	142 347 356 029	600 579 348 067	448 024 653 147	215 405 729 445	456 246 380 166	2 726 380 091 547
Juillet	892 465 210 794	140 965 790 440	600 394 615 897	450 221 276 676	211 353 877 106	444 338 587 590	2 739 739 358 503
Août	894 321 555 933	181 959 674 773	624 971 562 737	457 290 697 612	238 612 265 821	368 724 640 015	2 765 880 396 891
Septembre	888 194 543 000	133 126 226 000	602 527 816 500	468 382 992 000	200 403 379 000	410 332 138 000	2 702 967 094 500
Octobre	927 682 546 001	147 428 027 573	553 317 898 390	452 975 468 528	204 388 794 976	418 155 592 617	2 703 948 328 085
Novembre	957 387 314 500	140 481 670 500	466 886 745 000	413 814 631 500	196 392 210 500	431 553 164 976	2 606 515 736 976
Décembre	1 076 844 680 297	150 244 363 331	571 770 492 981	445 477 581 980	206 433 069 322	431 553 164 976	2 882 323 352 887
Total général	10 862 313 952 868	1 765 059 323 801	7 257 188 713 246	5 214 417 090 929	2 663 438 091 264	5 385 747 424 247	33 148 164 596 355
Circulation moyenne	905 192 829 406	147 088 276 983	604 765 726 104	434 534 757 577	221 953 174 272	448 812 285 354	2 762 347 049 696
Part de chaque Etat	32,77 %	5,32 %	21,89 %	15,73 %	8,03 %	16,25 %	100,00 %

A41. Encaisses des Etats de la CEMAC par mois
(émises et non émises)
Exercice 2016

MOIS / ETATS	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	Total ZONE
Janvier	2 586 504 147 936	275 981 007 740	1 150 013 465 347	1 833 117 584 854	825 787 127 497	1 340 700 518 509	8 012 103 851 883
Février	2 493 339 967 797	308 568 057 666	1 164 183 316 011	1 896 658 784 566	813 057 418 539	1 152 671 307 035	7 828 478 851 614
Mars	2 409 004 362 155	301 265 228 398	1 130 804 212 145	1 884 611 122 802	813 898 921 128	950 322 579 581	7 489 906 426 209
Avril	2 413 975 855 133	295 350 859 812	1 164 495 042 371	1 882 738 138 282	778 855 795 900	846 708 909 709	7 382 124 601 187
Mai	2 408 680 533 628	334 406 816 129	1 167 242 801 027	1 872 869 624 129	796 357 171 120	869 053 238 156	7 448 610 184 189
Juin	2 234 226 388 907	350 707 356 726	1 136 827 723 828	1 888 088 267 690	800 213 118 282	849 698 966 548	7 259 741 821 981
Juillet	2 231 952 695 458	337 479 495 728	1 129 468 282 128	1 848 146 726 136	789 141 852 637	341 701 796 592	6 677 890 848 679
Août	2 307 662 104 616	422 850 370 876	1 176 833 201 936	1 973 158 168 186	1 027 915 219 210	1 014 240 754 422	7 922 659 819 246
Septembre	2 182 641 326 374	415 158 431 097	1 186 703 262 785	1 982 316 345 871	1 064 108 593 956	1 022 401 051 846	7 853 329 011 929
Octobre	2 040 416 808 222	403 806 521 181	1 163 948 080 260	2 012 192 200 360	1 068 530 271 157	1 024 924 911 729	7 713 818 792 909
Novembre	1 850 665 477 169	368 028 327 293	1 135 839 523 005	2 012 919 019 450	1 077 602 802 692	1 028 028 047 305	7 473 083 196 914
Décembre	1 692 453 594 367	340 967 554 147	1 054 813 251 821	1 977 149 739 885	985 522 958 617	1 012 025 275 426	7 062 932 374 263
Total général	26 851 523 261 762	4 154 570 026 793	13 761 172 162 664	23 063 945 722 191	10 840 991 250 735	11 452 477 356 858	90 124 679 781 003
Encaisse moyenne	2 237 626 938 480	346 214 168 899	1 146 764 346 889	1 921 995 476 849	903 415 937 561	954 373 113 072	7 510 389 981 750
Part de chaque Etat	29,79 %	4,61 %	15,27 %	25,59 %	12,03 %	12,71 %	100,00 %

A42. Billets de la zone d'émission exportés hors de leur territoire d'émission
 (En millions de FCFA)
 Situation des stocks au 31 décembre

ETATS	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guinée Equat		Tchad		Total billets exportés	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
	CAMEROUN	0,0	0,0	107 035,0	53 264,0	48 433,0	69 596,0	90 806,0	41 055,0	130 425,5	111 173,0	55 350,5	158 371,0	432 050,0
RCA	4 730,0	6 660,0	0,0	0,0	3 369,5	2 894,0	515,5	3 246,5	883,5	1 385,5	5 823,0	1 683,0	15 321,5	15 669,0
CONGO	5 830,5	2 223,5	8 312,0	239,0	0,0	0,0	14 125,5	525,5	3 127,5	363,0	1 082,5	585,5	32 478,0	3 936,5
GABON	3 288,5	2 883,5	941,0	549,5	11 933,0	5 504,0	0,0	0,0	8 424,0	10 292,5	590,0	1 470,5	25 176,5	20 710,0
GUINEE EQUATORIALE	1 118,5	7 569,0	35,0	982,0	265,0	1 369,0	16 549,5	2 077,0	0,0	0,0	115,0	14 924,5	18 083,0	26 921,5
TCHAD	10 064,0	3 881,5	6 599,0	200,0	5 733,0	105,0	3 216,0	375,5	3 947,5	3 943,5	0,0	0,0	29 559,5	8 505,5
Zone émission	25 031,5	23 227,5	122 922,0	55 234,5	69 733,5	79 468,0	125 212,5	47 279,5	146 808,0	127 157,5	62 961,0	177 034,5	552 668,5	509 401,5

A43. Evolution comparée des encaisses et de la circulation fiduciaire moyennes
(au 31 décembre)

(En millions de FCFA)

ETATS	Exercice 2014		Exercice 2015		Exercice 2016	
	Encaisses	Circulation %	Encaisses	Circulation %	Encaisses	Circulation %
CAMEROUN	2 253 824	665 106 338,87 %	2 718 272	767 253 354,29 %	2 237 627	905 193 247,20 %
RCA	439 786	132 318 332,37 %	269 136	143 286 187,83 %	346 214	147 088 235,38 %
CONGO	1 653 500	674 748 245,05 %	1 464 401	688 259 212,77 %	1 146 764	604 766 189,62 %
GABON	1 739 190	444 895 390,92 %	1 861 574	441 224 212,77 %	1 921 995	434 535 442,31 %
GUINEE EQUATORIALE	769 926	299 418 257,14 %	831 425	279 771 297,18 %	903 416	221 953 407,03 %
TCHAD	1 345 903	508 566 264,65 %	1 544 424	533 549 289,46 %	954 373	448 812 212,64 %
Zone émission	8 202 129	2 725 051 300,99 %	8 689 232	2 853 342 304,53 %	7 510 390	2 762 347 271,88 %

A44. STOCK DES BILLETS ET PIÈCES DÉTRUITS

Centres	10 000		5000		2000		1 000		500		TOTAL (Valeur AG)	Total 1992	Total 2002	Total général				
	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992	Anc. Ga.	1992								
Yaoundé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122 823 500 000			
Douala	0	97 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	272 216 000 000			
Garoua	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Nkongsamba	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Limbé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 018 000 000			
Batoussam	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Cameroun	0	97 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	266 890 500 000			
Bangui	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	669 522 000 000			
Berbérati	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
R. C. A.	0	40 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 045 000 000			
Brazzaville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48 045 000 000			
Pointe-Noire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Congo	0	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201 571 500 000			
Libreville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Franceville	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Port-Gentil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Oyem	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 476 590 000			
Malabo	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Bata	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Guinée Equatoriale	0	53 205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 867 000 000			
Ndjaména	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Moundou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Sarh	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Tchad	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	322 872 000 000			
Total Zone	0	235 205	110 118 659	16 695	19 535 000	74 155 000	96 000	51 754 000	0	488 000	50 796 000	0	173 000	70 183 000	307 649 559	83 475 000	100 793 550 000	1 661 357 090 000

STOCKS DE PIÈCES DÉTRUITES EN 2015

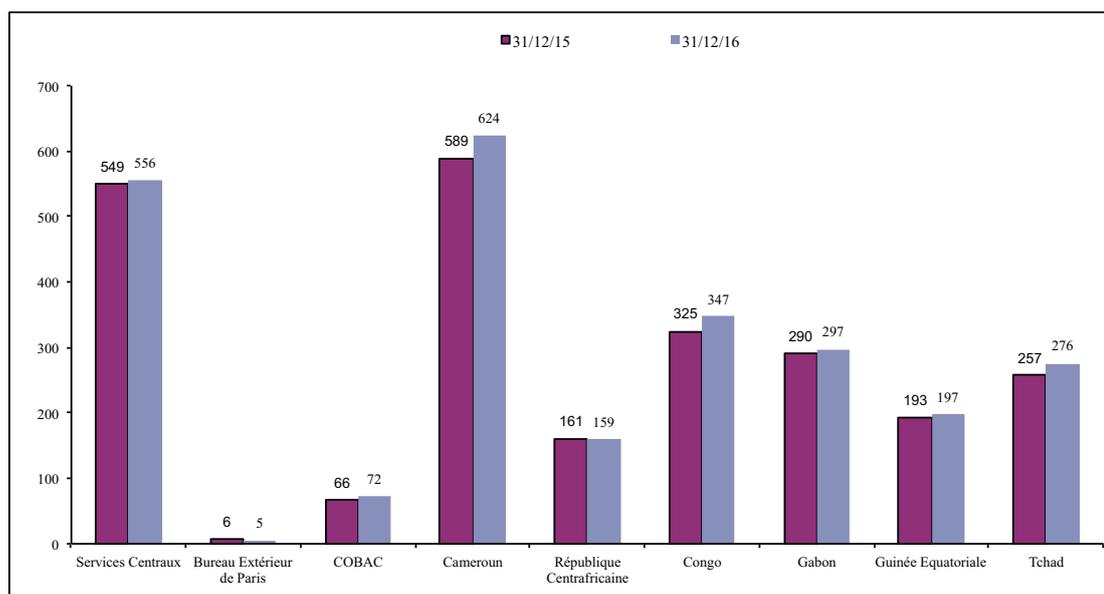
CENTRES	500		100		25		10		5		1		Cumul depuis le 1er janvier 2016	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre de pièces	Valeur totale
Bata	776	388 000	87	8 700	21	1 050	24	600	-	-	-	-	84 939	85 847
TOTAL ZONE	776	388 000	87	8 700	21	1 050	24	600	-	-	-	-	84 939	85 847

A45. EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2016		
	31/12/2015	31/12/2016	en nombre	en %	en %	Dont cadres supérieurs	
						Effectifs	en %
Services Centraux	549	556	7	1,3	22,0	172	6,8
Bureau Extérieur de Paris	6	5	-1	-16,7	0,2	2	0,1
COBAC	66	72	6	9,1	2,8	2	0,1
Cameroun	589	624	35	5,9	24,6	44	1,7
République Centrafricaine	161	159	-2	-1,2	6,3	18	0,7
Congo	325	347	22	6,8	13,7	30	1,2
Gabon	290	297	7	2,4	11,7	31	1,2
Guinée Equatoriale	193	197	4	2,1	7,8	24	0,9
Tchad	257	276	19	7,4	10,9	26	1,0
Total	2 436	2 533	97	4,0	100	349	13,8

Source : BEAC

STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE



Directeur de publication :	EBE MOLINA Ivan BACALE Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales de la BEAC
Rédacteur en Chef :	Blaise Eugène NSOM Directeur Central des Etudes et de la Stabilité Financière de la BEAC
Rédacteur en Chef adjoint :	Evrard Herménégilde MOUNKALA Adjoint au Directeur Central des Etudes et de la Stabilité Financière de la BEAC
Conception et impression :	Imprimerie - BEAC